

Africa's Pulse

AVRIL 2022 | VOLUME 25

UNE ANALYSE DES ENJEUX FAÇONNANT L'AVENIR ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE



LE FUTUR DE LA PROTECTION SOCIALE EN AFRIQUE



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE

RAPPORT DU BUREAU DE L'ÉCONOMISTE
EN CHEF DE LA RÉGION AFRIQUE

Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

REMERCIEMENTS

Ce rapport a été produit par le Bureau de l'économiste en chef pour la région Afrique sous la direction générale de Hafez Ghanem et de Ousmane Diagana. L'équipe pour ce numéro d'Africa's Pulse était dirigée par Albert G. Zeufack et Cesar Calderon et comprenait Alain Kabundi, Megumi Kubota et Vijdan Korman.

De précieuses contributions au rapport ont été fournies par Kaleb Girma Abreha, John Baffes, Paolo Belli, Laura Bermeo, Christian Bodewig, Andrew Burns, Rob Chase, Amy Copley, James Cust, Amit Dar, Luis Inaki Alberro Encinas, Aparajita Goyal, Alexander Haider, Yuto Kanematsu, Woubet Kassa, Patrick Alexander Kirby, Felix Lung, Solomon Owusu, Boban Varghese Paul, Dhushyanth Raju, Dena Ringold, Silas Udahemuka et Michele Davide Zini.

Il a également été enrichi des commentaires de Bénédicte Baduel, Carine Clert, Amina Coulibaly, Amit Dar, Clara de Sousa, Jakob Engel, Cornelius Fleischhaker, Ugo Gentilini, Fiseha Haile, Alexandre Henry, Joseph Mawejje, Peace Aimee Niyibizi, Ephrem Niyongabo, Daniel Pajank, Nathalie Picarelli, Diderot Sandjong Tomi, Philip Schuler, Miguel Eduardo Sanchez Martin, Dena Ringold, Christopher Rockmore, Gabriela Schmidt, Marc Stocker, Gweh Gaye Tarwo, Xun Yan et Hermann Yohou.

La communication, les relations avec les médias et l'engagement des parties prenantes ont été dirigés par Keziah Muthembwa en collaboration avec les équipes des relations des affaires extérieures comprenant Aby Toure, Stephanie Andrea Crockett, Daniella van Leggelo Padilla, Elena Lucie Queyranne, Pabsy Mariano, Alexandre Hery, Rama George-Alleyne, Johanna Martinsson, Patricia Maria Riehn Berg, Marie Duffour, Samuel Kwadwo Owusu Baafi, Indira Chand, Jacqueline Sibanda et Ruti Ejangu. Rose-Claire Pakabomba, Beatrice Berman et Kenneth Omondi ont apporté leur soutien à la production et à la logistique.

L'édition a été assurée par Sandra Gain. La version électronique et imprimée a été réalisée par Bill Praguski et la couverture conçue par Rajesh Sharma.

AVRIL 2022 | VOLUME 25

Africa's Pulse

Ce rapport a été préparé par le Bureau de
l'économiste en chef de la région Afrique

**LE FUTUR DE LA PROTECTION
SOCIALE EN AFRIQUE**



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

© 2022 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/La Banque mondiale
1818 H Street NW,
Washington, DC 20433
Téléphone : 202-473-1000 ; Internet : www.worldbank.org
Certains droits réservés

1 2 3 4 25 24 23 22

La publication originale de cet ouvrage est en anglais sous le titre de : Africa's Pulse, No. 25. En cas de contradictions, la langue originelle prévaut.

Cet ouvrage a été établi par les services de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Les observations, interprétations et opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de la Banque mondiale, de son Conseil des Administrateurs ou des pays que ceux-ci représentent. La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données citées dans cet ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent ouvrage n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières.

Rien de ce qui figure dans le présent ouvrage ne constitue ni ne peut être considéré comme une limitation des privilèges et immunités de la Banque mondiale, ni comme une renonciation à ces privilèges et immunités, qui sont expressément réservés.

Droits et autorisations



L'utilisation de cet ouvrage est soumise aux conditions de la licence Creative Commons Attribution 3.0 IGO (CC BY 3.0 IGO) <http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/igo/> Conformément aux termes de la licence Creative Commons Attribution (paternité), il est possible de copier, distribuer, transmettre et adapter le contenu de l'ouvrage, notamment à des fins commerciales, sous réserve du respect des conditions suivantes :

Mention de la source — L'ouvrage doit être cité de la manière suivante : Zeufack, Albert G.; Calderon, Cesar; Kabundi, Alain; Kubota, Megumi; Korman, Vijdan; Raju, Dhushyanth; Girma Abreha, Kaleb; Kassa, Woubet; Owusu, Solomon. 2022. Africa's Pulse, No. 25 (Avril). Washington, DC. Doi: 10.1596/ 978-1-4648-1872-1. La Banque mondiale. Licence : Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO

Traductions — Si une traduction de cet ouvrage est produite, veuillez ajouter à la mention de la source de l'ouvrage le déni de responsabilité suivant : *Cette traduction n'a pas été réalisée par la Banque mondiale et ne doit pas être considérée comme une traduction officielle de cette dernière. La Banque mondiale ne saurait être tenue responsable du contenu de la traduction ni des erreurs qu'elle pourrait contenir.*

Adaptations — Si une adaptation de cet ouvrage est produite, veuillez ajouter à la mention de la source le déni de responsabilité suivant : *Cet ouvrage est une adaptation d'une oeuvre originale de la Banque mondiale. Les idées et opinions exprimées dans cette adaptation n'engagent que l'auteur ou les auteurs de l'adaptation et ne sont pas validées par la Banque mondiale.*

Contenu tiers — La Banque mondiale n'est pas nécessairement propriétaire de chaque composante du contenu de cet ouvrage. Elle ne garantit donc pas que l'utilisation d'une composante ou d'une partie quelconque du contenu de l'ouvrage ne porte pas atteinte aux droits des tierces parties concernées. L'utilisateur du contenu assume seul le risque de réclamations ou de plaintes pour violation desdits droits. Pour réutiliser une composante de cet ouvrage, il vous appartient de juger si une autorisation est requise et de l'obtenir le cas échéant auprès du détenteur des droits d'auteur. Parmi les composantes, on citera, à titre d'exemple, les tableaux, les graphiques et les images.

Pour tous renseignements sur les droits et licences , les demandes doivent être adressées à World Bank Publications, The World Bank Group, 1818 H Street, NW Washington, DC, 20433, USA ; courriel : pubrights@worldbank.org.

ISBN (digital): 978-1-4648-1872-1

DOI: 10.1596/ 978-1-4648-1872-1

Conception de la page de couverture : Rajesh Sharma

Table des matières

Résumé analytique	1
La reprise en Afrique subsaharienne au lendemain de la pandémie s'est ralentie dans un contexte de forte volatilité et d'incertitude	1
L'accélération du processus de transformation structurelle en Afrique subsaharienne réduira le risque de stagflation.	4
Les réformes de la protection sociale doivent renforcer la résilience économique et la capacité de riposte aux chocs	5
Section 1 : Tendances et évolutions récentes	9
1.1 Tendances mondiales.	9
1.2 COVID-19, Développements récents.	15
1.3 Implications du conflit entre l'Ukraine et la Russie pour l'Afrique subsaharienne	21
1.4 Évolutions économiques.	35
1.5 Perspectives.	55
1.6 Risques pesant sur les perspectives	60
1.7 Les politiques.	62
Annexe A	71
Section 2 : Saisir l'occasion : quel avenir pour la protection sociale en Afrique ?	79
Rétrospective : L'émergence du filet social de sécurité comme innovation pour promouvoir l'équité, les opportunités et la résilience en Afrique	79
Perspectives émergentes de l'expansion dynamique des filets sociaux en réponse au choc de la pandémie de COVID-19	89
Nouvelles orientations pour un renforcement de la protection sociale en Afrique.	95
Utiliser le financement des risques de catastrophes pour financer des filets sociaux adaptatifs.	109
Saisir l'occasion de la pandémie pour faire progresser la protection sociale en Afrique . . .	113
Appendice : Classification des pays	115
Références	117

Carte

1.1	Abondance des produits de base en Afrique subsaharienne	27
-----	---	----

Encadrés

1.1	La résurgence de l'inflation dans les économies avancées.	12
2.1	Vers des moyens de subsistance et des activités génératrices de revenus plus durables et plus résilients : Quelques faits sur les impacts des programmes d'inclusion productive au Sahel	85
2.2	Transferts monétaires d'urgence en Sierra Leone en réponse à la COVID-19.	90
2.3	Réponses de politique budgétaire à la COVID-19 en faveur des travailleurs et des entreprises en Afrique	91
2.4	Cibler les transferts monétaires urbains grâce à l'imagerie satellitaire et aux données téléphoniques : Le cas de la République démocratique du Congo.	94
2.5	Le modèle de prestation de Novissi pour une assistance sociale adaptée aux chocs.	101
2.6	Engagements croissants des filets sociaux nationaux : Le cas du Sénégal	108
2.7	Superposition d'instruments de financement des risques pour une protection sociale adaptative : Le cas du Kenya	112

Figures

1.1	Prix des produits de base depuis le début du conflit entre la Russie et l'Ukraine	10
1.2	Exportations des produits de base de la Fédération de Russie et de l'Ukraine	10
1.3	Production des pays membres de l'OPEP et de l'OPEP+ par rapport aux objectifs fixés	11
1.4	Répartition géographique des importations de blé.	11
1.5	Nouveaux cas quotidiens de COVID-19 en Afrique subsaharienne	16
1.6	Nouveaux cas de décès dus à la COVID-19 en Afrique subsaharienne.	16
1.7	Indice composite des directeurs d'achat pour l'Afrique subsaharienne	17
1.8	La COVID-19 et la mobilité communautaire en Afrique subsaharienne	18
1.9	Mobilité vers les pôles de transport en Afrique subsaharienne	18
1.10	Population ayant reçu au moins une dose de vaccin contre la COVID-19	19
1.11	Dépendance aux importations en provenance de la Fédération de Russie et de l'Ukraine dans les pays d'Afrique subsaharienne, 2019-2020	24
1.12	Dépendance aux importations de céréales en provenance de la Fédération de Russie et de l'Ukraine	25
1.13	Dépendance aux importations de blé en provenance de la Fédération de Russie et de l'Ukraine	25
1.14	Dépendance aux importations d'huiles comestibles en provenance de la Russie et de l'Ukraine	26
1.15	Dépendance aux importations d'engrais en provenance de la Russie et de l'Ukraine	26
1.16	Évolution des prix de certains produits de base en 2022.	28
1.17	Inflation intérieure des produits alimentaires, février 2022.	29
1.18	Part de l'alimentation dans le budget des ménages dans les pays d'Afrique subsaharienne	30
1.19	Part de l'alimentation dans les quintiles de la distribution des revenus, selon la propension aux dépenses alimentaires	31
1.20	Écarts de rendement des obligations souveraines dans certains pays d'Afrique subsaharienne	32
1.21	Taux de change dans certains pays d'Afrique subsaharienne	32
1.22	IED dans les pays riches en ressources naturelles en Afrique subsaharienne	34
1.23	Aide publique au développement nette dans les pays d'Afrique subsaharienne	34
1.24	Contribution à la croissance du PIB, du côté de l'offre	35
1.25	Contribution à la croissance du PIB, du côté de la demande	36
1.26	Écart de la production par rapport à la tendance pré-pandémique	37
1.27	Croissance du PIB au Nigéria par secteur	38

1.28	Angola et Nigéria : Production de pétrole	39
1.29	Afrique du Sud : PMI, production manufacturière, production minière, ventes de véhicules neufs	41
1.30	Afrique du Sud : Indice de confiance des entreprises et des consommateurs	41
1.31	Évolution du compte courant	44
1.32	Équilibre budgétaire en Afrique subsaharienne	45
1.33	Évolution de la dette publique en Afrique subsaharienne	47
1.34	Dette publique en Afrique subsaharienne	47
1.35	Émissions d'euro-obligations en décembre 2022	49
1.36	Écarts de l'indice JP Morgan des obligations des marchés émergents.	50
1.37	Évolution du risque de détresse de la dette extérieure	50
1.38	Inflation en Afrique subsaharienne, 2016-2024p.	51
1.39	Taux de change dans les pays d'Afrique subsaharienne	51
1.40	Indice des prix alimentaires dans les pays d'Afrique subsaharienne	52
1.41	Contribution à la croissance du PIB, côté de la demande	55
1.42	Contribution à la croissance du PIB, côté de l'offre	55
1.43	Prévisions de croissance du PIB pour l'Afrique de l'Est et australe.	57
1.44	Prévisions de croissance du PIB pour l'Afrique de l'Ouest et centrale	58
2.1	Expansion des programmes de protection sociale en Afrique	80
2.2	Nouveaux pauvres au seuil de pauvreté de 1,90 USD par jour en 2020	83
2.3	Les transferts monétaires comprenant des mesures d'accompagnement (« Plus ») comme plateforme d'inclusion, d'opportunités et de résilience	84
2.4	La couverture pré-pandémique des filets sociaux n'était pas proportionnelle au niveau de pauvreté	87
2.5	Typologie des ménages informels et du « segment intermédiaire ignoré » en Afrique	88
2.6	Trois nouveaux enseignements apportés par la riposte de protection sociale à la pandémie en Afrique	93
2.7	Trois nouvelles orientations pour le renforcement de la protection sociale en Afrique	96
2.8	Des instruments diversifiés sont nécessaires pour couvrir le spectre des revenus	98
2.9	Chaîne de prestation de services de protection sociale	99
2.10	Part des individus connectés et non connectés, par zone urbaine et rurale	104
2.11	Cadre de financement des risques de catastrophes pour des filets sociaux adaptatifs.	110
A.1	Part des revenus des ressources naturelles dans le PIB 2004-14.	71
A.2	Écart de la production par rapport à la tendance pré-pandémique	72
A.3	Revenus des produits primaires, 2004-2014	74
A.4	Dette publique en Afrique subsaharienne, par abondance de ressources	75
B1.1.1	Inflation et prix du pétrole	13
B1.1.2	Inflation et prix des denrées alimentaires	13
B1.1.3	Taux de fret par conteneur	13
B2.1.1	Impacts des mesures d'inclusion productive au Sahel 18 mois après l'intervention	86
B2.6.1	Contributions du gouvernement au PNBSF.	109

Tableaux

2.1	Besoins respectifs de financement des programmes de protection sociale courants et des programmes adaptatifs	109
1.1	Parts mondiales de la Fédération de Russie et de l'Ukraine dans les produits alimentaires de base, 2020/21	22
A.1	Classification des pays selon l'abondance des ressources en Afrique subsaharienne.	115
A.2	Pays d'Afrique de l'Ouest et centrale	115
A.3	Afrique de l'Est et australe	115

Résumé analytique

- Une série de chocs nouveaux, multiples et covariants freine une reprise de la croissance de l'économie mondiale. Les économies ayant commencé à lever les restrictions liées au coronavirus, les suppressions de la demande refoulée et les réponses limitées de l'offre ont entraîné une hausse généralisée des prix des produits de base. La hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie a alimenté l'inflation globale, signalant ainsi la probabilité croissante que les économies avancées mettent fin aux mesures de relance massives déployées au début de la pandémie de la COVID-19. L'invasion de l'Ukraine par la Russie vient s'ajouter aux obstacles auxquels est déjà confrontée la reprise mondiale : elle perturbe davantage les chaînes d'approvisionnement et augmente les prix internationaux des produits de base, en particulier les denrées alimentaires de base, les engrais, le pétrole et le gaz. Ces contraintes pèsent sur l'activité économique et entraînent des pressions inflationnistes supplémentaires, posant ainsi des défis pour la mise en œuvre des politiques monétaires des banques centrales du monde entier.

La reprise en Afrique subsaharienne au lendemain de la pandémie s'est ralentie dans un contexte de forte volatilité et d'incertitude

- La croissance économique dans la région est estimée à 4 % en 2021, soit 0,7 point de pourcentage de plus que les prévisions de *Africa's Pulse* d'octobre 2021, et une augmentation par rapport à une contraction de l'activité économique de 2 % en 2020. Cette révision à la hausse en 2021 est due à de meilleures performances de croissance que prévu du Nigéria (+1,2 point de pourcentage) et de l'Afrique du Sud (+0,3 point de pourcentage). La reprise en 2021 est soutenue par la reprise du commerce mondial, le niveau élevé des prix des produits de base et la levée des restrictions liées au coronavirus qui avaient été imposées pour contenir la propagation des différentes vagues de la pandémie. La consommation des ménages et, dans une moindre mesure, les investissements bruts en capital fixe ont contribué à la reprise du côté des dépenses, tandis que les exportations nettes ont freiné la reprise. Cette dernière a également été soutenue par le secteur des services, tandis que les conditions météorologiques ont favorisé la production agricole.
- Les séquelles induites par la pandémie de COVID-19, combinées aux problèmes liés au climat, présentent des risques à long terme pour les perspectives des économies d'Afrique subsaharienne, compromettent la réalisation du double objectif d'éradication de la pauvreté et de prospérité partagée dans la région. Alors que la production potentielle des économies avancées devrait revenir à sa tendance pré-pandémique en 2022, elle sera en baisse de 4,2 % en Afrique subsaharienne. Il faudra des années pour que les économies se remettent des effets de la pandémie sur le capital humain, et, dans de nombreux pays, des pertes d'années de scolarité. Les niveaux d'endettement élevés, la marge budgétaire et monétaire limitée et les divers chocs provenant de l'économie mondiale constituent des obstacles pour les pays d'Afrique subsaharienne dans la réalisation de ce double objectif.
- En Afrique subsaharienne, l'économie peine à reprendre son élan dans un contexte de ralentissement de l'activité économique mondiale, de contraintes persistantes en matière d'approvisionnement, d'épidémies de nouvelles variantes de coronavirus, d'inflation élevée et de risques financiers croissants en raison de niveaux d'endettement élevés et de plus en plus vulnérables. La croissance économique de la région devrait décélérer en 2022 dans un environnement mondial marqué par des chocs multiples (et nouveaux), une forte volatilité et l'incertitude. L'économie devrait connaître une croissance de 3,6 % en 2022, plus faible que les 4 % enregistrés en 2021, mais enregistrant 0,1 point de pourcentage de plus que les prévisions de *Africa's Pulse* d'octobre 2021.

- ▶ Dès le second semestre 2021, l'Afrique subsaharienne a été confrontée à de multiples défis, tels que l'émergence de nouvelles variantes de la pandémie (Delta et Omicron), l'inflation mondiale, les ruptures d'approvisionnement et les chocs climatiques. L'invasion de l'Ukraine s'est ajoutée aux obstacles qui freinaient la reprise dans la région. Les prix mondiaux des matières premières poursuivent leur hausse générale, mais à un rythme plus rapide depuis le début des hostilités entre la Fédération de Russie et l'Ukraine. La plupart des matières premières étant produites (et importées) dans la région, une hausse généralisée de leurs prix entraînerait des effets compensatoires qui pourraient atténuer l'impact sur les termes de l'échange de certaines économies africaines. Enfin, les mesures de confinement imposées à Shanghai ainsi que dans les principaux centres manufacturiers et les provinces agricoles de Chine pourraient aggraver les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, provoquer des pénuries alimentaires, augmenter le prix des produits agricoles et restreindre le commerce manufacturier mondial.
- ▶ La guerre en Ukraine est susceptible d'avoir un impact sur les économies de l'Afrique subsaharienne à travers une série de mécanismes directs et indirects, notamment les liens commerciaux directs, les prix des matières premières, l'augmentation de l'inflation des denrées alimentaires, du carburant et de l'inflation générale, le resserrement des conditions financières mondiales et la réduction des flux de financement étrangers dans la région. En tenant compte des sources de croissance dans la région et de la nature des liens économiques avec la Russie et l'Ukraine, la guerre en Ukraine pourrait avoir un impact marginal sur la croissance économique et sur le niveau de pauvreté. Cette guerre affecte surtout les pauvres en milieu urbain ainsi que les personnes vulnérables vivant juste au-dessus du seuil de pauvreté. Cependant, son impact le plus important pourrait être une probabilité plus élevée de troubles civils qui résulteraient d'une inflation des prix alimentaires et énergétiques dans le contexte d'une instabilité politique accrue. Les liens commerciaux globaux de la région avec la Russie et l'Ukraine sont, en moyenne, faibles, à quelques exceptions près (République du Congo, Gambie, Togo et Soudan). Cependant, les perturbations du commerce mondial affectent non seulement les prix du pétrole et du gaz, mais aussi ceux des denrées alimentaires de base (notamment les céréales et les huiles comestibles) et des engrais. La flambée des prix du blé affecte les importateurs de la région, en particulier ceux qui dépendent des importations en provenance de Russie et d'Ukraine (par exemple, la République démocratique du Congo, la République du Congo, l'Ouganda, l'Éthiopie et la Mauritanie). Les prix élevés des carburants et des denrées alimentaires se traduiront par une hausse de l'inflation dans tous les pays africains, ce qui affectera les pauvres, en particulier les pauvres des zones urbaines. Le conflit exacerbe les pressions inflationnistes préexistantes, ce qui pourrait amener les banques centrales des pays avancés à relever leurs taux directeurs plus tôt et à un rythme plus soutenu que prévu au prix d'un retrait du soutien à une reprise économique encore lente.
- ▶ Après deux ans de crise pandémique, l'Afrique subsaharienne semble avoir évité le scénario sanitaire catastrophique prédit par les experts. En mars 2022, la région avait enregistré près de 8 millions de cas de COVID-19 et plus de 169 000 milliers de décès, bien moins que les infections et décès enregistrés dans le monde entier, et ce malgré le faible déploiement de la vaccination dans la région. Tandis que la variante Omicron, plus contagieuse, mais moins mortelle, se répandait dans la région depuis décembre 2021, les autorités ont largement évité de renforcer les restrictions. Cette politique a conduit à un accroissement de la mobilité des communautés et à une expansion continue de l'industrie manufacturière et des services, comme en témoigne l'indice des directeurs

d'achat, en dépit de la vague Omicron. Néanmoins, la menace de nouvelles variantes devrait inciter les pays africains à relever leurs taux de vaccination. Avec l'amélioration de l'accès aux vaccins, il est essentiel de renforcer la logistique associée à l'injection des doses de vaccins et de surmonter les appréhensions de la population à l'égard des vaccins.

- ▶ L'Afrique subsaharienne devrait connaître une croissance de l'activité économique de 3,9 % et de 4,2 % en 2023 et 2024, respectivement. La demande mondiale devrait rebondir en 2023, car la plupart des chocs qui pèsent sur l'économie mondiale devraient se dissiper. Une croissance mondiale plus forte, des prix des matières premières toujours favorables, l'assouplissement des mesures d'austérité et une politique monétaire plus accommodante dans un contexte de baisse de l'inflation sont autant de facteurs qui devraient contribuer à une croissance plus élevée à l'horizon des prévisions. En outre, la levée de la plupart des restrictions liées au coronavirus dans de nombreux pays, notamment en Chine, pourrait contribuer à atténuer les perturbations des chaînes mondiales d'approvisionnement. Par conséquent, la croissance sera soutenue par une hausse de la consommation et des investissements, ainsi que par une croissance plus rapide dans les secteurs de l'industrie et des services.
- ▶ La reprise de l'Afrique subsaharienne se fait à plusieurs vitesses, avec de grandes variations entre les pays. La reprise des trois plus grandes économies de la région - le Nigéria, l'Afrique du Sud et l'Angola - restera lente. Le niveau élevé des cours du pétrole soutiendra la croissance au Nigéria et en Angola. La reprise en Afrique du Sud bénéficie des cours élevés des matières premières, mais est freinée par le resserrement de la politique monétaire et des problèmes structurels, notamment les pénuries d'électricité, l'inefficacité des transports et de la logistique, ainsi que les rigidités des marchés du travail et des produits. Si l'on exclut l'Angola, le Nigéria et l'Afrique du Sud, la croissance devrait s'établir à 4,1 % en 2022, soit un taux supérieur à celui de la région dans son ensemble. Les pays non riches en ressources naturelles devraient être affectés par la hausse des prix des matières premières, entraînant un ralentissement de la croissance dans la région. Le contraire se produirait avec les pays riches en ressources dont la croissance serait fonction de termes de l'échange favorables. La guerre en Ukraine améliorerait encore les résultats économiques des pays riches en ressources (en particulier leur secteur extractif) et ralentirait l'activité économique des pays non riches en ressources, dont la facture des importations s'envolerait.
- ▶ En raison des chocs de l'offre antérieurs à la guerre en Ukraine, de nouveaux signes de stagflation mettent à mal l'élaboration des politiques monétaires. Les banques centrales d'Afrique subsaharienne sont confrontées au dilemme suivant : soutenir la faiblesse de l'économie (au prix d'une inflation plus élevée) ou lutter contre l'inflation (au prix du déclenchement d'une baisse de l'activité économique). Les autorités monétaires de la région ont choisi la seconde option. En réponse à la normalisation de la politique monétaire dans les pays avancés, notamment aux États-Unis, le nombre de banques centrales qui relèvent leurs taux directeurs est en hausse. Toutefois, un resserrement monétaire en Afrique pourrait s'avérer inefficace pour juguler une inflation alimentée par des chocs au niveau de l'offre (prix des produits de base et chocs climatiques) plutôt que par des chocs au niveau de la demande, ainsi que par la faiblesse de la transmission monétaire dans des pays dont les marchés financiers sont sous-développés et les secteurs informels importants.

- ▶ Les pays d'Afrique subsaharienne préparent et mettent en œuvre des mesures visant à juguler l'impact des prix alimentaires et énergétiques sur les segments pauvres et vulnérables de leur population. Ces mesures comprennent des réglementations des prix, une réduction temporaire, voire une exonération des taxes sur la valeur ajoutée, ainsi que des prélèvements ou des droits d'importation sur les denrées alimentaires de base et les articles ménagers courants auxquels pourraient s'ajouter entre autres des régimes de subventions. Les politiques commerciales pourraient également avoir un rôle clé en assurant la levée de toutes les contraintes pouvant freiner les flux alimentaires transfrontaliers dans la région. Il est en effet essentiel d'éviter les erreurs du passé telles que des interdictions d'exporter ou autres types de restrictions, de façon à prévenir d'éventuelles pénuries, voire une hausse des prix. Le financement de ces mesures dans le contexte d'un espace budgétaire limité va requérir l'aide de la communauté internationale sous la forme de nouveaux prêts à des conditions concessionnelles. Finalement, les pauvres urbains ainsi que les populations urbaines risquant de basculer en dessous du seuil de pauvreté pourraient bénéficier d'une aide ciblée sous la forme de régime d'assistance sociale et d'assurance pour leur permettre d'affronter ces chocs.
- ▶ Le resserrement des conditions financières mondiales, dû à la hausse des taux directeurs dans les économies avancées, conjugué à la guerre en Ukraine, fait grimper les écarts de taux souverains dans plusieurs pays, ce qui suscite des craintes quant à la viabilité de la dette, le Ghana en tête. Le risque pourrait encore augmenter si les pressions inflationnistes mondiales continuent de se renforcer dans le contexte des multiples chocs auxquels l'économie mondiale est confrontée, et si la Réserve fédérale américaine relève ses taux directeurs de manière plus agressive que prévu. Les écarts de taux souverains pourraient alors augmenter encore davantage, en particulier dans les pays qui connaissent ou risquent de connaître un surendettement, ainsi que dans les pays fortement exposés aux risques de change ou de taux d'intérêt. En 2021, aucun pays de la région ne présente un faible risque de surendettement, et la part des pays présentant un risque élevé de surendettement est passée de 52,6 % en 2020 à 60,5 % en 2021. Pour faire face aux risques croissants de viabilité de la dette, certains pays de la région ont mis en œuvre des mesures d'austérité ; toutefois, ces actions ont été insuffisantes pour réduire les niveaux d'endettement.
- ▶ Les mécanismes existants d'allègement et de règlement de la dette n'ont pas suffi à faire baisser le niveau d'endettement ou à réduire la vulnérabilité des pays pouvant bénéficier de ces initiatives. Des améliorations sont plus que nécessaires pour éviter une grande vague de crise de la dette parmi les pays en développement, en particulier les pays d'Afrique subsaharienne. Certains changements ont été proposés par les institutions financières internationales, telles que l'élaboration de lignes directrices claires et d'un calendrier pour le processus de traitement, la suspension des paiements du service de la dette aux créanciers officiels pour tous les demandeurs pendant les négociations, une évaluation des paramètres et des processus de traitement comparable, ainsi que des règles claires de mise en œuvre, et l'élargissement des critères d'éligibilité du Cadre commun pour inclure les pays à revenu moyen inférieur cherchant à bénéficier du traitement de la dette.

L'accélération du processus de transformation structurelle en Afrique subsaharienne réduira le risque de stagflation

- ▶ La menace imminente de stagnation dans le monde entier, dans un contexte de chocs multiples, nouveaux et covariables, souligne la nécessité pour les décideurs africains de mettre en œuvre des politiques qui accélèrent la transformation structurelle par une croissance qui favorise la productivité

et crée des emplois plus nombreux et de meilleure qualité. Cette transformation économique inclusive nécessite la mise en œuvre de politiques visant à créer des avantages concurrentiels dans tous les secteurs de l'économie, à renforcer la capacité d'apprentissage des entreprises privées et publiques, à encourager la concurrence et la contestabilité du marché et à remédier aux inefficacités de l'économie. Une combinaison de mesures réalisables est nécessaire pour améliorer la résilience de l'économie en renforçant la productivité et la création d'emplois, en améliorant la solidité des systèmes de protection sociale pour lutter contre l'extrême pauvreté et renforcer la résistance aux chocs, ainsi qu'en aidant les populations à investir dans des actifs productifs.

- ▶ Le renforcement de la résilience de l'agriculture stimulera la productivité des agriculteurs africains, notamment celle des cultures vivrières, et réduira les risques d'insécurité alimentaire. Les politiques africaines doivent s'efforcer de respecter le principe de précaution en évitant les erreurs du passé, telles que les interdictions ou autres restrictions sur les denrées alimentaires de base, et garantir la circulation régulière des denrées alimentaires à travers les frontières. Il est essentiel de maintenir le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement alimentaire sans rupture de transport et de logistique. Des solutions numériques peuvent être mises en œuvre pour connecter les agriculteurs aux marchés existants et nouveaux et développer les plateformes de commerce électronique. Pour renforcer la résilience des marchés alimentaires, il faut également mettre en œuvre des procédures rentables pour se préparer aux chocs futurs, apporter un soutien financier aux agro-industries pour reconstruire les chaînes d'approvisionnement, et renforcer les droits de propriété intellectuelle pour permettre les transferts technologiques modernes et l'innovation afin de stimuler la croissance de la productivité, entre autres. Les politiques qui favorisent la compétitivité des marchés alimentaires et la participation aux chaînes de valeur agricoles contribueront à renforcer la résilience.
- ▶ Des gains de productivité dans le secteur agricole pourraient libérer une main-d'œuvre à la recherche d'un emploi non agricole, tandis que l'industrialisation pourrait permettre de créer des emplois. Il est donc essentiel que les politiques favorisent la croissance de la productivité au sein des entreprises, remédient aux distorsions du marché, renforcent la participation des entreprises aux chaînes de valeur régionales et mondiales, attirent les investissements directs étrangers et comblent les lacunes en matière d'infrastructures. Elles devront également favoriser la compétitivité des entreprises manufacturières africaines et, partant, réduire les coûts unitaires excessifs de la main-d'œuvre, afin d'attirer et de conserver les emplois liés à la chaîne de valeur. Dans ce contexte, la création d'emplois - en particulier dans le secteur formel - reste en tête des priorités politiques, car elle est la meilleure forme de protection sociale pour la population, notamment ses segments vulnérables.

Les réformes de la protection sociale doivent renforcer la résilience économique et la capacité de riposte aux chocs

- ▶ En Afrique, les filets sociaux jouent un rôle de plus en plus crucial pour assurer la résilience économique des ménages pauvres et vulnérables en cas de chocs. Un nombre croissant de gouvernements africains mettent en place des filets sociaux qui fournissent des transferts en espèces couplés à des mesures d'inclusion productive telles que des formations en micro-entrepreneuriat, l'apport d'un capital forfaitaire et la facilitation de l'épargne. Les preuves de l'efficacité de ces programmes s'accumulent rapidement, démontrant l'amélioration de la capacité des ménages à résister aux chocs en protégeant leur consommation, en diversifiant leurs moyens de subsistance par un travail non agricole et en renforçant leurs mécanismes d'adaptation.

- ▶ Au-delà des filets sociaux, les programmes d'assurance sociale et du marché du travail contribuent également à la résilience économique en protégeant les travailleurs informels. Dans le cadre de la diversification des objectifs politiques, les gouvernements ont commencé à élargir leur champ d'action pour aller au-delà des pauvres des zones rurales en développant des interventions pour les travailleurs informels urbains. Il s'agit notamment de programmes innovants d'assurance sociale et d'épargne qui permettent entre autres des cotisations flexibles et des incitations fiscales correspondant aux cotisations. De nombreux pays ont introduit des programmes relatifs au marché du travail, notamment des subventions salariales temporaires versées aux employeurs, pour leur permettre d'améliorer la résilience de leurs entreprises et d'être mieux à même de faire face au ralentissement économique déclenché par la crise.
- ▶ Grâce à leur caractère « adaptatif », c'est-à-dire leur capacité à renforcer les services destinés aux ménages touchés en réponse aux chocs, les filets sociaux apparaissent également comme une modalité de réponse rapide et efficace. Au début de la pandémie de COVID-19, la plupart des pays africains ont utilisé leurs programmes de filets sociaux pour fournir un soutien d'urgence aux ménages et aux travailleurs, afin d'atténuer le choc économique et social de la pandémie. Dans de nombreux pays, ces interventions de réponse aux chocs peuvent également être utilisées pour atténuer les impacts d'autres types de chocs, y compris ceux liés au climat, comme les sécheresses et les inondations. Une telle approche peut permettre aux pays de réagir plus rapidement et de manière plus économique que les autres mécanismes traditionnels.
- ▶ Cependant, d'autres investissements sont nécessaires. Pour que les plateformes de protection sociale soient réellement efficaces en ce qui concerne le renforcement de la résilience et l'amélioration de la capacité de réaction aux chocs, elles nécessitent des changements de politique et une innovation majeure grâce à des systèmes de prestation dynamiques et à un financement sensible aux chocs. Dans de nombreux pays africains, les structures de filets sociaux sont encore émergentes. Pour les amener à leur plein potentiel, il faudra élargir les objectifs politiques, en dépassant l'accent traditionnellement mis par les programmes de protection sociale sur la pauvreté chronique pour lutter contre la vulnérabilité aux chocs et pour favoriser l'inclusion productive. Ce processus d'adaptation va requérir une amélioration des systèmes de prestation et financiers des filets sociaux. Une mise rapide à grande échelle en période de choc nécessite des systèmes de prestation dynamiques, notamment des systèmes d'identification de base, des registres sociaux et des systèmes de paiement numériques. Elle nécessite également des financements efficaces assurant la disposition en temps opportun du montant requis, ce que pourra réaliser une combinaison appropriée d'instruments de financement des risques de catastrophe, tels que des fonds dédiés ou des assurances.
- ▶ Les données seront essentielles. On ne saurait trop insister sur l'importance pour les pays africains d'améliorer graduellement leur collecte de données précises et complètes couvrant l'ensemble de la population. Celles-ci devront comprendre des informations sur les conditions de bien-être et les risques/vulnérabilités des ménages, ainsi que sur les canaux de propagation des chocs. Ces informations devront être tenues à jour pour permettre des réponses appropriées. Les données provenant de différentes sources devront être intégrées, notamment en renforçant l'utilisation de formes non traditionnelles de données, telles que la télédétection, les téléphones portables et les réseaux sociaux.

- ▶ Le contexte actuel est l'occasion pour les gouvernements africains de mettre en place un programme plus audacieux de systèmes de protection sociale renforçant la résilience économique et la réponse aux chocs. La COVID-19 a démontré à l'échelle du continent le besoin crucial de préparation aux chocs. Elle a également mis en relief le vaste potentiel dont disposent les systèmes de protection sociale pour utiliser la technologie afin de fournir à grande échelle une aide d'urgence rapide aux ménages et aux travailleurs touchés. Face au risque croissant d'exposition aux chocs, les gouvernements africains doivent donc envisager d'aller plus loin dans cette voie et tirer pleinement parti du potentiel offert par la protection sociale adaptative.
- ▶ Les programmes de protection sociale doivent continuer à renforcer la résilience des ménages pauvres et vulnérables en les aidant à investir dans les actifs productifs et le capital humain. Le choix de la bonne combinaison d'instruments de protection sociale (des transferts d'argent aux travaux publics en passant par les mesures d'inclusion économique productive) sera primordial. Ces outils peuvent protéger et améliorer l'éducation, la nutrition et la santé des ménages, tout en permettant aux communautés de mieux utiliser leurs ressources naturelles et en encourageant les investissements dans les actifs productifs pour créer des activités génératrices de revenus.
- ▶ Enfin, la capacité de profiter pleinement des périodes de conjoncture favorable permettra de préparer une riposte efficace en temps de choc. Malheureusement, le financement de la protection sociale reste insuffisant et dépend fortement des bailleurs de fonds dans une grande partie du continent africain. Pour remédier à cette dépendance, il faut des budgets prévisibles et adéquats qui seront les fruits de politiques fiscales anticycliques ou des réserves mises en place lorsque la conjoncture le permet. C'est à ce prix que les pays pourront mettre en place des programmes de protection sociale capables de répondre rapidement aux chocs et d'aider leurs citoyens à surmonter les crises.

Section 1 : Tendances et évolutions récentes

1.1 TENDANCES MONDIALES

Avant le déclenchement du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine, la vague d'infections de la COVID-19, provoquée par le variant Omicron, s'atténuait partout dans le monde et avait permis une reprise de la croissance mondiale. En février, les chiffres du chômage aux États-Unis sont tombés à leur plus bas niveau depuis mars 2020, tandis que l'indice des directeurs d'achat dans les services (PMI, Purchasing Manager's Index) a bondi de 51,2 à 56,5, encouragé par une baisse des nouveaux cas signalés de COVID-19 et par l'assouplissement des restrictions sanitaires. La zone euro a, quant à elle, enregistré une hausse similaire, tandis que l'inflation globale a atteint en février un niveau record de 5,8 % en glissement annuel, en raison d'une augmentation de 32 % des prix de l'énergie. L'activité en Chine a poursuivi son ralentissement, reflétant ainsi des tensions persistantes dans le secteur de l'immobilier, mais aussi une recrudescence des cas de COVID-19 qui ont provoqué de nouvelles mesures de confinement. Les décideurs politiques ont réagi en réduisant leurs taux directeurs, en assouplissant leur réglementation bancaire et en investissant dans leurs infrastructures.

Le conflit en Ukraine a entraîné un pessimisme très net des marchés au niveau mondial qui devrait peser sur l'activité économique globale. Il se fait sentir par plusieurs canaux dont les marchés financiers, le cours des matières premières, les échanges commerciaux et les mouvements de populations, ainsi que la confiance en général. Les pays voisins, qui entretiennent des liens économiques directs et substantiels avec l'Ukraine, risquent particulièrement d'en pâtir. L'impact de ce conflit sur les pays plus périphériques devrait se manifester principalement par une hausse des prix des produits de base, notamment sur les cours mondiaux des carburants et des denrées alimentaires¹. Les sanctions imposées à la Russie par un certain nombre de pays, qui sont d'une ampleur sans précédent, pourraient également se répercuter sur l'ensemble des systèmes financiers à travers le monde.

Les prix des produits de base ont fortement augmenté après le début du conflit, exacerbant la forte volatilité déjà observée pendant la pandémie de COVID-19. La hausse des prix est particulièrement prononcée pour les produits de base dont la Russie et l'Ukraine sont les principaux exportateurs, notamment le gaz naturel, le charbon, le pétrole brut, le blé, l'aluminium et le palladium (Figures 1.1 et 1.2). En outre, cette hausse vient s'ajouter à une forte augmentation des produits de base constatée depuis le début de l'année. Début mars, quand les États-Unis et le Royaume-Uni ont décrété l'embargo sur les importations de pétrole russe, les prix du Brent ont atteint leur plus haut niveau depuis dix ans, à 130 dollars le baril. Les prix du gaz naturel en Europe ont augmenté de 260 % depuis le début du conflit, dans un contexte d'incertitude des approvisionnements. En effet, la région est restée fortement dépendante de la Russie pour les importations de gaz naturel. Indépendamment du risque géopolitique de ce conflit, la hausse générale des prix est également due à un sursaut de la demande des produits de base à mesure que l'économie mondiale se redresse. Diverses perturbations dans les échanges internationaux ou une pénurie de certaines matières premières peuvent également être en cause. On notera aussi que la production pétrolière au sein des pays membres de l'OPEP+ a été plus faible que prévu (Figure 1.3). Mécaniquement, la hausse des coûts énergétiques a fait grimper les prix d'autres produits à forte consommation d'énergie, tels que les engrais et l'aluminium. En outre, les stocks de matières premières industrielles ont fortement diminué, en particulier pour le pétrole brut, le gaz naturel et l'étain, tandis que les prix du blé ont augmenté de plus de 50 %, atteignant des sommets historiques.

La Russie et l'Ukraine totalisent une part importante des importations de blé, de maïs et d'oléagineux dans de nombreux pays (Figure 1.4). Ces importations pourraient être presque totalement interrompues si le conflit venait à se poursuivre. De plus, la Russie, qui est également le premier exportateur mondial d'engrais, a recommandé à ses fabricants de cesser leurs exportations, afin de freiner la production alimentaire ailleurs dans le monde. Pour les pays à faibles revenus, les perturbations sur les approvisionnements conjuguées à la hausse des prix pourraient intensifier l'insécurité alimentaire.

¹ D'une manière générale, les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et les conséquences financières qui découleront des sanctions imposées à la Russie, sont susceptibles d'affecter, bien qu'à des degrés divers, l'activité économique des États voisins mais aussi celle d'un grand nombre de pays.

Prix élevés des matières premières avant le conflit Russie-Ukraine.

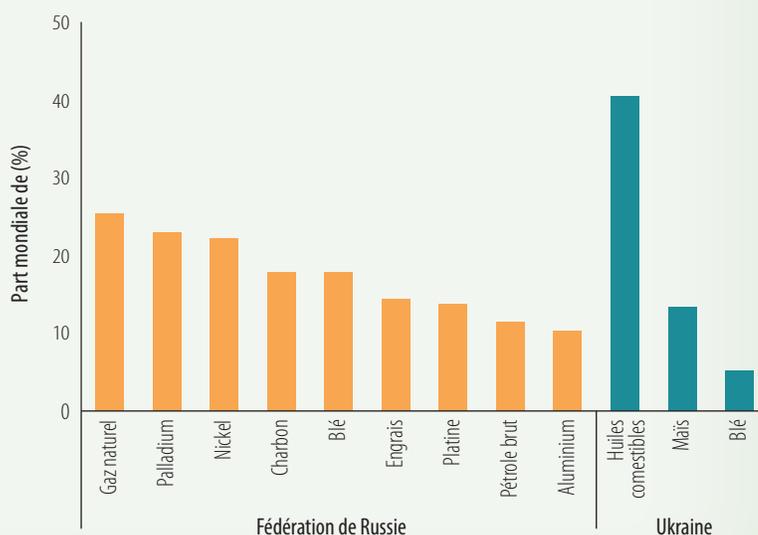
FIGURE 1.1 : Prix des produits de base depuis le début du conflit entre la Russie et l'Ukraine



Sources : Bloomberg ; Banque mondiale.
Remarque : Données arrêtées au 7 mars 2022.

Importance de la Russie et de l'Ukraine en tant que principaux exportateurs de produits de base.

FIGURE 1.2 : Exportations des produits de base de la Fédération de Russie et de l'Ukraine



Sources : Base de données UN Comtrade ; Banque mondiale.
Remarque : Données actualisées pour 2020. Les parts d'exportation des produits de base énergétiques sont exprimées en volumes ; celles des produits de base non énergétiques sont exprimées en valeurs.

Les pressions inflationnistes déjà observées dans nombre de pays risquent de s'aggraver davantage en raison des conséquences de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et de se répercuter sur les prix des produits de base et sur les chaînes d'approvisionnement (Encadré 1.1). Les perturbations logistiques et les interdictions d'accès aux espaces aériens risquent d'aggraver les ruptures d'approvisionnement persistantes. En effet, l'élévation des prix des produits de base se répercute sur les chaînes de valeur mondiales tandis que les échanges commerciaux empruntent des circuits plus longs et nécessairement plus coûteux. Les échanges qui transitent par la mer Noire subissent déjà des perturbations, et le trafic des navires de commerce dans les ports russes a fortement diminué depuis la fin du mois de février. Les perturbations sur les échanges et les moyens logistiques ont provoqué une hausse des coûts de transport, qui se répercute sur le prix du transport maritime du vrac sec.

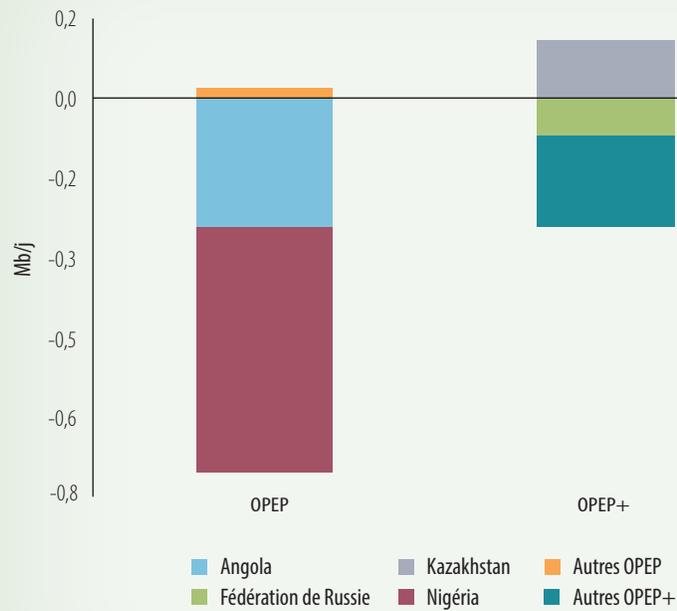
Au mois de mars, les conditions financières se sont contractées sur l'ensemble des places internationales, car le conflit entre la Russie et l'Ukraine a découragé l'appétence pour le risque. Les valeurs des actifs financiers russes se sont effondrées à la suite

des sanctions internationales et des mesures de contrôle des capitaux imposées à la Fédération de Russie. En outre, les écarts de rendement (spreads) des swaps de défaut (CDS) ont fortement augmenté à partir de la mi-février dans les pays limitrophes de l'Ukraine. Les États-Unis, l'Union européenne et certains alliés occidentaux ont exclu sept banques russes du système bancaire international géré par la Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication (SWIFT). Cette mesure a un effet néfaste sur l'économie russe et sur l'économie d'autres pays, car elle bloque le règlement de transactions en cours à l'échelle internationale. Les actions internationales ont fortement chuté entre la mi-février et la mi-mars, tandis que le dollar américain s'est raffermi par rapport aux principales devises, et ce dans un contexte de risque géopolitique élevé. Les

rendements américains à long terme ont baissé au cours de la même période, les investisseurs se tournant vers des valeurs refuges. La solide capitalisation des banques européennes réduit toutefois la probabilité d'une amplification des pertes sur les actifs russes. Il n'en demeure pas moins que des risques subsistent, compte tenu de l'ampleur des tensions financières qui frappent l'économie russe. Il est toujours possible en effet de sous-estimer le poids d'institutions financières non bancaires en lien avec le système russe.

En Chine, à la suite de la pire épidémie de COVID-19 que le pays ait connu depuis la crise de Wuhan, un confinement de large ampleur a été imposé dans les principaux centres industriels à Shenzhen, Dongguan et Changchun, ainsi que dans le centre financier chinois de Shanghai, qui héberge le plus grand port à containers du monde. La fermeture généralisée de ces places industrielles pourrait encore aggraver les perturbations actuelles des chaînes d'approvisionnement, ce qui aurait pour effet d'alimenter (directement ou indirectement) l'inflation dans un certain nombre de pays. La ville de Shenzhen par exemple, située au sud de la Chine, est une métropole

FIGURE 1.3 : Production des pays membres de l'OPEP et de l'OPEP+ par rapport aux objectifs fixés

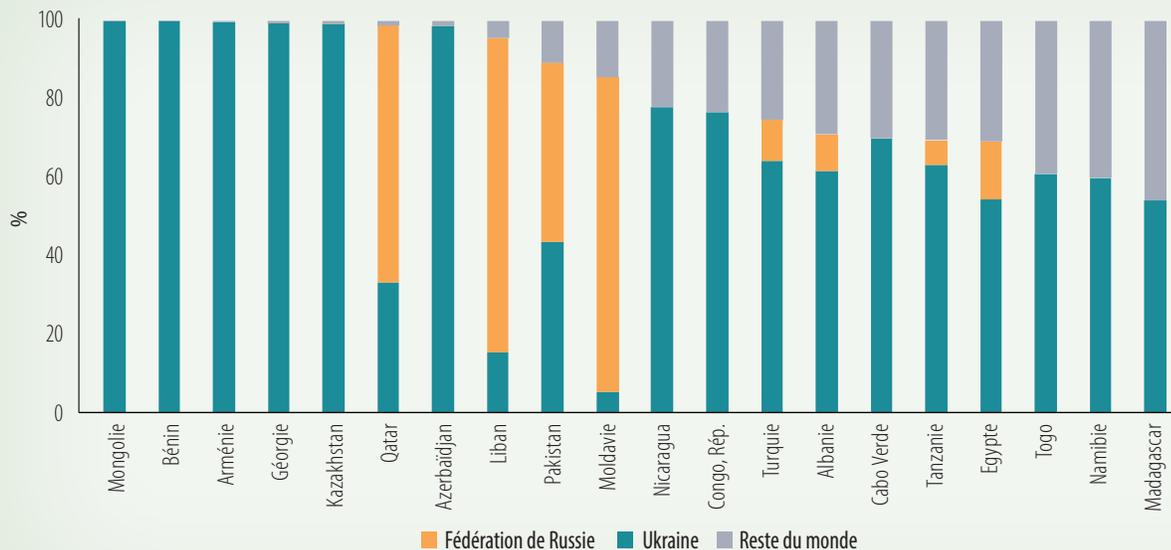


Une production pétrolière décevante en Angola et au Nigéria, inférieure aux quotas de l'OPEP.

Sources : Haver Analytics; Agence internationale de l'énergie; Banque mondiale.

Remarque : Variation de la production de pétrole brut par rapport aux objectifs fixés par les pays membres de l'OPEP en décembre 2021. Les autres pays membres sont le Bahreïn, le Brunei, la Malaisie, le Soudan et le Soudan du Sud.

FIGURE 1.4 : Répartition géographique des importations de blé



Plusieurs pays en développement sont fortement tributaires des importations de blé en provenance de Russie et d'Ukraine.

Sources : Base de données UN Comtrade; Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés; Banque mondiale.

Remarque : Données actualisées pour 2020.

moderne de 17,5 millions d'habitants qui relie la Région administrative spéciale de Hong Kong à la Chine et la Chine continentale. Chef-lieu d'une subdivision territoriale, cette métropole est devenue un important centre technologique de dimension internationale et l'une des premières zones économiques spéciales du pays. Shenzhen, également connue sous le nom de « Silicon Valley chinoise », est aujourd'hui une plaque tournante pour de nombreuses industries manufacturières de hautes technologies, parmi lesquelles Huawei, Tencent, Da-Jiang Innovations, Apple, Toyota et Volkswagen, pour ne citer qu'elles. Le récent confinement imposé par le gouvernement chinois à Shenzhen engendre de nouvelles pénuries de produits issus des hautes technologies et la production de véhicules électriques. Les dérèglements qui en résultent sur les différents circuits d'approvisionnement peuvent ainsi peser sur l'activité économique mondiale et aggraver l'inflation.

ENCADRÉ 1.1 : Le taux annuel d'inflation calculé sur l'indice des prix à la consommation est récemment passé de 2,6 % en mars 2021 à 7,5 % en mars 2022. Cette inflation s'explique à la fois par la volatilité et l'envolée des prix de l'énergie, par l'augmentation des prix des denrées alimentaires et par les perturbations qui affectent les chaînes d'approvisionnement. Les variations brutales de l'offre et de la demande, associées à la crise sanitaire de la COVID-19, ont eu pour effet d'attiser les prix du pétrole et, par voie de conséquence, d'amplifier l'inflation à l'échelle internationale. Le virus de la COVID-19, initialement découvert en décembre 2019, a considérablement perturbé la main-d'œuvre disponible et déstabilisé l'ensemble des chaînes d'approvisionnement, à la fois mondiales et régionales. Les différents confinements imposés par les gouvernements ont entraîné une suspension temporaire, sinon un ralentissement général, des activités économiques (Figure 1.7, sous-section 1.3). L'indice des directeurs d'achat dans les services (PMI) a chuté de façon spectaculaire en avril 2020. Cette suspension temporaire des activités et le ralentissement économique qui s'en est suivi (notamment pour les cargaisons de fret des compagnies maritimes et aériennes) ont provoqué, au début de la pandémie, une offre excédentaire de matières premières énergétiques (comme le pétrole et le gaz naturel liquéfié). Cette offre excédentaire a entraîné une baisse des prix de l'énergie, comme le montre la figure B.1.1. Les prix du pétrole ont alors commencé à chuter en décembre 2019 et ont poursuivi leur baisse après janvier 2020, jusqu'à atteindre un point mort en avril 2020 au moment où les mesures de confinements se sont mondialisées.

C'est alors que les pays producteurs membres de l'OPEP+ ont limité leur production de pétrole et de gaz naturel liquéfié. Les prix du pétrole sont alors repartis à la hausse en avril 2020 et ont augmenté de manière significative en juin 2020 (Figure B.1.1.1), aggravant davantage les difficultés d'approvisionnement. Corrélativement, les prix des denrées alimentaires ont suivi les prix du pétrole : ils ont diminué à partir de janvier 2020 jusqu'à se stabiliser en mai 2020 (Figure B.1.2). Par la suite, les prix mondiaux des denrées alimentaires ont enregistré une augmentation d'environ 47 % entre mai 2020 et la fin de 2021. Par ailleurs, l'augmentation des prix du pétrole et de l'énergie due aux restrictions sanitaires a également fait grimper les prix du transport de fret par containers en provenance de Chine à partir de juin 2020, comme le montre le graphique B.1.1.3. Les effets combinés de l'augmentation des tarifs de fret en provenance de Chine avec une pénurie mondiale de main-d'œuvre et de ressources énergétiques (essentiellement en pétrole et en gaz naturel liquéfié) ont entraîné un ralentissement dans la distribution d'un certain nombre de produits, provoquant du même coup une nouvelle hausse des prix des denrées alimentaires et des autres produits de consommation (Figure B.1.1.2).

Le conflit entre l'Ukraine et la Fédération de Russie intensifie les pressions sur les prix mondiaux de l'énergie et des denrées alimentaires et risque, à son tour, d'alimenter les inflations nationales. Par exemple, l'Allemagne a mis fin au projet de gazoduc Nord Stream 2 avec la Russie, au moment où de nouvelles sanctions économiques vont peser davantage sur l'économie russe. Il en résulte que les importations de pétrole, de gaz et de produits agricoles, notamment les produits de base, en provenance de Russie vont encore diminuer. Si le conflit persiste, les perturbations sur les marchés financiers et sur le marché des matières premières devraient continuer à détériorer l'activité économique dans le secteur de l'énergie, non seulement pour la Russie, mais aussi pour les pays importateurs. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a accepté de libérer 60 millions de barils de pétrole de ses réserves d'urgence pour éviter une pénurie mondiale sur les marchés pétroliers et pour amortir la hausse croissante des prix du pétrole due à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Les importations de gaz naturel en provenance de Russie représentent près de 64 % des importations totales de l'Union européenne. C'est pourquoi l'AIE prévoit que les pays de l'Union européenne seront confrontés à un déficit de l'offre russe qu'elle estime à 140 millions de tonnes, ce qui représente plus de 30 % de sa consommation prévue. Les stocks actuels de gaz naturel de

ENCADRÉ 1.1
Suite

Union européenne représentent moins de 30 % de sa capacité de stockage (soit environ 21 millions de tonnes), en raison principalement des mauvaises conditions météorologiques de l'année 2021^b. L'Union européenne devra chercher d'autres sources d'approvisionnement en gaz naturel (par exemple en Amérique du Nord, en Afrique ou en Australie). À défaut de coordination internationale et de changement majeur des politiques énergétiques, la concurrence d'autres pays sur le marché du gaz naturel liquéfié pourrait bien entraîner une hausse des prix à l'échelon international.

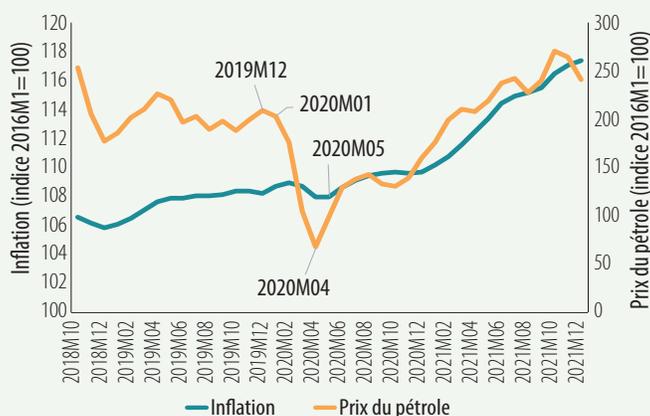
Face à l'accélération de l'inflation, les banques centrales des pays avancés sont en train de revoir à la baisse leurs mesures de relance. Certaines d'entre elles ont ainsi annoncé leur intention de relever leurs taux directeurs dans le souci de pouvoir contrôler le risque élevé d'inflation. Depuis décembre 2021, la Banque d'Angleterre a déjà augmenté son taux directeur à trois reprises, dans le but d'atteindre un objectif d'inflation de 2 %^c. La Banque centrale européenne a maintenu son taux directeur à un niveau historiquement bas, tout en affirmant qu'elle sera amenée à le revoir à la hausse dans le courant de l'année. Entre-temps, l'achat d'obligations dans le cadre de son Programme d'achat d'urgence face à la pandémie de 1 850 milliards d'euros sera réduit au 1er trimestre 2022 à mesure que le programme prendra fin. Son programme de rachat d'actifs doit toutefois s'accélérer et se poursuivra au rythme de 20 milliards d'euros par mois. Quant à la Réserve fédérale américaine, elle a récemment relevé son taux directeur d'un quart de point, lors des réunions du *Federal Open Market Committee* (FOMC) des 15 et 16 mars 2022. En mars, les responsables de la Fed ont accepté de réduire ses achats d'actifs de la banque centrale de 95 milliards de dollars pendant un mois pour lutter contre l'inflation. La Fed a annoncé qu'elle n'excluait pas de revoir sa politique de taux en adoptant des mesures plus systématiques et plus énergiques si l'inflation poursuivait son rythme.

a. Banque mondiale (2022).

b. Données de l'Energy Information Agency (EIA) des États-Unis.

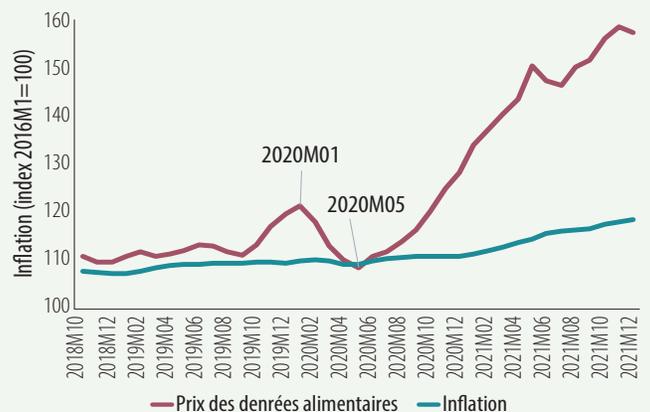
c. Son taux directeur a augmenté de 0,15 point, pour atteindre 0,25 % le 15 décembre 2021. La Banque d'Angleterre a également décidé d'augmenter son taux directeur de 0,25 point, lors de ses réunions du 2 février et 17 mars 2022. Le taux bancaire actuel est de 0,75 %.

FIGURE B1.1.1 : Inflation et prix du pétrole



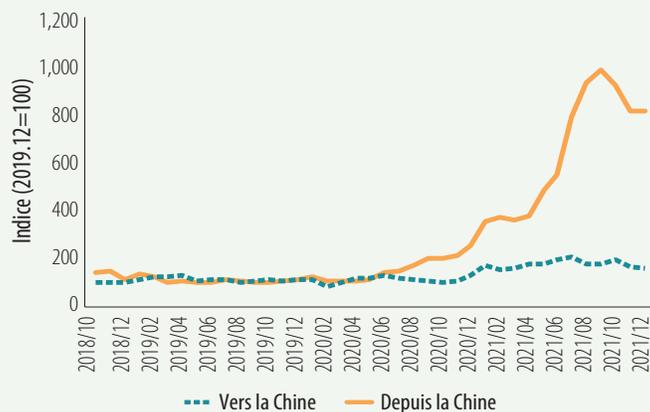
Les prix du pétrole ont commencé à augmenter en avril 2020 et ont bondi en juin 2020 en raison des restrictions d'approvisionnement des producteurs de l'OPEP+ en pétrole et en LNG.

FIGURE B1.1.2 : Inflation et prix des denrées alimentaires



Les prix des denrées alimentaires ont suivi les prix du pétrole, diminuant à partir de janvier 2020 et atteignant un creux en mai 2020.

FIGURE B1.1.3 : Taux de fret par conteneur



L'augmentation des prix du pétrole et de l'énergie due aux mesures strictes associées à la pandémie a fait grimper les taux de fret par conteneur depuis la Chine depuis juin 2020.

Sources : Bureau des statistiques du travail des États-Unis; Banque mondiale, Commodity Markets Outlook; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); Bloomberg.

Remarques : Les figures B.1.1.1 et B.1.1.2 représentent, à partir de janvier 2016, les augmentations cumulées des prix à la consommation selon l'indice américain IPC, des prix mondiaux du pétrole, et des prix des denrées alimentaires selon l'indice FAO. La figure B.1.1.3. montre l'évolution des prix du transport de fret par containers mesurés par Freightos. La courbe des prix « vers la Chine » représente la moyenne simple des indices de fret pour la côte est et la côte ouest des États-Unis et pour l'Europe. La courbe des prix « en provenance de Chine » représente la simple moyenne de ces indices pour le trajet opposé. IPC = indice des prix à la consommation; FAO = Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Évolution du marché des produits de base

Les prix des produits de base ont fortement augmenté au premier trimestre 2022, soutenus par une forte demande et plus récemment, en raison de la guerre en Ukraine, par des facteurs du côté de l'offre pour certains produits de base. Cette flambée des prix est particulièrement prononcée pour certains produits de base pour lesquels la Russie et l'Ukraine sont des acteurs clés du commerce mondial, principalement les produits énergétiques (gaz naturel, charbon et pétrole brut), le blé (et le maïs dans une moindre mesure), les engrais, ainsi que certains minerais comme l'aluminium et le palladium.

Les prix de l'énergie ont connu de fortes augmentations au premier trimestre 2022, tous secteurs confondus. Le prix du pétrole brut s'est établi en moyenne à 95 USD le baril au premier trimestre 2022, contre 59 USD le baril au même trimestre de l'année dernière, avec, début mars, son plus haut niveau depuis 8 ans, à 130 USD. Indépendamment d'une demande forte, les prix du pétrole ont été directement impactés par la guerre en Ukraine. Avec près de 7 millions de barils par jour, la Russie représente à elle seule 15 % des exportations mondiales de pétrole brut. Cette part importante, ajoutée aux annonces d'interdiction d'importation de pétrole brut russe par les États-Unis et le Royaume-Uni, a contribué à la flambée des prix. En outre, les cours du pétrole ont été soutenus par une offre mondiale insuffisante, avec des inquiétudes concernant la capacité de production des pays membres de l'OPEP+. En effet, au cours du premier trimestre 2022, la production de ces pays a été inférieure de 1 million de barils par jour par rapport à l'objectif de production. Les prix du gaz naturel se sont également envolés, notamment en Asie (qui importe la majeure partie de son gaz naturel sous forme de gaz naturel liquéfié) et en Europe. Les prix du gaz naturel européen ont été multipliés par quatre au premier trimestre 2022 par rapport à l'année précédente, principalement en raison de contraintes d'approvisionnement apparues au cours du second semestre 2021. Ces contraintes se sont aggravées depuis le déclenchement du conflit entre la Russie et l'Ukraine, avec des inquiétudes persistantes concernant la stabilité de l'approvisionnement de l'Europe en gaz naturel — la Russie représente à elle seule plus d'un tiers du total des importations européennes de gaz naturel. On prévoit que les prix de l'énergie devraient augmenter d'environ 50 % en 2022, par rapport à 2021. Outre le conflit en cours en Ukraine, on peut penser que les prix de l'énergie resteront soutenus en raison de la série de sanctions imposées à la Russie et de l'effet négatif durable qu'elles devraient entraîner sur sa production pétrolière. Cette hausse des prix devrait se ralentir en 2023, dans la mesure où la production augmente ailleurs, notamment aux États-Unis.

Les prix des métaux ont également poursuivi leur hausse au début de 2022, amplifiant leurs gains de l'année précédente. Certains métaux ont enregistré des performances notables, avec des hausses par rapport au trimestre précédent de 25 % pour le minerai de fer, 20 % pour l'aluminium et 15 % pour le nickel. La place importante qu'occupe la Russie sur certains de ces marchés a contribué à cette flambée des cours. Les prix des métaux devraient poursuivre une hausse modérée en 2022 avant de se stabiliser en 2023. On peut penser que les effets de la guerre en Ukraine auront des effets moins durables sur le cours des métaux que sur les prix de l'énergie.

Les prix des produits issus de l'agriculture ont augmenté de 8 % au premier trimestre 2022. Le conflit en Ukraine a un impact particulièrement fort sur les prix du blé, qui ont atteint un sommet de 560 USD/tonne début mars (contre 350 USD/tonne à la mi-février). La Russie et l'Ukraine représentent en effet à elles seules près d'un quart des exportations mondiales. D'autres prix de denrées alimentaires, comme le maïs ou certaines huiles comestibles, ont également flambé, en raison d'une offre insuffisante et de l'augmentation des coûts de production, notamment les engrais. En revanche, les prix du riz sont restés notablement stables. Les prix élevés de l'énergie, en particulier du gaz naturel et du charbon, ont exercé une pression à la hausse sur le prix des engrais, qui s'est ajouté aux fortes augmentations de 2021. On prévoit ainsi que les prix des produits de l'agriculture devraient augmenter d'environ 50 % cette année par rapport à l'année 2021. Mais ils devraient toutefois se stabiliser en 2023, grâce à une augmentation de l'offre en provenance du reste du monde.

1.2 COVID-19, DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS

La vague la plus récente de la pandémie de COVID-19 — stimulée par le variant Omicron — s'estompe dans tous les pays du monde, y compris ceux de la région, bien qu'à des moments et selon des rythmes différents. Après presque deux ans de crise pandémique, l'Afrique subsaharienne semble avoir évité le scénario sanitaire catastrophe prédit par les experts². En effet, environ 8 millions de cas de COVID-19 et plus de 169 000 décès ont été signalés en Afrique au 20 mars 2022³, ce qui représente une petite fraction des infections (1,7 %) et des décès (2,8 %) enregistrés dans le monde⁴. Ces nombres de cas et de décès sont également nettement inférieurs aux prévisions initiales des experts en santé publique et des épidémiologistes. Par exemple, les premiers modèles prévoient jusqu'à 70 millions d'Africains infectés par la COVID-19 d'ici juin 2020, dont plus de 3 millions de morts⁵. Quoi qu'il en soit, l'incertitude quant à la propagation et à la persistance du virus demeure, car de nouveaux variants pourraient émerger parmi les personnes non vaccinées à travers le monde, en particulier sur le continent africain. La vague Omicron pourrait être moins létale que la vague Delta ; toutefois, il demeure important de continuer à surveiller la pandémie, puisque de nouveaux variants peuvent apparaître et les effets sur le long terme de la COVID-19 sont en cours d'évaluation.

Une quatrième vague de la pandémie de coronavirus s'est propagée dans les pays de l'Afrique subsaharienne en décembre 2021, initialement en Afrique australe (Afrique du Sud, Botswana et Namibie) et en Afrique de l'Est. Cette vague, stimulée par le variant Omicron (B.1.1.529) du coronavirus, a été initialement découverte au Botswana et en Afrique du Sud et s'est répandue plus rapidement que les autres souches du coronavirus. Le variant Omicron se caractérise par des symptômes plus légers et des taux de mortalité plus faibles ; cependant, ses effets restent méconnus sur le long terme. La haute transmissibilité de ce variant est attribuée à la combinaison d'environ 50 mutations (plus que tout autre variant jusqu'à présent), dont plus de 30 qui affectent sa protéine de pointe (protéine « spike »), la structure qui permet au virus de s'infiltrer dans les cellules⁶. Par conséquent, le nombre de cas a plus rapidement augmenté durant la vague Omicron que lors des vagues précédentes. Ainsi, seuls 36 jours séparent le creux et le pic d'infections au cours de la quatrième vague de la pandémie en Afrique subsaharienne—comparé aux 50 jours au cours de la troisième vague dominée par le variant Delta. Le nombre de cas a également diminué à un rythme plus rapide. Ainsi, environ un mois après avoir atteint le pic d'infections, le nombre de cas a diminué de 66 % au cours de la quatrième vague comparé aux 21 % au cours de la troisième vague (Figure 1.5).

La vague dominée par Omicron a fortement augmenté l'incidence des infections, mais pas la probabilité de maladie grave ou d'un décès, comme ce fut le cas lors de la vague dominée par Delta (Figures 1.5 et 1.6). Ainsi, la moyenne quotidienne sur sept jours des nouveaux cas quotidiens en Afrique subsaharienne est passée d'un pic de 30 307 infections durant la vague Delta, à 39 935 infections durant celle Omicron. En revanche, les nouveaux décès quotidiens dans la région n'ont pas été aussi élevés ; de 721 décès sur une moyenne de sept jours durant la vague Delta, ils sont passés à 326 décès sur une moyenne de sept jours durant la vague Omicron. Ce découplage observé des cas et des décès durant la vague Omicron tend à montrer que la phase d'urgence de la pandémie de coronavirus pourrait s'achever. On observe les mêmes tendances en Afrique orientale et australe (AOA) et en Afrique occidentale et centrale (AOC), bien qu'à des niveaux significativement plus bas en AOC (Figures 1.5 et 1.6). En effet, le pic de cas quotidiens (sur une moyenne de sept jours) en AOA est passé de 29 444 durant la vague Delta à 36 568

2 Ces chiffres doivent être considérés avec prudence, car les limites de la capacité de dépistage et de surveillance dans la région peuvent avoir conduit à une sous-estimation de la propagation de la COVID-19 (PERC 2021). D'autres évaluations suggèrent qu'une infection COVID-19 sur sept est détectée en Afrique (OMS 2021). Les cas par pays en Sierra Leone (Bailor Barrie et al. 2021) et Zambie (Mwananyanda et al. 2021) sont également des preuves de sous-estimation des cas et des décès.

3 La majorité des cas et des décès dus à la COVID-19 dans la région ont été enregistrés en Afrique orientale et australe, avec près de 6,9 millions d'infections et plus de 154 282 décès. Ils représentent 86 % et 91 % des cas et des décès dans la région.

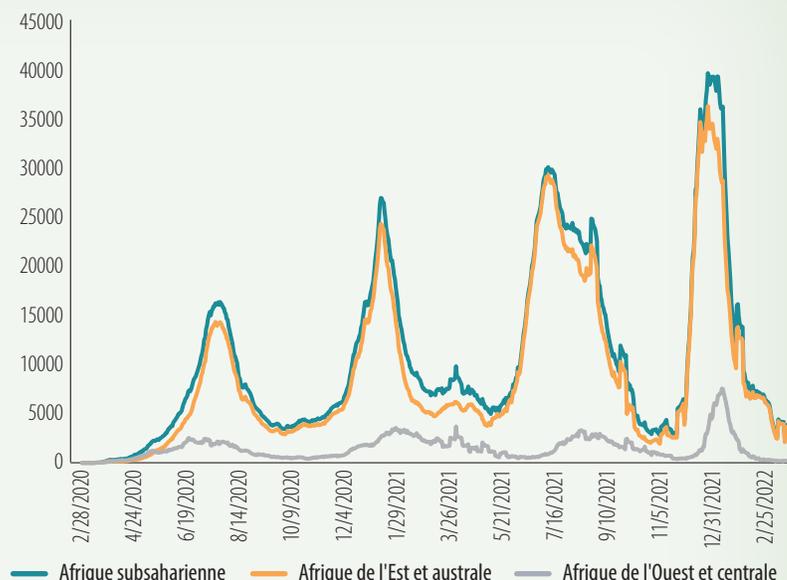
4 À l'exception de l'Afrique du Sud, les parts mondiales de cas et de décès dans la région sont d'environ 0,9 % et 1,1 %, respectivement.

5 Walker et al. (2020).

6 Le 26 novembre 2021, l'Organisation mondiale de la santé a désigné Omicron comme un « variant préoccupant », signalant ainsi les risques mondiaux très élevés qu'il posait.

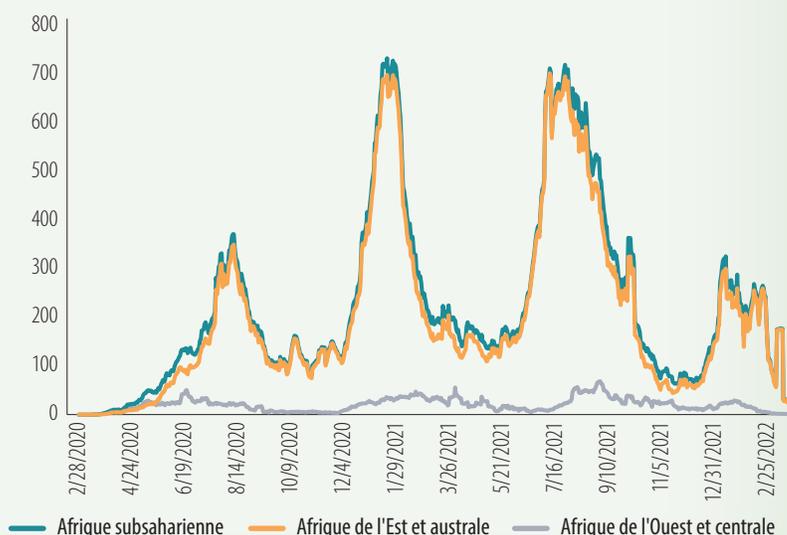
La récente vague Omicron du coronavirus a donné lieu à des infections record lors de son pic.

FIGURE 1.5 : Nouveaux cas quotidiens de COVID-19 en Afrique subsaharienne



Le nombre de décès durant la vague Omicron a été inférieur à celui des autres vagues de la COVID-19.

FIGURE 1.6 : Nouveaux cas de décès dus à la COVID-19 en Afrique subsaharienne



Source : Our World in Data, Coronavirus Pandemic (statistiques sur la COVID-19).

Remarque : les données sont prises en compte à compter du 20 mars 2022. Les chiffres présentent des moyennes sur sept jours pour les nouveaux cas et décès quotidiens dans la région.

durant la vague Omicron, tandis que le pic de décès quotidiens est passé de 704 à 301. En AOC, le pic de nouveaux cas quotidiens a bondi de 3 326 durant la vague Delta pour atteindre 7 603 durant la vague Omicron, tandis que les nouveaux décès quotidiens sont passés de 68 à 29.

Le nombre de décès, d'hospitalisations et d'admissions en unité de soins intensifs est resté faible sur le continent tout au long du pic récent de la vague Omicron de la pandémie. Cela est illustré par le cas de l'Afrique du Sud — le pays de la région comptant le plus grand nombre de cas et de décès en raison de la COVID-19⁷. Après son identification fin novembre 2021 par des scientifiques sud-africains, le variant Omicron s'est propagé rapidement, représentant plus de 98 % des cas. Par contre, le taux de mortalité dû aux infections du variant Omicron dans ce pays n'a culminé qu'à 15 % du taux enregistré lorsque le variant Delta s'est propagé de manière agressive dans tout le pays. Selon l'Institut national sud-africain des maladies contagieuses (South Africa's National Institute of Communicable Diseases, NICD), 32 % des

personnes hospitalisées étaient atteintes de maladies graves durant la vague dominée par Omicron, comparé à 63 % durant la vague dominée par Delta. Le nombre maximum d'hospitalisations au cours de la quatrième vague a atteint environ 60 % du pic de la troisième vague. Durant la vague Omicron, 10 % des personnes hospitalisées pour cause de Coronavirus sont décédées, contre 26 % durant la vague Delta.⁸

7 La disponibilité des données concernant les cas, les décès et les hospitalisations dans les pays d'Afrique subsaharienne varient considérablement. Dans ce cas, nous prenons l'exemple de l'Afrique du Sud qui dispose de données sur les hospitalisations et les cas de maladie grave.

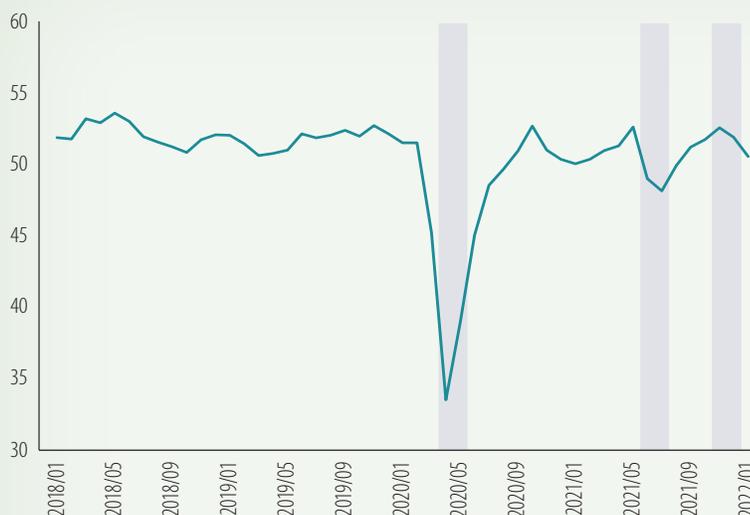
8 NICD (2022).

Les autorités africaines ont pour la plupart évité le durcissement des restrictions en réponse à la vague Omicron de la pandémie. Ceci est clairement illustré dans les données d'enquêtes récemment publiées qui évaluent les conditions commerciales dans les secteurs manufacturier et de services. L'indice composite PMI (indice des directeurs d'achat) pour les pays d'Afrique sélectionnés montre une expansion du marché durant la vague Omicron, mais une contraction durant la vague Delta (milieu 2021) et les confinements initiaux (avril-mai 2020)⁹. La moyenne entre les pays de la région dont les données sont disponibles montre que l'indice PMI était d'environ 52 durant la vague Omicron, contre 48 durant la vague Delta et 36 au plus fort des confinements en 2020 (Figure 1.7)¹⁰. La contraction de l'activité économique durant la vague Delta découlait principalement de baisses dans les pays de l'AOA—comparativement aux pays de l'AOC pour lesquels les données PMI disponibles enregistraient une croissance. Le PMI de tous les pays d'AEA et de l'AOC enregistrait une croissance durant la vague Omicron.¹¹ Ces différences dans l'évaluation des secteurs manufacturier et des services reflètent en partie la plus grande mobilité communautaire en Afrique de l'Ouest et centrale.

La mobilité communautaire dans les pays d'Afrique subsaharienne indique également un impact moindre de la dernière vague d'infections de la COVID-19

par rapport aux vagues précédentes (comme celles dominées par Delta et Beta). Les données à haute fréquence suggèrent que la mobilité reste forte en Afrique subsaharienne, bien au-dessus de son niveau pré-pandémique malgré la propagation du variant Omicron et les chocs climatiques (réguliers et/ou extrêmes) (Figure 1.8). Ainsi, la mobilité communautaire vers les lieux de vente au détail et de divertissement (comme les restaurants, les cafés, les centres commerciaux, les parcs à thème, les musées, les bibliothèques et les cinémas) était environ 36 % plus élevée que le niveau de référence pré-pandémique durant la vague Omicron, alors qu'elle n'était que de 18 % plus élevée durant la vague Delta¹². La mobilité vers les pôles de transport en commun tels que les stations de métro, d'autobus et de train était, en moyenne, 56 % plus élevée que le niveau de référence durant la vague Omicron, et n'était que de 14 % plus élevée durant la vague Delta. Enfin, la mobilité vers les lieux de travail était inférieure au niveau de référence (-6 %) durant la vague Delta, mais était supérieure au niveau de référence (10 %) durant la vague Omicron. Dans les pays de l'AOA et de l'AOC, les tendances de la

FIGURE 1.7 : Indice composite des directeurs d'achat pour l'Afrique subsaharienne



L'industrie manufacturière et les services ont poursuivi leur expansion pendant la vague Omicron.

Source : Haver Analytics.

Remarque : le graphique indique la moyenne de l'indice des directeurs d'achat (PMI) des pays suivants : l'Afrique du Sud, le Ghana, le Nigéria, le Kenya, le Mozambique, l'Ouganda et la Zambie. Les données mensuelles PMI sont en données corrigées des variations saisonnières, et les valeurs qui dépassent 50 représentent une augmentation de l'activité économique. Les zones grisées représentent le début des confinements visant à contenir la propagation de la pandémie (avril-mai 2020) et les périodes aux alentours des pics des vagues Delta (juin-juillet 2021) et Omicron (novembre-décembre 2021) de la pandémie.

⁹ Le groupe de pays de l'Afrique subsaharienne disposant de données mensuelles sur l'indice composite PMI comprend l'Afrique du Sud, le Ghana, le Kenya, le Mozambique, le Nigéria, l'Ouganda et la Zambie.

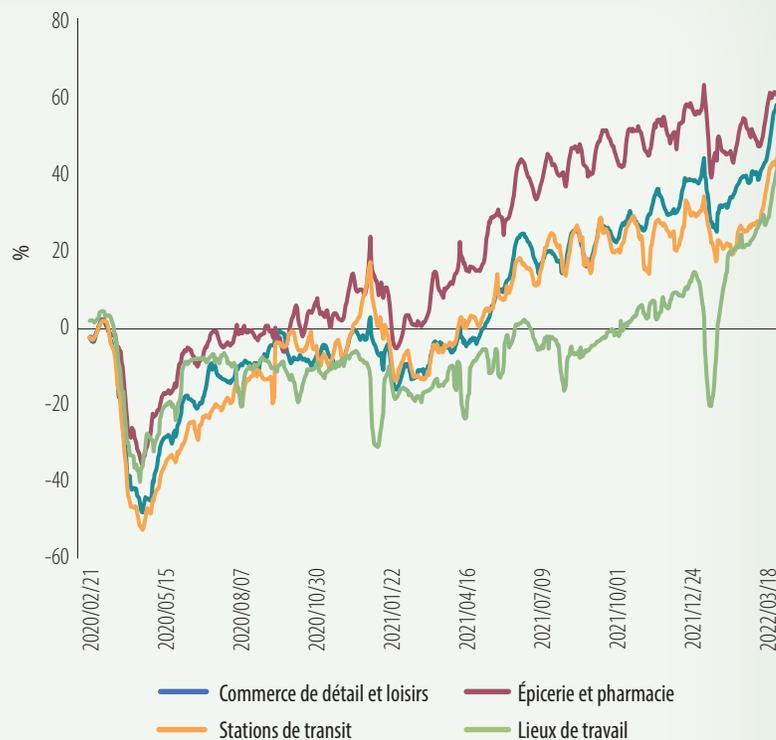
¹⁰ Les valeurs PMI au-dessus (ci-dessous) de 50 représentent une expansion (contraction) dans l'activité économique.

¹¹ En outre, les valeurs PMI étaient plus élevées pour le Nigéria et le Kenya durant la vague la plus récente (56,4 et 53,7, respectivement, en décembre 2021), tandis qu'elles étaient inférieures pour l'Ouganda et l'Afrique du Sud durant la vague dominée par Delta (34,6 et 46,1, respectivement, en juillet 2021).

¹² Le niveau de référence pré-pandémique est la valeur médiane pour le jour correspondant de la semaine au cours de la période de cinq semaines allant du 3 janvier au 6 février 2020. Les changements dans la mobilité communautaire pour chaque jour sont comparés à cette valeur de référence pour le jour de la semaine.

La mobilité communautaire en Afrique subsaharienne au cours de la vague Omicron a été plus élevée que lors des vagues précédentes.

FIGURE 1.8 : La COVID-19 et la mobilité communautaire en Afrique subsaharienne (% de changements par rapport au niveau de référence, sur une moyenne de sept jours)



L'Afrique de l'Ouest et centrale montrée une plus grande mobilité communautaire que l'Afrique de l'Est et australe en particulier la mobilité vers les stations de transit.

FIGURE 1.9 : Mobilité vers les pôles de transport en Afrique subsaharienne (% de changements par rapport au niveau de référence, sur une moyenne de sept jours)



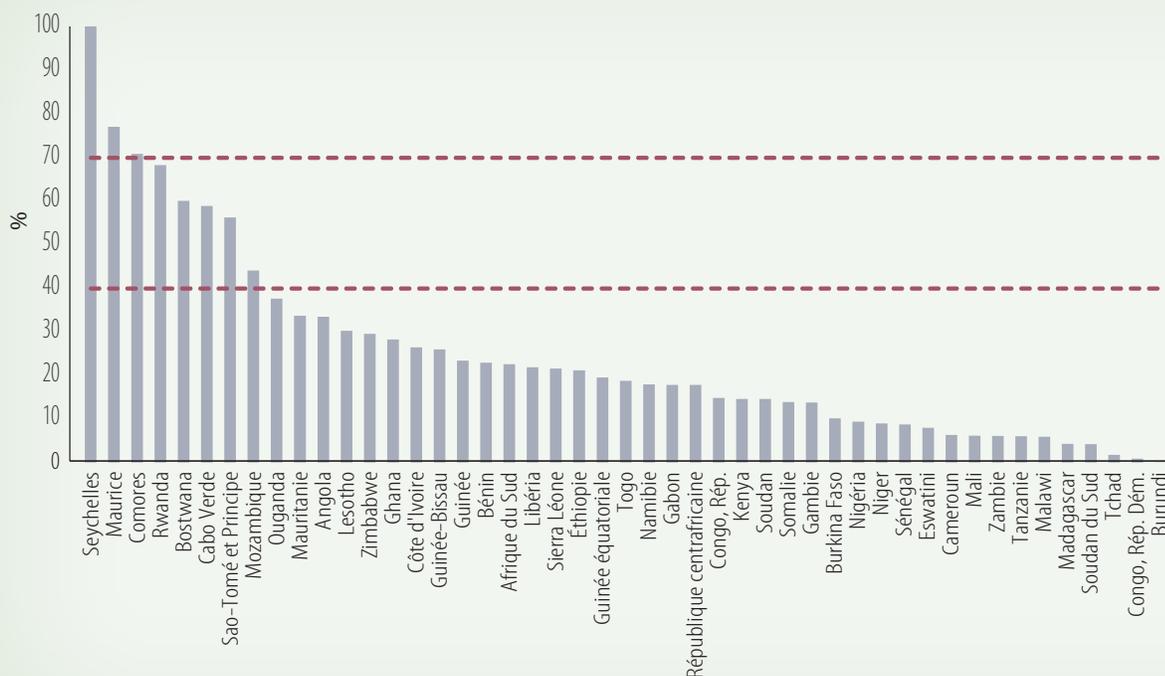
Source : Rapports sur la mobilité communautaire en période de COVID-19.

Remarque : les données sur la mobilité sont à compter du 18 mars 2022. Les chiffres représentent les changements au niveau communautaire pour chaque jour par rapport à la valeur de référence pour ce jour de la semaine. La valeur de référence est la valeur médiane pour le jour correspondant de la semaine au cours de la période de cinq semaines allant du 3 janvier au 6 février 2020. La figure 1.9 illustre les tendances en matière de mobilité pour des lieux tels que les pôles de transport public comme les stations de métro, de bus et de train.

mobilité communautaire ont été relativement similaires — même si la mobilité semble supérieure dans cette dernière sous-région, en particulier vers les pôles de transport (Figure 1.9). La plus grande mobilité pourrait être attribuée à la plus faible incidence d'infections et de décès dans les pays de l'AOC comparativement aux pays de l'AOA.

Le déploiement mondial inadéquat des vaccins contre le coronavirus a concerné l'Afrique subsaharienne de manière disproportionnée. À la mi-février 2022, le continent avait reçu près de 669 millions de doses (près de 6 % de l'ensemble des vaccins contre la COVID-19) et en avait administré 405 millions. Près de 10 % de la population de l'Afrique subsaharienne est entièrement vaccinée selon les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies, contre 64 % aux États-Unis et 85 % en Grande-Bretagne. Seuls huit pays d'Afrique subsaharienne ont dépassé l'objectif fixé par l'Organisation mondiale de la santé qui est de 40 % de la population vaccinée avec une première dose du vaccin contre le coronavirus administrée avant fin 2021 (Figure 1.10). La probabilité que la plupart des pays de la région atteignent l'objectif des 70 % d'ici la moitié de l'année 2022 est très faible. Si l'accès aux vaccins contre la COVID-19 des pays à faible

FIGURE 1.10 : Population ayant reçu au moins une dose de vaccin contre la COVID-19 (%)



De nombreux pays de la région ont encore de faibles taux de vaccination.

Source : Centres africains de contrôle et de prévention des maladies.

Remarque : les chiffres de la vaccination sont à compter du 17 mars 2022. Les lignes pointillées représentent les objectifs de l'Organisation mondiale de la santé qui visent une première vaccination complète contre le coronavirus de 40 % avant fin 2021 et de 70 % d'ici la moitié de l'année 2022.

revenu (et notamment les pays africains) ne s'améliore pas plus rapidement, le monde s'expose à ce risque pandémique prolongé. Les pays/régions à faibles taux de vaccination peuvent devenir l'épicentre du virus, car ils pourraient faciliter l'émergence de nouveaux variants susceptibles de réduire l'efficacité du vaccin tout en augmentant la gravité de la maladie et sa propagation à l'échelle mondiale¹³.

L'insécurité vaccinale en Afrique subsaharienne révèle une dépendance excessive à l'égard de l'approvisionnement étranger et des écarts importants quant à la fabrication de vaccins dans la région. Le continent importe près de 99 % des vaccins qu'il administre, alors qu'il a besoin de plus de 25 % des vaccins produits dans le monde¹⁴. Malgré les défis auxquels la région est confrontée dans la fabrication des vaccins, des renforcements de capacités sont en cours pour les différentes étapes du processus grâce à des partenariats de transfert de technologies dans les sites de production — comme cela est le cas avec Aspen Pharmacare en Afrique du Sud. Une mise à plus grande échelle de la capacité de production déjà installée par Biovac (Afrique du Sud) est en cours, de même que des initiatives de production par Innovative Biotech (Nigéria) en collaboration avec Merck¹⁵. Outre ces efforts locaux, l'Organisation mondiale de la santé, avec un consortium de partenaires, a établi un pôle de transfert mondial de technologie de l'acide ribonucléique messenger (ARN) en Afrique¹⁶. Moderna et BioNTech ont également annoncé des projets de construction de laboratoires pour la fabrication de vaccins à ARN messenger en Afrique, bien que la production n'en soit qu'à ses débuts. Enfin, l'Institut Pasteur de Dakar et la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies se sont associés pour mettre en place un pôle régional de fabrication de vaccins contre la COVID-19 et d'autres vaccins au Sénégal.

¹³ Cela a été le cas pour différents variants initialement détectés dans des pays/régions avec de faibles taux de vaccination, comme Beta (B.1.351) en Afrique du Sud (mai 2020), Delta (B.1.617.2) en Inde (octobre 2020), et Omicron (B.1.529) en Afrique australe (novembre 2021).

¹⁴ Sibidé (2022).

¹⁵ En collaboration avec l'Université de Witwatersrand, Afrigen Biologics en Afrique du Sud a fabriqué sa propre version du vaccin Moderna à ARN messenger contre la COVID-19 à l'aide du séquençage disponible auprès du public. Cette version sera testée sur les humains d'ici fin 2022.

¹⁶ Nweneka et Disu (2022).

Initialement, le laboratoire produira jusqu'à 300 millions de doses de vaccin contre la COVID-19 par an, qui devraient être utilisés en Afrique¹⁷.

L'accès aux vaccins n'est pas la seule cause du faible taux de vaccination en Afrique subsaharienne¹⁸. La logistique inadéquate pour injecter les doses ainsi que l'hésitation de la population à se faire vacciner représentent d'autres défis pour le continent. À la mi-février, seulement 60 % des vaccins achetés par les pays africains avaient été utilisés. Plusieurs facteurs peuvent expliquer la transition difficile entre l'approvisionnement en vaccins et le déploiement de la vaccination, notamment le don de vaccins dont la date de péremption est limitée (ce qui a entraîné la destruction de doses au Nigéria et au Malawi, entre autres), le manque de composants (par exemple des seringues), le temps limité pour mobiliser des ressources humaines et financières en matière de déploiement et une capacité insuffisante (infrastructure de santé publique, formation du personnel et financement de la mise en œuvre du programme de vaccination, entre autres). Il est essentiel que des efforts soient faits pour continuer à investir dans la santé et à reconfigurer le système de santé publique sur le continent en vue d'une plus grande autonomie¹⁹.

L'hésitation en matière de vaccination en Afrique subsaharienne reflète le manque de connaissances sur l'efficacité des vaccins en tant qu'interventions de santé publique qui réduisent considérablement le fardeau, la morbidité et la mortalité des maladies transmissibles²⁰. Une étude récente montre que 63 % des Africains seraient prêts à recevoir un vaccin contre la COVID-19 dès que possible²¹. Plus de 25 % des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête estimaient que le vaccin n'était pas nécessaire, tandis que 43 % pensaient qu'il existe des alternatives adaptées à la vaccination contre la COVID-19. L'hésitation parmi les Africains est attribuée aux risques perçus d'infection par le coronavirus et aux expériences passées. Par exemple, la plupart des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête s'inquiétaient des effets secondaires du vaccin (79 %), tandis que d'autres étaient préoccupées par les infections liées au vaccin (39 %)²². Par conséquent, les décideurs politiques doivent aborder la question de la désinformation sur le vaccin contre la COVID-19 au moyen de stratégies d'engagement communautaire pour sensibiliser et diffuser les connaissances sur l'efficacité de ces vaccins²³.

17 CEPI (2022).

18 Selon l'Organisation mondiale de la santé, les livraisons en Afrique dans le cadre de l'initiative de l'accès mondial aux vaccins contre la COVID-19 (COVID-19 Vaccines Global Access ou COVAX) ont augmenté de plus de 100 % en novembre 2021 et janvier 2022. Parallèlement, les Centres africains pour le contrôle et la prévention des maladies demandent aux donateurs de vaccins contre la COVID-19 d'aligner la distribution des doses sur les mesures effectives prises par les pays afin d'optimiser leur utilisation.

19 Lancet (2022).

20 Mutombo et coll. (2021)

21 L'étude réalisée par Anjorin et coll. (2021) a interrogé 5 416 personnes, dont 94 % sont résidents de 34 pays africains, tandis que le reste des Africains vivent dans la diaspora.

22 Plus de détails sur ce qui motive l'hésitation parmi les Africains sont disponibles dans l'étude d'Anjorin et coll. (2021).

23 Brits (2022).

1.3 IMPLICATIONS DU CONFLIT ENTRE L'UKRAINE ET LA RUSSIE POUR L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Le conflit en Ukraine a donné lieu à des embargos commerciaux et des sanctions financières contre la Russie, imposés par le monde occidental, ce qui a entraîné une réduction drastique des importations en provenance de la Russie et de l'Ukraine, ainsi qu'une flambée des prix mondiaux des produits de base. Toutefois, l'ampleur de l'impact sur l'activité économique est incertaine en raison de la forte volatilité des prix des produits de base. Cette sous-section décrit l'importance des économies de la Russie et de l'Ukraine pour l'Afrique subsaharienne, compte tenu de leur rôle d'acteurs clés sur les marchés des matières premières. Elle examine également la manière dont le conflit a affecté l'Afrique subsaharienne par le biais de canaux de transmission directs et indirects.

La Russie et l'Ukraine : des acteurs majeurs sur les principaux marchés de produits de base

Les économies de la Russie et de l'Ukraine ne sont pas importantes en matière de produit intérieur brut ou de secteurs d'exportation²⁴. Cependant, ces deux pays sont les principaux producteurs (ainsi que les exportateurs) de produits de base essentiels dans le monde. La Russie est un producteur clé de produits énergétiques, notamment de pétrole et de gaz. Avec une production de 10,5 millions de barils de pétrole brut par jour en 2020, la Russie est le troisième producteur de pétrole brut au monde. Sa part du marché mondial du pétrole brut est considérable (11,2 %), après seulement les États-Unis et l'Arabie saoudite. La Russie est également le deuxième producteur mondial de gaz naturel, avec une part de marché mondial de 17 %²⁵. En 2020, la Russie a produit environ 22,5 billions de pieds cubes (Tcf) de gaz naturel sec, ce qui la place en deuxième position derrière les États-Unis qui en ont produit environ 33,5 Tcf.

En dehors de l'énergie, la Russie et l'Ukraine sont les principaux pays exportateurs mondiaux de produits alimentaires de base. Les perturbations de leur production et de leurs exportations influent actuellement sur les prix du blé, du maïs, de l'orge et des engrais. La hausse des prix des céréales, notamment du maïs, de l'orge et du soja, a une incidence sur les prix des aliments pour animaux et, par conséquent, sur les prix internationaux du bœuf, de la volaille et du porc. Ils figurent parmi les dix premiers producteurs mondiaux de maïs (la Russie en 6e et l'Ukraine en 10e position). La Russie est le 4e producteur de blé au monde avec 11 % de la production mondiale et l'Ukraine le 7e avec 3,3 %. La part russe de la production mondiale d'orge est d'environ 13 %, tandis que la part ukrainienne est d'environ 5 %. La production russe de seigle représente 17 % de la production mondiale et celle de l'Ukraine 3,2 %.

La Russie et l'Ukraine figurent non seulement parmi les dix premiers pays producteurs de nombreuses denrées alimentaires de base, mais aussi parmi leurs principaux exportateurs. Considérées comme le grenier à blé du monde, la Russie et l'Ukraine, à elles deux, sont les plus grands exportateurs au monde de certains produits agricoles. Ainsi, la Russie et l'Ukraine représentent 75,8 % des exportations mondiales d'huile de tournesol, dont 46,9 % proviennent de l'Ukraine et 28,9 % de la Russie (Tableau 1.1). Les perturbations de l'approvisionnement en graines de tournesol et en huile de tournesol causées par le conflit exercent une pression à la hausse sur le prix de l'huile de palme, largement consommée par les ménages d'Afrique subsaharienne. La Russie représente également une part importante des exportations mondiales de blé (19,3 %), de seigle (19,4 %) et d'orge (17,6 %). Pour l'Ukraine, la part de ses exportations mondiales de maïs s'élève à 13,1 %, celle d'orge à 11,8 % et celle de blé 8,3 %. Ensemble, les parts des

²⁴ En termes de produit intérieur brut (en dollars EU courants), l'économie de la Russie se classe au 11e rang mondial et représente environ 7 et 10 % de la taille des États-Unis et de la Chine, respectivement, les deux plus grandes économies du monde. L'Ukraine est une économie plus réduite, avec un niveau d'activité économique similaire à celui de la Hongrie et une taille inférieure à 1 % de celle des États-Unis. En termes de secteur exportateur, l'importance de la Russie est relativement limitée compte tenu de la taille de son économie. Sur la base de la valeur en dollars de ses exportations, la Russie se classe parmi les 20 premiers pays du monde pour les exportations de biens et de services. La taille de ses exportations équivaut à environ 14 et 18 % de celles de la Chine et des États-Unis, respectivement. Elle arrive également derrière des pays européens de plus petite taille comme les Pays-Bas, l'Irlande, la Suisse, la Belgique et l'Espagne, ainsi que des pôles commerciaux d'Asie de l'Est comme Singapour et Hong Kong RAS, Chine.

²⁵ Les données rapportées ont été obtenues auprès de l'Agence d'information américaine sur l'énergie (EIA).

exportations mondiales de la Russie et de l'Ukraine représentent près de 30 % pour l'orge, 27,6 % pour le blé, 23,3 % pour le seigle et 15,3 % pour le maïs. Un conflit prolongé entre la Russie et l'Ukraine freinera la production et l'exportation de produits céréaliers de ces pays et, par conséquent, fera grimper leurs prix internationaux. Les perturbations de l'approvisionnement en céréales et de manière plus générale en denrées alimentaires risquent également de provoquer des troubles intérieurs dans plusieurs pays qui connaissent déjà des pénuries alimentaires dues à des chocs climatiques.

TABLEAU 1.1 : Parts mondiales de la Fédération de Russie et de l'Ukraine dans les produits alimentaires de base, 2020/21 (%)

Produit alimentaire	Russie	Ukraine	RUS-UKR	Russie	Ukraine	RUS-UKR
	Part de la production mondiale			Part des exportations mondiales		
Blé	11	3,28	14,28	19,3	8,32	27,62
Orge	12,89	4,97	17,86	17,6	11,77	29,37
Seigle	16,62	3,21	19,83	19,35	3,96	23,31
Maïs	1,23	2,7	3,93	2,19	13,13	15,32
Céréales	5,89	8,99	14,88	11,76	10,68	22,44
Graines de tournesol	-	-	-	19,04	6,56	25,6
Huile de tournesol	-	-	-	28,88	46,91	75,79

Source : Département de l'Agriculture des États-Unis, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

La Russie est également l'un des principaux producteurs d'engrais NPK et d'engrais à base d'urée²⁶ et le quatrième producteur mondial d'engrais azotés et d'engrais phosphatés. Comme le gaz naturel est un intrant important dans la fabrication des engrais, la flambée des prix du gaz entraîne une hausse des prix des engrais, ainsi que des perturbations dans leur production. Yara International, la deuxième entreprise mondiale d'engrais basée en Norvège, a annoncé qu'elle allait réduire de moitié sa production d'engrais à base d'ammonium et d'urée en Europe compte tenu de la pénurie des matières premières ainsi que des prix élevés. Les exportations mondiales d'engrais diminuent de manière drastique à un moment où les principales cultures sont en phase de plantation dans le monde entier. Une perturbation prolongée de l'approvisionnement mondial en engrais pourrait réduire la production agricole dans plusieurs pays du monde si les agriculteurs limitent leur utilisation d'engrais en raison des prix élevés. Ces effets sur l'offre et l'utilisation des engrais pourraient avoir des conséquences négatives sur les années de production 2021/22 et 2022/23²⁷.

La Russie et l'Ukraine sont également d'importants producteurs et exportateurs de métaux et de minerais, notamment de métaux de base, de métaux précieux et semi-précieux, de gaz rares et de métaux des terres rares. Les métaux de transition et les métaux des terres rares sont des intrants essentiels pour la fabrication de produits de haute technologie tels que les semi-conducteurs et les batteries au lithium-ion. À leur tour, ces produits sont des éléments clés entre autres des automobiles, des véhicules électroniques, des avions, des ordinateurs, de l'électronique domestique et des produits de défense. Par exemple, en 2020, la Russie a contribué dans une proportion significative aux exportations mondiales de palladium (20,7 %), de platine (12,3 %), d'aluminium (8,9 %), d'or (4,4 %) et dans une moindre mesure de minerai de fer (1,4 %) et de nickel (0,4 %)²⁸. Le palladium est un élément essentiel des semi-conducteurs, tandis que le nickel est utilisé dans la fabrication des batteries électroniques. La Russie produit également du tungstène (un intrant pour la production de missiles et d'électrodes pour les petits satellites). Quant aux exportations ukrainiennes de minerai de fer, elles représentent 3 % des exportations

²⁶ Le sigle NPK désigne les macro-nutriments utilisés par les plantes, à savoir l'azote, le phosphore et le potassium.

²⁷ Oxford Economics (2022).

²⁸ La Russie représente toutefois 42,9 % de la production mondiale de nickel en 2020.

mondiales en 2020. L'Ukraine possède également des réserves de manganèse et de zirconium, mais leur mise en exploitation ne s'est pas encore pleinement matérialisée. L'Ukraine domine largement le marché mondial du gaz néon²⁹ : elle représente environ 70 % des exportations mondiales de ce gaz rare, essentiel à la fabrication des semi-conducteurs³⁰. Par conséquent, le conflit entre la Russie et l'Ukraine exacerbe les perturbations de la chaîne d'approvisionnement sur le marché des semi-conducteurs, ainsi que l'activité des industries de haute technologie et des industries vertes (notamment, la fabrication de batteries pour les véhicules électriques, de dispositifs électroniques, de circuits intégrés, de moteurs catalytiques et de panneaux solaires).

L'impact de la Russie et de l'Ukraine sur l'Afrique subsaharienne : les canaux de transmission

Le conflit en Ukraine devrait avoir des répercussions sur les économies de l'Afrique subsaharienne via une série de canaux directs et indirects associés au commerce extérieur et aux prix des produits de base (c'est-à-dire, aux prix mondiaux des produits énergétiques, des métaux et des minerais, ainsi que des denrées alimentaires de base), au transfert des prix constamment élevés des matières premières sur celui des denrées alimentaires et des combustibles, à l'inflation globale, au resserrement des conditions financières mondiales et à la diminution des flux de financement étranger dans la région. Ces canaux de transmission se sont davantage activés au début du conflit entre la Russie et l'Ukraine.

Commerce et prix des produits de base

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine a affecté les économies de l'Afrique subsaharienne par la hausse des prix des produits de base et les perturbations du commerce international, aggravant ainsi les problèmes existants de la chaîne d'approvisionnement. La forte compression des importations en provenance de Russie et d'Ukraine, conjuguée au ralentissement du commerce mondial et à la hausse des prix des produits de base, a affecté les pays de la région qui sont des importateurs nets de produits de base, soit en raison de leurs liens directs avec les pays en conflit, soit en raison de la flambée des prix mondiaux des produits de base. Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement peuvent également affecter les industries des semi-conducteurs et de haute technologie en raison de la forte hausse des prix des métaux et des minéraux qui constituent des intrants dans leurs processus de production.

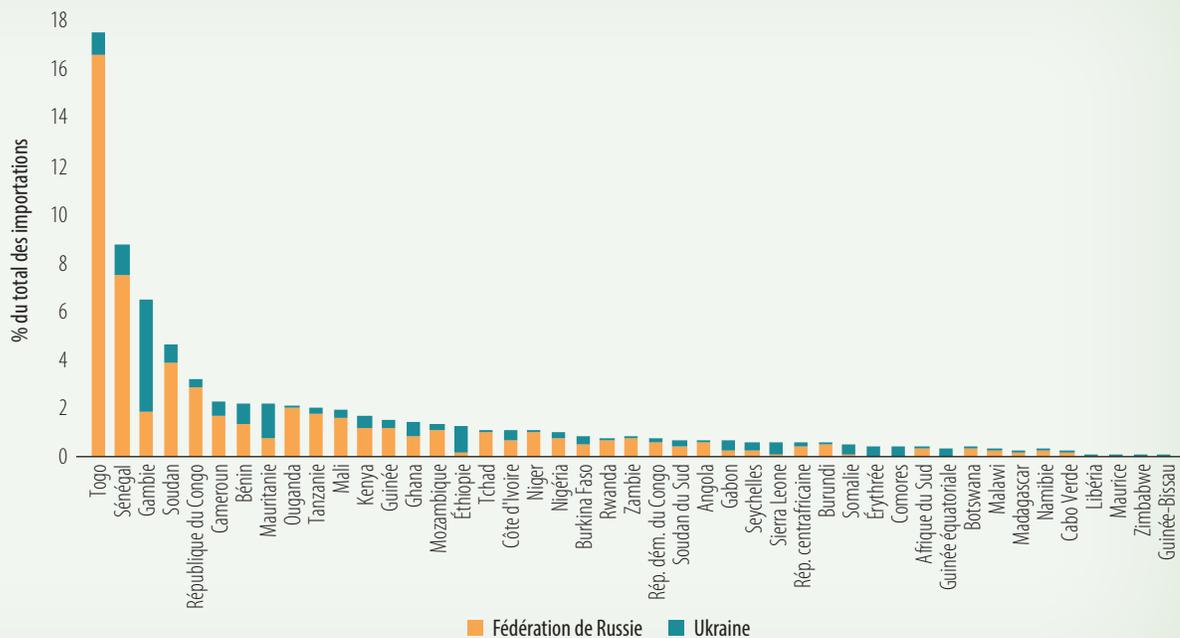
Les liens commerciaux de l'Afrique subsaharienne avec la Russie et l'Ukraine ne sont pas aussi étroits que ceux avec des pays d'autres régions du monde. Ainsi, la Russie et l'Ukraine représentent 1,3 % des importations totales en Afrique subsaharienne (dont 1 % en provenance de Russie et 0,3 % en provenance d'Ukraine). Cependant, il existe une certaine hétérogénéité entre les pays de la région en matière de liens commerciaux (Figure 1.11). La dépendance à l'égard des importations en provenance de Russie et d'Ukraine est plus élevée que la moyenne régionale dans certains pays d'Afrique de l'Ouest (République du Congo, Gambie, Sénégal et Togo) et dans certains pays d'Afrique de l'Est (Ouganda et Soudan). De fait, compte tenu des faibles niveaux d'échanges commerciaux entre la Russie et l'Ukraine et la plupart des pays de la région, l'impact du conflit sur le commerce en Afrique subsaharienne est principalement lié à la hausse des prix mondiaux des produits de base.

²⁹ Cryoin et Ingas sont les principales sociétés de gaz néon en Ukraine, où leur production représente 45 à 54 % de la production mondiale. Le siège d'Ingas est situé à Mariupol et celui de Cryoin à Odessa. Pas moins de 90 % des importations de gaz néon des États-Unis proviennent de l'Ukraine. Renesas Electronic Corporation, une entreprise japonaise de semi-conducteurs, possède une base de recherche et développement à Lviv (Ukraine), à proximité de la frontière avec la Pologne. La production de semi-conducteurs est concentrée dans la région Asie.

³⁰ CNBC, 11 mars 2022 (<https://www.cnbc.com/2022/03/12/russias-attack-on-ukraine-halts-half-of-worlds-neon-output-for-chips.html>); Bloomberg, 6 mars 2022 (<https://www.bloomberg.com/news/articles/2022-03-07/toshiba-concerned-chip-crisis-may-deepen-after-ukraine-invasion>).

Étant donné les faibles liens commerciaux de la plupart des pays africains avec la Russie et l'Ukraine, l'impact de ce canal commercial dans la région se fait principalement sentir par la hausse des prix mondiaux des produits de base.

FIGURE 1.11 : Dépendance aux importations en provenance de la Fédération de Russie et de l'Ukraine dans les pays d'Afrique subsaharienne, 2019-2020 (% des importations totales)



Source : Données du Centre du commerce international (CCI).

Remarque : Les chiffres représentent les parts moyennes pour 2019-2020.

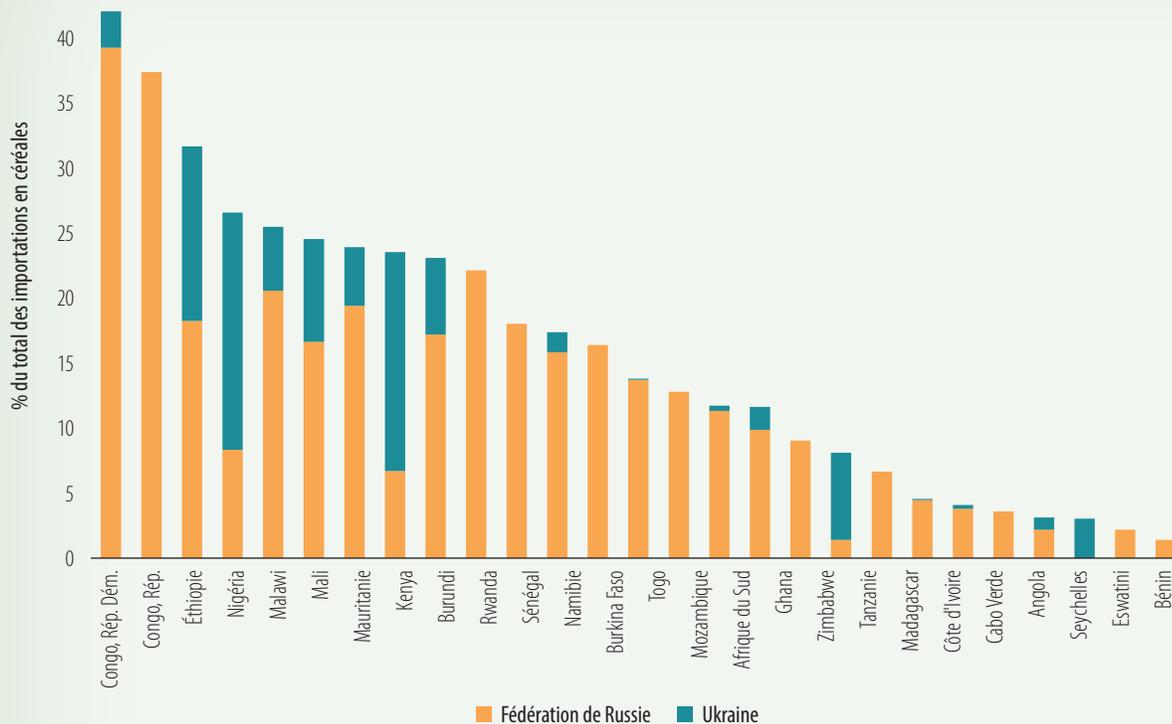
Malgré la faible exposition au commerce global avec la Russie et l'Ukraine, certains pays de la région sont fortement exposés au prix des céréales (et, plus particulièrement, du blé), des huiles comestibles (en particulier, l'huile de tournesol) et des engrais. En 2020, la Russie et l'Ukraine ont fourni 15,3 % des importations de céréales en Afrique subsaharienne (11,4 % pour la Russie et 3,9 % pour l'Ukraine). La part des importations de céréales en provenance de Russie et d'Ukraine dépasse 25 % pour cinq pays de la région, à savoir la République démocratique du Congo, la République du Congo, l'Ouganda, l'Éthiopie et le Nigéria (Figure 1.12)³¹. Plus spécifiquement, l'Afrique subsaharienne semble avoir des liens importants avec la Russie et l'Ukraine dans le commerce du blé. Environ un tiers du blé importé par la région provient des deux pays d'Europe de l'Est (25 % de Russie et 8,6 % d'Ukraine)³². Les pays les plus tributaires du commerce du blé en provenance de la Russie et de l'Ukraine (si l'on considère ensemble leur part dans les importations totales de blé, les importations totales de céréales et les importations totales) sont la République démocratique du Congo, la République du Congo, l'Ouganda, l'Éthiopie et la Mauritanie (Figure 1.13)³³. Les grands pays de la région sont également modérément ou fortement tributaires des importations de blé en provenance de Russie et d'Ukraine, comme le Kenya (29,4 % en provenance de Russie et 10,1 % en provenance d'Ukraine), le Ghana (33,9 % en provenance de Russie), le Mali (32 % en provenance de Russie et 8 % en provenance d'Ukraine) et le Nigéria (21,1 % en provenance de Russie et 5,1 % en provenance d'Ukraine).

31 Si l'on utilise les données miroir d'exportation, 50,4 % des céréales importées par le Soudan proviennent de la Russie et de l'Ukraine en 2020.

32 Il convient de noter que cette participation tombe à 15 % si l'on considère le montant des importations de blé en provenance de Russie et d'Ukraine comme pourcentage des importations totales de céréales en Afrique subsaharienne (11 % en provenance de la Russie et 4 % en provenance de l'Ukraine). En outre, la dépendance à l'égard du blé de la Russie et de l'Ukraine est atténuée par la forte substituabilité par de la farine de blé. Le Bénin a importé dix fois plus de farine de blé que de blé brut en 2020, principalement en provenance de la Turquie.

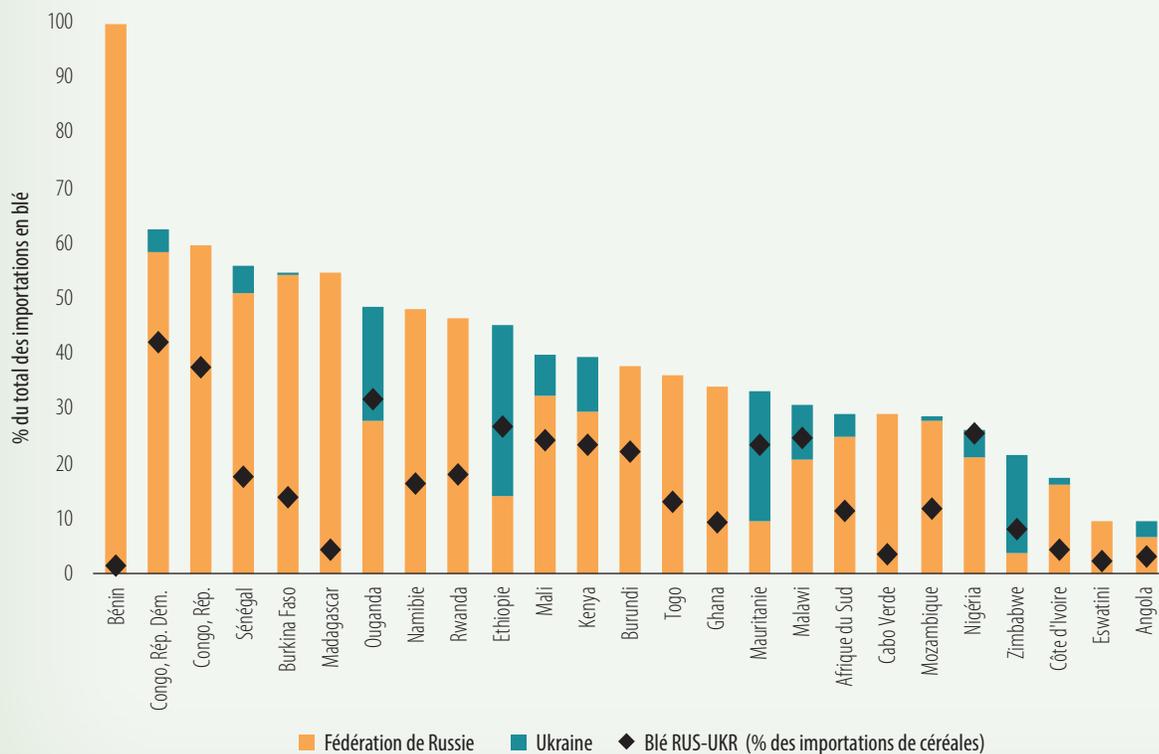
33 Il faut noter que, bien que 99 % des importations totales de blé du Bénin proviennent de Russie et d'Ukraine, elles représentent seulement 1,4 % des importations totales de céréales du pays d'Afrique occidentale.

FIGURE 1.12 : Dépendance aux importations de céréales en provenance de la Fédération de Russie et de l'Ukraine (% des importations totales de céréales)



La part des importations de céréales et de blé en provenance de Russie et d'Ukraine est importante pour certains pays d'Afrique subsaharienne.

FIGURE 1.13 : Dépendance aux importations de blé en provenance de la Fédération de Russie et de l'Ukraine (% des importations totales de blé)



Source : Données du Centre du commerce international (CCI).

Remarque : Les points noirs de la figure 1.13 représentent la part des importations de blé de la Russie et de l'Ukraine dans les importations totales de céréales de chaque pays d'Afrique subsaharienne.

Plusieurs pays de la région sont également tributaires du commerce avec la Russie et l'Ukraine pour les huiles comestibles — en particulier ceux qui importent de l'huile de tournesol — et pour les engrais. La figure 1.14 représente la part des importations d'huiles comestibles en provenance de Russie et d'Ukraine dans les pays de la région. Les pays les plus dépendants sont le Soudan (25 % de ses importations proviennent de Russie et 14 % d'Ukraine) et le Gabon (11 % de ses importations proviennent de Russie). Dans le cas des engrais, toute la région est concernée, puisque 8,4 % de ses importations proviennent de Russie et d'Ukraine (7,7 % de Russie). La figure 1.15 illustre la dépendance de l'Afrique subsaharienne aux importations d'engrais en provenance de Russie et d'Ukraine. Les pays

Les parts des importations d'huiles comestibles et d'engrais en provenance de Russie et d'Ukraine varient selon les pays d'Afrique subsaharienne.

FIGURE 1.14 : Dépendance aux importations d'huiles comestibles en provenance de la Russie et de l'Ukraine (% des importations totales d'huiles comestibles)

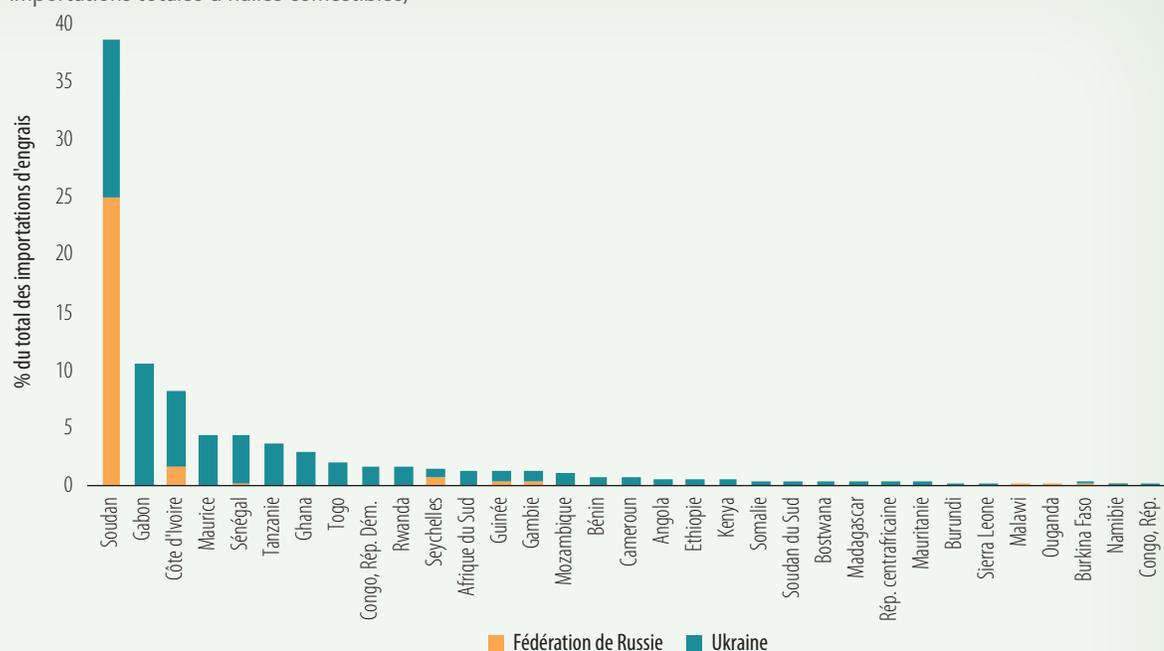
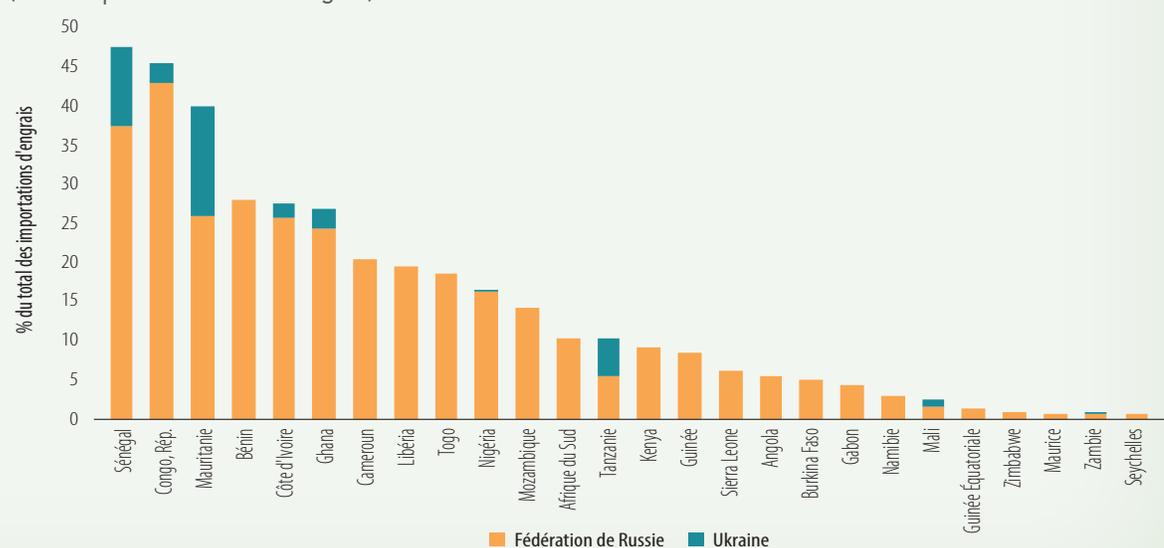


FIGURE 1.15 : Dépendance aux importations d'engrais en provenance de la Russie et de l'Ukraine (% des importations totales d'engrais)



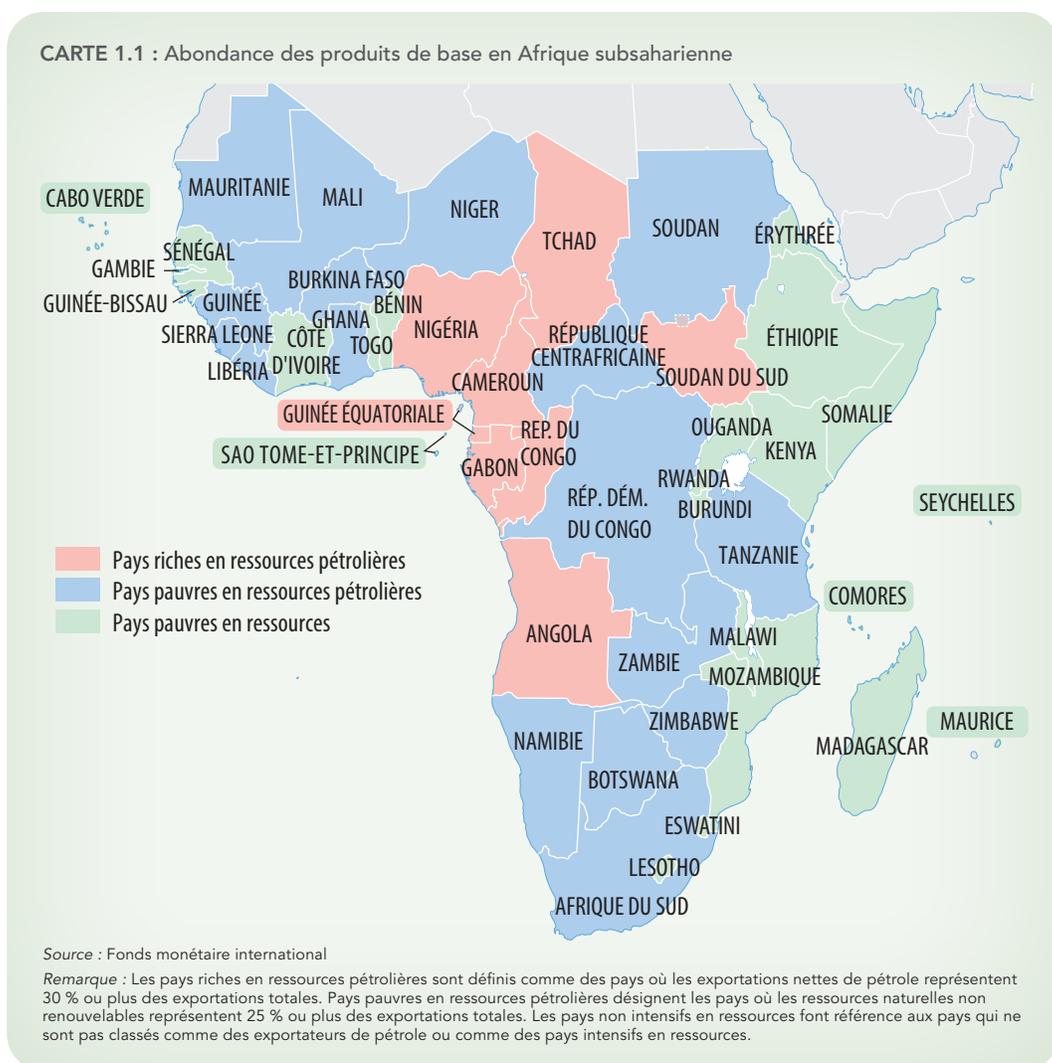
Source : Données du Centre du commerce international (CCI).

Remarque : Les chiffres représentent les parts moyennes pour 2019-2020.

d'Afrique de l'Ouest comme le Sénégal, la République du Congo, la Mauritanie, le Ghana et la Côte d'Ivoire ont une dépendance modérée à élevée³⁴.

L'impact de la hausse des prix mondiaux des produits de base sur les termes de l'échange des pays africains est incertain. Par exemple, les termes de l'échange peuvent se détériorer dans les pays qui sont des importateurs nets de pétrole ou de denrées alimentaires et qui ne disposent pas d'autres produits de base pour compenser la hausse des prix de ces deux produits. Par contre, les termes de l'échange peuvent s'améliorer dans les pays qui disposent d'un panier de produits de base diversifié³⁵. La carte 1.1 montre une grande hétérogénéité dans l'abondance de ressources naturelles des pays d'Afrique subsaharienne. Les pays de la région riches en pétrole (par exemple, Angola, République du Congo, Gabon et Nigéria) devraient bénéficier de la hausse des prix du pétrole. Toutefois, cette opportunité sera limitée dans certains de ces pays dans l'incapacité d'augmenter leurs exportations en raison de problèmes persistants de production de pétrole. De nombreux importateurs de pétrole de la région bénéficieront de la reprise des prix mondiaux des métaux industriels (Afrique du Sud et Zambie) et des métaux précieux (Afrique du Sud, Tanzanie et Ghana).

L'impact du conflit entre la Russie et l'Ukraine sur les prix des produits de base s'est ajouté aux défis existants sur les marchés alimentaires mondiaux, notamment l'augmentation des prix et le resserrement des approvisionnements dus à la pandémie de COVID-19, les contraintes d'expédition, les coûts élevés de l'énergie et les récents événements météorologiques extrêmes (entre autres sécheresses et inondations). La figure 1.16 illustre l'évolution depuis le début de l'année des prix internationaux de certains produits de base. Au début du conflit, les prix mondiaux des produits de base ont augmenté à un rythme plus rapide et avec



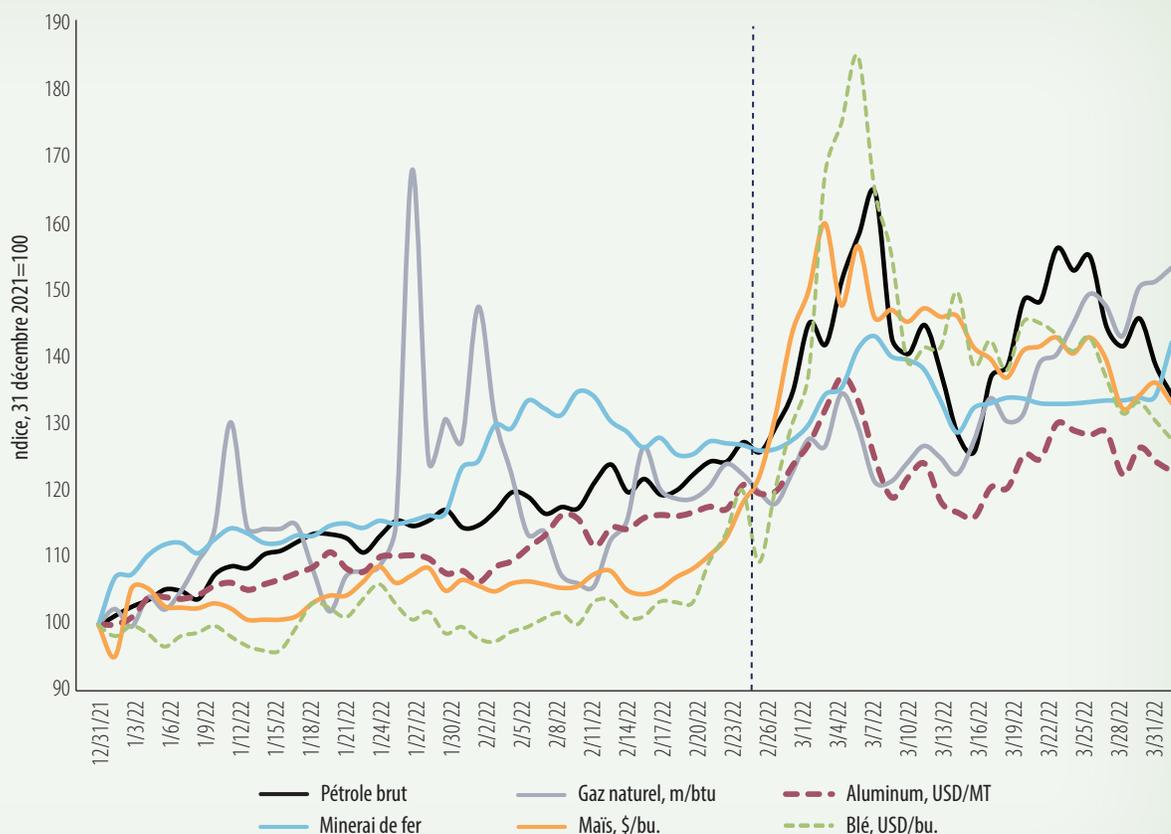
³⁴ Dans le cas du Bénin, le pays achète la plupart de ses engrais en vrac chaque année par le biais d'un appel d'offres public. Jusqu'en 2020, le Bénin achetait la quasi-totalité de ses engrais à OCP Maroc, mais depuis, le fournisseur marocain n'ayant pas gagné le marché, il achète 100 % de ses engrais en Russie. Excepté en 2020, le Maroc tend d'ailleurs à être le principal fournisseur d'engrais des pays d'Afrique de l'Ouest.

³⁵ Le niveau élevé des prix du pétrole affectera également les pays qui protègent leurs consommateurs de l'impact de la hausse des prix en subventionnant les carburants (entre autres, le Nigéria et l'Éthiopie).

une plus grande volatilité que pendant la période précédant le conflit. Ainsi, entre janvier et mars 2022, les prix internationaux du blé et du maïs ont augmenté de 40 % — avec l'essentiel de cette hausse au début du conflit, les prix du pétrole brut de 39 %, du gaz naturel de 31 %, du minerai de fer de 33 % et de l'aluminium de 21 %.

Les prix mondiaux des produits de base ont augmenté à un rythme plus rapide et avec une plus grande volatilité depuis le conflit Russie-Ukraine.

FIGURE 1.16 : Évolution des prix de certains produits de base en 2022 (Indice, 31 décembre 2021=100)



Source : Bloomberg Analytics

Remarque : Informations relatives aux écarts de rendement des obligations souveraines de l'indice EMBI et aux taux de change au 31 mars 2022.

Bien que la hausse des prix des produits de base constitue un défi pour certains pays d'Afrique subsaharienne, elle pourrait également offrir des opportunités si des politiques économiques appropriées sont mises en place. Les options politiques visant à répondre aux perturbations existantes du marché pourraient différer selon que les chocs correspondants sont transitoires ou permanents. Si le choc est transitoire, les gouvernements doivent explorer ou renforcer les mécanismes permettant de saisir l'opportunité de la hausse des prix et déployer une partie de ces ressources pour protéger les populations pauvres et vulnérables. Un choc plus permanent pourrait inciter les exportateurs de métaux et de minéraux de la région à accroître leur production. Par exemple, l'Afrique du Sud est le premier producteur de platine (67 % de la production mondiale en 2020) et de palladium (39,8 % de la production mondiale en 2021) et peut répondre à la demande non satisfaite par les perturbations du commerce et les sanctions imposées à la Russie, un important producteur de palladium et, dans une moindre mesure, de platine. En outre, l'Afrique du Sud produit du manganèse, du zirconium et du tungstène, des métaux associés à la fabrication de l'acier, de l'aluminium, des filtres à micro-ondes, des ampoules électriques et des tubes cathodiques, entre autres produits. Par ailleurs, en tant que premier producteur mondial de cobalt, la République démocratique du Congo pourrait devenir un fournisseur essentiel en contribuant à

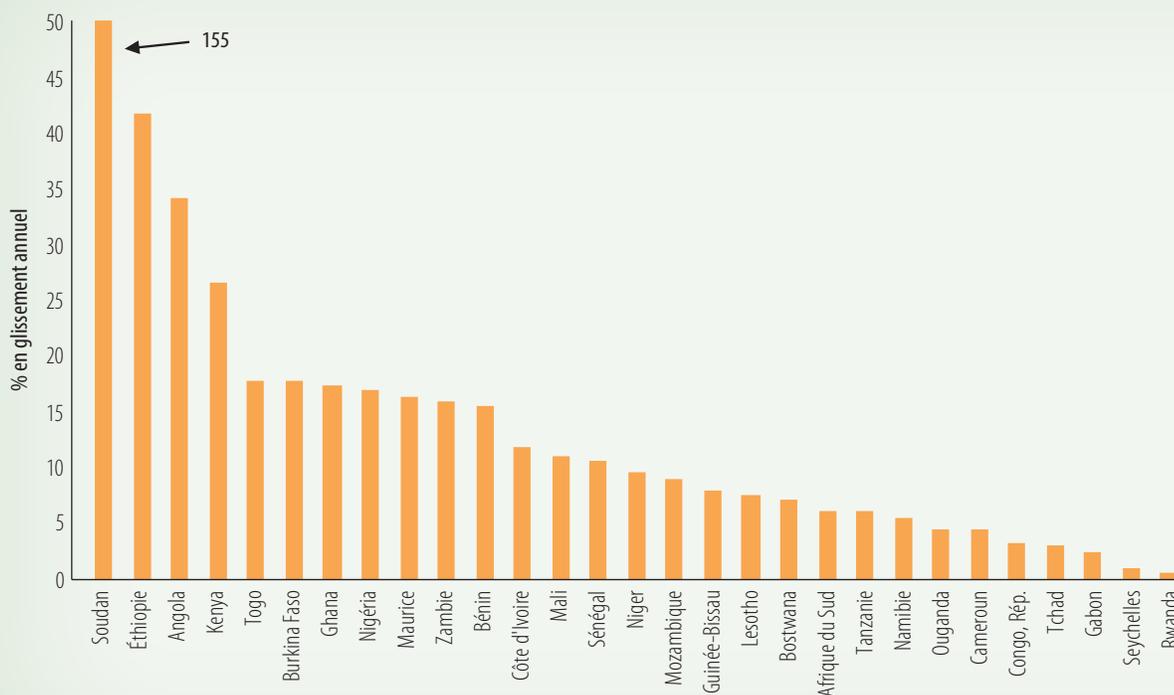
répondre à la demande mondiale. Il est nécessaire que les exportateurs africains de métaux et de minerais investissent dans de nouvelles capacités pour accroître la production minière.

Les producteurs historiques (par exemple, l'Angola et le Nigéria) et les pays ayant récemment découvert du pétrole et du gaz (notamment en Afrique orientale) pourraient également jouer un rôle important dans l'offre mondiale d'exportation de produits énergétiques, surtout si les échanges entre les pays occidentaux et la Russie ne se rétablissent pas complètement après la guerre. Pour tirer profit des prix élevés du pétrole, une extraction durable du pétrole brut et une gestion adéquate des retombées des ressources pétrolières sont indispensables. Enfin, un important élan de modernisation des processus agricoles dans les pays d'Afrique subsaharienne pourrait réduire leur dépendance à l'égard des importations de blé et/ou de maïs en provenance d'autres régions, et les pays disposant d'une offre excédentaire pourraient accroître leurs exportations intrarégionales de ces céréales.

Inflation intérieure

La flambée des prix des produits de base se traduira par une inflation plus élevée : plus précisément, la hausse des prix des carburants et des denrées alimentaires affectera l'inflation des prix à la consommation dans plusieurs pays de la région. Avant le déclenchement des hostilités en Ukraine, les problèmes de chaîne d'approvisionnement, les coûts de transport élevés et les effets météorologiques dévastateurs des inondations, sécheresses, etc. avaient déjà fait grimper les prix des denrées alimentaires dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne à revenu faible ou intermédiaire. Pour les pays de la région disposant de données mensuelles sur l'inflation alimentaire entre mars 2021 et février 2022, plus de 4 pays sur 5 ont connu une inflation alimentaire annuelle supérieure à 5 %, tandis que près de la moitié d'entre eux ont connu une inflation alimentaire à deux chiffres. Le Soudan, l'Éthiopie, l'Angola et le Kenya affichent les taux d'inflation alimentaire les plus élevés de la région en février 2022 (Figure 1.17).

FIGURE 1.17 : Inflation intérieure des produits alimentaires, février 2022 (pourcentage, en glissement annuel)



L'inflation des prix à la consommation continue d'augmenter dans les pays d'Afrique subsaharienne en raison du conflit entre la Russie et l'Ukraine.

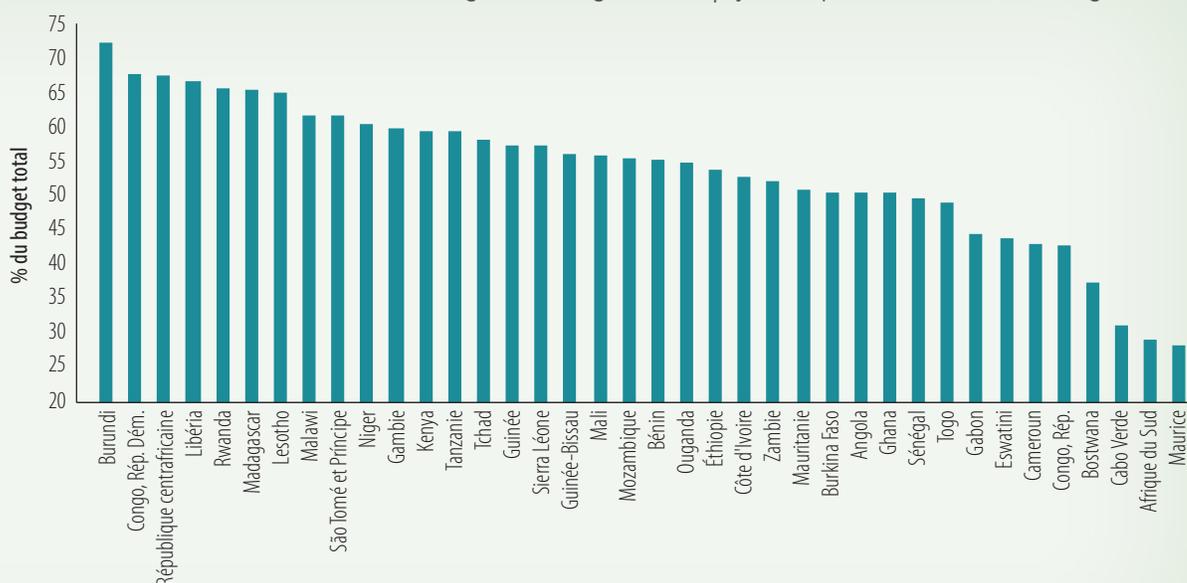
Source : Haver Analytics

Remarque : La figure représente l'inflation en glissement annuel de la composante alimentation et boissons non alcoolisées de l'Indice des prix à la consommation en février 2022 ou selon les dernières données disponibles.

La hausse des prix des denrées alimentaires a particulièrement touché les ménages pauvres en Afrique subsaharienne, où l'alimentation représente une part plus importante du budget des ménages. Sur la base des informations de l'indice des prix à la consommation (IPC), les dépenses alimentaires représentent dans cette région 40 % des dépenses de consommation, alors qu'elles représentent seulement 17 % des dépenses des ménages dans les économies avancées³⁶. Par conséquent, dans les économies africaines, l'impact de la hausse des prix des denrées alimentaires touchera davantage les ménages plus pauvres que les ménages plus riches, étant donné que la part des dépenses alimentaires dans le budget des premiers est plus élevée. La figure 1.18 représente la part nationale des dépenses alimentaires dans le budget des ménages de plusieurs pays de la région. La part médiane des dépenses alimentaires est de 55,8 %, avec des proportions allant de 28,4 % (Maurice) à 73 % (Burundi). La part des dépenses alimentaires dans le budget des ménages au Bénin, en Ouganda et au Mozambique est proche de la médiane régionale. Pour le pays médian de la région, l'alimentation représente 60 % du budget des ménages du quintile inférieur de la distribution des revenus, tandis qu'elle représente 49 % du budget des ménages du quintile supérieur.

La part des dépenses consacrées à l'alimentation est relativement élevée chez les pauvres dans les pays d'Afrique subsaharienne.

FIGURE 1.18 : Part de l'alimentation dans le budget des ménages dans les pays d'Afrique subsaharienne (% du budget total)



Source : Réseau international d'enquêtes auprès des ménages (IHNS).

Remarque : La propension faible, moyenne et élevée aux dépenses alimentaires est définie par les percentiles 33 et 67 de la distribution de la part du budget alimentaire national dans 38 pays de la région. Les parts du budget ne tiennent pas compte de la production des ménages.

Les agrégats régionaux masquent toutefois l'hétérogénéité des parts du budget alimentaire entre les différents quintiles de la distribution des revenus. La figure 1.19 illustre les parts du budget alimentaire des pays de la région, en précisant les parts du budget alimentaire national faibles (tercile inférieur), intermédiaires et élevées (tercile supérieur). Les ménages plus pauvres (Q1 et Q2) des pays où les parts du budget alimentaire sont faibles au niveau national ont tendance à dépenser moins que ceux dont les parts du budget alimentaire sont plus élevées. Par exemple, les ménages situés dans les 20 % inférieurs de la distribution des revenus ont tendance à consacrer 51 % de leur budget à l'alimentation dans les pays où la propension aux dépenses alimentaires est faible, alors que cette proportion grimpe à 69 % dans les pays où les dépenses alimentaires sont élevées au niveau national. Alors que les 20 % de ménages les plus riches consacrent encore 55 % de leur budget à l'alimentation dans les pays

36 Bogmans et coll. (2022)

où les parts des dépenses alimentaires nationales sont élevées, cette proportion est nettement inférieure (33 %) dans les pays où les parts des dépenses alimentaires nationales sont faibles. Bien que tous les ménages soient touchés par la hausse de l'inflation alimentaire, ce sont les ménages les plus pauvres (les 60 % inférieurs) des pays où les parts des dépenses alimentaires nationales sont élevées qui en souffriront le plus.

La hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie alimente l'inflation des prix à la consommation dans de nombreux pays de la région. L'ampleur et la persistance de

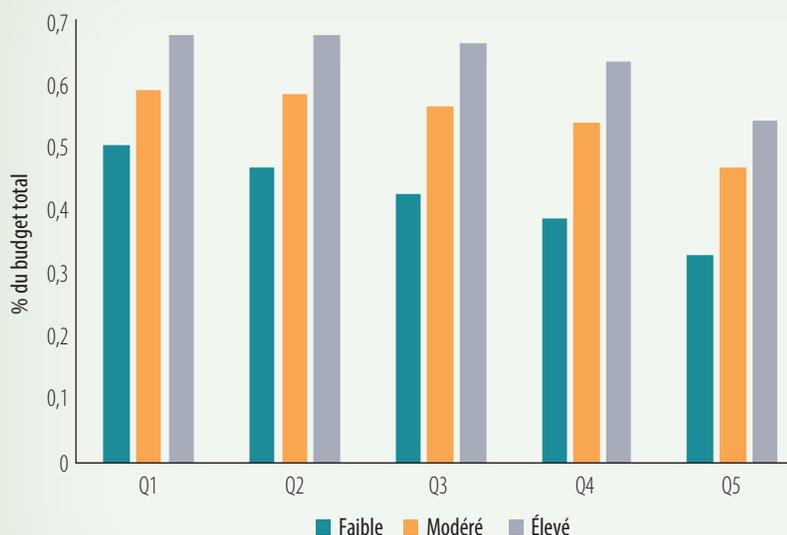
ce phénomène pourraient conduire à un nouveau resserrement de la politique monétaire dans certains pays d'Afrique subsaharienne et à l'abandon d'une défense de taux d'intérêt bas. Avant l'invasion de l'Ukraine, les banques centrales des pays africains avaient déjà relevé leurs taux directeurs en réponse à l'accélération de l'inflation — dans la plupart des cas, au-delà de leurs objectifs (par exemple, en Afrique du Sud, en Angola, au Lesotho, au Mozambique, au Rwanda et en Zambie). Le 21 mars 2022, la Banque du Ghana a augmenté son taux de référence de 250 points de base pour le porter à 17 %, soit la plus forte hausse des taux d'intérêt depuis 20 ans.

Conditions financières mondiales

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine risque d'augmenter les prix des produits de base et de perturber l'échelle mondiale d'approvisionnement, avec pour résultat la hausse et la persistance de l'inflation au niveau mondial, laquelle affectera à son tour l'inflation intérieure des pays en développement. Pour riposter à ce choc inflationniste, les banques centrales des pays avancés pourraient recourir à un relèvement plus rapide et plus soutenu de leurs taux directeurs, ce qui aura pour effet de durcir les conditions financières au niveau mondial. Les sanctions économiques et financières imposées par les pays occidentaux à l'encontre de la Russie ont découragé l'appétence pour le risque, avec pour effet de freiner le redressement économique et de diminuer la confiance des consommateurs dans le contexte de cours internationaux des produits énergétiques de base (pétrole brut, gaz naturel et charbon) en augmentation continue.

Cette nouvelle période d'incertitude aura de plus fortes répercussions économiques et financières sur les pays dont les fondamentaux sont plus faibles. La reprise post-pandémie reste inégale et partielle pour de nombreux pays en développement, notamment les économies d'Afrique subsaharienne. Certaines d'entre elles conjuguent une dette publique et des vulnérabilités toujours élevées, avec des besoins d'emprunt du secteur public encore nettement supérieurs aux niveaux d'avant la pandémie.

FIGURE 1.19 : Part de l'alimentation dans les quintiles de la distribution des revenus, selon la propension aux dépenses alimentaires (% du budget total)



La part des dépenses consacrées à l'alimentation est relativement élevée chez les pauvres dans les pays d'Afrique subsaharienne.

Source : Réseau international d'enquêtes auprès des ménages (IHSN).

Remarque : La propension faible, moyenne et élevée aux dépenses alimentaires est définie par les percentiles 33 et 67 de la distribution de la part du budget alimentaire national dans 38 pays de la région. Les parts du budget ne tiennent pas compte de la production des ménages.

Les écarts de taux souverains ont augmenté, tandis que les taux de change ont divergé en Afrique subsaharienne depuis le début du conflit Russie-Ukraine.

FIGURE 1.20 : Écarts de rendement des obligations souveraines dans certains pays d'Afrique subsaharienne (Indice, 31 décembre 2021=100)

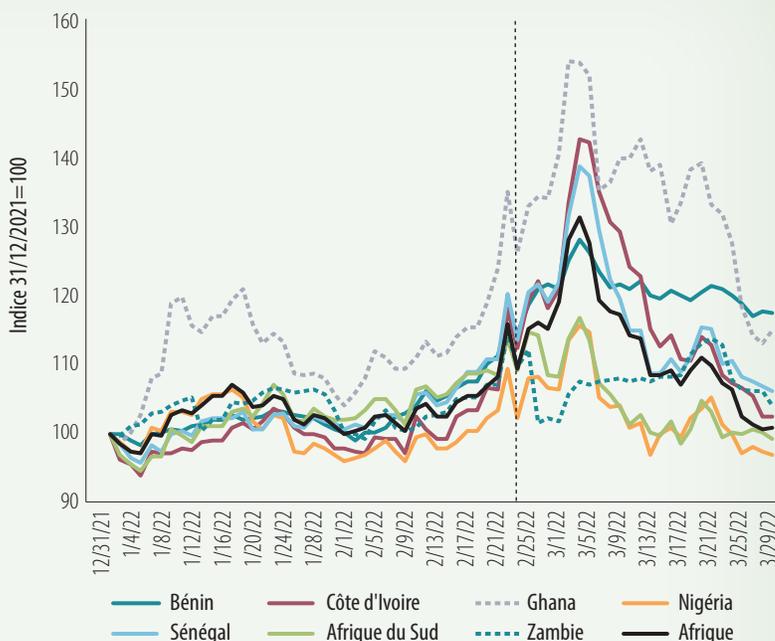
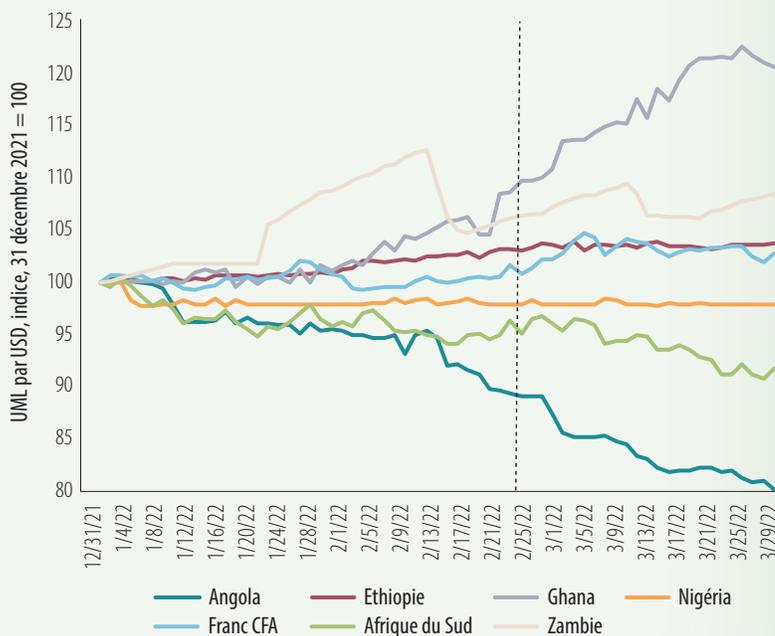


FIGURE 1.21 : Taux de change dans certains pays d'Afrique subsaharienne (UML par FCFA, indice du 31 décembre 2021=100)



Source : Bloomberg Analytics.

Remarque : Informations relatives aux écarts de rendement des obligations souveraines de l'EMBI et aux taux de change au 31 mars 2022. UML = Unité monétaire locale.

La vulnérabilité de la dette des économies d'Afrique subsaharienne s'est aggravée au début du conflit, en particulier pour ceux présentant un déséquilibre extérieur élevé et un risque de surendettement. Ces économies continueront à subir un affaiblissement de leur monnaie et un creusement des écarts de rendement des obligations souveraines. La figure 1.20 illustre l'évolution depuis le début de l'année de ces écarts et la figure 1.21 celle des taux de change pour certains pays d'Afrique subsaharienne. L'on observe une plus grande volatilité des prix financiers au début du conflit entre la Russie et l'Ukraine, en particulier des écarts de rendement des obligations souveraines, bien que les variations de ces prix depuis le début de l'année restent modérées. Ce n'est pas le cas des pays présentant déjà des déséquilibres macroéconomiques, comme le Ghana et la Zambie. Jusqu'à la mi-mars de cette année, les écarts de rendement des obligations souveraines ont augmenté de 375 points de base au Ghana et de 170 points de base en Zambie. En outre, le cedi ghanéen s'est déprécié de près de 20 % depuis le début de l'année 2022, tandis que le kwacha zambien s'est affaibli de 6 %.

Financement extérieur

En matière d'investissements directs étrangers (IDE), la Russie est un acteur relativement modeste en Afrique, où moins de 1 % du stock total d'investissements directs étrangers (IDE) est d'origine russe. Il est difficile d'établir la destination ultime des IDE en provenance de Russie, car celle-ci utilise Chypre — centre financier off-shore — comme étape intermédiaire pour des investissements destinés à d'autres pays³⁷. Depuis 2003, environ 90 % des engagements russes en matière d'investissements entièrement nouveaux concernent les secteurs des métaux, du charbon, du pétrole et du gaz³⁸. De fait, bien que les investissements totaux de la Russie en Afrique subsaharienne soient assez faibles, il existe plusieurs exploitations minières appartenant à des entreprises russes en Angola, en Guinée, au Nigéria, au Soudan et au Zimbabwe. Par exemple, la société d'aluminium russe, United Co. Rusal International PJSC, a massivement investi dans l'extraction de minerai de fer et de bauxite en Guinée et possède des exploitations supplémentaires au Nigéria. Le producteur de diamants, Alrosa PJSC, opère en Angola et a augmenté le nombre de concessions de prospection qu'il détient au Zimbabwe. La société russe, Vi Holding, gère un projet d'exploitation minière de platine en coentreprise au Zimbabwe, tandis qu'Esimath effectue des activités d'exploitation minière d'or au Soudan. La figure 1.22 montre les IDE dans les pays riches en ressources de l'Afrique subsaharienne en 2020³⁹. Neuf de ces pays ont un ratio d'IDE par rapport au produit intérieur brut (PIB) supérieur à 5 %, allant de 5,1 % du PIB (Tchad) à 39,4 % du PIB (République du Congo). Cinq de ces neuf pays sont riches en pétrole (République du Congo, Guinée équatoriale, Gabon, Sao Tomé-et-Principe et Tchad) tandis que les quatre autres sont riches en métaux et minerais (Mauritanie, Mozambique, Sierra Leone et Togo)⁴⁰. Les pays d'Afrique subsaharienne dans lesquels la Russie investit dans le secteur minier ont des ratios d'IDE/PIB faibles, à savoir la Guinée (2,1 % du PIB), le Zimbabwe (1,1 % du PIB) et le Nigéria (0,6 % du PIB).

Dans un environnement aux ressources limitées, les bailleurs de fonds pourraient à court terme modifier leurs portefeuilles d'aides pour augmenter l'assistance à l'Ukraine. Cette réaffectation des portefeuilles des bailleurs de fonds attribuée aux pays africains. Ainsi, les organismes d'aide s'inquiètent déjà qu'en raison du conflit, les bailleurs de fonds réduisent les fonds d'urgence destinés aux conflits en Afrique occidentale et aux sécheresses en Afrique orientale. Par exemple, des organisations humanitaires, dont Oxfam et le Conseil norvégien pour les réfugiés, signalent que les bailleurs de fonds ont réduit de 70 % leur aide au Burkina Faso pour soutenir leurs opérations en Ukraine, avec des conséquences désastreuses pour plus de 1,7 million de personnes qui fuient la violence djihadiste. En Somalie, les Nations unies préviennent que le conflit en Ukraine pourrait créer des problèmes de financement pour répondre à une sécheresse qui touche déjà un tiers de la population. La figure 1.23 présente le montant de l'aide publique au développement (net) en pourcentage du revenu national brut (RNB) des pays africains en 2020. Plus de 25 % des pays de la région reçoivent une aide étrangère supérieure à 10 % du RNB, de la Gambie (10,9 % du RNB) à la République centrafricaine (31,6 % du RNB)⁴¹. Les pays les plus dépendants de l'aide étrangère sont sujets à de multiples chocs, dont, entre autres, des chocs climatiques (sécheresses et cyclones), une fragilité ou un conflit.

37 Milesi-Ferreti (2022).

38 FT fDi Intelligence (2020).

39 Les pays riches en ressources sont définis selon les critères utilisés par Cust et Zeufack (2020) : un pays à revenu faible, moyen inférieur ou moyen supérieur dont les recettes ou les exportations de ressources naturelles représentent au moins 20 % de ses recettes fiscales et de ses exportations totales. Le terme s'applique également aux pays possédant des réserves identifiées dont la production n'a pas commencé, commence ou a atteint des niveaux significatifs (République centrafricaine, Ghana, Madagascar, Mozambique, Ouganda, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone, Tanzanie et Togo).

40 Sao Tomé-et-Principe dispose d'importantes réserves d'hydrocarbures en eau profonde qu'il explore dans la zone d'exploitation conjointe (ZEC) avec le Nigéria et dans la zone économique exclusive (ZEE).

41 Il faut noter que l'aide étrangère présentée dans ce chapitre comprend aussi bien l'aide humanitaire que le soutien budgétaire ou le financement des projets d'investissement public. Dans le cas du Burundi, l'aide aux programmes nationaux de développement ne représente que 3 % du RNB alors que l'aide étrangère totale dépasse 22 % du RNB.

La dépendance à l'égard des IDE et de l'aide étrangère est relativement élevée en Afrique subsaharienne.

FIGURE 1.22 : IED dans les pays riches en ressources naturelles en Afrique subsaharienne (% du PIB)

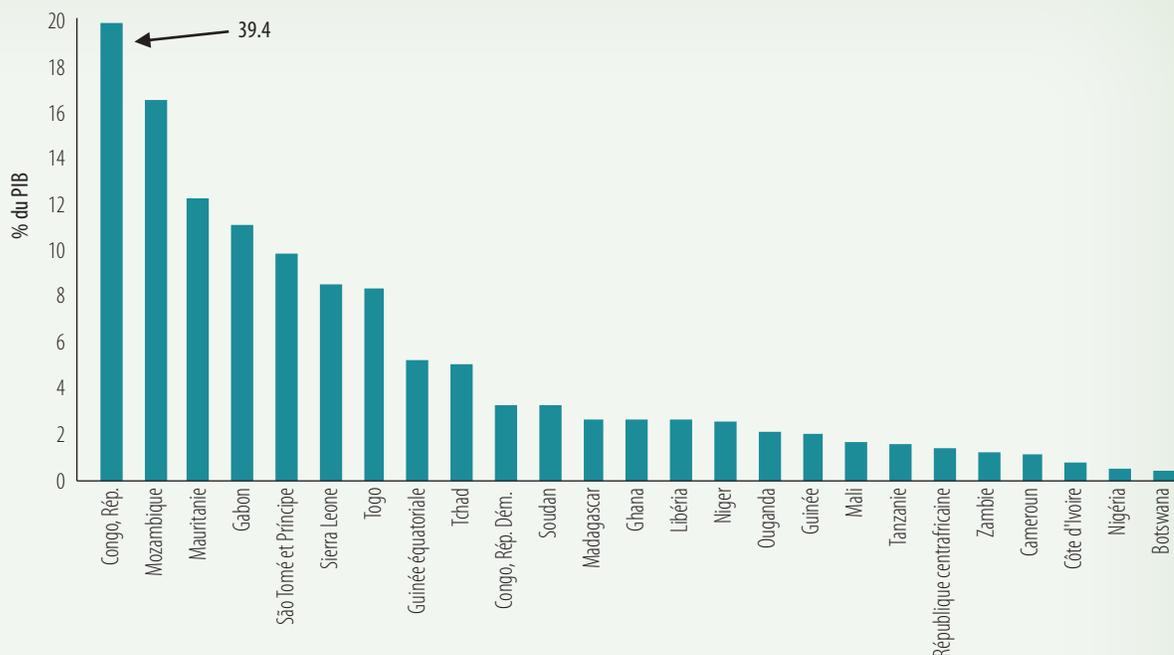
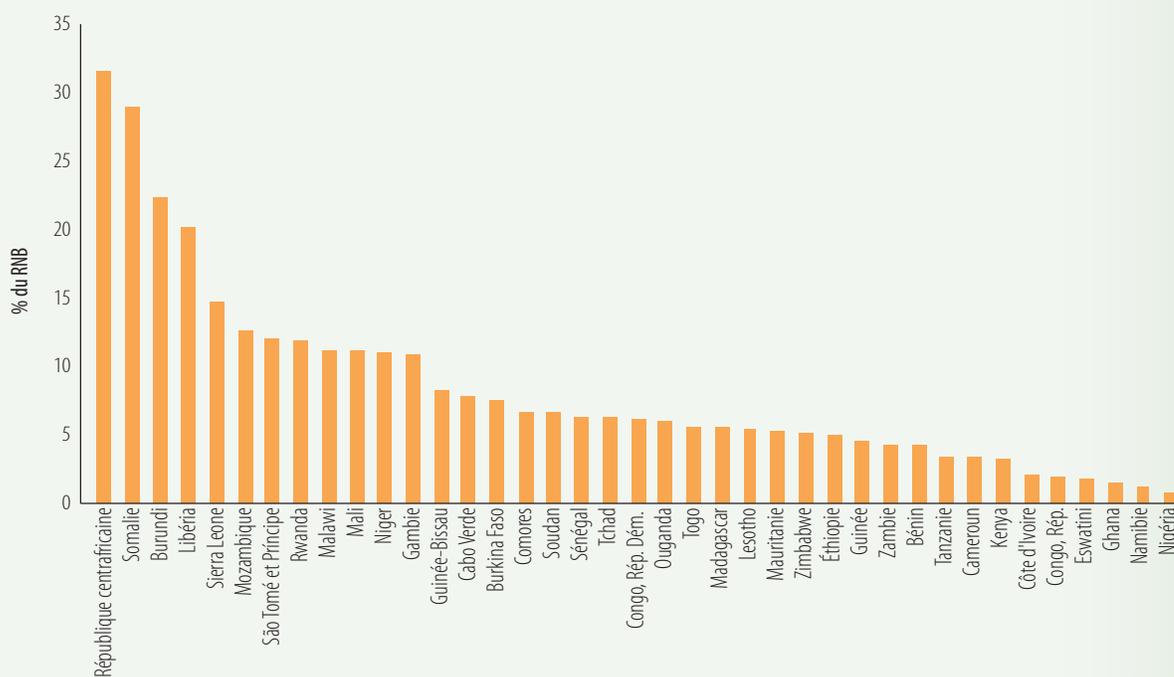


FIGURE 1.23 : Aide publique au développement nette dans les pays d'Afrique subsaharienne (% du RNB)



Source : Rapport sur l'investissement dans le monde de la CNUCED ; Indicateurs de développement dans le monde de la Banque mondiale.

Remarque : L'aide publique au développement (APD) nette est constituée de versements de prêts à des conditions avantageuses (nets des remboursements du principal) et de dons par des organismes officiels des membres du Comité d'aide au développement (CAD), par des institutions multilatérales et par des pays non membres du CAD. L'APD promeut le développement économique et le bien-être des pays et territoires figurant sur la liste du CAD des bénéficiaires de l'APD. Il s'agit de prêts comportant un élément de subvention d'au moins 25 % (calculé à un taux d'actualisation de 10 %). IDE = investissement direct étranger; PIB = produit intérieur brut; RNB = revenu national brut.

1.4 ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES

Une reprise lente malgré des prix élevés des produits de base

Depuis qu'elle est sortie de sa première récession en 25 ans, la croissance économique de l'Afrique subsaharienne est estimée à 4 % en 2021, en hausse de 0,7 point de pourcentage par rapport aux projections d'Africa's Pulse d'octobre 2021, ainsi que par rapport à sa valeur de -2,0 % en 2020. Cette révision à la hausse de la croissance en 2021 par rapport aux prévisions d'octobre reflète les améliorations de la croissance de 1,2 et de 0,3 point de pourcentage respectivement pour le Nigéria et l'Afrique du Sud. Cependant, la croissance en Angola a été revue à la baisse de 0,2 point de pourcentage. Le taux de croissance est soutenu par la hausse des prix des produits de base, la reprise du commerce mondial et la suppression des restrictions imposées lors de la première vague de la pandémie de COVID-19. Toutefois, la reprise de la croissance dans la région n'est plus au rythme observé au premier semestre 2021 en raison des impacts de la variante Delta de la COVID-19, des niveaux d'endettement élevés de nombreux pays, de la persistance de problèmes d'approvisionnement, du plafonnement des prix des métaux et des minéraux, de la hausse de l'inflation et du durcissement des conditions financières. Du côté de la production, la croissance en Afrique subsaharienne a été soutenue principalement par des secteurs des services et de l'industrie dynamiques, tandis que des conditions climatiques favorables ont stimulé le secteur agricole (Figure 1.24). Du côté des dépenses, la reprise a été soutenue par la consommation

privée, à la suite de l'assouplissement des restrictions COVID-19, ainsi que par la faible croissance de l'investissement fixe brut (Figure 1.25). Les exportations nettes ont freiné l'activité économique, l'augmentation des importations ayant dépassé celle des exportations.

La guerre entre la Russie et l'Ukraine devrait affecter la région directement en raison de liens commerciaux et financiers et indirectement à travers le prix des produits de base, car ces deux pays sont de grands exportateurs de produits de base essentiels⁴². Cependant, étant donné les sources de croissance dans la région et la nature des liaisons économiques avec la Russie et

l'Ukraine, la guerre en Ukraine pourrait n'avoir qu'un effet marginal sur la croissance économique et sur la pauvreté dans son ensemble, puisque ce choc affecte principalement les pauvres en milieu urbain et les personnes vulnérables vivant juste au-dessus du seuil de pauvreté. Ensemble, la Russie et l'Ukraine

FIGURE 1.24 : Contribution à la croissance du PIB, du côté de l'offre (% points)



Du côté de la production, la reprise a été soutenue par les secteurs des services, de l'industrie et de l'agriculture.

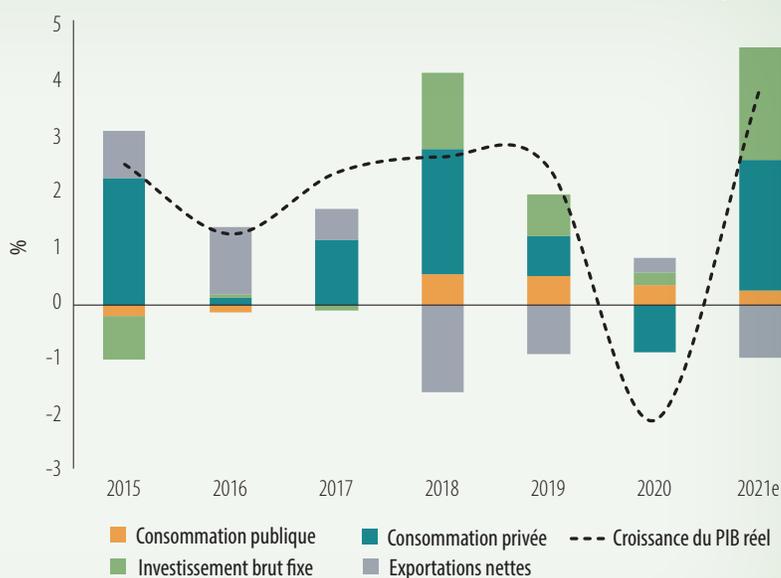
Source : Projections des services de la Banque mondiale.

Remarque : PIB = produit intérieur brut.

⁴² La Russie et l'Ukraine produisent une part importante des exportations mondiales de blé (25 %), d'engrais (13 %), de platine (13 %), de nickel (12 %), de pétrole et de gaz (10 %), de céréales (8 %) et de graisses et d'huiles (6 %). Voir la section 1.3 pour plus de détails.

Du côté des dépenses, la reprise a été soutenue par la consommation privée et la faible croissance des investissements ; elle a été freinée par les performances des exportations nettes.

FIGURE 1.25 : Contribution à la croissance du PIB, du côté de la demande (% points)



Source : Projections des services de la Banque mondiale.

Remarque : La variation des stocks et l'écart statistique ne sont pas affichés. PIB = produit intérieur brut ; e = estimations.

représentent moins de 2 % du commerce mondial, ce qui laisse penser que l'impact direct des liens commerciaux devrait être limité. Néanmoins, l'impact indirect devrait être substantiel, mais il touchera différemment les sous-régions de l'Afrique subsaharienne. Le conflit entre la Russie et l'Ukraine pose des défis supplémentaires à la reprise des pays importateurs nets de matières premières, mais offre des opportunités aux exportateurs nets. Les pays riches en ressources pourraient profiter de la hausse des prix des produits de base pour reconstituer les

réserves qui ont été épuisées pendant la récession de 2020. Toutefois, des termes de l'échange négatifs menaceront les importateurs nets de pétrole et de produits alimentaires, en raison de la poursuite de la hausse de l'inflation.

La stagflation qui résulte de chocs négatifs du côté de l'offre antérieurs à la guerre entre la Russie et l'Ukraine pose des défis à l'élaboration des politiques monétaires. Les banques centrales sont confrontées à un compromis entre s'adapter à la faiblesse de l'économie, au risque d'exacerber les perspectives inflationnistes, et lutter contre l'inflation, au risque élevé de déclencher une récession. De nombreuses banques centrales de la région ont choisi la deuxième option jusqu'à présent et se sont lancées dans un cycle de resserrement, mais d'autres ont maintenu une position plus conciliante. De plus en plus de banques centrales relèvent leurs taux directeurs, en réaction à la normalisation de la politique monétaire dans les économies avancées, notamment aux États-Unis. Tenter de maîtriser une inflation provenant de chocs du côté de l'offre au moyen de politique monétaire pourrait s'avérer inefficace, en particulier dans le cadre de la plupart des pays africains, lesquelles sont caractérisées par des secteurs financiers sous-développés et des secteurs informels importants. L'inflation restera donc probablement élevée, mais avec une contraction de la production.

L'inflation élevée ajoute de l'incertitude aux effets persistants de la crise de la COVID-19 que la région peine à atténuer, exacerbant ainsi les inégalités entre pays riches et pays pauvres. En outre, la montée de l'insécurité et des conflits dans la région du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, nord-est du Nigeria et Tchad,) pourrait entraver la forte reprise observée dans la plupart des pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), tout en créant une instabilité dans l'ensemble de la sous-région.

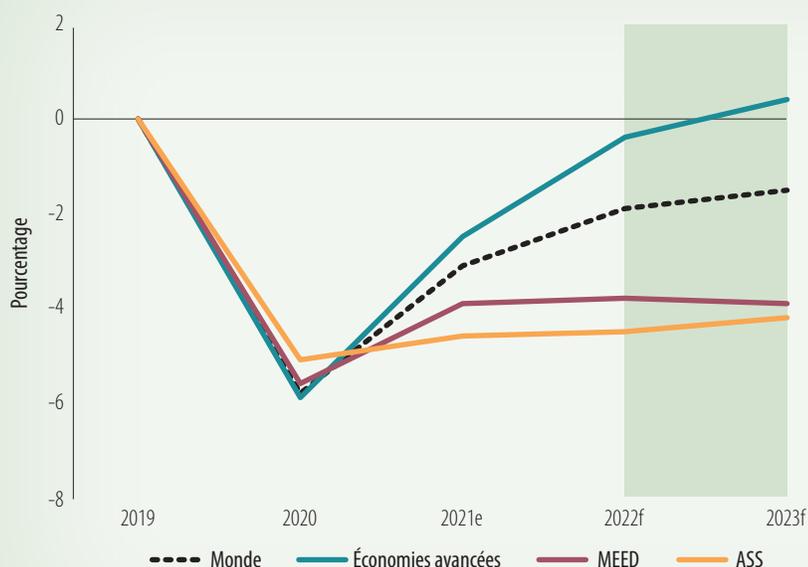
Les séquelles de la pandémie de COVID-19, combinées aux problèmes liés au climat, présentent des risques à long terme pour les perspectives des économies de l'Afrique subsaharienne, empêchant la région d'atteindre le double objectif de mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée. Pourtant, la région peut saisir l'occasion de la hausse des prix des produits de base pour

renforcer sa résilience à ces défis. Il est évident que l'Afrique subsaharienne a été plus fortement touchée par les vagues successives de nouveaux variants du coronavirus que toute autre région, en partie à cause de l'insuffisance des filets sociaux (Figure 1.26). Alors que la production des économies avancées devrait revenir à sa tendance pré-pandémique en 2022, celle des économies d'Afrique subsaharienne sera encore inférieure de 4,2 % en 2023. La reprise dans la région nécessite un processus de transformation structurelle afin de promouvoir la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité. Ces

emplois peuvent être considérés comme la meilleure forme de protection sociale pour protéger les plus vulnérables contre un large éventail de chocs, notamment la guerre entre la Russie et l'Ukraine et le changement climatique, tout en réduisant les séquelles à long terme de la pandémie. Le risque et l'incertitude croissants liés aux défis à court terme, à savoir le durcissement des conditions financières mondiales et la guerre en Ukraine, pèseront sur les finances publiques déjà mises à mal et augmenteront encore les dettes publiques. Le nombre de pays en situation de surendettement ou risquant de l'être a considérablement augmenté. Les politiques qui favorisent la mobilisation des ressources sont devenues urgentes pour réduire les problèmes de viabilité de la dette et atténuer les risques de défaut. En 2023, une reprise de la demande mondiale est attendue, par suite de la disparition de la plupart des chocs qui pèsent sur l'économie mondiale. La croissance de la région devrait rebondir alors en raison de l'amélioration de la croissance mondiale, de la hausse des prix des matières premières, de l'assouplissement des mesures d'austérité et d'une politique monétaire accommodante consécutive à la baisse de l'inflation. En outre, les perturbations de l'approvisionnement pourraient s'atténuer grâce à la levée de la plupart des restrictions liées au coronavirus dans de nombreux pays, notamment en Chine. En conséquence, du côté de la demande, la consommation et l'investissement vont s'accélérer, et du côté de l'offre, le secteur industriel va croître plus rapidement.

L'inflation élevée, les politiques fiscales et monétaires restrictives, les ruptures d'approvisionnement et l'incertitude croissante affecteront aussi bien les pays riches en ressources que ceux qui ne le sont pas en 2022. Les pays non riches en ressources se remettront du choc en 2023, soutenus par le dynamisme du secteur des services, tandis que les pays riches en ressources ne se redresseront qu'un an plus tard. Parmi les pays riches en ressources, les pays riches en pétrole profiteront de la hausse des prix des produits de base, tandis que l'activité économique des exportateurs de métaux et de minéraux (à l'exclusion de l'Afrique du Sud) progressera de 4,7 % en 2021 et 2022 à 5,2 % en 2023⁴³. Parmi les trois économies les plus riches de la région, les prix élevés du pétrole contribueront à la croissance de l'Angola et du

FIGURE 1.26 : Écart de la production par rapport à la tendance pré-pandémique



La pandémie de COVID-19 a laissé des séquelles sur l'activité économique en Afrique subsaharienne, qui devrait être inférieure de 4,2 % à son niveau d'avant la pandémie en 2023.

Source : Projections des services de la Banque mondiale.

Remarque : MEED = marchés émergents et économies en développement ; f = prévision ; ASS = Afrique subsaharienne.

43 Il convient de noter qu'en incluant l'Afrique du Sud, les pays producteurs de métaux et de minéraux se contracteront à 2,8 % en 2022 et à 2,6 % en 2023.

Nigéria en 2023, tandis que l'économie sud-africaine freinera la reprise régionale, car la faiblesse de ses investissements, reflète d'obstacles structurels, comme en témoignent les pannes de courant, continue à entraver son activité économique.

Tout en faisant face aux chocs à court terme, les pays ne doivent pas perdre de vue les défis structurels à relever pour atteindre le double objectif ambitieux de mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée. Certaines mesures sont nécessaires pour attirer les investissements en capital humain et physique, notamment dans les domaines de la numérisation et des technologies vertes. L'objectif est de ne plus laisser passer l'occasion comme lors du boom des matières premières de 2004 à 2014, mais de tirer parti de la flambée actuelle des prix (annexe A).

Les trois plus grandes économies d'Afrique subsaharienne

L'économie nigériane a progressé de 4,6 % (en glissement annuel) au quatrième trimestre 2021, soit un peu plus que les 4,1 % du trimestre précédent, et plus que la croissance pré-pandémique. La croissance du PIB réel devrait avoir progressé de 3,6 % en 2021, soit 1,2 point de pourcentage de plus que les projections d'Africa's Pulse d'octobre 2021, et pour la première fois depuis 2015 dépasser la croissance démographique de 2,6 %. Du côté de la demande, l'expansion économique a été soutenue par les dépenses de consommation privée associées à une politique monétaire et budgétaire accommodante, tandis que l'investissement privé a continué de croître modérément, reflétant les fortes incertitudes

sécuritaires. Du côté de l'offre, le secteur des services reste le principal moteur de l'économie (Figure 1.27). Le secteur industriel a ralenti le rythme de la reprise, en raison des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et de la baisse saisonnière de la production agricole. La production industrielle a diminué de 3,1 % (en glissement trimestriel). La faiblesse de la production dans le secteur pétrolier a pesé sur la reprise en 2021. Cette production est passée de 1,57 million de barils par jour au troisième trimestre 2021 à 1,50 million de barils par jour au quatrième trimestre 2021.

Au Nigeria, le secteur des services reste le principal moteur de l'économie.

FIGURE 1.27 : Croissance du PIB au Nigéria par secteur (%)



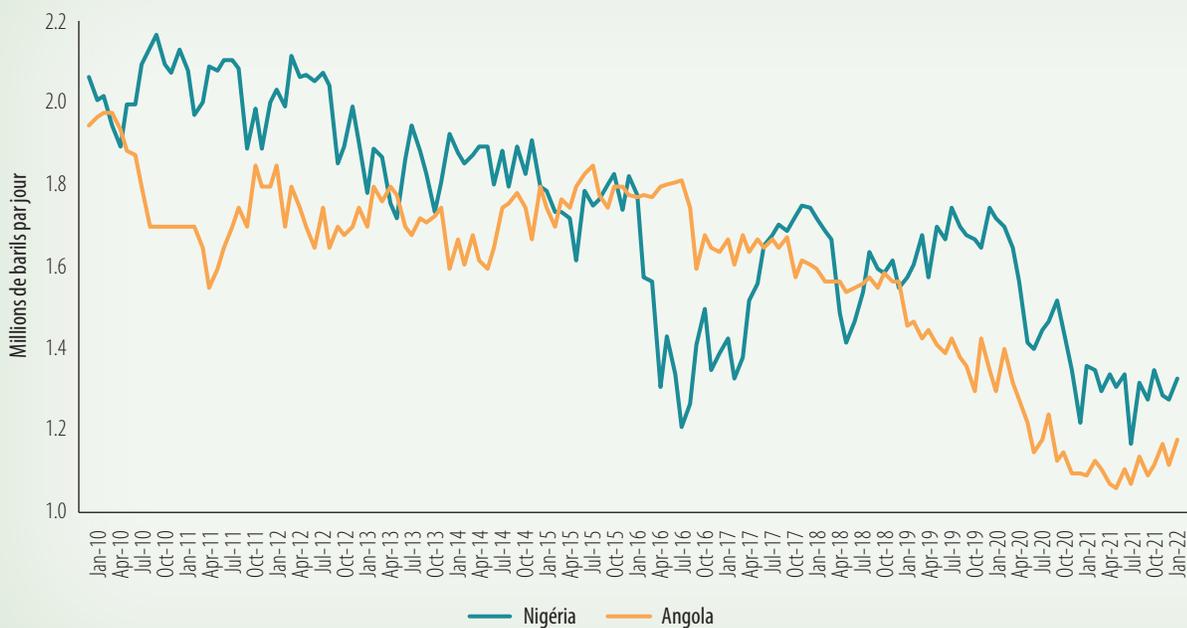
Source : Bureau national des statistiques du Nigéria.
Remarque : PIB = produit intérieur brut.

L'économie sud-africaine a progressé de 1,2 % (en glissement trimestriel) au quatrième trimestre 2021, ne parvenant pas tout à fait à récupérer les pertes du trimestre précédent après une contraction de 1,5 % (en glissement trimestriel) due à l'épidémie du variant Delta de la COVID-19 ainsi qu'aux perturbations causées par les troubles dans les provinces du Kwazulu-Natal et du Gauteng. Les mesures de restriction moins strictes mises en place par l'État pour contenir le variant Omicron (plus transmissible, mais moins nocif) du coronavirus ont permis une légère progression de l'économie au quatrième trimestre.

La croissance en Afrique du Sud est estimée à 4,9 % en 2021 ; la prévision antérieure d'un rebond plus fort après la contraction de 6,4 % en 2020, est révisée à la hausse de 0,3 point de pourcentage. Du côté de la demande, l'expansion a été tirée par la vigueur des dépenses de consommation des ménages, en particulier celles en biens durables et semi-durables. La formation brute de capital fixe est restée décevante avec une augmentation de 1,9 % (en glissement trimestriel), après les dommages causés au stock de capital par les troubles de juillet. L'investissement est resté en deçà de son niveau d'avant la pandémie en raison des coupures d'électricité, de l'incertitude politique, notamment sur les perspectives macroéconomiques et l'environnement des affaires, et de la faiblesse persistante des entreprises d'État. Les dépenses des administrations publiques n'ont augmenté que de 0,1 % (en glissement trimestriel) au quatrième trimestre 2021. La faiblesse de l'investissement privé dans une situation de contraintes structurelles est particulièrement préoccupante, car elle entrave le potentiel de croissance économique de l'Afrique du Sud. Du côté de la production, les secteurs des services et de l'agriculture ont soutenu la croissance au quatrième trimestre 2021, tandis que le secteur industriel a eu du mal à retrouver son dynamisme pré-pandémique.

L'économie de l'Angola devrait sortir de longues années de récession depuis l'effondrement des prix du pétrole en 2014, puisqu'elle devrait connaître une croissance de 0,2 % en 2021, soit 0,2 point de pourcentage de moins que la prévision précédente, soutenue par les bonnes performances du secteur non pétrolier et les prix élevés du pétrole. En dehors des trois grandes économies régionales, on observe une divergence marquée des performances entre les pays riches en ressources et les pays non riches en ressources, qui est apparue depuis l'effondrement des prix des produits de base en 2014 et persistante en 2021 (voir annexe A). Dans la période précédant cet effondrement (2004-2024), la croissance de 5,3 % des pays riches en ressources était comparable à celle de 5,5 % des pays non riches en ressources. Mais, pour 2021, les estimations sont de 3,5 % pour les pays riches en ressources et 4,7 % pour ceux qui ne le sont pas.

FIGURE 1.28 : Angola et Nigéria : Production de pétrole (millions de barils par jour)



La production de pétrole dans les pays riches en pétrole a eu du mal à atteindre les quotas de l'OPEP en raison d'investissements insuffisants.

Source : Agence américaine pour l'information sur l'énergie

Pays riches en ressources

Les pays riches en ressources naturelles n'ont pas réussi à tirer parti de la hausse des prix des produits de base pendant la période d'expansion de 2000 à 2014⁴⁴. En particulier, les pays riches en pétrole (Angola, République du Congo, Nigéria et Tchad) ont eu du mal à respecter leurs quotas OPEP en raison de l'insuffisance des investissements dans le secteur pétrolier (Figure 1.28). Le Tchad a enregistré une performance décevante en 2021, restant déprimé à -1,2 % contre -1,6 % en 2020. La République du Congo est restée en récession pendant sept années consécutives. La croissance du PIB réel a baissé de -3,5 % en 2021, soit 2,3 points de pourcentage de moins que les projections d'octobre 2021, en raison de la baisse de la production pétrolière et de la contre-performance du secteur non pétrolier. Les performances économiques du Soudan du Sud ont été médiocres en 2021, à cause d'inondations qui ont frappé l'agriculture et la production pétrolière, et de la pandémie de COVID-19 qui a retardé les nouveaux investissements pour le remplacement des puits de pétrole épuisés. Les pays riches en métaux et en ressources minérales sont sortis d'un niveau négatif (-5 %) en 2020 pour enregistrer une croissance de 4,8 % en 2021, par suite de la hausse des prix des produits de base. La croissance a été particulièrement robuste en République démocratique du Congo, où elle a été révisée à la hausse à 5,7 % par rapport aux projections d'octobre 2021 (3,6 %). De même, l'économie du Botswana a progressé de 12,1 %, dépassant les prévisions initiales de 8,5 %, stimulée par les bonnes performances des secteurs non miniers, en particulier les services du secteur public. Les secteurs les moins performants sont l'agriculture, la sylviculture et l'élevage, ainsi que l'hébergement et la restauration. D'autres pays riches en métaux et en ressources minérales affichent une croissance positive du PIB réel, à la faveur des prix élevés des métaux et des minéraux, notamment la Guinée (3,1 %) et le Liberia (4 %). En revanche, le Niger (1,4 %) et la Zambie (3,6 %) figurent parmi les pays les moins performants, le rebond de la Zambie étant soutenu par des termes de l'échange favorables et une amélioration de la confiance des entreprises après l'élection présidentielle.

Pays non riches en ressources

Les pays non riches en ressources ont fortement rebondi après la récession de 2020, enregistrant une croissance de 4,7 % en raison de politiques macroéconomiques accommodantes, de l'augmentation des exportations nettes et de la résistance à la pandémie de COVID-19. C'est notamment le cas des pays non riches en ressources naturelles de l'UEMOA, tels que le Bénin (6,6 %), le Burkina Faso (7 %) et le Sénégal (6,1 %). Des fondamentaux macroéconomiques solides ont permis aux pays ouest-africains non riches en ressources naturelles de résister d'abord à l'effondrement des prix des matières premières en 2014, puis aux conséquences de la récession de 2020 (annexe A). Maîtrisés, l'inflation et les déficits sont conformes aux objectifs de l'UEMOA. Cela a ensuite aidé les pays à rebondir aux côtés des économies avancées et des économies de marché émergentes et en développement. De même, le Kenya (6,7 %) et le Rwanda (10,9 %) ont obtenu des résultats exceptionnels, sortant de la récession et retrouvant leurs trajectoires de croissance pré-pandémiques. Le Rwanda est l'un des pays les plus performants de la région, avec une croissance robuste de 10,3 % au quatrième trimestre 2021, grâce à sa gestion efficace de la pandémie de COVID-19, qui s'est traduite par une forte expansion des secteurs de l'industrie et des services. Contrairement aux pays non riches en ressources de l'UEMOA, le coronavirus a eu un impact négatif plus prolongé sur l'activité économique de ceux d'Afrique de l'Est. En outre, le Ghana, l'Éthiopie, le Malawi et le Mozambique n'ont pas réussi à reproduire le succès de la plupart des pays non riches en ressources naturelles, en partie notamment de niveaux d'endettement élevés et, dans certains cas, de l'insécurité. Au Ghana et au Malawi, les résultats décevants soulignent la mauvaise gestion des finances publiques et la nécessité d'entreprendre des réformes importantes pour stimuler la croissance. En Éthiopie, la croissance a été freinée par la guerre civile en cours dans la région du Tigré et au Mozambique par

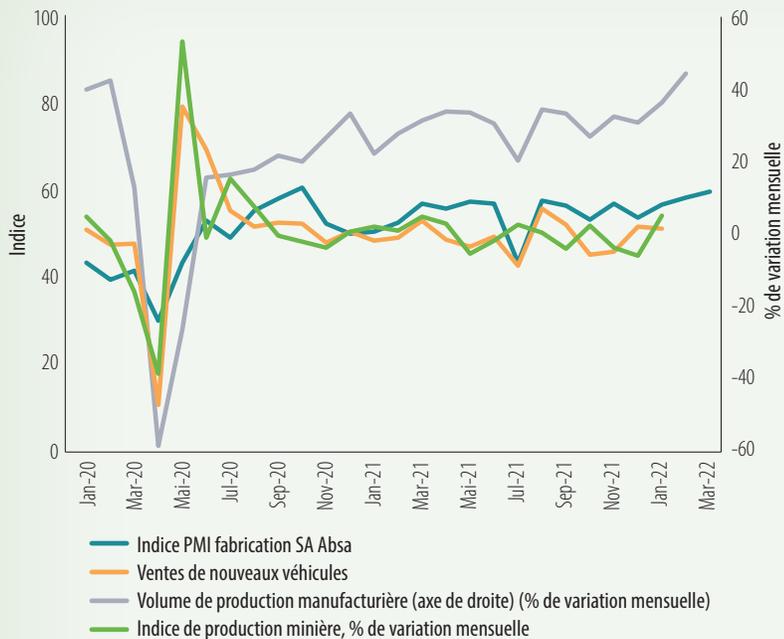
44 Cust et Zeufack (2022)

l'insurrection à Cabo Delgado. La croissance du PIB réel de l'Éthiopie, estimée à 6,3 % en 2021, représente environ la moitié de la croissance moyenne enregistrée sur la période 2004-2014. Les pays dépendant du tourisme, Maurice et les Seychelles, ont été durement touchés par la pandémie, mais ils ont réussi à bien naviguer dans le processus de reprise, et la croissance à Maurice a augmenté de 3,9 % et celle des Seychelles de 7,9 %.

Données de haute fréquence

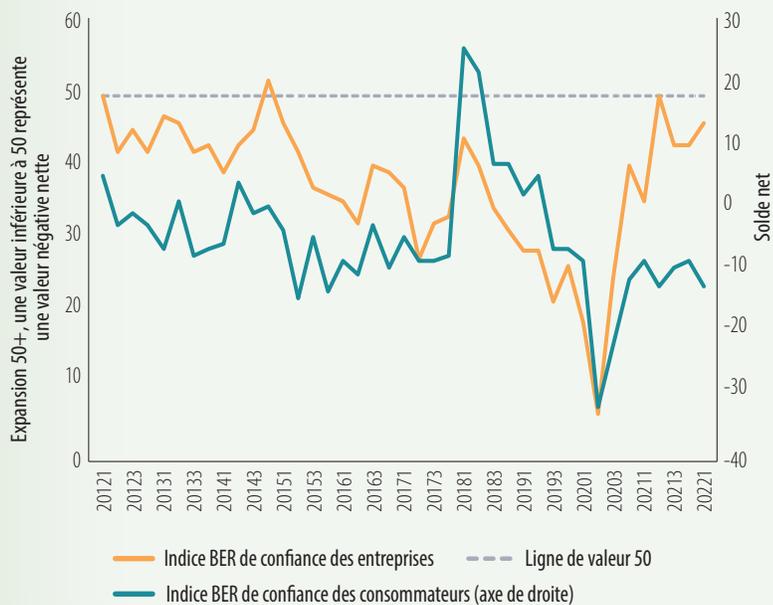
Les nouvelles données reçues signalent une lente reprise de l'activité économique en Afrique orientale et australe (AOA) après la perturbation provoquée par le variant Omicron en décembre 2021. En Afrique du Sud, les données de décembre ont souligné la faiblesse de l'économie découlant des interdictions de voyager et des restrictions modérées imposées par l'État pour limiter les effets du variant Omicron. La contraction a été sensible dans la production manufacturière (-0,1 %) et minière (-5,3 %) (Figure 1.29). En revanche, les données récentes indiquent une reprise régulière, bien que l'incertitude liée au conflit entre la Russie et l'Ukraine soit de plus en plus grande. Après avoir chuté de 57,2 en novembre à 54,1 en décembre, l'indice PMI manufacturier a rebondi en janvier à 57,1 et a encore grimpé à 60 en mars. Les ventes totales de véhicules ont suivi une tendance similaire à la hausse pendant deux mois consécutifs après avoir chuté en décembre, et ont augmenté de 18,4 % (en glissement annuel) en février. En janvier 2022,

FIGURE 1.29 : Afrique du Sud : PMI, production manufacturière, production minière, ventes de véhicules neufs



L'Afrique du Sud a entamé la nouvelle année sur des bases solides.

FIGURE 1.30 : Afrique du Sud : Indice de confiance des entreprises et des consommateurs



Le sentiment du secteur privé s'est amélioré, mais la confiance des consommateurs reste faible.

Sources : Figure 1.29 : Statistics South Africa, Haver Analytics, 2022. Figure 1.30 : Bureau of Economic Research

Note : La confiance des consommateurs est exprimée sous la forme d'un solde net correspondant au pourcentage de personnes interrogées prévoyant une amélioration moins le pourcentage de personnes prévoyant une détérioration. m-m = mois sur mois ; PMI = indice des directeurs d'achat ; SA = Afrique du Sud.

la production manufacturière a inversé sa mauvaise performance de décembre 2021 et augmenté de 2,9 % (en glissement annuel), principalement soutenue par les aliments et les boissons (11,5 %). Il en est de même pour la production minière qui a augmenté de 0,1 % (en glissement annuel), soutenue par le minerai de manganèse (19,6 %), les diamants (16,3 %) et l'or (7,0 %). Ces données suggèrent que le secteur manufacturier est à l'origine du rebond de l'activité économique. L'image positive des nouvelles données se reflète par un sentiment plus optimiste de la part du secteur privé, l'indice de confiance des entreprises RMB/BER passant de 43 au quatrième trimestre 2021 à 46 au premier trimestre 2022. C'est le niveau le plus élevé depuis son effondrement au deuxième trimestre 2021 causé par les effets du variant Delta et les émeutes (Figure 1.30). Cette enquête rend compte de la période qui a précédé le conflit Russie-Ukraine. En effet, la confiance des consommateurs a chuté au premier trimestre 2022, reflétant leur sentiment négatif suscité par la guerre en Ukraine ainsi que la forte hausse des prix des carburants en mars, des prix élevés que les consommateurs s'attendant à voir durer au cours des prochains mois. Les exportations de métaux précieux et de pierres précieuses ont reculé, entraînant une baisse des exportations de 16,1 % en janvier par rapport au mois précédent. En conséquence, l'excédent de la balance courante a chuté à 1,9 % du PIB au quatrième trimestre 2021, contre 3,5 % au troisième trimestre 2021.

La production de pétrole brut en Angola est en hausse depuis juin 2021, avec une augmentation de 0,12 million de barils par jour en février 2022 (Figure 1.28). Les revenus pétroliers ont considérablement augmenté en 2021 en raison des prix élevés du pétrole combinés à la reprise de la production de juin à décembre 2021. La production pétrolière de l'Angola est restée à la traîne depuis 2015 et le pays a eu recours aux secteurs non pétroliers, spécifiquement le secteur agricole, comme moteur de la croissance économique. Toutefois, le programme de réforme de l'État avec le Fonds monétaire international (FMI), la hausse des prix du pétrole et l'assainissement budgétaire ont donné un élan aux investisseurs, faisant, enfin depuis 2015, passer la confiance des entreprises dans le positif au quatrième trimestre 2021.

La baisse des cas de COVID-19 a propulsé l'activité au Kenya, qui a enregistré une hausse de l'indice PMI à 52,9 en février contre 47,6 en janvier 2022. Le déficit des comptes courants s'est creusé en décembre. La confiance des entreprises est en zigzag depuis que l'économie est sortie de la récession de 2020, reflétant la lenteur des progrès dans la réduction des cas de COVID-19 tout au long de 2021, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et l'incertitude imminente liée aux élections présidentielles. Le Rwanda a été l'un des pays les plus durement touchés par la pandémie dans la sous-région, avec une montée en flèche des cas du variant Omicron en décembre et janvier. Néanmoins, le secteur des services a affiché de bonnes performances au quatrième trimestre 2021 en raison d'une meilleure gestion de la pandémie avec une accélération de la vaccination. La production industrielle a reculé de 8,4 % en janvier par rapport à décembre. Toutefois, comparé à l'année précédente, le tableau montre une augmentation de 30,3 %. Par ailleurs, les exportations ont reculé en janvier de 21 % et les importations de 11,1 %. En Zambie, l'indice PMI est redevenu positif en février (50,3) après un court recul en janvier (49,9), précédé de quatre mois consécutifs au-dessus du seuil de 50, reflétant ainsi le sentiment positif du secteur privé depuis l'élection d'un président favorable au marché. L'économie est restée résistante aux effets négatifs induits par les différentes vagues de la COVID-19. Toutefois, la guerre en Ukraine risque fort d'enrayer cette dynamique, car l'inflation reste élevée et pourrait être aggravée par la hausse du prix des engrais et la dépréciation de la monnaie nationale. Après un déficit en novembre, le compte courant du Botswana a enregistré un excédent commercial (12,7 %) grâce à des exportations de diamants favorables en décembre. Les exportations totales ont augmenté de 6,7 % tandis que les importations ont chuté de 24,7 %.

En Afrique occidentale et centrale (AOC), les données de haute fréquence révèlent peu de perturbations dues à l'apparition du variant Omicron. Au Nigéria, l'indice PMI de la Stanbic IBTC Bank Nigéria est passé de 53,7 en janvier 2022 à 57,3 en février, soit le niveau le plus élevé depuis que le pays est sorti de la

récession. Ceci suggère une dynamique ferme de l'activité du secteur privé depuis novembre 2019. Le secteur non pétrolier est à l'origine de cette hausse. Comme la guerre persiste en Ukraine, le secteur pétrolier devrait profiter des prix élevés. Néanmoins, la hausse des prix des carburants et des denrées alimentaires, conjuguée aux perturbations de l'approvisionnement, posera des problèmes aux consommateurs en raison de l'augmentation de l'inflation globale. En outre, le coût élevé des subventions aux carburants associé à la flambée des prix de ces derniers pourrait détériorer le compte budgétaire du pays. Enfin, les problèmes socioéconomiques qui se sont amplifiés depuis la baisse des prix du pétrole en 2014 continuent de prévaloir. La lutte contre l'insécurité alimentaire persistante, l'augmentation de la pauvreté et l'insécurité demeurent les principales priorités pour une croissance inclusive. L'indice PMI au Ghana a baissé à 49,6 en février, contre 50,8 en janvier après six mois consécutifs d'amélioration du climat dans le secteur privé. L'alourdissement de la dette publique et la hausse de l'inflation sont les principaux facteurs de cette perception négative du secteur privé. Les entreprises répercutent le coût élevé des intrants directement sur les consommateurs. En outre, la dépréciation persistante de la monnaie nationale, qui a déjà perdu 20 % cette année, alimente un taux d'inflation déjà élevé. En conséquence, l'inflation a dépassé la limite supérieure de l'objectif officiel pendant six mois consécutifs. La banque centrale a réagi de manière agressive en mars en procédant à la plus forte hausse de taux jamais enregistrée, augmentant le taux directeur de 250 points de base pour le porter à 17 %. La guerre entre la Russie et l'Ukraine affectera l'économie ghanéenne directement du fait de ses échanges commerciaux avec la Russie et l'Ukraine et indirectement du fait des prix des matières premières.

Dans l'ensemble, les nouvelles données suggèrent que les pays de l'UEMOA ont bien commencé la nouvelle année, l'activité du secteur privé s'étant améliorée au quatrième trimestre 2021. L'épidémie du variant Omicron a eu des effets bénins comparés à la sous-région de l'AOA. Toutefois, la sous-région de l'AOC est confrontée à l'insécurité découlant des coups d'État au Mali, au Burkina Faso et en Guinée et d'une tentative de coup d'État en Guinée-Bissau. En Côte d'Ivoire, l'indice harmonisé de la production industrielle a enregistré une décélération de l'activité (-2,3 % en glissement annuel)⁴⁵. Le secteur minier a suivi la même tendance que la production industrielle en décembre, avec une baisse de 2,4 % consécutive à un bond de 17,8 % le mois précédent. Ce recul de l'activité est attribué à des perturbations temporaires de l'approvisionnement en électricité dues à des facteurs climatiques. Si l'on considère l'année 2021 dans son ensemble, la performance de décembre n'est qu'un incident dans un fort rebond de l'économie, illustré par l'amélioration robuste et généralisée de plusieurs indicateurs tout au long de l'année, soutenue par des politiques monétaires et fiscales accommodantes, associées à l'assouplissement des restrictions à la mobilité. Toutefois, cet élan pourrait être contrecarré par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, par la hausse des prix des carburants et des denrées alimentaires ainsi que par des perturbations de l'approvisionnement, exerçant une pression à la hausse sur l'inflation domestique des prix à la consommation, qui est déjà supérieure au seuil de 3 % fixé par les critères de convergence de l'UEMOA.

De façon similaire, les valeurs de décembre de la production manufacturière au Sénégal indiquent un affaiblissement plus tard dans l'année de 5,5 % (en glissement annuel), et pareillement de 8,9 % (en glissement annuel) pour la production minière. Contrairement à d'autres pays de la région, pour lesquels la guerre en Ukraine n'entraînera qu'une hausse des prix des produits de base, le Sénégal importe certains produits essentiels de Russie et d'Ukraine. Ses importations en provenance de ces pays comprennent des produits de base essentiels : environ 15 % des importations sénégalaises de blé et 10 % de combustibles minéraux provenaient de Russie en 2020. Le Sénégal a dépendu également de la Russie pour 20 % de sa demande totale d'importations en soufre en 2020. Quant au Burkina Faso, sa production industrielle a enregistré une hausse de 0,6 % au troisième trimestre 2021, contre 12,6 % au trimestre précédent.

⁴⁵ Sur une base mensuelle, la croissance de l'indice de la production industrielle a ralenti à 1,4 % en décembre, contre 8,8 % en novembre. Cependant, elle a augmenté de 7 % en moyenne pour 2021.

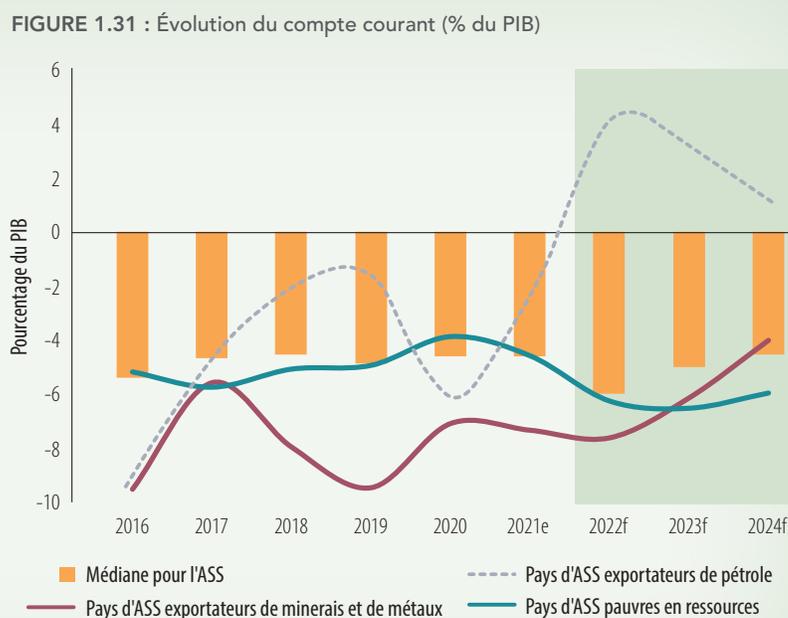
La Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), en particulier les pays riches en pétrole (Cameroun, République du Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad), a continué de bénéficier des prix élevés du pétrole. Par conséquent, les pays de la sous-région, tels que la République du Congo, qui étaient en situation de surendettement, bénéficieront d'un répit grâce à l'augmentation des recettes publiques. Cela donnera également un élan aux soldes extérieurs. Néanmoins, la capacité limitée de l'industrie pétrolière reste un obstacle important à la réalisation des quotas de l'OPEP. La région doit se préparer à faire face à la répercussion de la hausse des prix des denrées alimentaires découlant de la guerre entre la Russie et l'Ukraine sur l'inflation des prix à la consommation. Cette hausse inflationniste n'est pas une préoccupation pour le Gabon, dont l'inflation a été limitée.

Position extérieure

Selon les estimations, le déficit médian de la balance courante est resté inchangé à 4,6 % du PIB en 2021 et il devrait se creuser à 6 % du PIB en 2022 avant de se redresser à 4,6 % en 2024 (Figure 1.31). La prévision d'une hausse du déficit en 2022 reflète des termes de l'échange défavorables pour certains exportateurs de métaux et de minéraux et pour les pays non riches en ressources naturelles en raison de factures d'importation élevées. En 2022, le Mozambique devrait connaître un déficit record de l'ordre de 32,5 %, tout comme les Seychelles avec 27,7 %. Contrairement à la plupart des exportateurs de métaux et de minéraux, la Zambie devrait enregistrer un excédent de 10,7 % du PIB en 2021 et de 3,7 % du PIB en 2022. Les pays riches en pétrole devraient passer d'un déficit de 2,4 % du PIB en 2021 à un excédent de 4,1 % du PIB en 2022. Cette performance positive des pays riches en pétrole fait écho à la flambée des prix du pétrole découlant de la guerre entre la Russie et l'Ukraine. L'Angola devrait enregistrer des excédents de 9,1 % en 2021 et 11 % du PIB en 2022, tout comme la République du Congo avec un excédent de 9 % en 2021 et de 15,3 % du PIB en 2022. Par ailleurs, certains exportateurs de métaux et de minéraux (Afrique du Sud, Botswana, République démocratique du Congo, Ghana, Namibie, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe) bénéficieront également de termes de l'échange favorables par suite du conflit.

L'excédent de la balance courante s'est détérioré en Afrique du Sud, passant de 216 milliards de rands (3,5 %) au troisième trimestre 2021 à 120 milliards de rands (1,9 %) au quatrième trimestre 2021, car les importations ont augmenté plus rapidement que les exportations. La balance courante a été freinée par des termes de l'échange défavorables, le prix en rand des exportations de biens et services ayant baissé tandis que les prix à l'importation ont augmenté, soutenus par la flambée des prix du pétrole. Selon les estimations, l'Afrique du Sud a enregistré un excédent de

Divergence marquée dans la balance des comptes courants : excédent dans les pays riches en pétrole et déficit dans les pays non riches en ressources naturelles et les exportateurs de métaux et de minéraux.



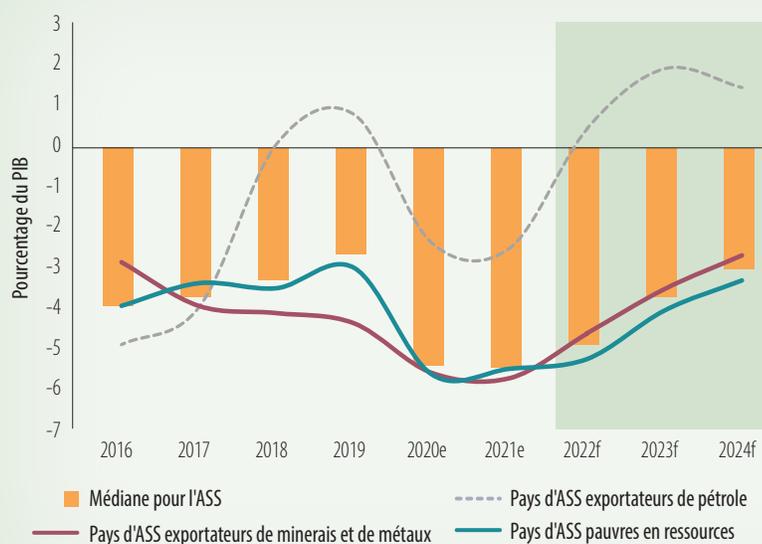
Source : Prévisions des services de la Banque mondiale.
 Note : e = estimation ; p = prévision ; PIB = produit intérieur brut ; ASS = Afrique subsaharienne.

3,7 % du PIB en 2021, qui devrait se réduire en 2022 (0,4 %) grâce à des termes de l'échange favorables. La balance des opérations courantes a enregistré un déficit de 1,5 % du PIB en 2024. La longue tradition de faible compétitivité de l'Afrique du Sud — attribuée aux rigidités du marché du travail et des produits — constitue un défi à moyen terme. Des réformes audacieuses sont nécessaires pour stimuler les volumes d'exportation et profiter encore davantage des prix favorables des produits de base, tout en créant des emplois plus nombreux et de meilleure qualité dans les secteurs formel et informel (annexe A). Les données disponibles pour le Botswana indiquent un déficit de la balance courante de 2,1 % du PIB en 2021, principalement dû à une baisse marquée des exportations de diamants au quatrième trimestre 2021, après les légers excédents des trois premiers trimestres. L'économie pourrait revenir à son schéma d'excédent commercial avec des termes de l'échange favorables associés aux prix des produits de base. Cependant, comme la hausse des prix du pétrole exerce une pression notable sur la facture des importations et que la demande de diamants en provenance de la Chine s'amoin-drit, la balance des comptes courants pourrait être sous pression en 2022. À Maurice, les interdictions de voyager dans les pays d'Afrique australe ont probablement ralenti la reprise des recettes des services au premier trimestre 2021, mais ces recettes sont reparties en hausse après la réouverture complète des frontières en octobre 2021. Le déficit de la balance courante du Sénégal devrait se creuser passant de 10,2 % en 2021 à 10,8 % du PIB en 2022. Toutefois, ce déficit devrait se réduire en 2024 à 5,8 % du PIB grâce à la dynamique des prix du pétrole, ce qui permettra également d'augmenter les réserves de change et de soutenir la monnaie.

Déficit budgétaire

Le déficit budgétaire médian devrait se maintenir à -5,5 % du PIB en 2021 et se réduire à -4,9 % du PIB en 2022 (Figure 1.32). Les déficits devraient se réduire davantage dans les pays exportateurs de métaux et de minéraux (-4,6 % du PIB), compte tenu de l'amélioration des termes de l'échange, par rapport aux pays non riches en ressources naturelles (-5,3 % du PIB) en 2022. Le compte budgétaire des pays riches en pétrole devrait passer d'un déficit en 2021 à un léger excédent en 2022. La guerre entre la Russie et l'Ukraine devrait exercer une pression accrue sur les dépenses publiques dans les pays non riches en ressources, notamment ceux qui subventionnent les carburants. Toutefois, compte tenu de leur dette élevée, les pays d'Afrique subsaharienne ne disposent pas d'une marge de manœuvre budgétaire suffisante pour apporter le soutien nécessaire aux ménages et aux entreprises vulnérables sans mettre en péril la viabilité de leur dette. L'aide des donateurs multilatéraux sera encore nécessaire pour la plupart des pays de la région. Les pays en situation de surendettement

FIGURE 1.32 : Équilibre budgétaire en Afrique subsaharienne (% du PIB)



Le prix élevé du pétrole générera un excédent budgétaire dans les pays riches en pétrole, tandis que le déficit budgétaire diminuera régulièrement ailleurs.

Source : Prévisions des services de la Banque mondiale.

Note : e = estimation ; p = prévision ; PIB = produit intérieur brut ; ASS = Afrique subsaharienne

ou risquant de l'être doivent chercher à discuter avec leurs créanciers pour parvenir à une restructuration de leur dette avant qu'ils ne manquent à leurs obligations contractuelles (Banque mondiale 2022).

En Afrique du Sud, l'engagement en faveur de l'assainissement budgétaire dans le budget 2021-2022 reflète l'objectif principal de l'État de maintenir la dette sur une trajectoire viable. L'objectif de déficit pour l'exercice 2021-2022 a été fixé à 5,5 % du PIB, contre 6,6 % du PIB précédemment. La prévision de transformer le déficit actuel en un excédent de 0,6 % du PIB a été raccourcie d'un an, à 2023-2024. Pourtant, une pression croissante pèse sur l'État pour qu'il continue à fournir un soutien fiscal aux personnes vulnérables, notamment celles qui ont été fortement touchées par les différentes vagues de COVID-19 et les troubles sociaux de juillet 2021. En outre, à l'approche des élections au sein du parti au pouvoir, l'État pourrait avoir du mal à résister à la demande des syndicats d'une révision à la hausse de la masse salariale. La hausse du chômage (35,3 %) constitue un obstacle supplémentaire à la mobilisation des recettes.

La persistance des subventions aux carburants, l'augmentation des dépenses militaires à des fins de sécurité et la hausse du coût du service de la dette pèsent lourdement sur les finances publiques pour maintenir les dettes publiques à des niveaux soutenables au Nigéria. Le solde budgétaire s'est considérablement détérioré dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, les États ayant augmenté leurs dépenses pour atténuer les effets prolongés de la pandémie sur les entreprises et les ménages vulnérables. Au Cabo Verde, par exemple, l'État a apporté un soutien d'urgence aux entreprises publiques en difficulté, Cabo Verde Airlines en recevant près de la moitié. Pour retrouver sa trajectoire d'assainissement d'avant la pandémie, le gouvernement ghanéen a proposé des réformes favorisant la viabilité du budget et de la dette. Après la résistance de l'opposition, le Parlement a approuvé la taxe E-levy de 1,5 % sur les transactions numériques. La taxe proposée devrait augmenter l'assiette fiscale en générant 1,1 milliard USD de recettes en 2022. Néanmoins, ces efforts ne suffisent pas à résoudre les problèmes de viabilité de la dette du pays. Les recettes du secteur minier restent faibles, tandis que les besoins pressants de soutien de l'État continuent de peser sur les finances publiques. Toutefois, il existe des perspectives d'augmentation des recettes grâce aux prix favorables de l'or et du pétrole. À Maurice et aux Seychelles, les pouvoirs publics ont déployé d'importants programmes de soutien de l'État en réponse à la pandémie de COVID-19 afin d'accélérer le rythme de réouverture des frontières aux touristes.

Niveaux d'endettement et vulnérabilités liées à la dette

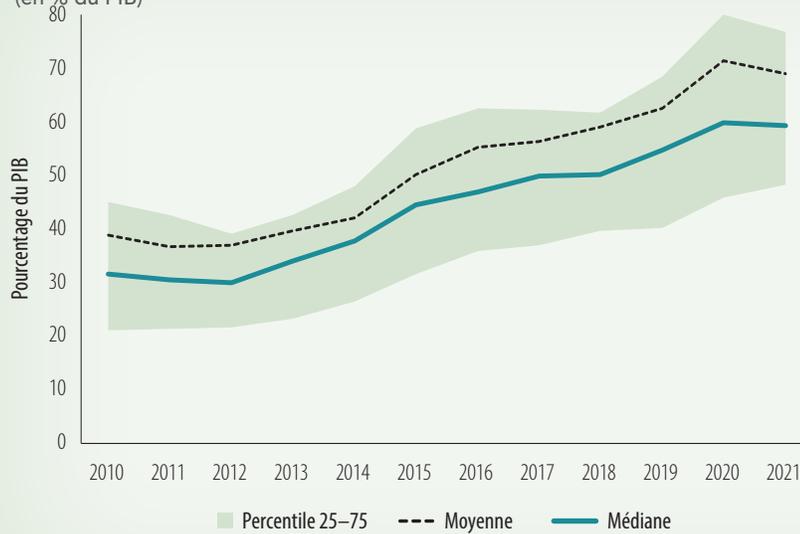
Les mesures d'austérité mises en œuvre par les pouvoirs publics de la région pour répondre aux préoccupations croissantes concernant la viabilité de la dette, associées à leur crainte de perdre l'accès au marché, n'ont pas suffi à ramener la dette au niveau d'avant la crise. Le ratio médian dette/PIB de 61 % est resté élevé, avec peu de variations en 2021. Après le choc de la pandémie, la dette publique a grimpé à 60 % du PIB en 2020, contre 57 % l'année précédente, car les pouvoirs publics ont déployé des mesures de soutien budgétaire aux entreprises et aux ménages vulnérables pour les protéger des effets négatifs de la pandémie. Toutefois, la dette publique était déjà en hausse dans les années précédant la pandémie (Figure 1.33).

La dynamique de la dette dans la région est plus ou moins liée aux fluctuations des prix des produits de base et aux diverses initiatives d'allègement de la dette. La dette a commencé à augmenter en 2011, au sommet du super-cycle des prix des produits de base, lorsque la pression sur les recettes s'est accentuée en raison du recul des prix de ces produits. Avant 2011, les pays d'Afrique subsaharienne avaient réussi à ramener la dette publique à 31 % du PIB, alors qu'elle atteignait 90 % en 2000. Après avoir atteint un plancher en 2011, la tendance à la hausse de la dette a repris, exacerbée en 2014 par la chute des prix des produits de base, en raison du manque à gagner et des pertes de revenus. Si l'on

exclut le Nigéria, la dette publique a explosé dans les pays riches en pétrole de 2015 à 2016, de 15 points de pourcentage, tandis qu'elle a augmenté de façon marginale dans les pays non riches en ressources naturelles (6,1 %). Dans les pays exportateurs de métaux et de minéraux, elle a augmenté un an plus tôt de 11,5 %.

La dette publique de l'Afrique subsaharienne en 2021 cache des différences considérables entre les groupes de pays. Elle a augmenté de 5,3 points de pourcentage dans les pays riches en pétrole et de 4,5 % dans les pays non riches en ressources naturelles, ce qui reflète la hausse des déficits budgétaires (Figure 1.34). Dans les pays riches en pétrole, la hausse de l'endettement a correspondu pour l'essentiel à l'augmentation de la dette au Nigéria et au Soudan du Sud, mais elle a été freinée par celle de l'Angola et la République du Congo. Elle devrait diminuer en 2022 en raison des prix élevés du pétrole. La dette publique a légèrement diminué parmi les exportateurs de minéraux et de métaux (4,1 points de pourcentage), et devrait se stabiliser autour de 54 % du PIB dans un avenir proche. La hausse de la dette publique dans les pays non riches en ressources naturelles est liée au dilemme auquel sont confrontés les décideurs politiques, à savoir réduire ou maintenir le soutien aux entreprises et aux ménages vulnérables. Parmi les pays dont la dette publique est élevée, le Ghana, le Rwanda et l'Afrique du Sud sont particulièrement peu susceptibles de la réduire significativement. Dans certains pays, l'augmentation des subventions publiques va peser sur les finances publiques et accroître encore la dette publique. En revanche, l'invasion de l'Ukraine par la Russie, avec ses conséquences

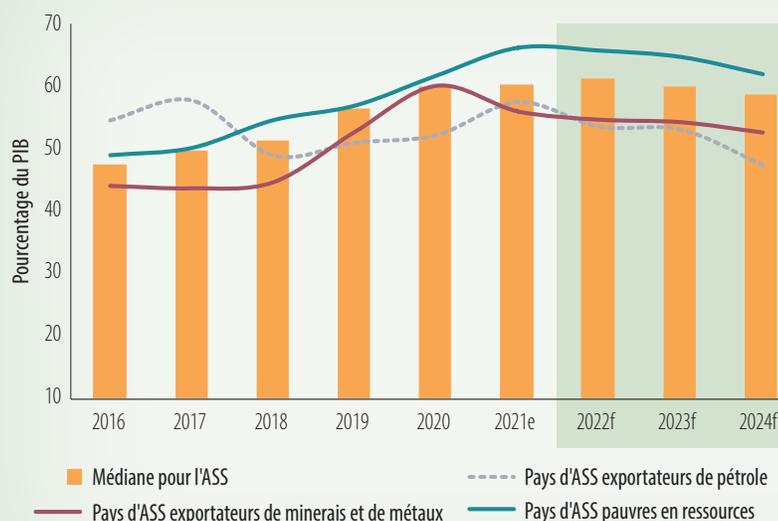
FIGURE 1.33 : Évolution de la dette publique en Afrique subsaharienne (en % du PIB)



La dette publique a connu une tendance à la hausse au cours des années précédant la pandémie.

Source : Perspectives de l'économie mondiale, base de données du FMI, octobre 2021.
Note : PIB = produit intérieur brut.

FIGURE 1.34 : Dette publique en Afrique subsaharienne (% du PIB)



La dette publique devrait rester élevée dans les pays non riches en ressources et diminuer dans les pays riches en ressources.

Source : Prévisions des services de la Banque mondiale.
Note : e = estimation ; p = prévision ; PIB = produit intérieur brut ; ASS = Afrique subsaharienne..

sur les termes de l'échange, offre une occasion de réduire davantage la dette des pays riches en pétrole et des exportateurs de métaux et de minéraux.

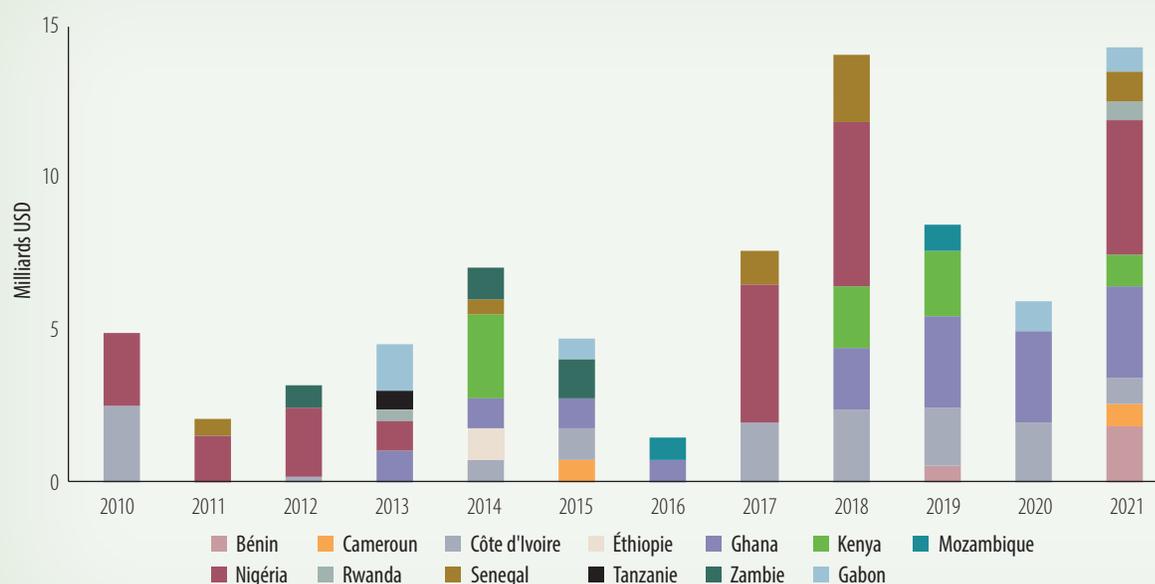
Selon les données officielles, la dette publique du Ghana a atteint 77,8 % du PIB (soit 58,23 milliards d'USD) à la fin du mois de septembre 2021, contre 76,1 % du PIB en fin 2020 (50,8 milliards d'USD). Les niveaux d'endettement de 2021 et 2020 étaient nettement plus élevés par rapport au ratio dette/PIB beaucoup plus faible d'avant COVID-19, qui était de 62,4 % (39,4 milliards d'USD) en 2019. En fin septembre 2021, la part de la dette intérieure dans la dette totale du secteur public était de 52,1 % et celle de la dette extérieure des 47,9 % restants. Le ratio dette/PIB du Rwanda a augmenté de plus de 40 points de pourcentage au cours des sept dernières années, sous l'effet des emprunts contractés pour répondre aux besoins de développement envisagés dans la Stratégie nationale de transformation, mais aussi en raison de la solide réponse apportée par la COVID-19. Selon les estimations, la dette publique devrait atteindre 74,9 % du PIB en 2021, soit l'équivalent de 8,1 milliards d'USD. La majeure partie de la dette du Rwanda est due à des bailleurs multilatéraux à des conditions concessionnelles. En effet, les créanciers multilatéraux représentaient environ 80 % de la dette publique extérieure totale en 2020. En Afrique du Sud, bien que le processus d'assainissement budgétaire progresse lentement, il est dans la bonne direction. Le budget 2022 indique un engagement en faveur de l'assainissement budgétaire, avec un objectif révisé de ratio dette/PIB devant culminer à 75,1 % en 2025, contre l'objectif initial de 78,1 %, un an plus tard.

La dette publique a quelque peu augmenté dans les pays de l'UEMOA après la mise en place de la clause d'exemption pour soutenir les segments de la population fortement touchée par la pandémie. Néanmoins, cette dette reste parmi les plus faibles de la région, mais elle augmente régulièrement dans certains pays (Guinée-Bissau, Sénégal et Togo). De même, sauf au Gabon et en Guinée équatoriale, la dette publique n'a pas atteint de niveau alarmant dans la CEMAC. De nombreux pays ont bénéficié du soutien financier des bailleurs multilatéraux en 2021 afin de poursuivre l'aide apportée aux personnes les plus durement touchées par les différentes vagues du coronavirus. Cependant, cet allègement de la dette à court terme n'est pas suffisant pour inverser la tendance à la hausse de l'accumulation de la dette. Les pays doivent plutôt s'efforcer d'obtenir une croissance économique soutenue, d'atteindre des niveaux globalement accrus de soldes budgétaires et de comptes courants, et enfin d'attirer les IDE.

Au cours de la dernière décennie, les pays d'Afrique subsaharienne ont cessé de dépendre de la dette multilatérale en accédant aux marchés financiers internationaux afin de financer de grands projets d'infrastructure et, dans certains cas, de libérer de l'espace budgétaire. Les dettes des créanciers bilatéraux et privés ont été les principaux contributeurs à l'accumulation de la dette. La Chine représentait à elle seule 59,3 % de la dette bilatérale officielle totale en 2019. Hormis les Comores et le Malawi, la Chine a prêté davantage aux pays riches en pétrole et en minéraux. En conséquence, la dette extérieure non concessionnelle a stagné tandis que la dette extérieure a fortement augmenté. Par exemple, au Ghana, la part de l'encours de la dette sur les marchés internationaux par rapport à la dette extérieure totale de 8,2 % en 2012 serait passée à 42 % en 2021. Le secteur de l'énergie est devenu un fardeau fiscal qui coûte à l'État 1 à 2 % du PIB (plus d'un milliard d'USD) par an, les recettes étant constamment inférieures aux coûts. En août 2021, le Rwanda a émis sa deuxième euro-obligation à 10 ans de 620 millions d'USD à un taux d'intérêt nominal de 5,5 %, dans le cadre de sa stratégie de gestion de la dette. Plus de 70 % du montant levé a été utilisé pour rembourser environ 85 % de l'euro-obligation existante de 400 millions d'USD émise à un taux de coupon de 6,25 % (avec des paiements prévus en 2023) et pour refinancer une dette coûteuse de RwandAir d'environ 112 millions d'USD.

Les pays de la région ont levé 14 milliards d'USD en euro-obligations en 2021, contre 5,9 milliards d'USD en 2020 (Figure 1.35). Le Nigéria a procédé à une émission supplémentaire d'euro-obligations de 1,2 milliard d'USD en mars 2022. L'écart global de l'indice JP Morgan Emerging Market Bond Index (EMBI) pour les émetteurs africains a diminué au cours du premier semestre 2021, après avoir fortement augmenté en mars 2020, au moment de la crise de la pandémie (Figure 1.36). Il a repris sa tendance à la hausse depuis juin 2021, reflétant l'incertitude croissante suscitée par l'apparition du variant Delta. Le Ghana a été le principal contributeur à l'augmentation du nombre de cas de COVID-19 dans la région. Les investisseurs et les agences ont exprimé des inquiétudes quant à la situation budgétaire et à la crédibilité des plans budgétaires à moyen terme du Ghana. Ces inquiétudes ont entraîné deux abaissements de la note de crédit par Fitch et Moody's, alors que la crainte d'une perte effective de l'accès au marché international des capitaux s'est fortement amplifiée. Le Gabon, qui a enregistré le deuxième écart le plus élevé de la région, a reçu une note favorable de B — de la part de Fitch en raison de l'amélioration des prix du pétrole, qui devrait se traduire par des recettes élevées et favoriser l'équilibre budgétaire en 2022. Au Mozambique, le sentiment négatif des investisseurs dû à la hausse de la dette et à la gestion opaque des finances publiques a maintenu les écarts de taux élevés tout au long de l'année 2021, mais, à l'aube de la nouvelle année, l'appréciation du risque s'est modérée, passant d'un niveau élevé du risque à un niveau modéré.

FIGURE 1.35 : Émissions d'euro-obligations en décembre 2022 (en milliards d'USD)



Le recours à la dette multilatérale pour accéder aux marchés financiers internationaux est en hausse.

Sources : Bloomberg ; estimations des services de la Banque mondiale.
Note : Données en fin décembre 2021.

La montée de l'incertitude entraîne une augmentation des écarts des EMBI dans plusieurs pays, reflétant les craintes des investisseurs.

FIGURE 1.36 : Écarts de l'indice JP Morgan des obligations des marchés émergents



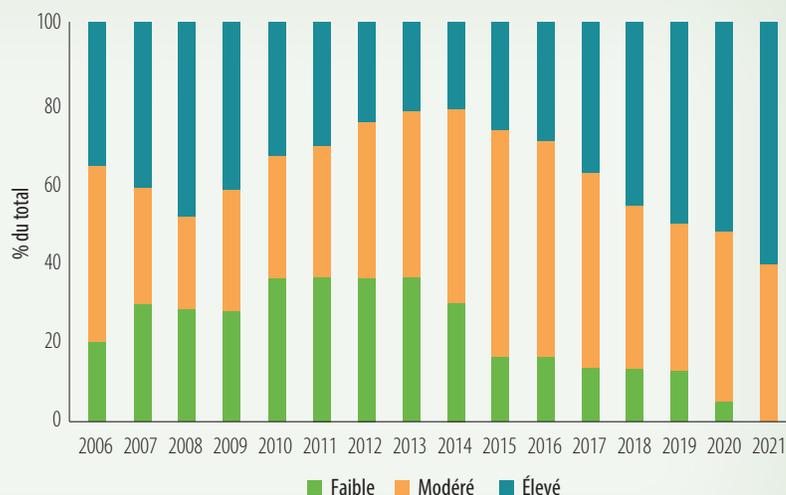
Sources : Bloomberg ; estimations des services de la Banque mondiale.
Note : Données au 4 mars 2022.

Les projections de hausses de taux combinées à la guerre en Ukraine ont fait grimper les écarts EMBI dans plusieurs pays, reflétant les craintes des investisseurs quant à la viabilité de la dette, particulièrement au Ghana. Le risque pourrait encore augmenter si la guerre se prolonge ou si la Federal Reserve Bank augmente ses taux directeurs de manière plus agressive que prévu. Par

conséquent, cela pourrait entraîner un bond marqué des écarts de taux dans les pays qui sont en situation de surendettement ou qui risquent de l'être, ou qui sont exposés à des risques de taux de change ou de taux d'intérêt, à une dépréciation massive des monnaies nationales et à une fuite des capitaux. Une crise financière pourrait en découler. En 2021, aucun pays de la région ne présente de faible risque de surendettement, et la part des pays présentant un risque élevé de surendettement est passée de 52,6 % en 2020 à 60,5 % en 2021 (Figure 1.37).

La proportion de pays présentant un risque élevé de surendettement a augmenté.

FIGURE 1.37 : Évolution du risque de détresse de la dette extérieure (en % des pays)



Source : Estimations des services de la Banque mondiale en février 2022.
Note : Les données couvrent les analyses conjointes de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international sur la viabilité de la dette des pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne. Le nombre de pays varie selon les années.

Inflation et taux de change

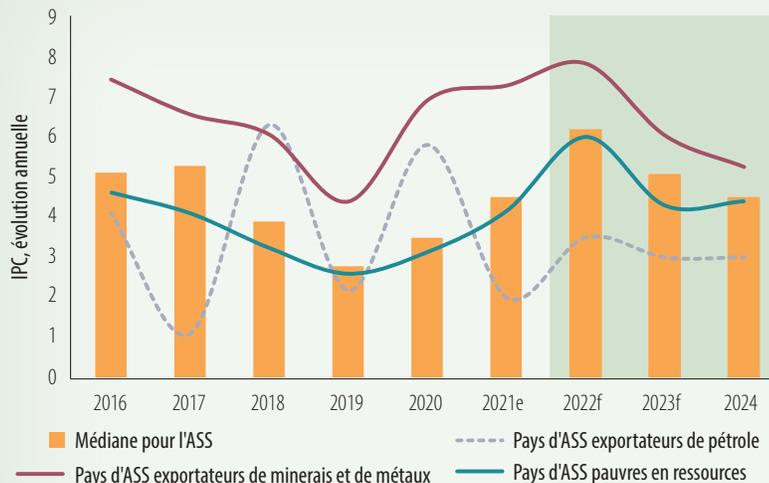
L'inflation en Afrique subsaharienne s'est accélérée en 2021 pour atteindre 4,5 %, contre 3,5 % en 2020 (Figure 1.38).

L'inflation devrait faire un bond à 6,2 % en 2022 et redescendre à 5,1 % en 2023 et 4,5 % en 2024.

La hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants ainsi que la dépréciation des taux de change dans toute la région, en particulier au Ghana, ont contribué aux perspectives d'inflation (Figures 1.39 et 1.40). La forte reprise mondiale, conjuguée à la flambée des prix des produits de base et aux perturbations de l'offre, a

été le facteur sous-jacent de la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants. Le conflit actuel entre la Russie et l'Ukraine a amplifié des perspectives d'inflation déjà sombres dans la région, avec des conséquences remarquables pour les monnaies nationales. Associée à la dépréciation du taux de change, la répercussion rapide des prix des denrées alimentaires sur les prix à la consommation s'explique en grande partie par la forte contribution des denrées alimentaires dans le panier de l'indice des prix à la consommation (IPC) des pays d'Afrique subsaharienne, qui dépasse 40 %. Les ménages à faible revenu sont les plus durement touchés, car ils consacrent une grande partie de leurs dépenses de consommation à l'alimentation et au carburant. L'inflation est une forme d'impôt sur les ménages pauvres. Elle peut accroître les inégalités et la pauvreté tout en mettant en péril le double objectif de mettre fin à l'extrême pauvreté et de promouvoir une prospérité partagée. Si l'on n'y remédie pas, une inflation élevée peut entraîner des troubles sociaux et des conflits.

FIGURE 1.38 : Inflation en Afrique subsaharienne, 2016-2024p

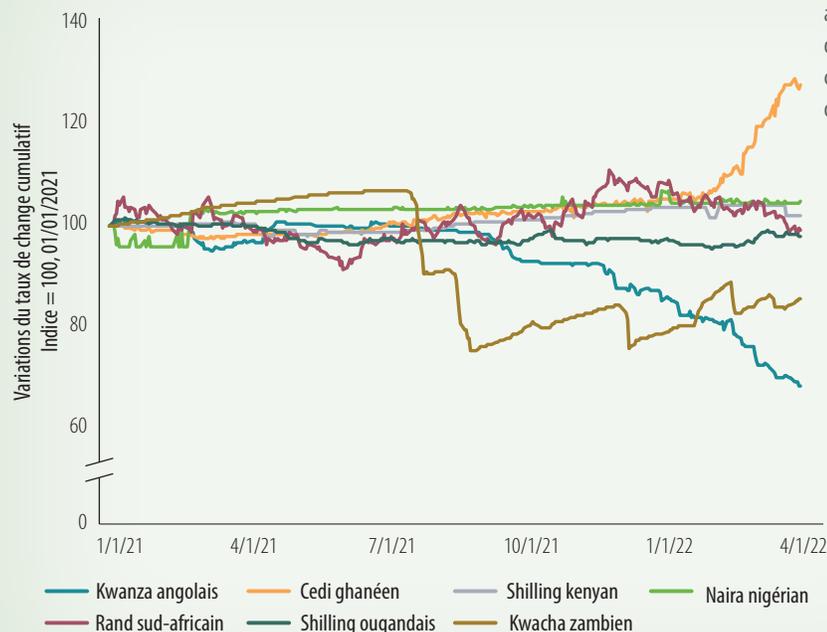


La stagflation causée par des chocs d'offre négatifs constitue un défi pour les décideurs politiques.

Source : Prévisions des services de la Banque mondiale.

Note : L'inflation est mesurée par les variations en pourcentage de l'indice des prix à la consommation (IPC) à partir de la base de données MFMOD, Banque mondiale. IPC = indice des prix à la consommation ; e = estimation ; p = prévision ; ASS = Afrique subsaharienne.

FIGURE 1.39 : Taux de change dans les pays d'Afrique subsaharienne (monnaie locale par rapport au d'USD)



La dépréciation des taux de change a alimenté l'inflation des prix à la consommation dans de nombreux pays.

Sources : Bloomberg Analytics (taux de change), Haver Analytics (prix des aliments)

Notes : Données sur les taux de change en date du 1er avril 2022.

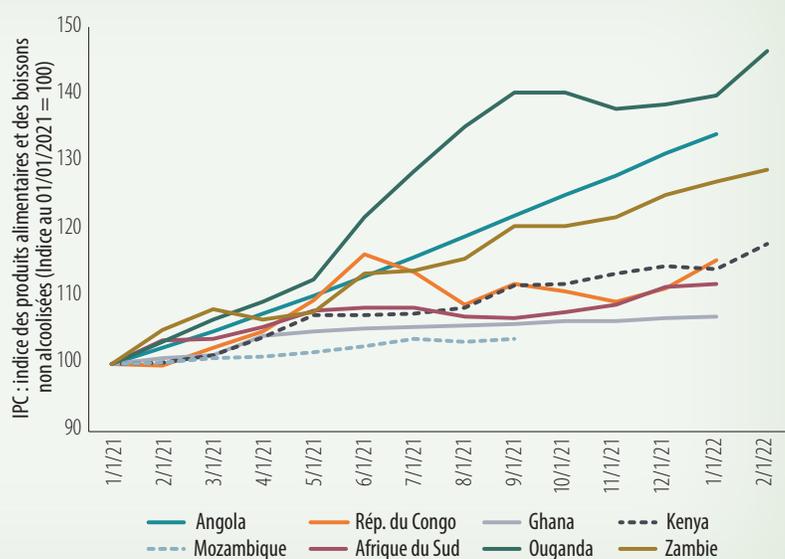
En Afrique du Sud, l'inflation est restée élevée à 5,7 % (en glissement annuel) en février pour le deuxième mois consécutif, en légère baisse par rapport aux 5,9 % de décembre 2021⁴⁶. Cette modération résulte de la baisse des prix des carburants, alors que les prix des denrées alimentaires continuent d'expliquer la hausse des prix à la consommation. La Banque de réserve sud-africaine a réagi à la courbe de l'inflation en relevant le taux directeur de 25 points de base en mars pour le porter à 4,25 %, et ce pour trois réunions consécutives. L'inflation de base est toutefois restée légèrement inférieure à 3,5 % (en glissement annuel). En 2021, l'inflation a oscillé autour du point médian de l'objectif officiel, à 4,6 %. Toutefois, l'évolution actuelle des prix internationaux des denrées alimentaires et de l'essence accélérera l'inflation pour atteindre 5,5 % en 2022, mais elle reviendra et se stabilisera autour du point médian de l'objectif en 2023. D'autres options visant à protéger les consommateurs contre les prix élevés des carburants et de l'essence comprennent une approche en deux phases d'une réduction partielle temporaire de la taxe sur les carburants. Les estimations officielles indiquent que la taxe sur les carburants coûtera environ 6 milliards d'USD en impôt sur le revenu et sera financée par la liquidation d'une fraction des réserves stratégiques de pétrole brut, avec peu ou pas d'effets sur le cadre budgétaire.

La dynamique de l'inflation au Nigéria offre un tableau complètement différent de celui de l'Afrique du Sud. Contrairement à ce pays, où l'inflation se situe dans la fourchette cible de 3 à 6 % depuis 2017, l'inflation au Nigéria dépasse la limite supérieure de la fourchette de 6 à 9 % depuis la récession de 2016. En 2021, elle a atteint son plus haut niveau en 4 ans, passant de 13,2 % un an plus tôt à 17 %. La hausse des prix des denrées alimentaires est le facteur sous-jacent de l'envolée de l'inflation globale au Nigéria. Les prix des denrées alimentaires ont augmenté en raison des restrictions à l'importation et d'une gestion non flexible du taux de change (Figures 1.39 et 1.40). Le régime actuel maintient le taux de change officiel du naira artificiellement fort alors que le naira s'est considérablement affaibli sur les marchés parallèles. En outre, la banque centrale a restreint l'accès des importateurs aux devises étrangères pour 45 produits et a réduit l'offre aux autres importateurs. En mars 2021, l'inflation a atteint

18,2 %, son plus haut niveau depuis quatre ans, avant de retomber à 16 % en octobre 2021, suivant le rythme de l'inflation des prix des denrées alimentaires avec un pic à 22,9 % en mars qui est ensuite descendu à 18,3 %. L'inflation globale a atteint 15,7 % en février 2022, soit une hausse de 0,1 point de pourcentage par rapport aux deux mois précédents. Les pénuries de nourriture et de carburant ont exercé une pression sur les prix à la consommation malgré les subventions aux carburants. L'inflation devrait rester élevée, car les effets négatifs de la guerre en Ukraine se font encore

La répercussion rapide des prix des denrées alimentaires sur les prix à la consommation s'explique en grande partie par la forte contribution des denrées alimentaires au panier de l'IPC des pays d'Afrique subsaharienne.

FIGURE 1.40 : Indice des prix alimentaires dans les pays d'Afrique subsaharienne (janvier 2021=100)



Source : Haver Analytics (prix des aliments).

⁴⁶ Les effets de la guerre sur l'inflation ne sont pas encore reflétés dans les données actuelles. Les données sur l'inflation des consommateurs à partir de février 2022 contiennent des informations susceptibles de saisir quelque peu les effets du déclenchement de la guerre en Ukraine.

sentir, avec une projection annuelle de 14,8 % pour 2022. Par la suite, l'inflation globale devrait diminuer progressivement pour atteindre 13 % en 2023 et 11 % en 2024.

Un schéma similaire peut être observé en Angola, où l'inflation globale fluctue autour de la barre des 20 % depuis 2017, bien au-dessus de l'inflation moyenne de 12 % sur la période 2006-2014. Les données à venir montrent que l'inflation devrait passer de 22,3 % en 2020 à 25,6 % en 2021, avant de chuter de façon remarquable à 12,3 % en 2023 et de diminuer encore de 2,8 points de pourcentage en 2024. Outre le rôle joué par les mouvements des prix des produits de base, le taux de change a exercé une pression à la hausse sur l'inflation depuis l'adoption du régime de change flexible. Le kwanza angolais s'est renforcé avec le rebond actuel des prix du pétrole, s'appréciant de 20 % cette année par rapport au dollar américain à partir de mars 2022. Néanmoins, l'appréciation du kwanza angolais s'est accompagnée d'une inflation persistante en 2021. La volatilité des prix des produits de base présente des risques à la hausse pour les perspectives d'inflation en Angola. En général, l'inflation est faible et stable dans les pays riches en pétrole, l'inflation globale médiane étant estimée à 2 % en 2021, contre 5,8 % l'année précédente, et s'établissant à 3 % en 2023 et 2024.

Le taux d'inflation des exportateurs de métaux et de minéraux d'Afrique subsaharienne tend à être plus élevé que celui de la médiane régionale (Figure 1.38). Estimée à 7,3 % en 2021, l'inflation devrait s'accélérer pour atteindre 7,9 % en 2022 avant de se modérer à 6,1 % l'année suivante et à 5,3 % en 2024. Parmi les exportateurs de métaux et de minéraux, la Zambie se distingue par un taux d'inflation à deux chiffres. Le kwacha s'est déprécié de plus de 50 % par rapport au dollar américain, tandis que les réserves ont diminué à 1,2 milliard d'USD, alors que les obligations liées au service de la dette s'élèveront à au moins 1,3 milliard d'USD en 2020. En conséquence, la Zambie est devenue le premier pays d'Afrique subsaharienne à faire défaut sur les euro-obligations pendant la crise de la COVID-19 en 2020. L'inflation de l'IPC s'est établie en moyenne à 15,7 % en 2020 et devrait atteindre 22,1 % en 2021 avant de retomber à 13 % en 2022. La trajectoire décroissante de l'inflation globale portera l'inflation à 9,7 % — plus proche de la limite supérieure de la fourchette d'objectifs de la banque centrale de 6 à 8 %. D'autres exportateurs de métaux et de minéraux ont une inflation élevée juste au-dessus de l'objectif de la banque centrale ou plus proche de la limite supérieure de la fourchette cible⁴⁷.

L'inflation globale médiane des pays non riches en ressources naturelles suit de très près la tendance de la région. Elle est passée de 3,1 à 4,2 % en 2021 et à 6 % en 2022, et devrait revenir à 4,4 % en 2024. Sans surprise, malgré la pression croissante sur les prix à la consommation dans la région, l'inflation a été contenue à des niveaux conformes à l'objectif officiel de 1 à 3 % dans les sous-régions de l'UEMOA avec une moyenne de 3,4 % et de la CEMAC avec 2,2 %, tout au long de l'année. Elle devrait se stabiliser autour de 2,4 % dans l'UEMOA et de 2,6 % dans la CEMAC. La dynamique d'inflation modérée est associée aux régimes de taux de change fixes. L'activation de la clause d'exemption par suite de la pandémie de COVID-19 a entraîné l'inflation dans la sous-région dans une tendance à la hausse. En Côte d'Ivoire, les prix à la consommation devraient rester au-dessus de l'objectif pendant la majeure partie de l'horizon de prévision, pour ne revenir à 3 % qu'en 2024. Au Ghana, l'inflation a dérivé au-dessus de la limite supérieure de l'objectif de la banque centrale pendant six mois consécutifs. Plusieurs facteurs ont contribué à la hausse des prix au Ghana, principalement le taux de change. La banque centrale a réagi de manière agressive en mars en augmentant le taux directeur d'un niveau record de 250 points de base. En ce qui concerne d'autres pays, l'inflation est en hausse au Rwanda, où, après un épisode déflationniste prolongé, elle devrait rester élevée, mais conforme à l'objectif de la banque centrale. Au Kenya, bien qu'élevé, le taux d'inflation reste conforme à l'objectif de la banque centrale, qui est de 2,5 à 7,5 %. La guerre en cours en Ukraine et la sécheresse exerceront une pression importante sur l'inflation en 2022. Elle devrait persister au-dessus de l'objectif de la banque centrale en Gambie, au Malawi et

47 L'inflation est élevée au Botswana (7,5 %), en République démocratique du Congo (9,5 %), en Guinée (12 %), au Liberia (8,2 %) et en Sierra Leone (14,2 %).

au Mozambique. La banque centrale du Mozambique a réagi rapidement en relevant sa politique de 200 points de base en mars, la deuxième depuis l'avènement de la pandémie, afin de juguler les pressions inflationnistes découlant de la guerre en Ukraine et des impacts des cyclones tropicaux qui ont frappé le pays plus tôt en 2022. Prévue pour atteindre 6,4 % en 2022 contre 5,7 % en 2021, l'inflation devrait se stabiliser légèrement en dessous de l'objectif officiel avec un taux de 5,6 % en 2023.

La stagflation causée par les chocs d'offre négatifs pose un défi aux décideurs politiques qui sont confrontés au dilemme de soutenir l'économie faible, au prix d'une inflation élevée, ou de combattre l'inflation, qui peut à son tour induire une récession. De nombreuses banques centrales de la région ont choisi la seconde option. Au total, huit banques centrales se sont lancées dans un cycle de resserrement depuis 2021 pour contenir les pressions inflationnistes, tandis que cinq banques centrales ont opté pour une baisse des taux directeurs⁴⁸. Ce nombre devrait augmenter à la suite de la normalisation de la politique monétaire dans les économies avancées, plus précisément aux États-Unis. Une inflation élevée pèsera sur l'activité économique, accroîtra les inégalités et la pauvreté, et entraînera une insécurité alimentaire. De nombreux pays ont eu recours à l'octroi de subventions pour atténuer les pressions inflationnistes. Cette stratégie pourrait aggraver les finances publiques, augmenter la dette publique, mettre en péril la viabilité de la dette et limiter l'accès aux marchés.

Le conflit actuel entre la Russie et l'Ukraine laisse présager de nouvelles hausses de l'inflation dans la région, avec des conséquences notables pour les monnaies nationales. Les banques centrales seront confrontées au sérieux défi de la lutte contre la stagflation. Au-delà de l'arbitrage à faire entre assurer la stabilité des prix et soutenir l'activité économique, les décideurs doivent évaluer la persistance de ce choc. Et les options politiques doivent dépendre du pays. Ceux en situation de surendettement ou risquant de l'être doivent se montrer réticents à aggraver la situation en ignorant le choc. Au contraire, ils devraient réagir rapidement pour empêcher les prix de continuer à augmenter. Les pays dont la politique monétaire est crédible pourraient agir progressivement tout en communiquant efficacement avec le public⁴⁹. Entre-temps, ils devraient demander l'aide de bailleurs de fonds multilatéraux ou convenir de programmes d'ajustement budgétaire.

⁴⁸ Les pays dont les taux ont augmenté depuis 2021 sont l'Afrique du Sud, l'Angola, le Ghana, le Lesotho, le Mozambique, la Zambie et le Zimbabwe. Ceux dont les taux ont diminué sont la République démocratique du Congo, l'Ouganda, le Liberia, les Seychelles et le Soudan du Sud.

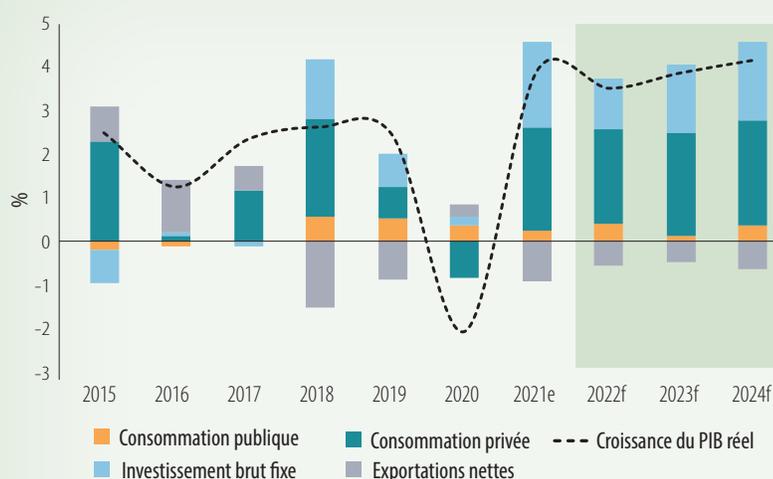
⁴⁹ L'expérience de l'Afrique du Sud montre que la crédibilité de la banque centrale et une communication efficace retardent ou réduisent l'incidence des taux de change sur l'inflation (Kabundi et Mlachila, 2019).

1.5 PERSPECTIVES

La croissance en Afrique subsaharienne devrait ralentir en 2022, passant de 4 % en 2021 à 3,6 %. En 2023, elle est estimée à 3,9 % et en 2024 à 4,2 %. La décélération de la croissance en 2022 reflète des vents contraires à court terme, un ralentissement dans l'économie mondiale (particulièrement aux États-Unis et en Chine), des effets persistants de la pandémie de coronavirus, l'inflation élevée, la hausse des risques financiers due à des dettes publiques élevées dont les niveaux sont insoutenables, la persistance de rupture d'approvisionnement, et la guerre en Ukraine. Étant donné la faiblesse des échanges commerciaux, les impacts du conflit entre la Russie et l'Ukraine devraient être négligeables. Parmi les trois plus grandes économies de la région, la croissance de l'Afrique du Sud devrait diminuer de 2,8 points de pourcentage en 2022, à cause de la persistance de contraintes structurelles, tandis que l'Angola et le Nigéria devraient, selon les projections, poursuivre l'accélération enregistrée en 2021, avec respectivement 2,7 et 0,2 point de pourcentage, en grande partie à cause des cours pétroliers élevés et d'une bonne performance du secteur non pétrolier.

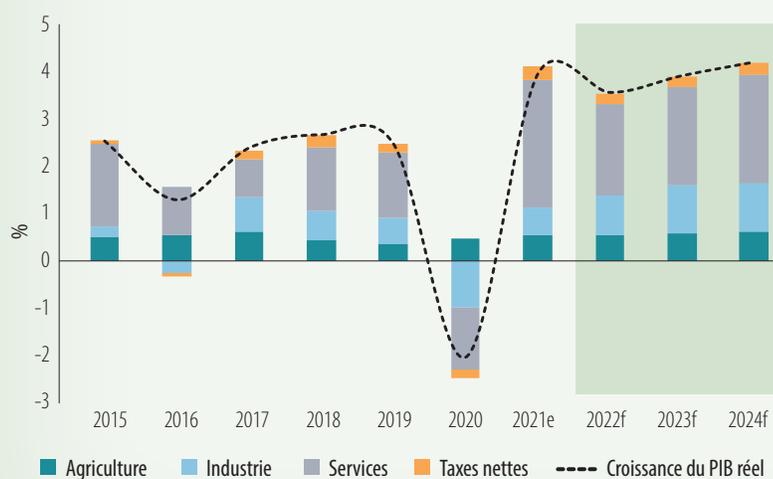
Par rapport aux prévisions d'octobre 2021, la croissance a été revue à la hausse de 0,1 point de pourcentage pour 2022 et 2023. Du côté de la demande, un net rebond des dépenses de consommation des ménages et une reprise timide des investissements soutiennent ce redressement. Néanmoins, les exportations nettes continuent de freiner la croissance en raison de la vigueur des importations et de la faiblesse des exportations, notamment dans les pays non riches en ressources naturelles (Figure 1.41). Du côté de l'offre, la croissance dans la région est stimulée par les bonnes performances du secteur des services et un retour progressif de l'industrie (Figure 1.42). Si l'on exclut l'Angola, le Nigéria et l'Afrique du Sud, les plus grandes économies de la région, la croissance devrait atteindre 4,1 % en 2022 et 4,9 % en 2023. Les pays non

FIGURE 1.41 : Contribution à la croissance du PIB, côté de la demande (%)



Du côté de la demande, les moteurs de la croissance sont les dépenses de consommation privée et les investissements.

FIGURE 1.42 : Contribution à la croissance du PIB, côté de l'offre (%)



Du côté de l'offre, la croissance régionale est stimulée par la vigueur du secteur des services et un retour progressif de l'industrie.

Source : Projections des services de la Banque mondiale.

Remarque : La variation des stocks et l'écart statistique ne figurent pas dans la Figure 1.41. e = estimation ; p = prévision ; PIB = produit intérieur brut.

riches en ressources naturelles devraient être affectés négativement par la hausse des prix des matières premières, entraînant un ralentissement de la croissance dans la région. L'inverse se produit pour les pays riches en ressources, dont la croissance serait stimulée par des termes de l'échange favorables. La guerre en Ukraine devrait favoriser les performances du secteur extractif dans les pays riches en ressources. En revanche, elle risque de peser sur les pays non riches en ressources qui verront leur facture d'importation augmenter.

Avec une croissance moyenne de 1,4 % par habitant en 2023, il est moins probable que l'Afrique subsaharienne parvienne à réduire la pauvreté dans les années à venir. En outre, l'objectif à long terme d'une croissance inclusive est loin d'être atteint. La montée de l'inflation dans de nombreux pays va aggraver la situation. Il est impératif que la région prenne des mesures dès maintenant dans une perspective à long terme au lieu de se focaliser sur la résolution des problèmes à court terme. De nombreux pays ont gaspillé les gains tirés du boom des matières premières au cours de la période 2000-14. Le retour à des termes d'échange favorables devrait profiter à la région en comblant le fossé entre riches et pauvres et en éliminant la pauvreté.

Les perspectives de croissance varient considérablement d'une économie à l'autre en Afrique subsaharienne. En Angola, l'économie devrait s'accélérer, avec une croissance de 2,9 % en 2022 et de 3,1 % en 2023. La croissance a été révisée à la baisse de 0,1 point de pourcentage pour 2022, puis à la hausse de 0,3 point de pourcentage pour 2023. Les résultats décevants de l'extraction et du raffinage du pétrole continuent d'être le plus grand frein à l'activité économique depuis 2015. Le niveau élevé de l'inflation représente un autre risque pour les perspectives. Elle devrait fluctuer au-dessus de l'objectif de la banque centrale jusqu'en 2024, avec néanmoins une tendance régulière à la baisse. Fait positif, de récents projets dans le secteur pétrolier et la perspective d'un nombre encore plus important à venir, combinés à la hausse des prix du pétrole, devraient stimuler l'économie. Enfin, le soutien viendra également du dynamisme du secteur agricole, qui a été l'un des principaux moteurs de la production non pétrolière.

La croissance au Nigéria devrait passer à 3,8 % en 2022 et se stabiliser à 4 % en 2023-2024. La croissance du PIB réel a été révisée à la hausse de 1,2 point de pourcentage pour les deux périodes par rapport aux prévisions précédentes. L'économie du Nigéria reste tributaire du secteur pétrolier. Les recettes liées au pétrole représentent 40 à 60 % des recettes budgétaires, tandis que le pétrole et le gaz représentent 80 à 90 % des exportations totales. La faiblesse de la production pétrolière, inférieure au quota de l'OPEP, a freiné le processus de reprise. Bien qu'à un rythme plus lent que la moyenne de 7 % pendant la période d'expansion, les perspectives de croissance de l'économie nigériane sont quelque peu prometteuses. D'une part, les cours du pétrole sont en hausse, d'autre part des réformes ont été initiées par l'adoption de la Petroleum Industry Act (loi sur l'industrie pétrolière), enfin l'achèvement de la raffinerie de Dangote est prévu en 2023. Le risque reste élevé quant à l'augmentation des subventions aux carburants, qui pourrait peser lourdement sur les finances publiques et poser des problèmes de viabilité de la dette. Néanmoins, la dette publique en pourcentage du PIB est actuellement modérée.

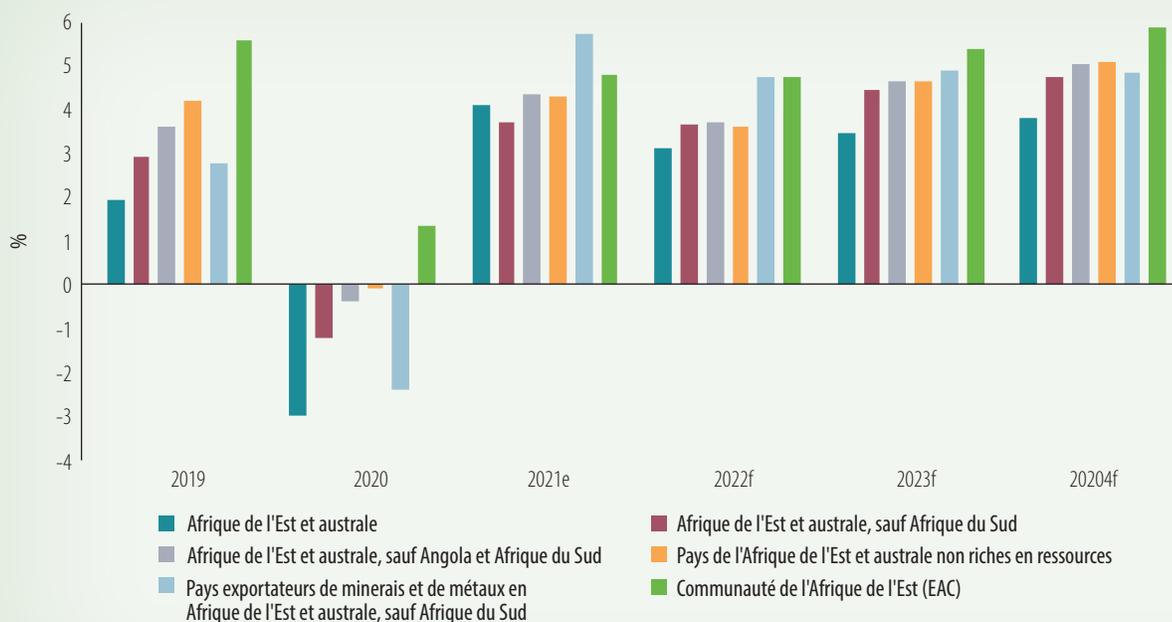
En Afrique du Sud, l'économie devrait revenir légèrement au-dessus de sa croissance potentielle de 1,1 % en 2023 et remonter à 1,8 % en 2024. Les prévisions pour 2022 sont conformes aux prévisions précédentes, à 2,1 %, et celles pour 2023 sont en hausse de 0,1 point de pourcentage. Plusieurs facteurs ont menacé les perspectives de croissance de l'économie sud-africaine avant le déclenchement de la pandémie, mais cette dernière a aggravé la situation. Un taux de chômage élevé d'environ 35,3 % freine la mobilisation des recettes, ce qui compromet les plans d'assainissement budgétaire. La dette publique encore élevée aura pour effet d'empêcher le financement de l'investissement privé. Le compte des opérations courantes pourrait retrouver les déficits structurels d'avant la pandémie si les cours des

matières premières importées par le pays augmentent. Ce déficit pèsera alors sur le taux de change et fera grimper l'inflation. La mauvaise gestion des entreprises publiques constitue un autre défi auquel le pays est confronté. Les rigidités du marché des produits et du travail entravent la compétitivité du pays, empêchent l'émergence de secteurs non liés aux ressources naturelles et renchérissent les exportations. En conséquence, avec une croissance potentielle proche de 1 %, l'économie ne sera pas en mesure de réduire de manière significative le chômage structurel, la pauvreté et les inégalités. Les prix pétroliers élevés devraient se traduire par une hausse de l'inflation, qui affectera principalement les couches pauvres de la population. Le conflit entre l'Ukraine et la Russie ajoute de l'incertitude. Le pays peut gagner si les termes de l'échange sont favorables, mais il perdra si les effets inflationnistes l'emportent sur les avantages de la hausse des cours des matières premières.

Si l'on exclut l'Angola, le Nigéria et l'Afrique du Sud, la croissance devrait alors être légèrement supérieure à celle de l'Afrique subsaharienne dans son ensemble de 4,1 % en 2022 et de 4,9 % en 2023, soit une baisse de 0,5 point de pourcentage par rapport aux prévisions d'octobre 2021. La croissance de la production en 2022 est en baisse de 0,1 % par rapport à 2021. Les perspectives pour la sous-région de l'AOA montrent une reprise soutenue de 4,1 % après la récession, une baisse à 3,1 % en 2022, puis une stabilisation autour de 3,8 % en 2024 (Figure 1.43). Les perspectives de la sous-région sont légèrement meilleures si l'on exclut l'Angola et l'Afrique du Sud. En dehors de l'Afrique du Sud, les exportateurs de métaux et de minéraux devraient connaître une croissance de 4,8 % au cours des trois prochaines années, en raison des termes de l'échange favorables. La République démocratique du Congo et la Zambie devraient bénéficier de la hausse des prix des métaux à court et moyen terme, tandis qu'à long terme, elles profiteront de la transition vers l'abandon des combustibles fossiles, qui devrait accroître la demande de métaux. Les politiques favorables au marché adoptées par la nouvelle administration zambienne ont ramené la confiance et devraient attirer à nouveau les investisseurs étrangers, si des

FIGURE 1.43 : Prévisions de croissance du PIB pour l'Afrique de l'Est et australe

L'Afrique de l'Est et australe affiche de bonnes performances dans les pays non riches en ressources et dans certains exportateurs de métaux et de minéraux.



Source : Projections des services de la Banque mondiale.

Remarque : e = estimation ; p = prévision ; PIB = produit intérieur brut.

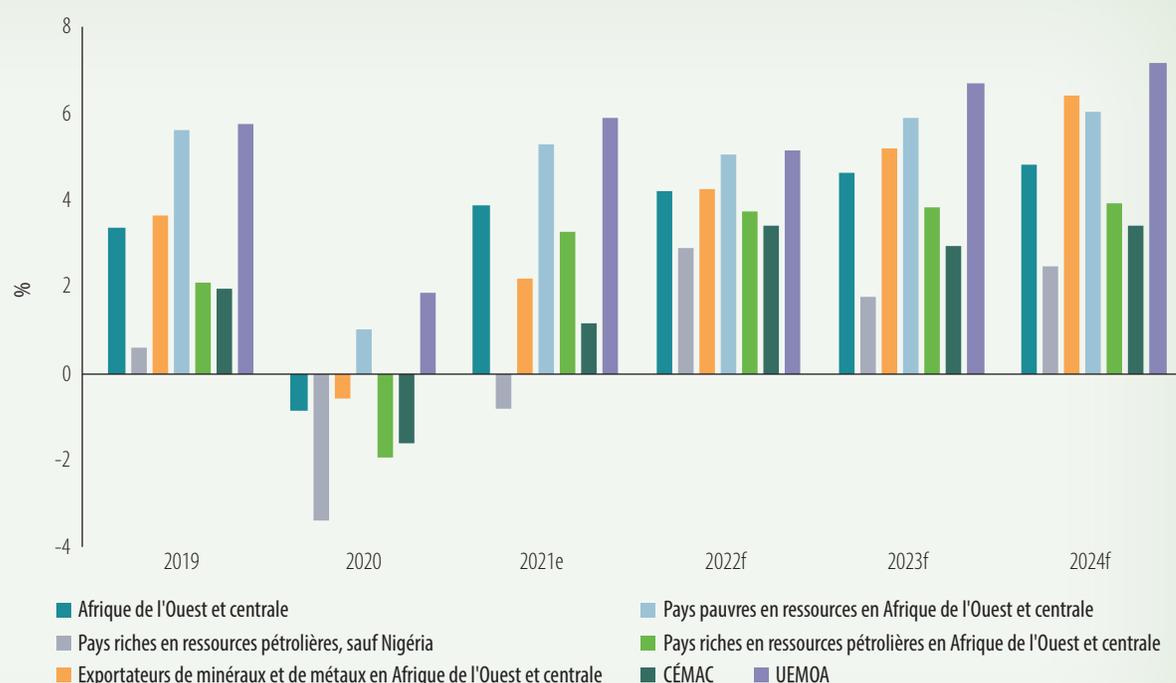
accords sur la dette ont pu être conclus avec ses différents créanciers. Au Botswana, plusieurs projets en cours dans les domaines de l'énergie solaire, de la connectivité numérique, de l'expansion de l'extraction de diamants et de la mine de cuivre et d'argent de Khoemacau, soutiendront la croissance à moyen terme.

La contraction de la croissance en 2021 est associée à des effets inflationnistes dans les pays non riches en ressources naturelles. En 2022, la croissance sera le plus fortement ralentie au Rwanda avec une baisse de 4,1 points de pourcentage et aux Seychelles avec 3,3 points de pourcentage. S'ensuivent l'Éthiopie (3 points de pourcentage), l'Afrique du Sud (2,8 points de pourcentage), le Zimbabwe (2,2 points de pourcentage), Madagascar (1,8 point de pourcentage) et le Kenya (1,7 point de pourcentage). La Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) devrait afficher la plus forte croissance de la sous-région. La CAE se caractérise par une économie diversifiée et plus intégrée que les autres régions d'Afrique subsaharienne, à l'exception de l'UEMOA. Le conflit entre la Russie et l'Ukraine exerce une pression sur l'inflation, ce qui pourrait faire dérailler la croissance à court terme. Les subventions aux carburants au Kenya ont contribué à freiner la hausse des prix de ces derniers. Cette mesure a été couronnée de succès jusqu'à présent, mais elle exercera une pression sur les finances publiques si la guerre se prolonge.

La sous-région de l'AOC devrait connaître une croissance de 4,2 % en 2022 et de 4,6 % en 2023 (Figure 1.44). Les prévisions pour 2022 sont révisées à la hausse de 0,6 point de pourcentage par rapport aux prévisions d'octobre 2021, en raison principalement des améliorations enregistrées au Nigéria. Si l'on exclut le Nigéria, la croissance de la sous-région s'établit à 4,8 % en 2022 pour se raffermir à 5,6 % un an

L'AFW affiche de bonnes performances parmi les pays de l'UEMOA et les pays riches en ressources.

FIGURE 1.44 : Prévisions de croissance du PIB pour l'Afrique de l'Ouest et centrale



Source : Projections des services de la Banque mondiale.

Remarque : AOC = Afrique occidentale et centrale ; CEMAC = Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ; e = estimation ; p = prévision ; PIB = produit intérieur brut ; UEMOA = Union économique et monétaire ouest-africaine.

plus tard. Les pays riches en ressources pétrolières, à l'exclusion du Nigéria, connaîtront une croissance plus lente, de 2,9 % en 2022, puis de 1,8 % en 2023. Ce ralentissement en 2023 reflète la persistance des mauvaises performances de la Guinée équatoriale depuis 2015. Après s'être remis en 2022 d'une récession prolongée, le pays devrait retourner en récession en 2023, et la croissance restera faible en 2024. La croissance de la production tend à ralentir en raison de la chute de la production pétrolière. Les performances modérées des pays riches en pétrole se reflètent dans la croissance des pays de la CEMAC, qui de 3,4 % en 2022 diminuera à 2,9 % en 2023 avant de retrouver la trajectoire de 2022. La même tendance s'observe au Gabon, dont la croissance devrait s'établir à 3,3 % pour 2022 et 3 % pour 2024, après un recul à 2,6 % en 2023. En revanche, les prévisions de croissance pour le Cameroun montrent une performance robuste et soutenue, atteignant 4,4 % en 2024. Contrairement aux autres pays riches en pétrole de la CEMAC, l'économie camerounaise est quelque peu diversifiée. Les exportateurs de métaux et de minéraux devraient connaître une croissance soutenue de 4,3 % en 2022 et consolider davantage leurs performances en 2023 avec une croissance de 5,2 %. Au Ghana, l'économie devrait s'accélérer en 2022, avec une croissance de 5,5 %, puis ralentir progressivement pour atteindre 5 % en 2024, ce qui est inférieur à la croissance moyenne d'avant la pandémie, d'environ 7 %. Cette performance modérée reflète les problèmes de gestion de la dette qui pèsent encore sur l'économie, avec peu de perspectives d'amélioration.

La croissance dans l'UEMOA sera de 6,3 % en moyenne au cours des trois prochaines années. Cette bonne performance est soutenue par la robustesse des secteurs de l'industrie et des services. Après une correction passagère en 2022, l'économie de la Côte d'Ivoire retrouvera son rythme de croissance pré-pandémique. En 2022, avec 5,7 %, le pays devrait être l'économie à la croissance la plus rapide parmi les États membres de l'UEMOA, en raison d'une croissance soutenue du secteur agricole. Au Sénégal, la croissance devrait ralentir à 4,4 % en 2022, contre 6,1 % en 2021. En 2023, la croissance du PIB réel devrait rebondir fortement pour atteindre 8,5 % et 10,6 % en 2024, soit le taux le plus élevé de la région. Le rythme est plus soutenu qu'avant la pandémie, en raison du démarrage de la production d'hydrocarbures. Le dynamisme du secteur secondaire, notamment des activités extractives, est le principal moteur de ces perspectives positives. Les projets en cours dans le domaine du gaz et du pétrole généreront davantage de recettes à court terme. Toutefois, le risque de conflit au Sahel fait peser des incertitudes importantes sur toutes ces perspectives.

1.6 RISQUES PESANT SUR LES PERSPECTIVES

Les risques en Afrique subsaharienne sont orientés à la baisse. Parmi les risques externes figurent la stagflation grandissante qui pèsent sur l'économie mondiale et les défis que cela pose pour la politique monétaire, un cycle de resserrement de la politique monétaire plus agressif que prévu dans les économies avancées, la résurgence d'un variant plus contagieux et plus virulent du coronavirus et des troubles civils dans plusieurs parties du continent dus aux prix élevés du combustible et de l'alimentation entraînés par la guerre en Ukraine, et la politique de tolérance zéro pour la COVID-19 appliquée en Chine. Les risques intérieurs potentiels comprennent une cascade de défauts de la part des États et des entreprises en raison d'un endettement insoutenable, la détérioration de la sécurité dans la région du Sahel et ailleurs, ainsi que des conditions météorologiques extrêmes.

Les risques externes

Les pays ont connu la stagflation à l'échelle mondiale depuis l'apparition de la pandémie de COVID-19, et les pays d'Afrique subsaharienne ont été touchés par une inflation croissante dans un environnement de croissance fragile. Le conflit entre la Russie et l'Ukraine a exacerbé le profil de l'inflation dans de nombreux pays. Plus spécifiquement, les pays non riches en ressources naturelles et dépendantes des importations de pétrole et de gaz verront le compte de leurs opérations courantes se dégrader et leur taux de change s'affaiblir en raison de la forte hausse de leur facture d'importation. La dépréciation de leur monnaie nationale pourrait accroître encore davantage l'endettement, entraînant ainsi une cascade de défauts de paiement de la part des États et des entreprises, pour finalement déboucher sur des crises financières. Des pays sont confrontés à un dilemme : soit lutter contre l'inflation avec le risque d'induire une récession, soit appuyer l'activité économique avec le risque d'une haute inflation. Dans ce cas, les politiques monétaires devront être bien équipés pour maîtriser une inflation entraînée par des facteurs de pression sur les coûts.

Un resserrement plus agressif des politiques monétaires pourrait générer des incertitudes similaires à celles observées lors du « taper tantrum » de 2013. Les niveaux d'endettement sont élevés en Afrique subsaharienne et des pays de la région sont en situation de surendettement élevé ou modéré. Aussi, un resserrement agressif des conditions financières déclencherait des ruées vers les placements sûrs, qui pourraient ensuite peser sur les monnaies nationales, entraînant des dépréciations massives, et plus probablement des crises financières. Dans ce cas-là, les pays en situation de surendettement ou à risque élevé sont plus vulnérables.

La résurgence d'un autre variant de la COVID-19, très contagieux comme le variant Omicron et plus virulent comme le variant Delta, accentuerait la pression sur la région. Les pays sont aujourd'hui trop fragiles économiquement, par rapport à l'époque pré-pandémique, pour recourir à des mesures plus restrictives, semblables à celles appliquées lors de la première vague. Un tel choc serait d'autant plus grave qu'il se produirait en même temps que le choc actuel des cours des matières premières. Des mesures telles qu'un confinement total seraient difficiles à mettre en œuvre, car elles entraîneraient une nouvelle récession, pire que celle de 2020 en raison du manque de marge de manœuvre budgétaire et des effets combinés. Par conséquent, de nombreuses personnes vulnérables seraient abandonnées à leur sort, ce qui pourrait entraîner des troubles sociaux dans de nombreuses parties de la région.

Bien que la guerre en Ukraine ne devrait avoir que des effets limités sur la production de la région, ces effets indirects sur une inflation des prix énergétiques et alimentaires pourraient détériorer des conflits sociaux qui existent déjà dans certains pays et mener, particulièrement dans les pays où ces tensions sont élevées. La région se débattait déjà avec les conséquences à long terme des différentes vagues de coronavirus et avec les effets de conditions météorologiques difficiles, et l'augmentation des prix énergétiques et alimentaires n'a fait que compliquer la situation. Des troubles civils pourraient endommager les institutions, conduire à la fragilité, au conflit et à la violence, voire à des États faillis.

Finalement, le confinement strict dû à la COVID-19 imposé à Shanghai (le centre financier de la Chine et son port de conteneurs le plus actif), à des centres industriels (Shenzhen, Dongguan et Changchun au début de cette année), et dans des provinces agricoles (Jilin, Liaoning et Heilongjian) pourrait amplifier des ruptures dans les chaînes d'approvisionnement, entraîner une hausse du prix des produits agricoles, et affecter le commerce de la Chine avec le reste du monde. Vu que la Chine est un partenaire commercial majeur de la région, toute perturbation en Chine pourrait affecter la région au travers de plusieurs canaux. Les retombées directes se feront sentir au travers des liaisons commerciales et financières, et les retombées indirectes, par l'intermédiaire des prix des matières premières.⁵⁰

Les risques intérieurs

Le niveau élevé de la dette publique en Afrique subsaharienne soulève des inquiétudes quant à sa viabilité, car de nombreux pays risquent de ne plus avoir accès aux marchés financiers internationaux. Les pays mettent en œuvre des mesures d'austérité pour éviter que la dette n'augmente davantage. Cependant, dans de nombreux pays, ces mesures ne bénéficient pas d'un soutien politique compte tenu de la pression exercée par le grand public. Face au creusement des écarts de rendement des obligations souveraines et des entreprises, le coût du service de la dette devrait augmenter. Cette situation pourrait à son tour entraîner une série de défauts de paiement.

La situation au Sahel s'aggrave avec une incidence croissante des coups d'État. Cette instabilité accroîtrait l'incertitude et freinerait les investissements, notamment les IDE, dont la sous-région a le plus besoin. Le conflit pourrait négativement affecter la gouvernance de l'UEMOA en tant que bloc, mettre à mal les institutions et créer davantage de pays touchés par la fragilité, les conflits et la violence, ainsi que des États défaillants. Le commerce régional est déjà gravement menacé. De même, la persistance des conflits dans certaines zones de l'AOA pourrait entraîner davantage d'instabilité et menacer l'Accord de libre-échange continental africain.

Des conditions météorologiques défavorables pourraient compromettre les perspectives de la sous-région de l'AOA. Des conditions météorologiques extrêmes provoquent des perturbations dans la Corne de l'Afrique, engendrant une forte volatilité des rendements des cultures et du bétail. L'incidence récurrente de l'insécurité alimentaire en Éthiopie, à Madagascar et en Zambie est en partie due à des facteurs météorologiques. Ceux-ci accroissent la pression sur des approvisionnements alimentaires déjà limités dans le contexte de la guerre en Ukraine et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement. De même, des conditions météorologiques défavorables pourraient affecter l'approvisionnement en cacao provenant de Côte d'Ivoire et du Ghana, les deux plus grands producteurs mondiaux.

⁵⁰ La Chine est le principal partenaire commercial et créancier de la région, elle contribue le plus aux flux d'IDE sur le continent et elle est le premier importateur de la plupart des produits de base au niveau mondial.

1.7 LES POLITIQUES

La menace de stagnation est imminente dans le monde entier, dans un contexte de chocs multiples, nouveaux et covariables. Elle souligne la nécessité pour les décideurs africains de mettre en œuvre des politiques à court terme pour atténuer l'impact de la hausse des prix alimentaires et énergétiques sur les segments vulnérables de la population, et des politiques à moyen et longs termes pour développer la résilience économique en encourageant la croissance de la productivité et en créant des emplois plus nombreux et meilleurs pour la population africaine.

Les autorités monétaires de la région sont confrontées à un dilemme à court terme : ancrer les anticipations inflationnistes et juguler les pressions inflationnistes au prix de ne pas soutenir une économie atone. En réponse à la hausse de l'inflation, les banques centrales d'Afrique subsaharienne resserrent leur politique monétaire en augmentant leurs taux d'intérêt de référence. Cependant, ce type de resserrement monétaire pourrait ne pas être efficace pour faire baisser l'inflation pour deux raisons : (1) l'inflation est alimentée par une série de chocs du côté de l'offre (chocs climatiques et prix des matières premières) plutôt que par des chocs de demande, et (2) la transmission de la politique monétaire est faible dans les pays où les marchés financiers nationaux sont sous-développés et où le secteur informel est important⁵¹. D'autre part, la hausse de l'inflation due aux prix des denrées alimentaires et des carburants pourrait menacer la stabilité de la monnaie dans les pays ayant un régime de taux de change fixe - en particulier ceux dont les réserves internationales sont insuffisantes ou qui n'ont pas la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour supporter l'ajustement.

Dans ce contexte, les décideurs politiques de la région optent pour des solutions autres que le resserrement monétaire pour atténuer l'impact sur la population des pressions inflationnistes croissantes dues à l'inflation des denrées alimentaires et des carburants. La politique commerciale peut jouer un rôle clé en garantissant la libre circulation des produits alimentaires à travers les frontières de la région. Il est essentiel d'éviter des interdictions d'exportation ou d'autres types de restrictions pour prévenir les pénuries et même la hausse des prix. La réduction ou la suppression temporaire des droits d'importation sur les aliments de base et les produits énergétiques peut apporter un certain soulagement. Certains pays de la région ont mis en œuvre ou prévoient de mettre en œuvre : (1) des réglementations des prix (en particulier sur les carburants), (2) des enquêtes sur les pénuries d'approvisionnement causées par des spéculateurs sans scrupules, (3) une réduction temporaire de la taxe sur la valeur ajoutée sur les produits ménagers courants (par exemple, les aliments, l'huile de cuisson et le gaz), et (4) des programmes de subventions pour protéger les consommateurs (en particulier, pour les produits pétroliers), entre autres. Ces mesures peuvent potentiellement avoir des coûts budgétaires importants si les prix des produits de base restent élevés - et certaines d'entre elles pourraient introduire des distorsions d'allocation si ces mesures ne sont pas retirées en temps voulu. Dans un contexte de marge budgétaire limitée, le financement de ces mesures visant à contenir les prix pourrait nécessiter de nouveaux prêts concessionnels. Enfin, une aide au revenu peut également être fournie par le biais d'une assistance sociale et d'une assurance ciblées afin que les pauvres urbains et la population urbaine risquant de passer sous le seuil de pauvreté puissent faire face à ces chocs (section 2).

À moyen et long terme, des politiques pour accélérer la transformation structurelle à l'aide d'une croissance qui favorise la productivité et de création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité seront essentielles⁵². En effet, une combinaison de mesures réalisables est nécessaire pour améliorer la résilience de l'économie. Cela passe par le renforcement de la productivité et de la création d'emplois,

51 Alberola et Urrutia (2020) constatent que l'informalité atténue les pressions inflationnistes dues à la demande et à des chocs financiers, mais les aggrave si ces pressions sont dues à des chocs d'offre persistants.

52 Les volumes 23 et 24 du rapport Africa's Pulse présentent une analyse détaillée du cadre de la transformation économique pour l'emploi et des politiques associées.

ainsi que par l'amélioration de la résilience des systèmes de protection sociale pour lutter contre l'extrême pauvreté et renforcer la résistance aux chocs, ainsi que pour aider à créer et à accumuler des actifs productifs.

Pour assurer la transformation structurelle par la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité, il faut (i) mettre en œuvre des politiques qui créent des avantages concurrentiels dans tous les secteurs de l'économie, (ii) renforcer la capacité d'apprentissage des entreprises privées et publiques, (iii) encourager la concurrence et la compétitivité du marché et (iv) remédier aux inefficacités de l'économie. Le renforcement de la résilience de l'agriculture permettra de stimuler la productivité des agriculteurs africains et de réduire les risques d'insécurité alimentaire. Dans ce contexte, il est essentiel d'éviter les erreurs du passé (par exemple, les restrictions et les interdictions sur les denrées alimentaires de base) pour garantir la régularité du commerce international des denrées alimentaires. Il est également essentiel de prendre des mesures pour maintenir le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement alimentaire sans interruption des transports et de la logistique. Des solutions numériques peuvent être mises en œuvre pour connecter les agriculteurs aux marchés existants et nouveaux, ainsi que pour développer des plateformes de commerce électronique. Les politiques visant à promouvoir le développement de chaînes de valeur alimentaires et agricoles compétitives peuvent contribuer à renforcer la résilience.

L'industrialisation offre une opportunité de création d'emplois, car un secteur agricole plus productif et plus résilient libère la main-d'œuvre à la recherche d'emplois non agricoles. Il est essentiel de mettre en place des politiques qui favorisent la croissance de la productivité au sein des entreprises, de remédier aux distorsions du marché, de renforcer la participation des entreprises aux chaînes de valeur régionales et mondiales, d'attirer les investissements étrangers directs et de combler les lacunes en matière d'infrastructures. Les politiques qui favorisent la compétitivité des entreprises manufacturières africaines et, partant, réduisent les coûts unitaires excessifs de la main-d'œuvre sont essentielles pour attirer et conserver les emplois liés aux chaînes de valeur. Dans ce contexte, la création d'emplois — en particulier dans le secteur formel — reste en tête des priorités politiques, et c'est le meilleur moyen d'assurer la protection sociale de la population, notamment des segments vulnérables.

Dans un contexte de forte volatilité et d'incertitude, les décideurs africains peuvent s'appuyer sur leurs programmes de protection sociale existants pour créer une plus grande résilience, davantage d'opportunités et une plus grande équité (Section 2). Les programmes de protection sociale doivent aller au-delà des filets sociaux traditionnels et concevoir des programmes relatifs à l'assurance sociale et au marché du travail actif qui permettent de renforcer la résilience économique en protégeant les travailleurs informels urbains. La région traverse une période de turbulences (avec des chocs climatiques plus fréquents et plus coûteux, une insécurité alimentaire, des chocs dont la répercussion est internationale et des conflits). Aussi, les programmes de protection sociale doivent s'adapter à un nouvel environnement à chocs multiples. Cela nécessitera des systèmes de protection sociale solides qui renforcent la résilience économique et résistent aux chocs, ainsi que le développement d'actifs productifs pour soutenir la croissance de la productivité et la création d'emplois.

Enfin, les premiers signes de stagflation et le durcissement des conditions financières mondiales avant la guerre en Ukraine mettaient déjà en péril la viabilité de la dette des pays africains. Cette situation est aggravée par le conflit. En effet, les coûts d'emprunt augmentent encore et les monnaies continuent de s'affaiblir pour les pays de la région présentant des déséquilibres macroéconomiques et un risque élevé de surendettement. L'amélioration des mécanismes existants d'allègement et de résolution de la dette est essentielle pour réduire la dette en Afrique subsaharienne.

Renforcer la résilience du secteur agricole pour assurer la sécurité alimentaire⁵³

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a accéléré l'augmentation des prix des denrées alimentaires en raison des pénuries alimentaires. Une part importante des céréales (blé, maïs et orge) produites en Russie et en Ukraine n'est pas mobilisée en raison du conflit, tandis que l'approvisionnement des marchés mondiaux en engrais en provenance de Russie et du Belarus s'amenuise⁵⁴. En conséquence, les prix mondiaux des aliments et des engrais ont explosé. Cet impact du conflit est aggravé par la situation préexistante de hausse de prix et de réduction des approvisionnements en raison de problèmes majeurs antérieurs, notamment la pandémie de COVID-19, les difficultés d'expédition, les coûts élevés de l'énergie et les catastrophes naturelles (sécheresses et inondations, entre autres). En effet, avant le conflit entre la Russie et l'Ukraine, les prix mondiaux des denrées alimentaires étaient déjà en hausse et entretenaient l'inflation alimentaire et globale dans tous les pays du monde, en raison des problèmes liés aux chaînes d'approvisionnement, de la hausse des coûts de transport et d'effets météorologiques dévastateurs. Près de la moitié des pays d'Afrique subsaharienne ont enregistré une inflation alimentaire à deux chiffres (en glissement annuel), et certaines de leurs autorités monétaires signalaient déjà le début ou la poursuite du resserrement de leur politique.

La sécurité alimentaire dans la région est confrontée à une série de risques, notamment les perturbations de l'approvisionnement sur les marchés mondiaux des engrais. L'incertitude quant à la durée de la guerre en Ukraine pourrait affecter la production agricole des deux prochaines saisons de semis si l'utilisation d'engrais est réduite du fait de la hausse des prix. L'impact du conflit est amplifié par des conditions déjà tendues du marché, où les prix des engrais ont augmenté en même temps que ceux du gaz naturel. L'Afrique subsaharienne ne produit pas assez pour nourrir le continent et est donc un grand importateur de denrées alimentaires. L'insécurité alimentaire croissante dans la région, en raison des tensions sur le marché alimentaire mondial et de la flambée des prix, pourrait entraîner des troubles sociaux avec des conséquences politiques néfastes. Par exemple, des manifestations massives ont éclaté dans plusieurs villes du Soudan, y compris dans la capitale, Khartoum, en raison de la hausse des prix du carburant, de l'électricité et du pain. Ces manifestations s'ajoutent aux troubles sociaux consécutifs au coup d'État d'octobre 2021 qui a porté les militaires au pouvoir. La question qui se pose est de savoir quelles politiques sont nécessaires pour rendre les agriculteurs africains plus productifs et réduire les risques d'insécurité alimentaire.

Pour commencer, les décideurs devront éviter les erreurs du passé et éviter de reproduire l'expérience de la crise des prix alimentaires de 2007/2008. Les restrictions et les interdictions imposées par les pays exportateurs sur les denrées alimentaires de base ont entraîné de nouvelles hausses des prix alimentaires ainsi que des problèmes de sécurité alimentaire pour les importateurs. Dans ce contexte, les décideurs doivent assurer la continuité des flux commerciaux transfrontaliers de denrées alimentaires et éviter les réactions de panique coûteuses. Les gouvernements doivent lever (et/ou éviter d'imposer de nouvelles) interdictions ou droits de douane/taxes sur les exportations et les importations, ainsi que toute autre restriction commerciale ou politique. Il convient également d'éviter de stocker ou de thésauriser des denrées alimentaires au-delà des niveaux normaux tout en améliorant la stratégie de réponses aux chocs et les normes sanitaires et phytosanitaires applicables aux exportations et aux importations. On peut recourir de plus en plus aux technologies numériques pour faciliter les échanges.

Les politiques visant à renforcer les chaînes nationales d'approvisionnement alimentaire sont également essentielles. Des mesures doivent être prises pour maintenir le plein fonctionnement des chaînes d'approvisionnement, sans perturbations de transports ou de logistique ni fermetures de points de vente en gros ou au détail de produits alimentaires. Il est de plus en plus nécessaire d'aider les agriculteurs à se connecter aux marchés existants et nouveaux, notamment en réorientant et en réaménageant les

⁵³ Le débat politique sur la sécurité alimentaire s'inspire largement des travaux de la Banque mondiale (2022).

⁵⁴ Les prix du blé ont augmenté de 29 %, du maïs de 26 %, de l'orge de 33 % et de certains engrais de 40 %.

chaînes d'approvisionnement alimentaire du secteur des services alimentaires vers le commerce de détail/de gros. Le gouvernement peut s'associer à des entreprises de technologie, d'informatique et de logistique pour (i) créer ou développer des plateformes de commerce électronique, (ii) utiliser des solutions numériques pour mettre en relation les producteurs et les commerçants, les transformateurs et les acheteurs, et (iv) assurer des transactions directes entre les producteurs et les consommateurs ou entre les transformateurs et les prestataires de services alimentaires. Des partenariats public-privé relatifs à la gestion des flux de la chaîne d'approvisionnement devraient être créés et renforcés. Les petites et moyennes entreprises constituant l'épine dorsale des chaînes d'approvisionnement alimentaire dans de nombreux pays africains, il est donc essentiel de rendre disponibles des solutions numériques permettant de mettre ces acteurs en relation directe avec les acheteurs ou les entreprises de la chaîne d'approvisionnement en aval. Enfin, l'intensification des programmes de filets sociaux, accompagnée de solutions numériques de communication en matière de nutrition et de santé, est essentielle pour protéger le pouvoir d'achat des ménages pauvres et leur accès à la nourriture et à la nutrition.

Pour renforcer la résilience des marchés alimentaires, les solutions à moyen et long terme comprennent la mise en œuvre de procédures peu coûteuses pour se préparer aux chocs futurs. Le programme relatif aux filets sociaux adaptés aux chocs doit être mis en œuvre en priorité pour cibler les plus vulnérables, en mettant en place des systèmes de distribution alimentaire d'urgence si nécessaire (section 2). Les politiques qui favorisent le développement de chaînes de valeur alimentaires et agricoles compétitives peuvent contribuer à renforcer la résilience, notamment (i) en apportant un soutien financier aux entreprises agroalimentaires pour reconstruire les chaînes d'approvisionnement, (ii) en encourageant les investissements dans les installations de stockage, (iii) en renforçant les droits de propriété intellectuelle pour permettre les transferts technologiques modernes et l'innovation afin de stimuler la croissance de la productivité, et (iv) en réduisant les risques liés aux investissements du secteur privé dans l'agriculture grâce à des garanties de crédit et des produits d'assurance⁵⁵. Au niveau mondial, il est essentiel de mettre en place un système commercial alimentaire plus efficace et plus résilient pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

L'industrialisation, une opportunité de création d'emplois

Un secteur agricole plus productif réaffectera la main-d'œuvre excédentaire aux secteurs non agricoles de l'économie, tels que l'industrie manufacturière et les services. En complément des politiques visant à stimuler la productivité agricole, des mesures concrètes doivent être prises pour tirer parti des technologies afin de stimuler la production, la productivité et la création d'emplois dans les activités non agricoles. Des données récentes suggèrent que l'industrialisation peut offrir des possibilités de création d'emplois dans les pays de la région⁵⁶. Plus précisément, la croissance de l'emploi dans le secteur manufacturier a été facilitée par la faiblesse des salaires moyens et a été tirée par les entreprises nouvelles et jeunes plus dynamiques. Cependant, l'ère de la croissance de l'emploi à bas salaires semble toucher à sa fin. Les marges bénéficiaires par travailleur ont diminué de manière significative, indépendamment de la taille et de l'âge des entreprises manufacturières, en raison de l'augmentation des taux de salaire à un rythme plus rapide que la productivité du travail⁵⁷. Par conséquent, les entreprises nouvelles et jeunes continuent de créer des emplois, mais à un rythme beaucoup plus lent, car elles utilisent de plus en plus la main-d'œuvre au capital.

Les pays d'Afrique subsaharienne sont raisonnablement bien intégrés dans le réseau international de l'industrie manufacturière, avec une participation aux CVM comparable à celle des pays d'Asie du

⁵⁵ La facture des importations alimentaires de l'Afrique a presque triplé au cours des deux dernières décennies, les céréales (en particulier le blé) ainsi que les graisses et les huiles représentant l'essentiel de cette augmentation. Pourtant, l'augmentation des importations alimentaires représente une occasion d'accélérer la réduction de la pauvreté par la substitution des importations alimentaires. Bien que tous les pays de la région ne soient pas en mesure de devenir autosuffisants en matière d'aliments de base - en particulier s'ils en ont besoin comme céréales fourragères - il reste encore beaucoup à faire pour augmenter la productivité des cultures de base dans les pays à faible revenu afin d'améliorer la sécurité alimentaire et de réduire la pauvreté (Christiansen et Martin 2018).

⁵⁶ Abreha et coll. (2021).

⁵⁷ Sont exclues les entreprises en activité depuis plus de 20 ans (Abreha et al. 2019).

Sud et du Sud-Est⁵⁸. Ces relations avec les CVM sont établies principalement par le biais d'intégration en amont — en particulier pour les pays disposant de ressources abondantes — et reflètent la prédominance des exportations primaires et la participation à des tâches peu qualifiées. La participation aux CVM a entraîné une augmentation de l'emploi et des revenus dans le secteur manufacturier, en raison de la croissance de la demande mondiale de produits manufacturés⁵⁹. Toutefois, ces gains ont été compromis par une baisse de la compétitivité et l'adoption de technologies qui économisent de la main-d'œuvre pour remplacer les emplois de routine dans la production tout au long des chaînes de valeur mondiales. Cela concerne particulièrement les travailleurs effectuant des tâches de routine au bas de la chaîne de valeur⁶⁰. Les options viables dont dispose l'Afrique pour créer davantage d'emplois dans les CMV consistent à cibler la création et l'expansion des activités sur les marchés finaux à forte croissance tout en encourageant la diversification des CMV manufacturières vis-à-vis des produits et des tâches à faible valeur ajoutée afin d'augmenter les parts de revenu des CMV. Bien que la diversification ait contribué à la croissance des revenus des CVM, la modernisation industrielle s'est surtout produite dans les industries manufacturières à moindre intensité de connaissances⁶¹.

L'amélioration de la productivité des entreprises manufacturières peut contribuer à accélérer la création d'emplois dans le secteur manufacturier. Pour ce faire, deux types de réformes politiques peuvent être mises en œuvre : (1) les réformes qui réduisent les barrières à l'entrée, et (2) les politiques qui stimulent la croissance de la productivité au sein des entreprises. Les jeunes entreprises africaines sont les moteurs de la croissance de l'emploi dans l'ensemble des activités manufacturières. Sont donc essentielles à la croissance du secteur manufacturier et à la création d'emplois à grande échelle, les réformes qui s'attaquent aux principaux obstacles à l'entrée, qu'il s'agisse de (i) l'assouplissement des réglementations relatives à la création d'entreprises, (ii) de l'accès au crédit, (iii) des infrastructures physiques pour les services essentiels, notamment le transport et la logistique, (iv) les technologies de l'information et de la communication, (v) l'électricité et (vi) les autres services publics. Les interventions non axées sur la taille de l'entreprise et facilitant la création d'entreprises en tant qu'outils de promotion de la croissance de l'emploi sont à privilégier par rapport à tout type de politique axé sur la taille⁶².

Les politiques visant à favoriser la croissance de la productivité au sein des entreprises sont également un moyen important d'assurer de meilleures perspectives de croissance de l'emploi. La mauvaise répartition des ressources entre les secteurs et les industries et en leur sein est assez importante dans les pays en développement, et notamment dans les économies d'Afrique subsaharienne⁶³. Les politiques à mettre en œuvre pour accroître la productivité sont notamment celles qui (i) s'attaquent aux distorsions du marché, (ii) renforcent et améliorent la participation au commerce international et aux CVM, (iii) attirent les IDE, (iv) encouragent les regroupements (par exemple, les zones économiques spéciales) et (v) réduisent le déficit d'infrastructures. L'intégration des entreprises africaines dans les chaînes de valeur régionales et mondiales peut élargir les perspectives de création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité. Les politiques qui favorisent la compétitivité et, partant, réduisent les coûts unitaires excessifs de la main-d'œuvre sont essentielles pour attirer et conserver les emplois liés aux chaînes de valeur.

58 L'émergence des CVM a offert aux pays en développement de nouvelles possibilités d'intégration dans l'économie mondiale. En permettant aux économies de participer à certaines étapes de la production, les CVM permettent d'éviter les problèmes liés au développement de produits entiers à exporter. Les CVM sont également des canaux essentiels pour le transfert de technologie et la modernisation technologique. Les avantages associés aux CVM ont conduit certains chercheurs à affirmer qu'elles constituent une voie relativement facile vers l'industrialisation (Baldwin 2016 ; Abreha et al. 2021). 2021).

59 Pahl et coll. 2019).

60 Reijnders et coll. (2016) ; Reijnders et de Vries (2018) ; Rodrik (2018).

61 Foster-McGregor et coll. (2015) ; Abreha et coll. 2021).

62 Les interventions ciblant un groupe de taille quelconque d'entreprises en activité réduiraient les emplois et la production dans l'ensemble en détournant les compétences et le savoir-faire des entreprises innovantes vers des opérateurs moins susceptibles de développer ou d'adopter de nouvelles technologies et/ou de nouveaux produits (Acemoglu et al. 2018). Les données montrent que l'emploi manufacturier dans les entreprises, quel que soit leur âge, est en moyenne nettement inférieur en Inde et au Mexique par rapport celui des États-Unis. Ce constat reflète la croissance plus lente des startups et des jeunes entreprises en Inde et au Mexique, en raison de l'importance des obstacles aux investissements auxquels les grandes entreprises sont confrontées dans ces pays par rapport à leurs homologues aux États-Unis (Hsieh et Klenow 2014).

63 Cirera et al. (2020) ; Calderon (2022).

Dans l'ensemble, pour assurer la transformation structurelle par la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité, il faut mettre en œuvre des politiques qui traduisent un engagement (i) à créer des avantages concurrentiels dans l'ensemble de l'économie, (ii) à renforcer la capacité d'apprentissage des entreprises privées et publiques, (iii) à faciliter l'entrée et la croissance des entreprises et (iv) à remédier aux inefficacités de l'économie. Ces politiques doivent mettre l'accent sur les facteurs qui stimulent la productivité et la croissance des entreprises et renforcent leur capacité à s'adapter aux nouveaux défis. Elles nécessitent également de fortes synergies entre plusieurs ensembles de politiques pour (i) renforcer les compétences, (ii) stimuler la concurrence en favorisant l'entrée de nouvelles entreprises, (iii) atténuer la rigidité du marché du travail, (iv) améliorer la facilitation des échanges, (v) développer les infrastructures physiques, (vi) garantir un accès facile au crédit et (vii) améliorer le climat général des affaires. La création d'emplois, résultat de ces stratégies concrètes, est la meilleure forme de protection sociale.

Saisir l'occasion : promouvoir la protection sociale en Afrique

Dans un contexte marqué par des chocs multiples, nouveaux, plus fréquents et covariables, le renforcement de la résilience économique fait partie intégrante des programmes politiques qui favorisent la transformation structurelle et assurent une croissance soutenue des revenus et des emplois dans la région. La création d'emplois, en particulier dans le secteur formel, est l'une des principales priorités politiques, car c'est le meilleur moyen d'assurer la protection sociale de la population, notamment des segments vulnérables. Les niveaux élevés de chômage et de sous-emploi dans la région, ainsi que l'insuffisance des normes applicables au travail et à la protection sociale, entravent la fourniture de la protection sociale dans de nombreux pays. Pour créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité, il est essentiel de mettre en œuvre des politiques visant à (i) favoriser la productivité au sein des entreprises (par exemple, l'adoption de meilleures technologies et pratiques de gestion), à (ii) remédier aux distorsions du marché (par exemple, les obstacles à l'entrée, les procédures d'insolvabilité et l'accès restreint au crédit) et (iii) à renforcer la participation des entreprises aux chaînes de valeur régionales et mondiales.

Parallèlement, les programmes de protection sociale doivent s'adapter à ce nouvel environnement plus turbulent et aller au-delà des filets sociaux. Dans ce contexte, la prochaine génération de programmes de protection sociale devrait concevoir des programmes relatifs à l'assurance sociale et au marché du travail qui contribuent à la résilience économique et à l'équité en protégeant les personnes pauvres et vulnérables, y compris les travailleurs informels urbains. Un nombre croissant de gouvernements africains mettent en place des filets sociaux qui fournissent des transferts en espèces couplés à des mesures d'inclusion productive, telles que des formations en micro-entrepreneuriat, l'apport d'un capital forfaitaire et la facilitation de l'épargne. Les preuves de l'efficacité de ces programmes s'accumulent rapidement, démontrant l'amélioration de la capacité des ménages à résister aux chocs en protégeant leur consommation, en diversifiant leurs moyens de subsistance par un travail non agricole et en renforçant leurs mécanismes d'adaptation. En outre, de nombreux pays ont introduit des programmes relatifs au marché du travail, notamment des subventions salariales temporaires versées aux employeurs, qui améliorent la résilience des entreprises et leur capacité à faire face aux ralentissements économiques provoqués par les crises.

La section 2 aborde les changements significatifs introduits dans les programmes de protection sociale de la région, dans un contexte d'expansion sans précédent des filets sociaux visant à protéger les pauvres et les personnes vulnérables des effets économiques négatifs de la pandémie de COVID-19. La pandémie a changé la donne en permettant de comprendre le rôle essentiel des régimes de protection sociale pour répondre à un paysage élargi de chocs covariables : épidémies, changement climatique, catastrophes naturelles et conflits. Elle a également mis en évidence l'importance de disposer de systèmes de protection sociale solides pour assurer le versement en temps voulu de transferts monétaires et les

services. Cela permet de lutter contre l'extrême pauvreté, d'aider les ménages à mieux gérer les risques et à renforcer leur résilience pour faire face à des chocs nouveaux, multiples, plus fréquents, perturbateurs et covariables. Sont également facilitées l'accumulation des actifs productifs (par exemple, des investissements dans l'éducation et la santé, les infrastructures physiques et numériques et la préservation du capital naturel) et la création d'opportunités pour les prochaines générations.

La pandémie de COVID-19 a également mis en lumière une série de faiblesses auxquelles sont confrontés ces programmes, ainsi que les prochaines étapes indispensables à la mise en place de systèmes plus solides pour évoluer vers une protection pour tous. L'expérience des réponses de la protection sociale à la pandémie en Afrique a permis de dégager trois idées : (1) il est essentiel de renforcer les systèmes de prestation à large couverture et les registres sociaux dynamiques qui exploitent de bonnes données pour une expansion rapide de la couverture et de sa portée ; (2) un plus grand recours à des solutions technologiques est indispensable pour l'accueil et l'enregistrement des bénéficiaires, pour l'évaluation des besoins et des conditions ainsi que pour la fourniture des prestations ; et (3) la création et la gestion de la marge de manœuvre budgétaire pour la protection sociale sont essentielles pour la durabilité⁶⁴.

La protection sociale doit être accessible à l'ensemble de la population. D'une part, les transferts en espèces et en nature à caractère non contributif continueront à soutenir les personnes pauvres et vulnérables. D'autre part, à l'autre extrémité, les travailleurs du secteur formel et les ménages à hauts revenus continueront à avoir accès à des régimes essentiellement contributifs, tels que les régimes de retraite (publics et privés) et les allocations chômage, entre autres. Cependant, la pandémie a mis en évidence l'inadéquation du dispositif actuel pour soutenir ceux qui se trouvent au milieu de la distribution des revenus — en particulier dans le secteur informel. Pour ces ménages, les gouvernements devront mettre en place des programmes d'assurance sociale et d'épargne innovantes, permettant des contributions flexibles et offrant des incitations fiscales pour compenser les contributions.

Les programmes de protection sociale doivent pouvoir répondre aux chocs, qu'ils soient économiques, climatiques ou liés à des conflits, ou encore dus à des pandémies⁶⁵. Des politiques de protection sociale bien conçues et financées de manière adéquate peuvent permettre une expansion rapide des programmes — ou une combinaison des programmes existants — afin de soutenir davantage de ménages (et peut-être des ménages différents) en temps de détresse. Elles permettent également d'augmenter rapidement le montant et la fréquence des prestations, afin de fournir des ressources supplémentaires aux ménages confrontés à des circonstances extraordinaires.

La collecte et la gestion des données seront essentielles. On ne saurait trop insister sur l'importance pour les pays africains de collecter progressivement des données précises et complètes couvrant l'ensemble de la population. Ces données devraient comprendre des informations sur les conditions de bien-être et les risques/vulnérabilités des ménages, ainsi que sur les canaux de propagation des chocs. Ces informations devront être tenues à jour pour permettre des réponses appropriées. Les données provenant de différentes sources devront être intégrées, notamment en renforçant l'utilisation de formes non traditionnelles de données, telles que la télédétection, les téléphones portables et les réseaux sociaux.

Les programmes de protection sociale doivent continuer à renforcer la résilience des ménages pauvres et vulnérables en les aidant à investir dans les actifs productifs et le capital humain. Le choix de la bonne combinaison d'instruments de protection sociale (des transferts d'argent aux travaux publics en passant par les mesures d'inclusion économique productive) sera primordial. Ces instruments peuvent protéger

⁶⁴ La section 2 décrit une série d'innovations mises en œuvre par les gouvernements africains afin qu'ils puissent rapidement identifier, évaluer, inscrire les bénéficiaires et leur transférer de l'argent, même lorsque les systèmes antérieurs étaient limités et les registres sociaux insuffisants.

⁶⁵ La capacité de réaction aux chocs nécessiterait de passer d'un financement ponctuel, inopportun et inadéquat à une planification et un financement avancés des mesures de réponse probables. Compte tenu de l'exposition croissante aux chocs, les gouvernements africains devraient envisager d'aller plus loin dans cette voie et d'exploiter pleinement le potentiel de la protection sociale adaptative.

et améliorer l'éducation, la nutrition et la santé des ménages, tout en permettant aux communautés de mieux utiliser leurs ressources naturelles et en encourageant les investissements dans les actifs productifs pour créer des activités génératrices de revenus.

Enfin, tirer le meilleur parti des périodes prospères permettra de réagir plus efficacement en temps de choc. Malheureusement, le financement du secteur reste rare et fortement dépendant des bailleurs de fonds dans une grande partie du continent africain. Seuls, des budgets prévisibles et adéquats par secteurs, débloqués grâce à des politiques fiscales anticycliques ou des fonds de prévoyance accumulés pendant les périodes d'expansion, permettront la mise en place de programmes de protection capables de répondre rapidement aux chocs et d'aider leurs citoyens en situation de crise.

Aborder les questions de viabilité de la dette pour renforcer la résilience macroéconomique

Avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les premiers signes de stagflation (taux d'inflation dépassant les objectifs des banques centrales et croissance molle) et le durcissement des conditions financières mettaient déjà en péril la viabilité de la dette des pays de la région. Le conflit en Europe de l'Est a exacerbé cette situation en augmentant les coûts d'emprunt et en affaiblissant les monnaies de certains pays en développement. Par exemple, les écarts de rendement des obligations souveraines en Afrique ont, en moyenne, augmenté de 19 points de base, avec des augmentations encore plus importantes au Ghana (137 points de base), en Zambie (136 points de base) et au Bénin (63 points de base). En outre, le cedi ghanéen s'est affaibli de plus de 15 % par rapport au dollar américain depuis le début de la guerre. Si une crise de la dette survenait parmi les pays en développement à la suite de ces chocs, elle pourrait être différente des épisodes passés en raison de la nature différente des chocs et de la composition différente des créanciers extérieurs.

En effet, le paysage des créanciers extérieurs a également changé pour la région Afrique par rapport à la composition de l'encours de la dette avant l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale. Avant le lancement de ces initiatives d'annulation de la dette dans la seconde moitié des années 1990, les principaux créanciers extérieurs des pays de la région étaient les institutions multilatérales et les créanciers bilatéraux officiels, ce dernier groupe comprenant essentiellement des gouvernements des pays membres du Club de Paris. Ce n'était pas le cas à la fin de 2020. La dette extérieure des économies d'Afrique subsaharienne envers les créanciers privés (195 milliards de dollars) est plus importante que celle envers les créanciers multilatéraux (144 milliards de dollars) et les créanciers bilatéraux officiels (115 milliards de dollars), ce dernier montant incluant les gouvernements des pays non membres du Club de Paris et, en particulier, la Chine⁶⁶. En outre, les paiements au titre du service de la dette sur la dette publique et garantie par l'État se sont élevés en Afrique subsaharienne à 40 milliards de dollars, et près des deux tiers de ce service ont été versés à des créanciers privés (26 milliards de dollars). Le service de la dette payé aux créanciers officiels bilatéraux s'est élevé à près de 8 milliards de dollars en 2020. Une part importante de la dette des pays d'Afrique subsaharienne est assortie de taux d'intérêt variables, ce qui rend les pays de plus en plus exposés aux hausses de taux.

En réponse à la crise pandémique, l'Initiative de suspension du service de la dette (ISSD) visait à suspendre les paiements au titre du service de la dette envers les créanciers officiels bilatéraux pour les pays admissibles au soutien de l'Association internationale de développement (IDA) de mai 2020

⁶⁶ Les obligations internationales constituent la majeure partie de la dette extérieure due aux créanciers privés, soit 135 milliards de dollars en 2020.

à décembre 2021. Compte tenu de l'évolution du paysage des créanciers, l'ISSD n'a reporté qu'une minorité des paiements du service de la dette pour certains des pays admissibles de la région et, par conséquent, n'a permis de dégager qu'un montant limité de ressources. Il s'est également avéré difficile de coordonner la participation des créanciers privés à l'initiative. Enfin, l'ISSD a été conçue pour répondre aux problèmes de liquidité plutôt qu'aux problèmes de solvabilité. Le Cadre commun pour le traitement de la dette au-delà de l'ISSD a alors été conçu pour aider les pays admissibles au soutien de l'IDA à atténuer les problèmes de solvabilité, notamment par la restructuration de la dette. À ce jour, seuls trois pays africains cherchent à obtenir un allègement de leur dette au titre du Cadre commun (Éthiopie, Tchad et Zambie), sans que des signes de progrès soient pour l'instant visibles. Comme c'est le cas pour l'ISSD, le Cadre commun est également confronté à une série de défis. Les créanciers officiels et privés pourraient être réticents à accorder rapidement un allègement substantiel de la dette, et l'incertitude règne quant à la volonté ou à la capacité des pays emprunteurs à s'engager dans des plans d'action pluriannuels crédibles. Une réponse coordonnée pourrait être entravée par la complexité et la diversité du groupe de créanciers des pays emprunteurs.

Jusqu'à présent, les initiatives n'ont pas réussi à réduire les niveaux d'endettement et les vulnérabilités des pays admissibles au soutien de l'IDA, notamment les pays d'Afrique subsaharienne. Les mécanismes existants d'allègement de la dette doivent être améliorés pour éviter une grande vague de crise de la dette parmi les pays en développement. Le FMI et la Banque mondiale ont proposé une feuille de route⁶⁷ : (1) mettre en place un calendrier clair pour les différentes étapes du processus — par exemple, la formation du comité des créanciers dans un délai de six semaines ; (2) suspendre le service de la dette envers les créanciers officiels pour tous les pays candidats pendant les négociations ; (3) évaluer les paramètres et les processus de la comparabilité du traitement, et clarifier les règles et procédures de mise en œuvre ; et (4) élargir les conditions d'éligibilité au Cadre commun pour inclure d'autres pays à faible revenu fortement endettés et particulièrement vulnérables.

67 Estevão (2022).

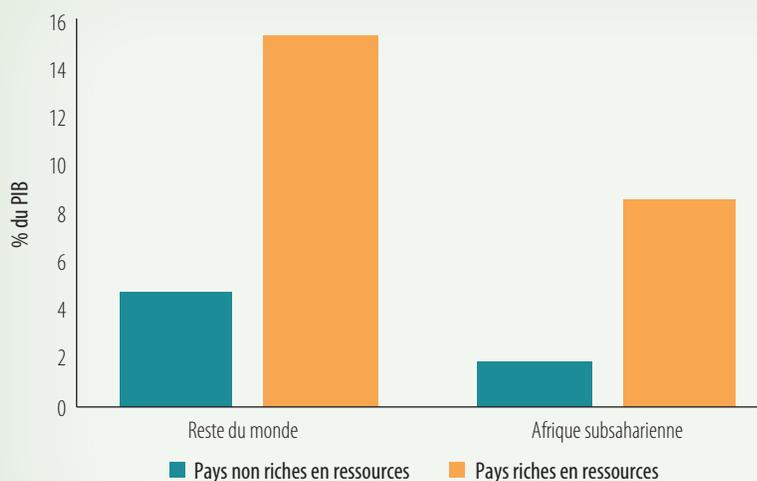
ANNEXE A

Saisir l'opportunité d'un nouveau boom des ressources en Afrique

Après la récession mondiale de 2020, les prix internationaux de nombreux produits de base se sont redressés et ont atteint leurs niveaux les plus élevés à partir de 2022. Une reprise rapide de la demande mondiale associée à des politiques budgétaires et monétaires accommodantes, des ruptures d'approvisionnement et une plus grande demande de métaux de transition associés à la décarbonisation ont provoqué cette flambée des prix. Après s'être effondré à son point le plus bas en un demi-siècle (20 dollars américains en avril 2020), le prix du pétrole brut Brent a bondi à 129 dollars américains, sa valeur la plus élevée en 10 ans, soit une hausse de 545 %. Les prix des métaux de base ont bondi de 106 %, atteignant des sommets en 2022, tandis que les prix des produits agricoles ont augmenté de 52 %. L'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie en février 2022 ainsi que les sanctions imposées à la Russie qui en ont découlé ont provoqué une forte hausse des prix des produits de base, notamment du pétrole, du gaz naturel et du blé. Les prix de la plupart des produits de base ont atteint leur plus haut niveau depuis la crise financière mondiale. Les variations des prix des produits de base jouent un rôle important dans les marchés émergents et les économies en développement (MEED), représentant jusqu'à 50 % des fluctuations des cycles économiques (Di Pace et coll., 2021 ; Mendoza, 1995 ; Kose, 2002). Les exportateurs de produits de base bénéficieront de la hausse des prix, tandis que les pays importateurs en pâtiront.

La région de l'Afrique subsaharienne dépend fortement des prix des produits de base pour les recettes publiques et extérieures, et encore plus pendant les périodes de forte hausse des prix. En moyenne, pendant la période d'essor de 2004 à 2014, les revenus des ressources naturelles en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) dans les pays riches en ressources d'Afrique subsaharienne étaient supérieurs de 9 points de pourcentage à ceux des pays non riches en ressources de la région. Ils étaient supérieurs de 6 points de pourcentage à ceux des pays non riches en ressources hors de la région (Figure A.1). Les recettes en pourcentage du PIB dans le secteur des ressources naturelles étaient considérablement élevées pour l'Angola, la République du Congo et la Guinée équatoriale. Depuis l'épisode de boom des produits de base de 2004-14, le nombre de pays riches en ressources naturelles en Afrique subsaharienne est passé de 16 avant 2004 à 26 fin 2014, selon la définition du FMI (2012). Étonnamment, les pays riches en ressources n'ont pas bénéficié de la flambée des prix des produits de base par rapport à leurs voisins non riches en ressources (Cust et Zeufack 2022). Bien que les pays riches en ressources aient généré une croissance économique sans précédent pendant la période d'expansion, leurs performances ne se sont pas répercutées sur les secteurs non liés aux ressources. En conséquence, les niveaux de pauvreté et d'inégalité sont restés inchangés.

FIGURE A.1 : Part des revenus des ressources naturelles dans le PIB 2004-14



Dépendance croissante des pays riches en ressources naturelles à l'égard des recettes tirées des produits de base pendant la période de prospérité.

Sources : Cust et Zeufack 2022.

Remarque : Les barres indiquent les moyennes en Afrique subsaharienne, riche en ressources et non riche en ressources, par rapport aux moyennes mondiales. PIB = produit intérieur brut ; RR = riche en ressources.

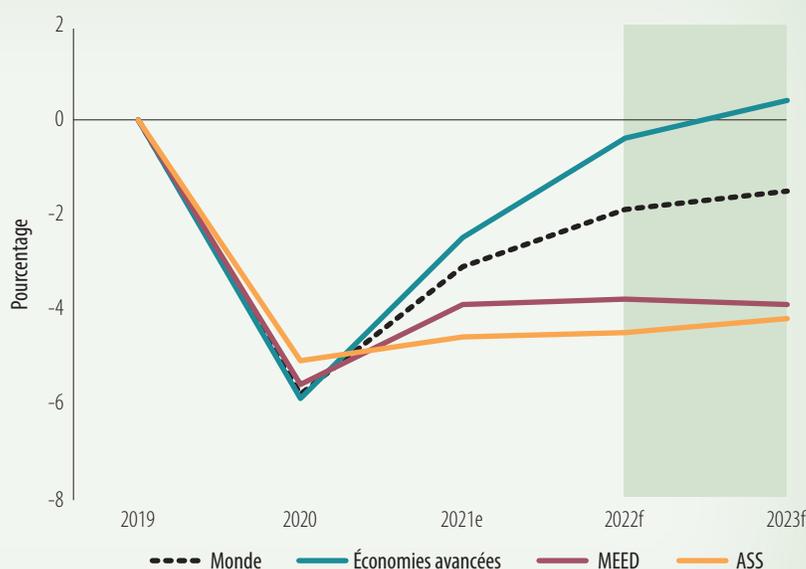
L'Afrique subsaharienne a connu une reprise décevante après la récession mondiale de 2020, à la traîne de la reprise dans les économies avancées et les autres MEED, malgré la hausse des prix des produits de base (Figure A.2). Ces résultats médiocres reflètent les effets de la récession de 2020, combinés à des réponses politiques limitées, à des dettes élevées, à des perturbations de l'offre et à une inflation croissante. Les exportateurs régionaux de pétrole, tels que l'Angola, la République du Congo et le Nigéria n'ont pas bénéficié de la hausse des prix du pétrole, en partie en raison de la faiblesse des investissements dans le secteur pétrolier avant la récession. Il en est de même pour les exportateurs de minerais, à l'exception du Botswana et de la République démocratique du Congo, qui n'ont pas su profiter des sommets atteints par les prix des métaux.

Certes, la dynamique à court terme des prix des produits de base dépend de la demande mondiale qui découle de la reprise de l'activité économique, des ruptures d'approvisionnement et des conflits. Toutefois, à moyen et long terme, la transition énergétique jouera un rôle important de moteur de

l'évolution des prix. La région Afrique subsaharienne n'a pas profité de l'envolée prolongée des prix des produits de base due à la forte demande des pays émergents, en particulier de la Chine. La région a enregistré des performances exceptionnelles pendant la phase d'essor, mais la plupart des gains ont été gaspillés lorsque les prix se sont effondrés en 2014 et, depuis lors, la région peine à retrouver sa trajectoire de croissance d'avant l'effondrement. La période qui a suivi le boom économique s'est caractérisée par une vulnérabilité de la dette, une augmentation de la pauvreté et une aggravation

Les effets cicatrisants de la récession de 2020 ont touché la région de l'Afrique subsaharienne plus que toute autre région, malgré les prix élevés des produits de base.

FIGURE A.2 : Écart de la production par rapport à la tendance pré-pandémique



Source : Projections des services de la Banque mondiale

Remarque : MEED = marchés émergents et économies en développement ; ASS = Afrique subsaharienne.

des inégalités dans de nombreux pays riches en ressources. L'incapacité des pays riches en ressources à en tirer parti pour leur développement économique n'est pas propre à l'Afrique subsaharienne ; cette incapacité touche de manière générale les pays en développement riches en ressources, mais dotés d'institutions politiques et économiques faibles.

La récente dynamique des prix offre d'autres opportunités, en particulier pour les pays riches en minerais qui en sont exportateurs, en raison d'une forte augmentation de la demande. En effet, ces produits sont utilisés dans les infrastructures d'énergie renouvelable (tels les panneaux solaires ou les éoliennes), mais aussi pour la fabrication de produits associés aux industries vertes ou à la transition énergétique (telles les batteries de véhicules électriques ou les stations de recharge). Toutefois, l'augmentation des prix des carburants pose également des problèmes aux pays riches en ressources dont les exportations dépendent de l'énergie fossile, car la consommation de combustibles fossiles est appelée à diminuer, ce

qui ouvre la voie à des politiques favorisant le changement structurel. Les pays exportateurs de produits agricoles seront exposés à une tendance à la baisse des prix de leurs produits de base, ce qui nécessitera des réformes structurelles (Baffes et Kabundi, 2021). Les épisodes d'expansion passés se sont le plus souvent terminés par des récessions prolongées, associées à des défaillances d'emprunteurs souverains entraînant des crises financières. L'histoire se répétera-t-elle cette fois-ci ?

Dans ce contexte, la présente annexe répond aux questions suivantes :

- Comment s'est comportée la région Afrique subsaharienne pendant l'épisode du boom des produits de base de 2004 à 2014 ?
- Quelles sont cette fois-ci les possibilités de garantir une croissance inclusive ?

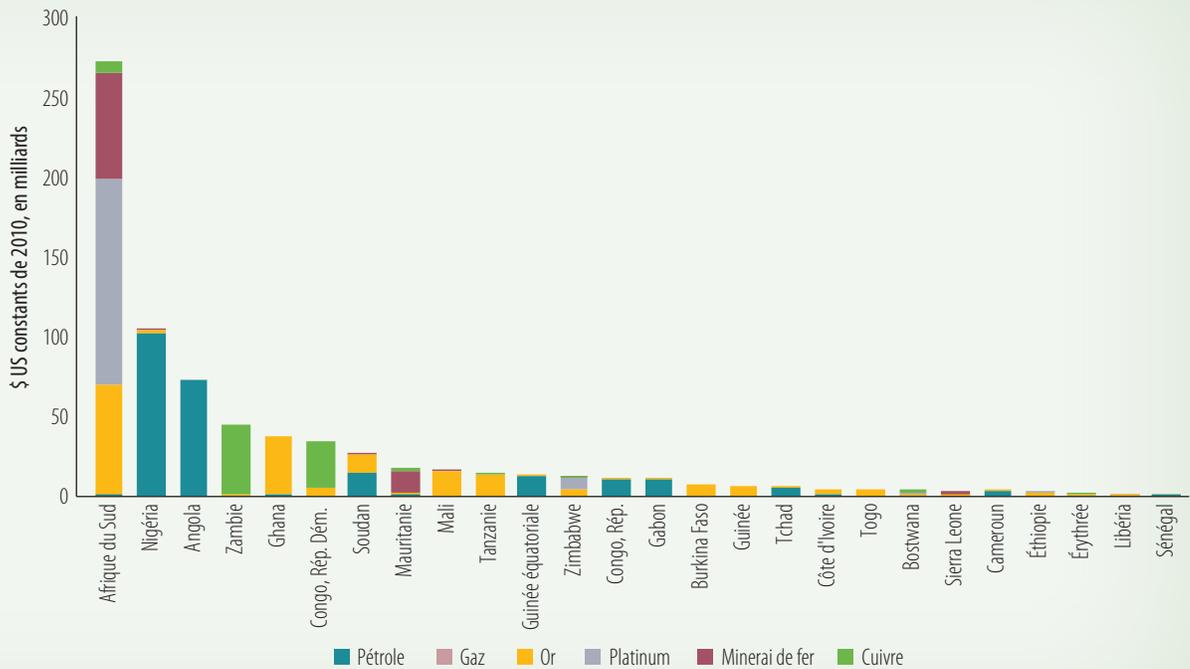
L'occasion manquée de l'épisode du boom des produits de base

Les prix des produits de base ont considérablement augmenté entre 2000 et 2014, en raison de la forte demande liée à l'urbanisation et à l'industrialisation de la Chine, faisant du pays le premier importateur de produits de base, spécifiquement de métaux. La demande de métaux de la Chine est passée de 10 % de la demande mondiale dans les années 1990 à 50 % en 2015. De 2000 à 2011, les prix de l'énergie ont augmenté de 134 %, les prix des métaux de 113 % et les prix des produits agricoles de 78 %. La flambée des prix des produits de base a généré une croissance sans précédent dans la région, de 5,1 % sur la période 2000-2014, contre 2,2 % sur la période 2015-2018. Toutefois, les pays riches en ressources naturelles ont connu une forte baisse de leur croissance, qui est passée de 7 % à 1,3 % pour ceux riches en pétrole et de 3,6 % à 1,8 % pour ceux riches en métaux et minéraux. En revanche, les pays non riches en ressources naturelles ont connu une hausse de leur croissance, qui est passée de 4,9 % entre 2000 et 2014 à 5,2 % entre 2015 et 2018.

En utilisant un échantillon de 48 pays, Cust et Zeufack (2022) trouvent des preuves d'une dépendance croissante vis-à-vis des produits de base parmi les pays riches en ressources naturelles sur la période 2004-2014. Le nombre de pays riches en ressources est passé de 16 à 26, cinq de ces dix pays additionnels étant riches en ressources nouvellement exploitées et cinq étant considérés comme potentiellement riches sur la base de sites nouvellement découverts. Au cours de la décennie du boom, les revenus cumulés tirés des ressources primaires du sous-sol ont largement dépassé les 50 milliards de dollars pour chacune des trois plus grandes économies de la région (Afrique du Sud, Angola et Nigéria). La figure A.3 montre l'étendue et la diversité des produits de base à l'origine de ces revenus. Les revenus des ressources primaires du sous-sol ont représenté environ 6,8 % du PIB en Afrique du Sud, 9 % en Angola et 2,8 % au Nigéria, au cours de cette même période. Ces recettes ont créé une marge de manœuvre budgétaire sans précédent pour de nombreux gouvernements, tout en reflétant l'ampleur du boom du secteur des ressources. La diversification des exportations est une forme de protection contre l'épuisement de leurs ressources de base. Les données historiques suggèrent que certains pays d'Amérique latine et d'Asie du Sud-Est ont bénéficié de la diversification (Ross 2017). Cette diversification est devenue plus urgente pour les économies riches en pétrole, car elle pourrait constituer une assurance contre un futur changement mondial de la consommation de combustibles fossiles induit par les technologies énergétiques alternatives et la taxation des émissions de carbone (Cust, Manley et Cecchinato 2017).

Les revenus générés pendant la décennie d'expansion provenaient principalement du secteur des ressources naturelles.

FIGURE A.3 : Revenus des produits primaires, 2004-2014



Source : Ross et Mahdavi (2015), BP et British Geological Survey.

Ces recettes ont créé une marge de manœuvre budgétaire importante pour de nombreux gouvernements. Il est important de noter que ce secteur a contribué de manière significative à la production des pays riches en ressources naturelles, avec une augmentation médiane de 12,6 % entre fin 2003 et 2014, ce qui représente 1,3 point de pourcentage de croissance annuelle supplémentaire. La période post-boom a enregistré une baisse de la contribution du secteur à 4 %, soit 0,4 point de pourcentage de la croissance annuelle. En revanche, dans les pays non riches en ressources, la contribution de la production a été de 2,7 %, soit une croissance annuelle de 0,3 point de pourcentage. Cela suggère que la reprise anémique observée de 2015 jusqu'à l'aube de la récession de 2020 a été principalement attribuée à la mauvaise performance du secteur des ressources dans les pays riches en ressources. Dans ces pays, l'activité économique dépend presque exclusivement de ce secteur.

Parallèlement, les performances de la période d'expansion n'ont pas été largement partagées, notamment dans les pays riches en ressources, où elles n'ont pas permis de réduire la pauvreté et les inégalités. Entre la période précédant le boom (2003) et la fin du boom (2014), l'indice de pauvreté a augmenté de 11 % dans les pays riches en ressources naturelles et de 13 % dans ceux qui ne le sont pas. Cette flambée est en partie due à la croissance démographique. Par exemple, au cours de la même période, les taux de fécondité des pays les plus peuplés de la région étaient de 5,9 au Nigéria et de 6,5 en République démocratique du Congo (Division de la population des Nations unies). Il convient de noter que si le nombre de pauvres a augmenté dans 13 des 25 pays riches en ressources, d'autres pays de cette catégorie (par exemple, le Ghana, l'Ouganda et la Tanzanie) ont réussi à le faire baisser (Cust et Zeufack 2022). De même, le coefficient de Gini des inégalités s'est aggravé dans de nombreux pays riches en ressources. En revanche, la plupart des pays non riches en ressources — neuf des quinze pays pour lesquels des données de Gini sont disponibles — ont enregistré une amélioration de leur coefficient de Gini en 2014, comparé à 2003.

La majorité des ressources naturelles étant détenues par l'État, la taille des entreprises d'État s'est accrue, ce qui a entraîné de nombreux défis pour leur gestion efficace et celle des finances publiques. Les investissements publics n'ont pas été orientés vers les secteurs productifs pour garantir une utilisation durable des ressources qui aurait pu générer des retours sur investissement élevés et stimuler la croissance potentielle. Le gouvernement aurait dû veiller à ce que l'économie soit protégée contre les effets néfastes de la dépendance à l'égard des ressources. Ces effets peuvent prendre la forme du syndrome hollandais (Corden et Neary, 1982), de la volatilité des prix et des revenus, de la corruption, des conflits et du gaspillage. La période post-boom a également été caractérisée par une augmentation de la dette publique, qui est passée de 38 % du PIB en 2013 à 59 % en 2018. Le nombre de pays présentant un risque élevé de surendettement a bondi de 8 à 18 entre 2013 et 2018 (Calderon et Zeufack 2020).

Cette augmentation a été remarquable dans les pays riches en pétrole (hors Nigéria), bondissant de 31 % du PIB en 2013 à 73 % en 2018, contrairement aux pays non riches en ressources naturelles, où l'augmentation a été de 17 points de pourcentage entre 2013 et 2018 (Figure A.4). Bien que les pays riches en ressources aient affiché des performances exceptionnelles pendant le boom, leur vulnérabilité et leur manque de réserves budgétaires sont devenus apparents après l'effondrement des prix, en particulier dans les pays riches en pétrole.

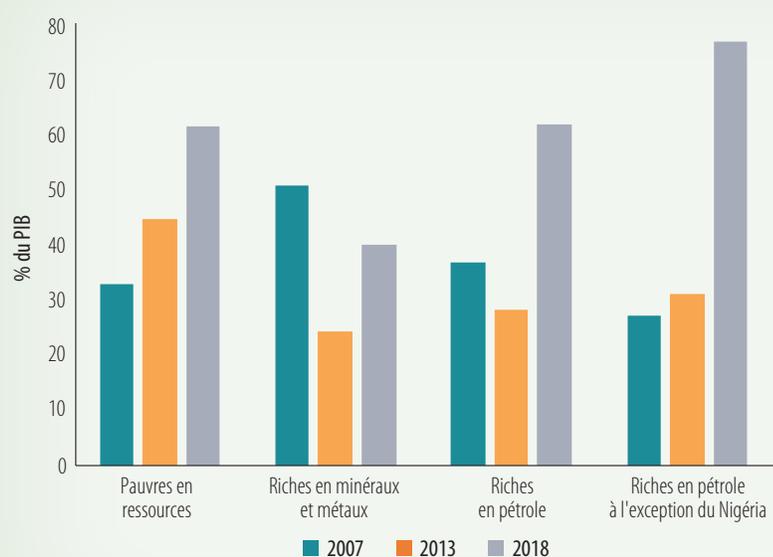
La mauvaise gestion des ressources naturelles a été quelque peu causée par

le manque de transparence (budgétaire et de la dette) ainsi que par la corruption. Selon l'indice de capacité statistique de la Banque mondiale et les normes spéciales de diffusion des données du Fonds monétaire international, la région obtient les scores les plus bas en matière de transparence, bien qu'elle ait connu une amélioration notable au fil du temps et que son niveau soit nettement supérieur à celui des périodes de pré-boom et de boom (Kubota et Zeufack 2020).

Saisir de nouvelles opportunités pour une croissance inclusive

Après avoir manqué l'occasion du boom des produits de base de 2000 à 2014, la région d'Afrique subsaharienne est confrontée à une nouvelle période de prix élevés en raison de deux événements. Premièrement, les prix des produits de base retrouvent leur niveau d'avant la pandémie, voire un niveau supérieur pour certains, car les pays sont sortis de la récession liée à la pandémie de 2020. Deuxièmement, la flambée des prix résulte de l'invasion de l'Ukraine et des sanctions imposées à la Russie. À court terme, la dynamique des prix est déterminée par la demande mondiale, les perturbations de l'offre et, dans une certaine mesure, les tensions géopolitiques (Kabundi et Zahid 2022). Les

FIGURE A.4 : Dette publique en Afrique subsaharienne, par abondance de ressources (% du PIB)



La dette publique a davantage augmenté dans les pays riches en ressources naturelles que dans les pays non riches en ressources naturelles au cours de la période qui a suivi le boom.

Sources : Calderon et Zeufack 2020, selon les données 2018 de la base de données des Perspectives de l'économie mondiale du FMI.

Remarque : Le PIB régional est basé sur des moyennes pondérées par région. PIB = produit intérieur brut; NGA = Nigéria.

tendances à long terme des prix dépendent largement de la transition énergétique, qui pourrait engendrer un nouveau super-cycle de produits de base avec une forte demande pour certains métaux tels que le cuivre, le cobalt, le lithium, le nickel, le platine et l'argent, alors que la demande de combustibles fossiles est appelée à diminuer (Galeazzi, Steinbuks et Cust 2020 ; Baffes et Kabundi 2021). Cette dynamique des prix offre de nouvelles possibilités aux pays riches en minéraux et en métaux de la région, mais elle pose des problèmes aux pays exportateurs d'hydrocarbures fossiles, en particulier aux pays ayant récemment découvert du pétrole et du gaz (Mozambique, Kenya, Sénégal et Ouganda). Les pays riches en combustibles fossiles, notamment l'Angola, la République du Congo, le Nigéria et le Tchad, pourraient à l'avenir être confrontés à des risques importants, mais incertains de baisse de croissance en raison du calendrier de la transition (Banque mondiale 2021). Par conséquent, les gouvernements pourraient avoir besoin d'investir dans le capital naturel renouvelable et les actifs incorporels, comme les connaissances, l'innovation et les institutions. En effet, de tels investissements peuvent contribuer à réduire l'exposition des pays aux risques liés à la transition énergétique à faible intensité de carbone et à une tendance à la baisse des prix agricoles.

Les pays d'Afrique subsaharienne, en particulier ceux qui exportent les produits de base nécessaires à la transition vers des énergies renouvelables et propres, devraient renforcer leur capacité de production et profiter de la hausse des prix. Les efforts visant à réduire à zéro les émissions de gaz à effet de serre dans le monde entier entraîneront une forte demande de matériaux énergétiques minéraux, qui peut durer des décennies. La demande de chaque minéral dépend en grande partie des nouvelles technologies énergétiques, notamment les éoliennes, les panneaux solaires et les batteries de stockage. Le scénario de zéro émission nette de l'Agence internationale de l'énergie, conforme à l'accord de Paris, prévoit un bond significatif des prix de plus de 40 % pour le cuivre, de 60 à 70 % pour le nickel et le cobalt et d'environ 90 % pour le lithium. Ces hausses sont associées à une plus grande part des technologies d'énergie propre dans la demande totale au cours des deux prochaines décennies (AIE 2021). D'ici 2040, les voitures électriques et le stockage sur batterie sont appelés à devenir les plus grands consommateurs de lithium, encore plus que ne l'est l'acier inoxydable en matière de nickel.

À court et à moyen terme, les pays riches en minéraux doivent adopter des réformes structurelles pour garantir une utilisation efficace des recettes publiques et des recettes d'exportation. Comme observé lors du boom de 2004 à 2014, l'opacité de la gestion des finances publiques entraîne une augmentation des dettes, ce qui suscite des inquiétudes en matière de viabilité et, en fin de compte, des crises bancaires et de défaillance souveraine lorsque les prix chutent (Eberhardt et Presbitero 2021 ; Reinhart, Reinhart et Trebesch 2016). Cela suggère que les pays riches en minéraux devraient réduire la corruption tout en promouvant une gestion durable des finances publiques de manière transparente, en divulguant des informations détaillées sur les prêts contractés par le gouvernement. L'utilisation du cadre commun du G20 est une option d'ajustement viable pour les pays au bord du défaut de paiement souverain. Des politiques budgétaires anticycliques combinées à une application stricte des règles budgétaires — tout en évitant les politiques budgétaires procycliques qui sont courantes dans les pays riches en ressources — seraient cette fois bénéfiques pour la région. La région peut tirer les enseignements d'une gestion réussie des revenus fondée sur une mise en œuvre rigoureuse des politiques structurelles au Chili, un pays dépendant des ressources naturelles. Le produit des ressources naturelles devrait même profiter au secteur non lié aux ressources naturelles grâce à la diversification. Cependant, le syndrome hollandais peut rendre difficile la diversification classique des exportations (Harding et Venables 2016 ; Ross 2019). Au lieu de cela, les gouvernements pourraient entamer une large diversification de leur portefeuille d'actifs, qui comprendrait des investissements dans le capital humain, physique et naturel renouvelable. De tels investissements favoriseront la croissance à long terme (Banque mondiale 2021).

Face à cette demande pressante, l'offre actuelle sera insuffisante, ce qui entraînera une demande excédentaire et fera grimper les prix de certains métaux. Cela suggère qu'une vaste stratégie visant à accroître les investissements dans les minéraux devrait être combinée avec l'innovation technologique, la résilience de la chaîne d'approvisionnement, les normes de durabilité et le recyclage. En outre, les pays riches en ressources peuvent éviter de répéter les occasions manquées lors du dernier boom des produits de base en investissant dans les technologies numériques, les infrastructures et les technologies vertes. L'électricité constitue un obstacle important au développement, avec environ 600 millions de personnes sur le continent qui n'ont pas accès à l'électricité. Le super-cycle des métaux offre aux décideurs une occasion unique d'atténuer les effets de la pandémie de COVID-19 en investissant dans le capital humain, en mettant l'accent sur l'éducation, en particulier celle des jeunes filles. Un niveau d'éducation élevé réduira les inégalités endémiques, qui se sont aggravées dans les pays riches en ressources depuis l'effondrement des prix des produits de base de 2014, tout en apportant un soutien au secteur non riche en ressources. Avec une main-d'œuvre qualifiée, le continent devrait être en mesure d'absorber les nouveaux arrivants sur le marché du travail. L'investissement dans les sciences, les technologies, l'ingénierie et les mathématiques est essentiel, surtout si les entreprises veulent adopter des solutions numériques qui soient de fabrication africaine et adaptées à leurs besoins. Des initiatives spécifiques devraient être prises pour encourager la participation des femmes dans l'industrie minière où elles sont actuellement peu représentées. La promotion de l'enseignement primaire permettra également de réduire le travail des enfants, qui est courant dans plusieurs mines des provinces du Katanga et du Kivu en République démocratique du Congo. Les pays de la région qui bénéficieront directement de la transition énergétique sont l'Afrique du Sud, le Botswana, la République démocratique du Congo, la Guinée, le Mozambique, la Namibie, la Zambie et le Zimbabwe.

La région dans son ensemble pourrait tirer parti de la richesse générée par les pays riches en minéraux grâce au commerce intrarégional facilité par l'accord de libre-échange continental africain (ZLECA). Les enseignements tirés de l'intégration en Asie de l'Est suggèrent que l'ascension des tigres asiatiques s'est répercutée sur la région par le biais de la libéralisation des échanges. Au cours des deux dernières décennies, l'Asie de l'Est et l'Asie du Sud-Est ont continué à bénéficier de l'intégration régionale, du commerce mondial et des investissements pour devenir l'usine du monde grâce à leur insertion dans les chaînes de valeur mondiales. La ZLECA offrira aux investisseurs la possibilité d'exploiter les économies d'échelle que présente la région avec sa population croissante, qui devrait représenter plus de la moitié de la population mondiale d'ici 2100. De même, la région peut passer une fois pour toutes du modèle postcolonial, de dépendance totale aux ressources extractives, au développement de chaînes de valeur régionales. Ce modèle exige l'industrialisation du secteur des ressources. La chaîne de valeur a déjà été efficace dans l'industrie du diamant en Afrique australe. À l'origine, les diamants de Namibie étaient exportés vers Londres à l'état brut, mais ils sont désormais traités au Botswana avant d'entrer sur le marché mondial. De même, les avancées technologiques dans l'industrie solaire en Afrique du Sud peuvent se propager sur tout le continent.

Enfin, les exportateurs de minéraux devraient tirer les leçons de la dynamique des prix des combustibles fossiles au cours des dernières décennies afin de se prémunir contre l'inévitabilité des actifs échoués (pour les pays abondant en combustibles fossiles). La faible élasticité de l'offre due aux coûts d'investissement élevés et les délais entre la découverte et la production sont les principaux facteurs sous-jacents de la flambée persistante des prix des produits de base. Néanmoins, ces cycles longs ne doivent pas être pris à tort pour des tendances. Finalement, l'offre réagit à l'innovation et aux investissements massifs, faisant baisser les prix ou atteignant l'épuisement total des ressources. Les pays africains riches en minéraux doivent se préparer à l'inévitable effondrement du prix des métaux.

Section 2 : Saisir l'occasion : quel avenir pour la protection sociale en Afrique ?¹

La protection sociale en Afrique subsaharienne connaît de profonds changements, suite à l'expansion sans précédent de programmes de filets sociaux qui visent à protéger les plus pauvres et les plus vulnérables des conséquences sociales et économiques préjudiciables de la pandémie de COVID-19. Cette dernière a mis en évidence l'importance cruciale de ces systèmes de filets sociaux, ainsi que celle des versements en temps voulu de prestations sociales en espèces et la mise en place de services visant à lutter contre l'extrême pauvreté, à aider les ménages à mieux gérer les risques et à renforcer la résilience, afin de pouvoir faire face à des chocs de plus en plus fréquents et perturbateurs. Cependant, la réponse à la pandémie a également mis en lumière le retard pris dans la mise en place de systèmes de filets sociaux nationaux plus solides pour les années à venir.

Les pays d'Afrique ont tout intérêt à renforcer leurs systèmes de protection sociale. En effet, il existe des preuves solides de l'impact positif de la protection sociale et de son efficacité pour la réduction de la pauvreté, la formation du capital humain, la création d'emplois, le renforcement de la résilience et l'autonomisation des femmes. Dans le même temps, l'expérience récente de la pandémie a également démontré le rôle essentiel des régimes de protection sociale dans la réponse aux chocs co-variables tels que ceux résultant des épidémies, du changement climatique et des catastrophes naturelles ou des conflits.

Cette section résume les grandes orientations des réformes à travers le continent dans des domaines clés tels que : (1) l'extension de la couverture de protection sociale et la diversification des objectifs et des instruments, y compris pour soutenir et développer davantage les gains en capital humain et les opportunités d'emplois durables ; (2) la capacité à rendre la protection sociale plus adaptable et plus réactive aux chocs grâce à des systèmes de prestation plus solides qui, entre autres, tirent parti des nouvelles technologies ; et (3) le développement d'une approche systématique et diversifiée du financement de la protection sociale. S'appuyant sur l'opportunité offerte par la réponse à la pandémie en cours, cette section cherche à informer et à contribuer à la discussion sur la façon de «reconstruire en mieux» en assurant que les décideurs politiques, les partenaires de mise en œuvre et les parties prenantes à travers le continent mettent les citoyens au premier plan.

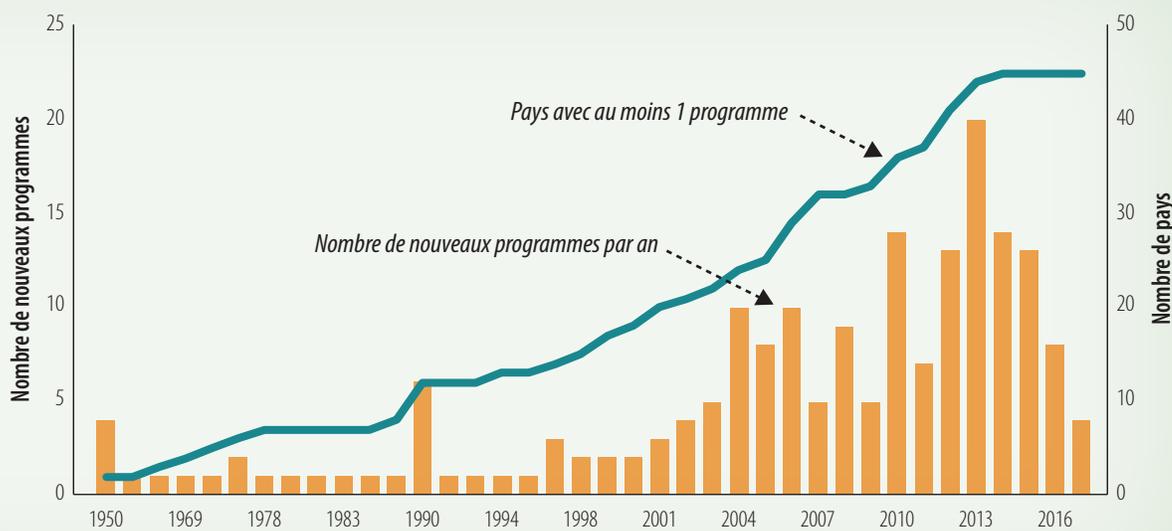
RÉTROSPECTIVE : L'ÉMERGENCE DU FILET SOCIAL DE SÉCURITÉ COMME INNOVATION POUR PROMOUVOIR L'ÉQUITÉ, LES OPPORTUNITÉS ET LA RÉSILIENCE EN AFRIQUE

L'Afrique subsaharienne a connu une expansion remarquable de l'accès aux programmes de filets sociaux au cours des deux dernières décennies. L'expansion des filets sociaux s'est accélérée pendant et après les crises alimentaire, énergétique et financière des années 2000. Juste avant la pandémie de COVID-19, 45 pays d'Afrique subsaharienne - soit trois fois plus qu'à la fin des années 1990 - avaient introduit des programmes de filets sociaux pour lutter contre la pauvreté chronique en augmentant l'accès à la consommation des personnes pauvres et vulnérables (Figure 2.1). Au fil du temps, la conception des programmes de transfert monétaire a été de plus en plus orientée vers de multiples objectifs connexes qui dépassaient la simple réduction de la pauvreté par la consommation, et abordaient la protection et la promotion des investissements dans le capital humain, afin de profiter de l'explosion démographique de la jeunesse en Afrique, l'adaptation aux chocs climatiques et le soutien à l'inclusion économique et à

¹ Cette section a été préparée par une équipe composée (par ordre alphabétique) de Laura Bermeo, Luis Inaki Alberro Encinas, Felix Lung, Boban Varghese Paul, Silas Udahemuka et Michele Davide Zini, sous la direction de Paolo Belli, Christian Bodewig, Rob Chase et Dhushyanth Raju. L'équipe remercie Samik Adhikari, Thomas Bossuroy, Stéphanie Brunelin, Evie Calcutt, Sebastian Geschwind, Iftikhar Malik, Patrick Premand, Suneha Seetahul, Yulia Smolyar et Ramya Sundaram pour leurs apports et contributions, ainsi qu'Amit Dar, Ugo Gentilini et Dena Ringold pour leurs commentaires utiles.

Les filets sociaux de sécurité se sont développés rapidement, augmentant la couverture dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne.

FIGURE 2.1 : Expansion des programmes de protection sociale en Afrique



Source : Données ASPIRE présentées dans Beegle, Coudouel et Monsalve 2018.

l'emploi. En Afrique, les programmes de filets sociaux, axés principalement sur les transferts en espèces, sont des instruments relativement nouveaux dans la boîte à outils de la protection sociale,² qui se limitait auparavant aux régimes de retraite des travailleurs du secteur formel et à l'aide alimentaire pour les personnes démunies. Les faits montrent de forts impacts sur la consommation, la résilience aux chocs, une plus grande fréquentation scolaire et une demande accrue de services de santé, un intérêt accru pour la promotion du genre et de l'équité, et la pose des bases de l'inclusion économique des pauvres et des vulnérables.

Les filets sociaux ont atteint leur maturité pendant la pandémie de COVID-19. Les gouvernements s'étaient alors tournés vers les versements en espèces comme outil privilégié pour protéger les populations pauvres et vulnérables des impacts socio-économiques de la pandémie. En réponse au choc de la pandémie, l'utilisation par l'Afrique des filets sociaux s'inscrit dans le cadre d'une expansion sans précédent des programmes de protection sociale et de travail dans le monde.³ Les pays d'Afrique ont élargi les programmes de transferts d'argent existants, lancé de nouveaux programmes ad hoc ou utilisé des systèmes de protection sociale, tels que les registres sociaux et les mécanismes de paiement, pour apporter un soutien à un plus grand nombre de personnes. Bien souvent, les gouvernements ont tiré parti des récentes avancées technologiques concernant les nouvelles données ou les outils numériques pour accroître la portée de leurs filets sociaux. La réponse à la pandémie a démontré la pertinence de ces filets sociaux comme outil de choix pour répondre aux chocs. D'une part, les investissements antérieurs dans le développement de registres, de systèmes et de plateformes de filets sociaux ont porté leurs fruits. D'autre part, elle a fait apparaître ce qu'il reste de faiblesses et de programmes inachevés.

² Conceptuellement, la protection sociale se compose de : (1) l'assistance sociale non contributive/les filets sociaux avec des prestations et des services en espèces et/ou en nature, généralement ciblés ; (2) l'assurance sociale contributive et les pensions pour la vieillesse ou le chômage, généralement pour les travailleurs du secteur formel ; et (3) les programmes actifs du marché du travail.

³ Début janvier 2022, plus de 3 800 mesures de protection sociale et de travail avaient été planifiées ou mises en œuvre par 223 économies en réponse à la pandémie, dont 45 en Afrique subsaharienne. Voir Gentilini et coll. (2022).

Qu'est-ce qui motive l'expansion des filets sociaux en Afrique : l'arrêt des progrès en matière de réduction de la pauvreté, les fortes inégalités et la faiblesse persistante du capital humain...

L'expansion des filets sociaux en Afrique au cours des deux dernières décennies a été motivée par le manque de progrès en matière de réduction de la pauvreté, les fortes inégalités et la persistance de mauvais résultats en matière de capital humain. Si l'Afrique subsaharienne a connu une croissance économique relativement élevée entre les années 1990 et le milieu des années 2010, avec toutefois un ralentissement constant, en particulier depuis 2015⁴, son bilan en matière de réduction de la pauvreté et de prospérité partagée reste peu satisfaisant, et le nombre de personnes pauvres augmente. Entre 1990 et 2015, alors que l'extrême pauvreté mondiale (au seuil de pauvreté international de 1,90 dollar par jour) reculait au rythme de 1 point de pourcentage par an, l'extrême pauvreté en Afrique subsaharienne ne diminuait que de 0,56 point de pourcentage par an. Depuis 2015, on observe un ralentissement de la réduction de la pauvreté partout dans le monde en raison du ralentissement de la croissance économique. Dans le même temps, et contrairement à d'autres régions, en raison de la forte croissance démographique en Afrique subsaharienne, le nombre de personnes extrêmement pauvres a augmenté - passant de 283,8 millions de personnes en 1990 à 433,4 millions de personnes en 2018. En outre, même ceux qui échappent à la pauvreté restent cantonnés près du seuil de pauvreté, comme en témoignent les progrès encore plus lents de la réduction de la pauvreté par rapport aux seuils de 3,20 dollars par jour et de 5,50 dollars par jour.⁵

Les programmes de filets sociaux destinés aux pauvres constituent un outil intéressant pour lutter contre l'accroissement des inégalités. L'Afrique subsaharienne est l'une des régions les plus inégalitaires au monde. En 2014, le coefficient de Gini du revenu national moyen en Afrique subsaharienne était d'environ 45 %, contre 35 % en Asie du Sud, en Asie de l'Est, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.⁶ Dix des 19 pays les plus inégalitaires du monde se trouvent en Afrique subsaharienne.⁷ L'inégalité des revenus se manifeste sous la forme d'une inégalité entre divers indicateurs de bien-être, notamment la santé et l'éducation, la vulnérabilité aux chocs, la capacité de production, etc. Par conséquent, les interventions politiques et programmatiques doivent s'attaquer à ces différences extrêmes d'inégalité, de manière à pouvoir les réduire au fil du temps.

Pour promouvoir la formation du capital humain, les décideurs se tournent de plus en plus vers les filets sociaux et la modernisation des systèmes de prestation. Malgré l'amélioration de certains indicateurs de santé et d'éducation, l'accumulation de capital humain a été très faible dans toute la région, en particulier parmi les ménages les plus pauvres. La prévalence des retards de croissance a diminué en Afrique subsaharienne, passant de 43 % en 2001 à 32,9 % en 2019. Dans le même temps, la scolarisation dans le primaire et le secondaire s'est améliorée. Néanmoins, l'accumulation globale du capital humain a été plus faible que dans la plupart des régions – la productivité d'un enfant né aujourd'hui en Afrique subsaharienne n'est que 40 % de celle que cet enfant aurait s'il avait bénéficié d'une éducation complète et d'une bonne santé. Même dans les pays aux niveaux de revenus relativement élevés, comme l'Angola, le Botswana et le Gabon, l'accumulation de capital humain est faible.⁸ Cela témoigne de problèmes structurels au sein de ces économies, qui nécessitent une attention prioritaire pour promouvoir l'objectif d'un développement à large assise. Au sein de ces pays, les ménages les plus pauvres ont des niveaux d'accumulation de capital humain inférieurs à ceux des ménages non pauvres. Par exemple, en Zambie,

4 Entre 2002 et 2007, l'économie de l'Afrique subsaharienne a connu une croissance moyenne d'environ 6 % par an, contre environ 3,5 % au niveau mondial. Elle s'est ensuite ralentie en raison de la crise financière mondiale de 2008, tout en continuant à croître à un rythme moyen d'environ 4 % par an, contre 2,5 % au niveau mondial, jusqu'en 2015. Depuis lors, cependant, la croissance économique de l'Afrique subsaharienne a encore ralenti pour se situer en dessous de la moyenne mondiale (indicateurs du développement mondial).

5 Banque mondiale (2020c).

6 Banque mondiale (2016).

7 L'Afrique du Sud, la Namibie et le Botswana présentent les pires inégalités, suivis par la République centrafricaine, les Comores, la Zambie et le Lesotho (PNUD 2017).

8 Banque mondiale (2020b).

en 2018, l'indice de capital humain (ICH) des ménages du quintile le plus pauvre était de 0,41, contre 0,52 pour ceux du quintile le plus riche.⁹ De même, au Kenya, l'ICM a augmenté en moyenne au cours des 16 années entre 1998 et 2014 ; toutefois, l'écart entre le quintile le plus pauvre et le quintile le plus riche ne s'est pas réduit - il n'y a pas eu de rattrapage des segments les plus pauvres au fil du temps.¹⁰ Les programmes de filets sociaux, loin d'être des aumônes, favorisent le capital humain en utilisant les transferts d'argent liquide comme des incitations à la scolarisation et à l'assiduité, en utilisant les services de santé et de nutrition, et en complétant l'argent par des services visant à encourager les bonnes pratiques parentales et à transmettre des connaissances sur le développement de l'enfant¹¹. En ciblant les pauvres, les filets sociaux peuvent également contribuer à réduire les inégalités au sein d'un même pays en matière de niveau de capital humain.

...et une vulnérabilité croissante aux chocs

Ces dernières années, les programmes de filets sociaux en Afrique ont été de plus en plus axés sur le renforcement de la résilience des populations pauvres face aux chocs. La crise alimentaire, énergétique et financière de 2008 a accéléré l'expansion des filets sociaux dans les pays à revenu faible et intermédiaire du monde entier, et en Afrique en particulier, car les gouvernements ont cherché des moyens innovants de protéger les pauvres. Plus récemment, le changement et la fragilité climatiques sont apparus comme des menaces très puissantes pour la région. En 1970-74, la région subissait environ cinq risques naturels par an, touchant 9,5 millions de ménages, mais en 2015-19, ce chiffre était passé à 70 risques naturels par an, touchant 91 millions de ménages.¹² Les pauvres d'Afrique subsaharienne sont plus exposés aux chocs climatiques qu'ailleurs : si l'Afrique subsaharienne représente 10 % de la population mondiale exposée à un risque élevé d'inondation, plus de la moitié des pauvres exposés à un tel risque vivent en Afrique subsaharienne (Banque mondiale 2020c). Le changement climatique menace d'aggraver la pauvreté dans la région et d'inverser les progrès réalisés en matière de capital humain, en raison de mécanismes d'adaptation préjudiciables. C'est particulièrement le cas pour les ménages pauvres qui vivent déjà avec le strict minimum. La fragilité et les conflits constituent une autre menace majeure pour la région. Sur les 43 économies où la pauvreté est la plus élevée, un tiers sont des pays fragiles et touchés par des conflits. Les ménages de ces pays sont confrontés à des privations multiples, notamment des privations monétaires et un manque d'accès aux infrastructures de base, à l'éducation et aux services de santé. La fragilité et les conflits persistants empêchent toute forme d'investissement et empêchent la formation de capital humain et d'actifs.

En 2020 et 2021, la plupart des pays d'Afrique se sont tournés vers leurs programmes de filets sociaux émergents pour répondre aux retombées économiques et sociales de la pandémie de COVID-19. La COVID-19, bien que moins préjudiciable d'un point de vue sanitaire en Afrique subsaharienne, a provoqué des revers socio-économiques importants dans la région, qui devraient avoir un impact durable (Banque mondiale 2020a). Bien que le ralentissement de la croissance économique ait été plus faible en Afrique subsaharienne que dans les autres régions (-2,2 % en Afrique subsaharienne contre -3,4 % au niveau mondial), les répercussions sur la pauvreté sont considérables en raison de l'importance de la population et des vulnérabilités existantes. On estime que l'Afrique subsaharienne a vu l'apparition d'entre 26 et 40 millions de nouveaux ménages pauvres, soit entre 30 et 35 pour cent des nouveaux

9 Banque mondiale (2021b).

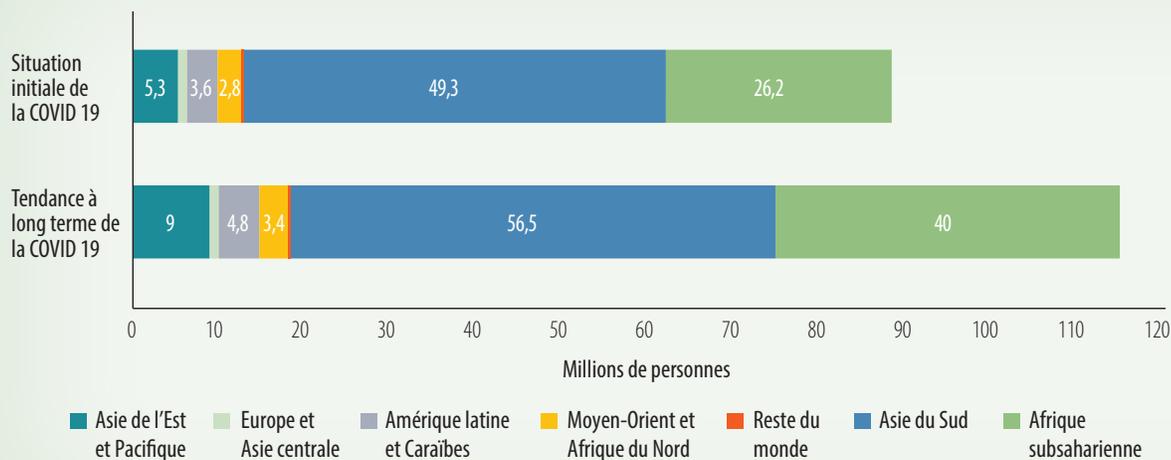
10 D'Souza, Gatti, et Kraay (2019).

11 Les preuves de l'impact positif des transferts d'argent liquide sur une série d'indicateurs socio-économiques, qui dissipent le mythe de l'assistance sociale comme une aumône, sont désormais accablantes. Sur le continent africain, parmi de nombreuses références, voir la récente évaluation de l'impact du programme Productive Social Safety Nets de la Tanzanie. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/150071582090321211/text/Evaluating-Tanzania-s-Productive-Social-Safety-Net-Findings-from-the-Midline-Survey.txt>.

12 CRED (2022).

pauvres dans le monde en 2020 (Figure 2.2). La COVID-19 a également mis en évidence de nouvelles sources de vulnérabilité. Contrairement à l'époque pré-pandémique où la pauvreté était plus répandue parmi les personnes rurales, jeunes et peu instruites, les nouveaux pauvres sont probablement ceux qui vivent dans les zones urbaines et qui travaillent dans les services informels, la construction et la fabrication (Banque mondiale 2020c). Au-delà de l'impact immédiat de l'éloignement social et des fermetures sur les revenus, l'inflation des prix menace de réduire davantage la sécurité alimentaire.¹³ Dans le même temps, on a constaté une augmentation des troubles sociaux sous la forme de violences à l'encontre des personnes.¹⁴ L'accumulation de capital humain est gravement affectée par les fermetures d'écoles et les pertes d'apprentissage qui en découlent.¹⁵

FIGURE 2.2 : Nouveaux pauvres au seuil de pauvreté de 1,90 USD par jour en 2020



Les retombées économiques de la pandémie de COVID-19 ont entraîné une augmentation considérable des taux de pauvreté en Afrique subsaharienne.

Source : Banque Mondiale 2020c.

L'émergence des filets sociaux comme plateforme d'équité, d'opportunités, de résilience et d'emplois...

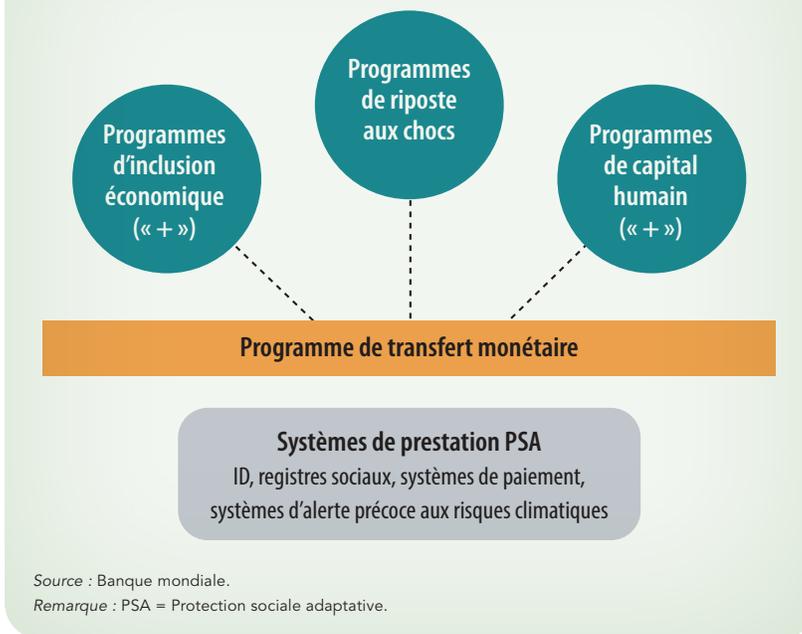
Face aux multiples problèmes que connaît l'Afrique, les objectifs et la conception des filets sociaux ont commencé à se diversifier. Aujourd'hui, la majorité des transferts monétaires comprennent des « mesures d'accompagnement » (encore appelées « cash plus »), lesquelles sont axées sur : (1) le développement de la petite enfance et le capital humain, surtout à travers les composantes du changement de comportement ; (2) la riposte face aux chocs climatiques et l'atténuation, compte tenu de la vulnérabilité grandissante, aux chocs climatiques en particulier ; ou (3) les interventions d'inclusion économique ou productive consistant à aider les ménages à accroître leur résilience face aux chocs et à diversifier leurs moyens de subsistance (Figure 2.3). Ces interventions comprennent généralement de petites subventions productives, des groupes d'épargne, le coaching et la formation, avec souvent un accent particulier mis sur l'autonomisation des femmes et des filles. Elles ouvrent aussi la voie à l'auto-emploi. Dans certains cas, les programmes de travaux publics offrent un filet social de sécurité grâce à des emplois temporaires ; ils élargissent l'accès aux infrastructures sociales de base telles que les établissements scolaires et les centres de santé ; et favorisent des projets plus écologiques tels que la

¹³ Banque mondiale (2022a).

¹⁴ Banque mondiale (2022a).

¹⁵ Banque mondiale (2020c).

FIGURE 2.3 : Les transferts monétaires comprenant des mesures d'accompagnement (« Plus ») comme plateforme d'inclusion, d'opportunités et de résilience



gestion des bassins versants, qui peuvent permettre de lutter contre le changement climatique par l'adaptation et l'atténuation.¹⁶ Les programmes de transfert monétaire dépendent des systèmes de protection sociale, avec des systèmes d'identification de base, des registres sociaux et des systèmes de paiement, qui sont également utiles pour des interventions dépassant le cadre de la protection sociale, par exemple, l'agriculture, l'éducation ou la santé.

L'une des principales caractéristiques des programmes de transfert

monétaire est la participation directe des ménages, souvent les plus vulnérables, mais aussi celle de ménages non démunis à des programmes qui s'appuient sur les registres sociaux comme répertoires d'informations sur le bien-être des ménages. La protection sociale peut de ce fait couvrir des programmes cash plus ainsi que d'autres services et messages importants. Lorsque le transfert monétaire est rattaché à des co-responsabilités, ces programmes peuvent permettre d'investir judicieusement dans le capital humain, notamment le maintien des filles à l'école ou le recours aux services clés de santé et de nutrition. Ainsi, les programmes de filets sociaux offrent une plateforme pour d'autres mesures systématiques en faveur d'un changement de comportement et facilitent la performance d'autres secteurs sociaux en stimulant la demande de services par les bénéficiaires.

Les programmes de filets sociaux ont des impacts considérables, conformément à leurs objectifs d'équité, d'opportunité, de résilience et d'emplois. Les filets sociaux ne sont pas des documents qui créent de la dépendance ou de la passivité. Au contraire, il s'agit d'investissements productifs dont les retombées se font sentir directement par les personnes, les ménages et l'économie tout entière. Les preuves récentes d'impacts considérables soulignent la nécessité d'investir dans les programmes de filets sociaux, de renforcer leurs systèmes de prestation et d'étendre les programmes.¹⁷

- Équité. Selon les recherches, les programmes de transfert monétaire ont des impacts positifs sur la consommation des ménages et réduisent la pauvreté. Les preuves montrent que les ménages utilisent les transferts monétaires pour réaliser des investissements productifs par opposition aux biens non productifs, avec des retombées sur les économies locales et la demande de détail, de services et de biens agricoles produits localement. L'analyse de nombreux programmes phares montre que la consommation enregistre une hausse de 0,74 dollar pour chaque dollar transféré ; en droite ligne avec la tendance très élevée à la consommation chez les ménages pauvres en raison de leurs contraintes budgétaires.¹⁸

16 Le Programme de filets sociaux productifs (PSNP) d'Éthiopie en faveur des ménages ruraux est une illustration parfaite d'un programme de filets sociaux ayant un double impact en termes d'atténuation et d'adaptation. Le PSNP rural oriente son programme de travaux publics vers la gestion communautaire intégrée et participative des bassins versants à Dire Dawa, ce qui génère une nappe phréatique améliorée ainsi que des moyens de subsistance diversifiés pour les ménages.

17 Beegle, Coudouel et Monsalve (2018) présentent une méta analyse de 57 évaluations d'impact de 25 programmes dans 13 pays au Sud du Sahara.

18 Beegle, Coudouel et Monsalve (2018).

- Résilience. Les programmes de transfert monétaire aident les ménages à accroître leur résilience face aux chocs, notamment les chocs climatiques, en leur permettant de protéger la consommation dans les moments de chocs, ainsi que de protéger les actifs productifs (en particulier le bétail) et d'y investir, afin de diversifier les moyens de subsistance et de renforcer les mécanismes d'adaptation.¹⁹
- Opportunité. Les transferts monétaires permettent aux ménages d'investir dans la scolarisation, avec pour résultat d'augmenter le taux de scolarisation et de fréquentation scolaire. Ils contribuent également à l'autonomisation des femmes (celles-ci étant les principaux moteurs de la diversification dans le ménage) et stimulent de bonnes pratiques parentales en termes de capital humain.
- Moyens de subsistance et emplois. Les transferts monétaires, couplés aux programmes d'inclusion productive, aident les ménages à développer des moyens de subsistance durables, y compris en dehors de l'agriculture. Ainsi, ils représentent une première étape déterminante vers des possibilités d'auto-emploi pour les personnes extrêmement pauvres, en particulier les jeunes.²⁰

Les impacts sont renforcés lorsqu'il s'agit de l'approche « plus ». Les services d'accompagnement (plus) peuvent être efficaces étant donné qu'ils tirent parti de la plateforme existante de transferts monétaires et des systèmes de prestation y associés.²¹ Pour le programme national de filets sociaux au Niger, par exemple, il a été démontré que l'approche cash plus, qui combine les transferts monétaires classiques et l'inclusion productive, accroît considérablement la consommation, augmente la résilience face aux chocs et aide les ménages à se constituer un bétail durable (voir encadré 2.1).²² Ce programme a également prouvé qu'il améliore la contribution des femmes à la main-d'œuvre, leurs revenus et les diverses dimensions du bien-être psychosocial, tout en étant très efficace (Bance, Bermeo et Kabemba 2021; Bossuroy et al. 2021).

Les pays du Sahel ont commencé à mettre en œuvre des interventions intégrées d'inclusion productive dans le cadre des systèmes nationaux de filets sociaux afin d'appuyer les activités économiques des ménages extrêmement pauvres et d'encourager la diversification. Les résultats de l'évaluation d'impact au Niger montrent que les mesures productives entreprises ont entraîné une hausse considérable et soutenue de la consommation et de la sécurité alimentaire. L'évaluation était axée sur trois paquets ayant des caractéristiques communes, notamment le coaching, la facilitation de l'épargne et la formation en micro-entrepreneuriat, ainsi que des variantes comprenant (1) une somme forfaitaire en termes de subvention en capital (« capital »), (2) des interventions psychosociales accompagnées d'une formation en aptitudes à la vie et une sensibilisation de la communauté sur les aspirations et les normes sociales (« psychosocial »), et (3) un paquet complet de tous les éléments. Les interventions menées par le gouvernement ont été ressenties comme un « plus » par rapport aux transferts monétaires classiques assurés par le système national de filets sociaux.

Au Niger, des impacts notables ont été observés à court terme et ont persisté 18 mois après l'intervention, pour ce qui est des trois paquets d'inclusion productive. Les estimations des impacts sur la consommation annuelle des ménages étaient comprises entre 7 et 15 % (267 USD et 566 USD), rendant ainsi les mesures productives très efficaces : les paquets comprenant les composantes psychosociales ont eu des impacts cumulés de bien-être qui dépassaient déjà leurs coûts 18 mois après l'intervention (Figure B2.1.1). En particulier, le paquet psychosocial a eu un coût plus faible

ENCADRÉ 2.1 :
Vers des moyens de subsistance et des activités génératrices de revenus plus durables et plus résilients : Quelques faits sur les impacts des programmes d'inclusion productive au Sahel

19 Premand et Stoeffler (2020) trouvent que les bénéficiaires d'un programme gouvernemental pluriannuel de transfert monétaire vers les zones rurales au Niger peuvent mieux atténuer les effets des sécheresses grâce à l'épargne, l'accumulation des actifs et le lissage des revenus.

20 Bossuroy et coll. (2021).

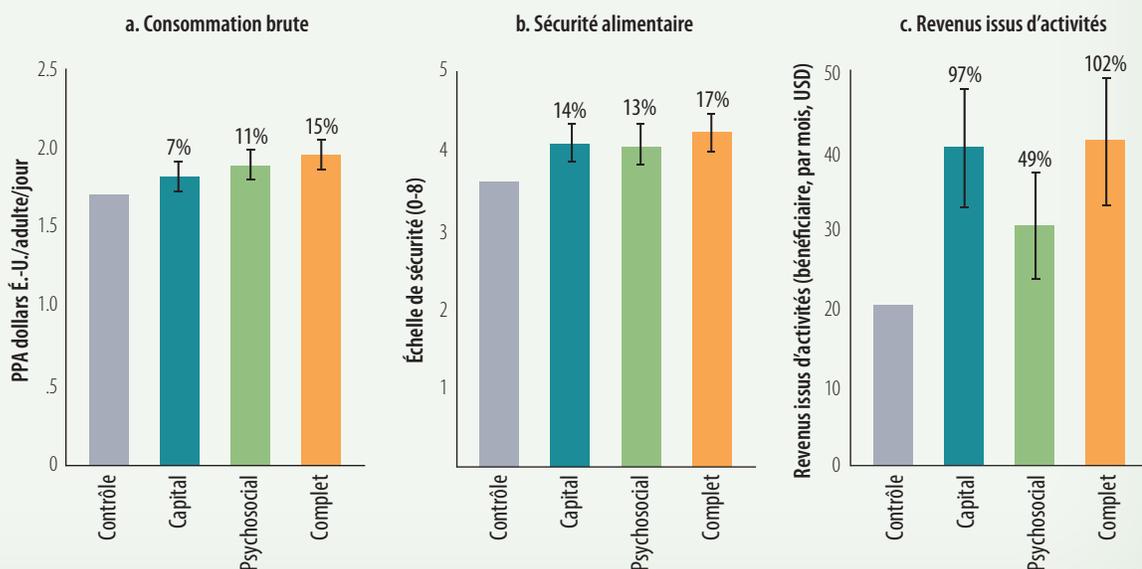
21 Premand et Stoeffler (2020) ; Bossuroy et coll. (2021) ; Andrews et coll. (2021).

22 Premand et Stoeffler (2020) ; Bossuroy et coll. (2021).

ENCADRÉ 2.1
Suite

par bénéficiaire et des impacts croissants sur la consommation au fil du temps, se révélant ainsi particulièrement rentable. La sécurité alimentaire s'est aussi considérablement améliorée. Les mesures ont permis aux ménages d'accroître les investissements et de diversifier les activités génératrices de revenus hors agriculture, avec un fort impact sur la participation à des activités hors agriculture et sur les gains qui en découlent. Les bénéficiaires des paquets psychosocial et complet ont eu des revenus issus d'activités environ deux fois plus élevés que ceux des ménages témoins. Le programme a également apporté des changements significatifs au bien-être psychologique et social. Les bénéficiaires ont profité d'un plus grand soutien social et financier, d'une plus grande confiance et d'une cohésion sociale plus forte. Les femmes ont déclaré avoir des ambitions plus grandes et un contrôle accru sur les revenus et les activités productives.

FIGURE B2.1.1 : Impacts des mesures d'inclusion productive au Sahel 18 mois après l'intervention

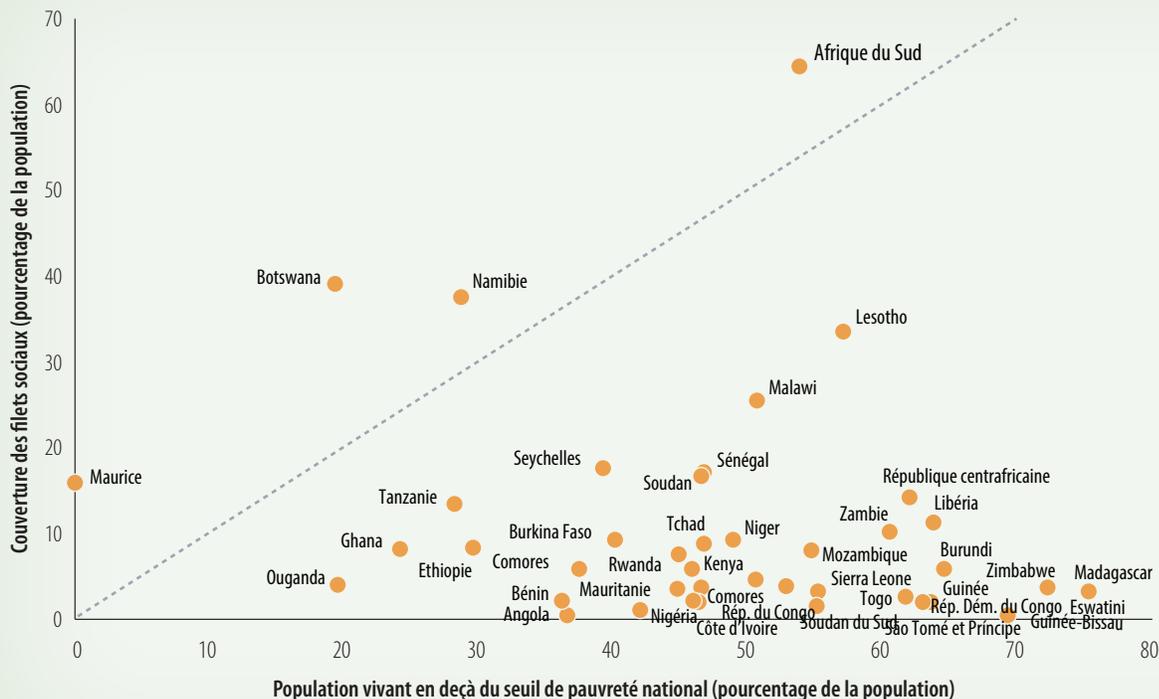


Source : Bossuroy et coll. 2021.

...mais à une petite échelle et avec des écarts importants

Malgré ces constats positifs, les programmes de filets sociaux en Afrique souffrent encore de failles importantes mises au grand jour par la lutte contre la pandémie. Leur couverture est limitée—à la fois parce que ces programmes sont souvent insuffisants par rapport aux besoins, et que, de par leur conception, les systèmes de protection sociale ne disposent pas d'outils adéquats pour la protection de toute la population (Figure 2.4). Tout d'abord, la plupart des programmes de filets sociaux étaient initialement orientés vers les zones rurales où la pauvreté chronique est la plus élevée, et cette orientation rurale est restée malgré une extension rapide de la couverture de ces programmes dans des pays comme l'Éthiopie, le Ghana, le Sénégal et la Tanzanie. Étant donné que le premier choc pandémique a surtout été ressenti en zone urbaine, l'orientation rurale des filets sociaux a limité la capacité d'y recourir pour une riposte rapide. En outre, en raison des contraintes budgétaires et de ressources, et du fait qu'ils émanent de petites initiatives financées par des donateurs ou des organisations non gouvernementales, la plupart des programmes de filets sociaux ont été mis en œuvre à petite échelle. Souvent, ils ne sont pas intégrés à une approche pangouvernementale cohérente, avec pour résultat des prestations fragmentées et compartimentées.

FIGURE 2.4 : La couverture pré-pandémique des filets sociaux n'était pas proportionnelle au niveau de pauvreté



Malgré les progrès réalisés dans l'extension des filets sociaux de sécurité, il existe toujours des lacunes en matière de protection sociale.

Source : ASPIRE (Atlas of Social Protection Indicators of Resilience and Equity) base de données, Banque mondiale, Washington, DC, <http://datatopics.worldbank.org/aspire/>, présenté dans Beegle, Coudouel et Monsalve (2018).

Même s'il existe de nombreuses exceptions importantes, les systèmes de prestation tels que les registres sociaux ont souvent une étendue relativement limitée, et les paiements numériques sont souvent limités aux bénéficiaires du projet. Comme le révèle la lutte contre la pandémie, ces petits registres embryonnaires ne peuvent servir de base à des extensions significatives en réponse aux chocs. Entretemps, peu de gouvernements se sont véritablement approprié le financement des programmes de filets sociaux, et ces programmes demeurent très dépendants du financement des donateurs. Il existe quelques exceptions (Afrique du Sud, Botswana, Namibie, Kenya et Sénégal) et certains signes de leur appropriation par le gouvernement dans des pays comme la République du Congo et le Cameroun, mais dans l'ensemble, le maintien des systèmes de filets sociaux²³ reste très dépendant de l'aide extérieure.

Au-delà de la couverture limitée des programmes de filets sociaux à caractère non contributif ciblant des personnes pauvres, la protection sociale en Afrique manque souvent d'outils adéquats pour une couverture systématique de toutes les couches de la société. Les systèmes de protection sociale africains restent généralement orientés vers les filets sociaux ; et, en règle générale, les programmes de prévoyance sociale (pensions) n'atteignent qu'une petite portion de la population (celle qui évolue dans le secteur formel, en particulier les fonctionnaires).²⁴ Pourtant, les pensions formelles constituent généralement la plus grande proportion des dépenses publiques en termes de protection sociale dans les pays africains et remplacent potentiellement les investissements dans des domaines essentiels à la réduction de la pauvreté, tels que les filets sociaux, la santé et l'éducation. Peut-être, plus important encore, alors que les filets sociaux couvrent certaines personnes extrêmement pauvres du segment

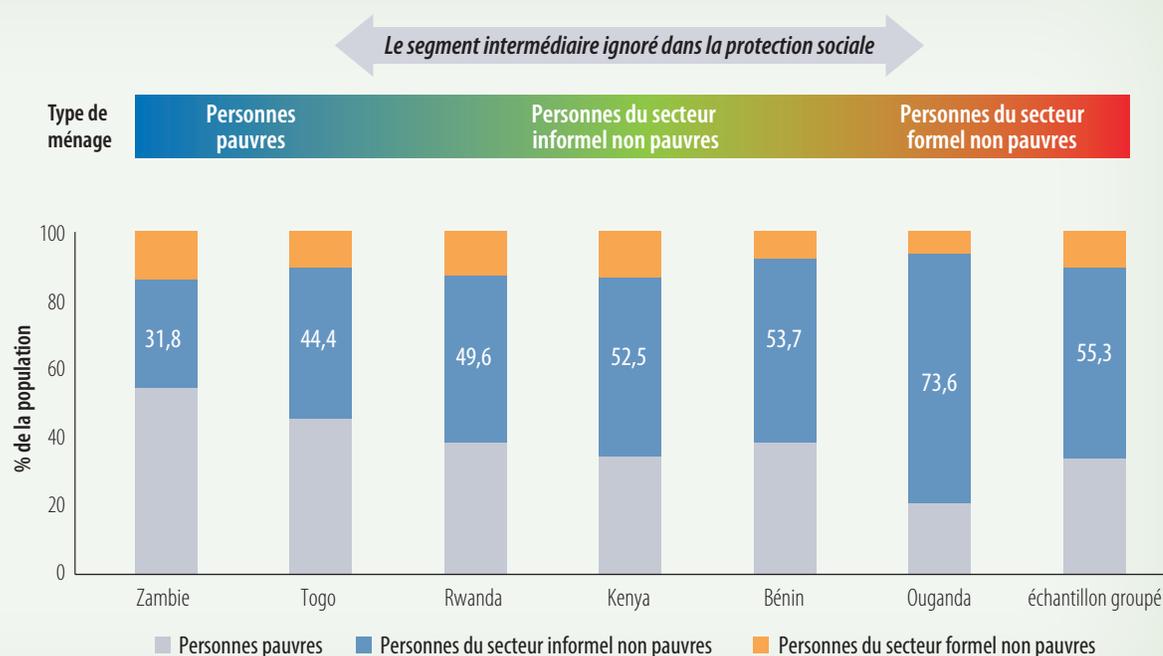
23 Voir Beegle, Coudouel et Monsalve (2018).

24 Guven (2019).

inférieur de la distribution et que les travailleurs du secteur formel appartenant au segment supérieur de la distribution sont couverts par des programmes de prévoyance sociale limités, une grande partie de la main-d'œuvre (le segment intermédiaire de la distribution employé dans le secteur informel, non pauvre et pourtant parfois vulnérable), n'est pas admissible aux programmes de protection sociale existants (« segment intermédiaire ignoré ») (Figure 2.5).

La mise à l'échelle des programmes de filets sociaux de sécurité en Afrique est un défi.

FIGURE 2.5 : Typologie des ménages informels et du « segment intermédiaire ignoré » en Afrique



Source: Guven, Jain, and Joubert 2021.

PERSPECTIVES ÉMERGENTES DE L'EXPANSION DYNAMIQUE DES FILETS SOCIAUX EN RÉPONSE AU CHOC DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

La pandémie de COVID-19 a provoqué un choc économique important sur tout le continent, avec des impacts à court et à long terme sur les revenus des ménages, la sécurité alimentaire et la pauvreté. En réponse à la pandémie, de nombreux gouvernements ont mis en place des mesures strictes de confinement et de distanciation sociale qui, parallèlement à la récession économique générale, ont entraîné une baisse des revenus du travail, en particulier chez les travailleurs du secteur informel dans les zones urbaines et chez les « laissés-pour-compte », qui ont été les premiers touchés. La pandémie a également renforcé les vulnérabilités préexistantes liées aux défis du climat et des conflits, ce qui a contribué à aggraver l'insécurité alimentaire dans de nombreux endroits.

Dans le même temps, le choc de la COVID-19 a déclenché une expansion sans précédent des programmes de filets sociaux à travers l'Afrique, démontrant leur importance et révélant de nouveaux enseignements pour la prochaine phase de réforme. Aussi bien à l'échelle mondiale qu'en Afrique, la protection sociale a été l'outil de réponse politique de choix : lorsque les gouvernements avaient besoin d'atteindre les gens rapidement et efficacement, ils se tournaient d'abord et avant tout vers l'assistance sociale, et plus largement vers la protection sociale. Les programmes de filets sociaux constituent les trois quarts des mesures de protection sociale introduites en réponse à la pandémie, le quart restant comprenant les programmes d'assurance sociale et du marché du travail. Sur l'ensemble du continent, 48 pays ont adopté des mesures de protection sociale en 2020. Parmi ces 48 pays, 39 ont opté pour des extensions horizontales des programmes de transfert monétaire à de nouveaux bénéficiaires (notamment, l'Angola, la Mauritanie, le Niger et São Tomé et Príncipe) ; 11 d'entre eux ont opté pour des extensions verticales avec des prestations plus élevées pour les bénéficiaires existants (comme dans le cas de l'Éthiopie et de la Tanzanie) ; et 6 pays ont opté pour des extensions à la fois verticales et horizontales²⁵ (la Sierra Leone, le Nigéria, l'Afrique du Sud, le Lesotho, le Malawi et le Rwanda). Certains pays, comme la République démocratique du Congo, le Mali, le Rwanda et le Togo, ont introduit des programmes d'urgence temporaires entièrement nouveaux. Le Tchad a mis en place un nouveau programme d'urgence pour les réfugiés camerounais. La Sierra Leone a introduit un programme de transfert monétaire d'urgence dont la mise en œuvre pourrait s'appuyer sur les systèmes existants et l'expérience antérieure (Encadré 2.2). Parmi les programmes, 24 se sont concentrés sur les populations urbaines ou périurbaines et 13 sur les populations tant urbaines que rurales. Malgré ces expansions, la riposte de protection sociale à la pandémie n'a couvert que 10 % de la population, faisant du taux de couverture africain le plus faible de toutes les autres régions.²⁶ L'encadré 2.3 présente certaines des mesures de politique budgétaire prises pour soutenir les entreprises et les travailleurs.

²⁵ Les expansions verticales des programmes de filets sociaux se caractérisent par une augmentation des montants des transferts en espèces pour les bénéficiaires existants, tandis que les expansions horizontales étendent la couverture des transferts en espèces à des bénéficiaires supplémentaires.

²⁶ Gentilini et coll. (2022).

ENCADRÉ 2.2 :
Transferts
monétaires
d'urgence en
Sierra Leone
en réponse à
la COVID-19

Rien qu'au cours des six dernières années, la Sierra Leone a été frappée par plusieurs chocs dévastateurs sur les plans sanitaire, économique et climatique. L'épidémie d'Ebola de 2015, qui s'est finalement révélée fatale pour plus d'un tiers des personnes qu'elle a infectées, a fait plus de 3 900 morts, soit plus de morts que dans n'importe quel autre pays.^a Les fortes pluies de 2017 qui ont entraîné une coulée de boue dans la capitale Freetown ont laissé une cicatrice encore visible à ce jour. Tout au long des deux dernières décennies, la dépendance du pays à l'égard des exportations de matières premières a rendu la croissance économique très volatile, comme en témoignent la forte baisse de la production et les pertes d'emplois consécutives à la chute des cours mondiaux du minerai de fer en 2015-2016.^b

Fin mars 2020, le président de la Sierra Leone a déclaré l'état d'urgence en réponse à une nouvelle crise, cette fois-ci due à la pandémie mondiale de COVID-19.^c Les événements qui se sont déroulés au cours des mois suivants ont toutefois démontré que la Sierra Leone était mieux équipée pour faire face à cette dernière crise. Deux mois seulement après la déclaration de l'urgence, la Commission nationale pour l'action sociale (NaCSA), avec le soutien de la Banque mondiale, a commencé à fournir une assistance sous forme de transferts d'argent liquide d'urgence (ECT) à Freetown et dans les quatre sièges régionaux de Bo, Kenema, Makeni et Port Loko. L'objectif premier de l'ECT était de protéger les ménages et les travailleurs vulnérables de l'économie informelle urbaine, sur la base d'une première analyse précoce suggérant que les impacts économiques de la pandémie toucheraient d'abord et plus durement les travailleurs du secteur informel dans les zones urbaines. En août 2020, l'ECT avait effectué un transfert unique de 1 309 000 de Le (environ 135 USD), soit l'équivalent d'environ deux mois de salaire minimum à Freetown, à plus de 29 000 ménages comptant des travailleurs du secteur informel urbain.

Deux caractéristiques clés ont permis le déploiement rapide de l'ECT. Tout d'abord, la NaCSA disposait de connaissances et d'une expérience antérieures en matière de réponse aux crises par le biais de transferts monétaires, ce qui a permis de mettre en place des systèmes de prestation robustes au fil des ans et de jeter les bases d'une intervention en réponse aux crises telle que l'ECT. En 2014, le gouvernement sierra-léonais a lancé son programme phare de transferts d'argent liquide, appelé *Ep Fet Po*. *L'Ep Fet Po*, lequel est financé par l'Association internationale de développement (IDA) par le biais du Projet de filets sociaux (SSNP) et fournit des transferts monétaires inconditionnels aux ménages extrêmement pauvres. En 2015, le gouvernement avait étendu les transferts en espèces à de nouveaux ménages lors de l'épidémie d'Ebola, et en 2017, effectuait une nouvelle extension pour lutter contre les conséquences des inondations et des coulées de boue.^d Cette expérience s'est avérée vitale pour la conception de la stratégie de ciblage de *l'Ep Fet Po*, car elle nécessitait de couvrir des bénéficiaires qui n'étaient pas traditionnellement inclus dans les programmes de filets sociaux. Des vérifications ponctuelles indépendantes ont montré que la stratégie de ciblage a fonctionné comme prévu, en identifiant efficacement les travailleurs vulnérables du secteur informel urbain et en atteignant le ratio femmes/hommes souhaité de 70/30 parmi les bénéficiaires de l'ECT. Deuxièmement, avec des crises telles que la coulée de boue et Ebola, encore fraîches dans les mémoires, la NaCSA a pris la mesure inhabituelle, mais prémonitoire de conserver un petit montant du financement de l'IDA du deuxième financement supplémentaire du SSNP dans un « fonds de contingence ». Les 4 millions USD de ce fonds de contingence ont été affectés aux transferts monétaires d'urgence et mis en réserve jusqu'à ce qu'une « urgence admissible » se produise. L'accès à ces fonds d'urgence prépositionnés au moment de la crise de COVID-19 a été un facteur décisif de la rapidité du déploiement de l'ECT, avant la mobilisation plus lente d'autres ressources. La rapidité du déploiement de la première ECT a conduit l'Union européenne à fournir des fonds supplémentaires à la NaCSA pour mettre en œuvre une deuxième ECT en 2021 qui a bénéficié à 36 000 ménages supplémentaires ayant des membres s'activant dans le secteur informel à Freetown. Une analyse préliminaire suggère que ces fonds ont été principalement utilisés pour acheter de la nourriture et ont aidé les ménages indépendants à maintenir leurs entreprises à flot.

a. Sandford et coll. (2020).

b. Gonzalez et Gutierrez (2017).

c. <https://statehouse.gov.sl/sierra-leones-president-julius-maada-bio-declares-a-state-of-public-emergency-says-there-is-no-lockdown/>.

d. Banque mondiale (2017).

L'expérience de la réponse de la protection sociale à la COVID-19 en Afrique illustre l'agenda inachevé dans la construction de systèmes plus solides susceptibles de protéger toute la population. Trois idées connexes se dégagent : (1) l'importance centrale des systèmes de prestation, en particulier des registres sociaux dynamiques à large couverture qui exploitent de bonnes données pour étendre rapidement la couverture et la portée (ou la couverture potentielle)²⁷ ; (2) le potentiel d'innovations avant-gardistes rendues possibles par les nouvelles technologies pour l'admission et l'enregistrement des bénéficiaires, l'évaluation des besoins et des conditions, et la fourniture des prestations ; et (3) l'importance d'étendre et de gérer l'espace fiscal pour la protection sociale (Figure 2.6).

Parallèlement à l'expansion considérable des programmes et mesures d'assistance sociale en réponse à la pandémie mondiale, les gouvernements du monde entier ont eu recours à des politiques budgétaires et des politiques du marché du travail (allègements fiscaux, dispositions fiscales/travail spéciales, subventions salariales et non salariales temporaires, élargissement des programmes d'assurance sociale, etc.) pour apporter un soutien temporaire aux entreprises en détresse et aux travailleurs menacés de licenciement. Selon la Banque mondiale (2022a), qui a analysé les réponses politiques de 55 pays à revenu faible ou intermédiaire, 91 % d'entre eux ont apporté un soutien en liquidités aux entreprises enregistrées et 71 % ont ajusté leur réglementation du travail en réponse à la crise. Environ 35 % des pays ont adopté des subventions salariales, tandis que 33 % ont offert des allocations de chômage plus longues et 29 % ont réduit ou reporté l'impôt sur le revenu.

Plusieurs pays ont assoupli leurs dispositions fiscales et leurs réglementations commerciales pour soutenir les entreprises et les employés. Au Burundi, le gouvernement a réduit de 50 % les frais de licence commerciale pour les PME, et l'impôt forfaitaire pour 2020 a également été abaissé. La possibilité de bénéficier d'allègements fiscaux tels que le report des pertes a été introduite, et les retards de paiement des impôts ont été examinés au cas par cas. Le gouvernement d'Eswatini a autorisé les contribuables prévoyant des pertes à déposer des déclarations provisoires de pertes et aucun paiement n'a été exigé, tandis que la prolongation des délais de dépôt des déclarations fiscales de 3 mois avant l'application des pénalités a également été introduite. Des modalités de paiement ont été mises en place pour aider les contribuables confrontés à des problèmes de trésorerie, et des exonérations de pénalités et d'intérêts pour les dettes fiscales plus anciennes ont été introduites à condition que le principal soit apuré avant la fin du mois de septembre 2020. Environ 0,13 % du PIB a également été réservé aux remboursements d'impôts en faveur des PME qui se sont conformées aux obligations fiscales, ont conservé leurs employés et ont continué à les payer au cours de la COVID-19. Au Rwanda, les acomptes sur les dettes fiscales impayées ont été suspendus en cas de règlement à l'amiable, l'exécution du recouvrement des arriérés d'impôts a été assouplie et le délai de déclaration et de paiement de l'impôt sur les sociétés a été prolongé. Les remboursements de TVA aux PME ont été accélérés, les paiements de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu des personnes physiques ont été basés sur les transactions de l'année en cours, et des exemptions d'impôt sur le revenu des personnes physiques ont été introduites pour les enseignants des écoles privées et les employés du tourisme et de l'hôtellerie gagnant moins de 150 000 RWF par mois. Le gouvernement du Togo a introduit des mesures permettant de réduire les paiements d'impôts. Ces mesures comprennent la suspension de toutes les procédures de recouvrement forcé des impôts et des poursuites fiscales en cours pendant l'état d'urgence, le report des dates limites de soumission pour les entreprises qui n'ont pas pu soumettre leurs déclarations fiscales à temps, et la réduction du taux normal de la TVA de 18 % à 10 % pour les entreprises des secteurs de l'hôtellerie et de la restauration.

ENCADRÉ 2.3 :
Réponses
de politique
budgétaire à
la COVID-19
en faveur des
travailleurs et
des entreprises
en Afrique

²⁷ La « portée » est définie comme la capacité de la protection sociale à fournir un soutien (à atteindre) les ménages et les communautés, c'est-à-dire la couverture potentielle ou la capacité à s'étendre horizontalement en temps opportun, en particulier pendant les chocs. La portée nécessite des systèmes de livraison solides comme des registres sociaux à large couverture et des systèmes de paiement numériques robustes.

ENCADRÉ 2.3

Suite

Plusieurs pays ont utilisé des subventions pour aider les entreprises et les travailleurs à surmonter la crise. Le gouvernement d'Eswatini, par exemple, a créé un fonds équivalent à 0,07 % du PIB pour soutenir les PME, et un fonds de secours de 0,04 % du PIB pour aider les travailleurs licenciés. Au Lesotho, une subvention salariale de 170 millions de LSL a été introduite pour soutenir les travailleurs de l'industrie textile, de même qu'un programme de subventions de 50 millions de LSL a été mis en place en soutien aux petites et moyennes entreprises, notamment dans le secteur du tourisme (y compris un programme prévoyant des subventions de contrepartie de 20 000 LSL pour les entreprises de moins de 50 employés). En Afrique du Sud, le gouvernement a mis en place un nouveau régime temporaire d'aide aux employeurs et aux employés, le *Temporary Employer-Employee Relief Scheme*, qui utilise l'argent du fonds d'assurance-chômage pour payer les employeurs ayant partiellement ou totalement arrêté leurs activités en raison de la pandémie, afin de mettre leurs employés au chômage plutôt que de les licencier. En mars 2021, près de 59 milliards de Rands avaient été versés à 5,4 millions de travailleurs individuels. En outre, des fonds ont été mis à disposition pour aider les PME en difficulté, principalement dans les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie, notamment un fonds d'action pour le tourisme de 1,2 milliard de rands. Au Rwanda, le gouvernement a lancé le Fonds de relance économique pour soutenir les entreprises par le biais de prêts subventionnés accordés par les banques commerciales et de garanties de crédit. Le programme ciblait les PME et les secteurs les plus touchés, comme l'industrie hôtelière.

L'évaluation des mesures présentées ci-dessus n'est pas encore disponible en raison, peut-être, de leur caractère relativement récent. Cela dit, et même si certains de ces outils politiques (par exemple, les subventions) n'auraient pas été recommandés en "temps normal", il est probable que la combinaison d'un recours accru aux programmes d'aide sociale avec des allègements fiscaux et des subventions temporaires ait permis d'éviter de nouvelles pertes d'emplois dans de nombreux pays, tout en empêchant de nombreuses entreprises de fermer définitivement ou de perdre des employés à la suite d'un choc temporaire.

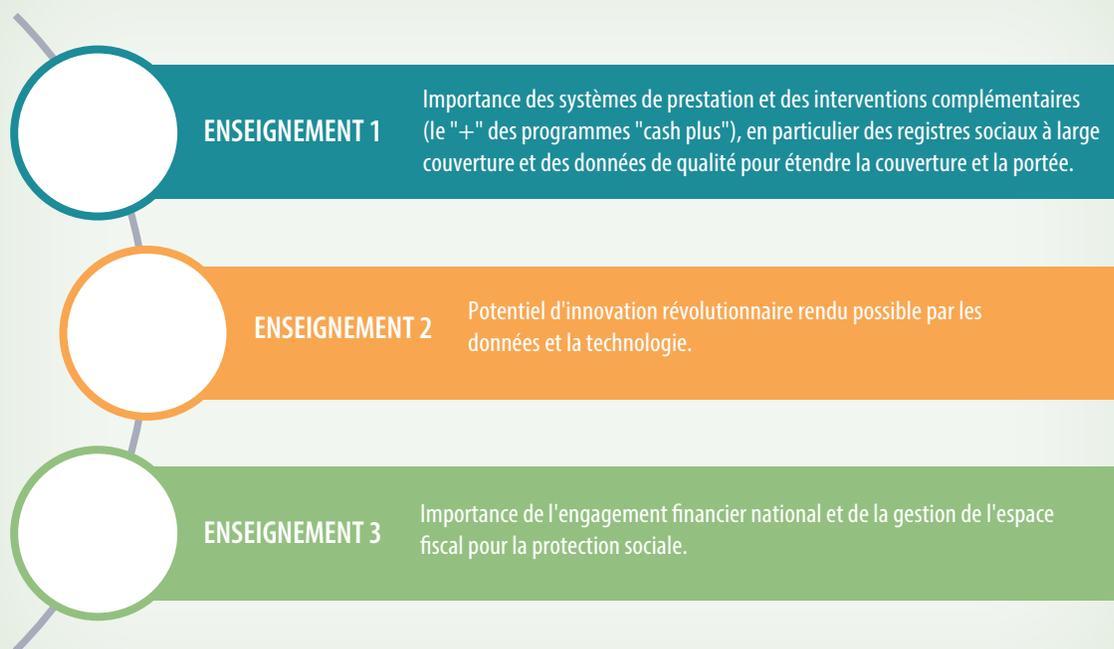
Sources : IMF Policy Responses to COVID-19, <https://www.imf.org/en/Topics/imf-and-covid19/Policy-Responses-to-COVID-19>; Banque mondiale 2022b.

Enseignement 1 : L'importance de systèmes de prestation robustes et de l'existence de programmes antérieurs

Bien que la nature et la portée de la riposte au choc de la pandémie aient varié à travers l'Afrique, les programmes de filets sociaux existants et leurs systèmes de prestation se sont avérés être un appui précieux. De nombreux pays ont élargi les programmes de transfert monétaire existants ou ont introduit des programmes d'urgence tirant parti d'expériences antérieures. Lorsque des interventions d'accompagnement (le «plus») sur l'inclusion économique et le développement des moyens de subsistance étaient en place, elles ont souvent été mises à profit pour un soutien prolongé à la sortie de crise. Certains pays qui ont considérablement étendu les transferts monétaires d'urgence aux populations les plus touchées ont pu tirer parti de leurs registres sociaux existants. Le Cameroun, l'Éthiopie, la Mauritanie et la République du Congo, par exemple, se sont appuyés sur des registres sociaux de taille moyenne ou importante pour atteindre une grande partie de la population. D'autres pays disposant de registres sociaux limités ont géré la génération de nouvelles données sur les bénéficiaires potentiels (par exemple, le Togo et la République démocratique du Congo) ou le recoupement de différents systèmes de gestion de l'information avec les données administratives existantes (par exemple, le Burkina Faso et le Tchad) en guise de réponse à la pandémie. Là où les programmes de filets sociaux étaient axés sur la pauvreté chronique en milieu rural et sur les sous-groupes de population en situation de dépendance, comme les personnes âgées, l'étroitesse de leur champ d'action s'est révélée être un facteur limitant la capacité des gouvernements à étendre

les programmes de transfert monétaire aux travailleurs du secteur informel urbain, qui étaient les plus touchés par le choc initial de la COVID-19 en raison des pertes de revenus consécutives aux confinements. Malgré cette diversité dans la réponse au choc pandémique, l'expérience montre la nécessité de mettre en place des systèmes robustes (registres sociaux avec une couverture appropriée, systèmes d'identification fondamentaux, mécanismes de paiement numérique et systèmes d'alerte précoce) pour être prêt à apporter des réponses rapides et à grande échelle aux chocs futurs.

FIGURE 2.6 : Trois nouveaux enseignements apportés par la riposte de protection sociale à la pandémie en Afrique



Source : Banque mondiale.

Enseignement 2 : Le potentiel d'innovation rendu possible par les données et les ruptures technologiques

Confrontés à la difficulté d'étendre rapidement la couverture des programmes de transfert monétaire à des populations auparavant non couvertes, les décideurs africains ont expérimenté de nouveaux moyens d'identifier, d'évaluer, d'inscrire et de transférer rapidement de l'argent aux personnes, malgré les limites de leurs systèmes antérieurs ou la faible taille de leurs registres sociaux. Certains pays, comme la République démocratique du Congo (Encadré 2.4), le Nigéria et le Togo (Encadré 2.5), ont sélectionné un ensemble d'indicateurs géographiques et d'indicateurs relatifs aux ménages qu'ils ont combinés pour hiérarchiser les bénéficiaires, en s'appuyant parfois sur de nouvelles sources de données telles que l'imagerie satellitaire et l'apprentissage automatique, pour la hiérarchisation géographique, et les enregistrements détaillés des appels téléphoniques mobiles, pour évaluer la pauvreté. Dans le même temps, en l'absence de registres sociaux, les décideurs politiques et les administrateurs ont eu recours à des données administratives (par exemple, les données administratives des écoles sur les élèves et leurs familles) ou l'admission et l'enregistrement à la demande grâce à la technologie du téléphone mobile

(par exemple, en Zambie) ou encore de plateformes en ligne (Afrique du Sud). Le besoin de paiements numériques (sans contact) a déclenché d'importantes réformes réglementaires dans l'écosystème des finances et technologies de l'information (TI) favorisant l'inclusion financière, par exemple, l'approbation d'un cadre simplifié de diligence raisonnable pour les clients en République démocratique du Congo. Bien que les preuves de l'efficacité des nouvelles techniques commencent seulement à émerger, il est indéniable que la pandémie a stimulé l'innovation.

ENCADRÉ 2.4 : Cibler les transferts monétaires urbains grâce à l'imagerie satellitaire et aux données téléphoniques : Le cas de la République démocratique du Congo

Kinshasa est l'une des plus grandes villes d'Afrique, avec une population estimée à 15 millions d'habitants, dont les deux tiers étaient pauvres avant la pandémie (Banque mondiale DataBank). Alors que la pandémie de COVID-19 se propageait dans le monde entier, le gouvernement de la République démocratique du Congo a rapidement commencé à concevoir un programme d'urgence et à grande échelle de filet social de sécurité pour apporter un soutien aux pauvres de Kinshasa (en particulier aux travailleurs informels) qui étaient les plus atteints par les impacts socio-économiques de la pandémie. Le programme Solidarité par Transferts Économiques contre la Pauvreté à Kinshasa (STEP-KIN) a été lancé en mars 2021. En trois mois, il a enregistré et payé plus de 100 000 bénéficiaires, devenant ainsi la plus grande opération en espèces à Kinshasa.^a

Cependant, la conception du programme STEP-KIN et sa mise en oeuvre ont été confrontées à trois défis de taille qui ont nécessité des solutions innovantes et adaptées : (1) l'absence de cartographie de la pauvreté, de registres sociaux ou de données administratives permettant d'identifier les personnes pauvres ; (2) l'absence de programmes de protection sociale préexistants susceptibles d'être étendus ; et (3) un écosystème limité de services financiers numériques où l'inclusion financière était très faible. L'approche STEP-KIN pour relever ces défis a consisté en (1) l'utilisation d'images satellites et d'analyses géospatiales pour identifier les points chauds de la COVID-19 à travers la ville ; (2) des partenariats innovants avec les opérateurs de télécommunications pour obtenir des numéros de téléphone d'abonnés anonymes cartographiés sur ces points chauds ; (3) un filtrage supplémentaire des abonnés sur la base de leur utilisation du téléphone cellulaire de façon à éviter d'inclure des personnes ne répondant pas aux critères d'inclusion (par exemple, en exclure des abonnés ayant un plan de services cellulaires ou des dépenses mensuelles importantes) ; (4) l'inscription de masse par le biais d'un protocole de communication par téléphone portable, le *Unstructured Supplementary Service Data* (Service supplémentaire pour données non structurées), une plateforme complétée par des services de messages courts en vrac/robocalls/ « ambassadeurs » sur le terrain pour obtenir le consentement éclairé des bénéficiaires et des informations d'identification de base ; et (5) l'ouverture de comptes d'argent mobile avec un cadre réglementaire simplifié.

L'innovation STEP-KIN présente deux atouts majeurs : elle permet d'identifier des personnes rapidement (vitesse), et par centaines de milliers (échelle). Cette approche est prometteuse pour la réponse aux crises, en particulier pour les urgences à grande échelle, telles que la COVID-19 ou d'autres catastrophes naturelles, ou encore dans des contextes où les capacités sont limitées ou dans des zones affectées par des conflits. Cependant, elle est moins adaptée aux programmes ciblant les personnes extrêmement pauvres (par exemple, elle exclut les personnes sans téléphone). L'utilisation de la technologie peut également augmenter le risque d'exclusion des groupes vulnérables, tels que les femmes, les personnes âgées ou les analphabètes, et des alternatives d'atténuation doivent être envisagées, par exemple avec une communication et une assistance ciblées.

a. Bance Bermeo, et Kabemba (2021).

Enseignement 3: L'importance de la gestion de l'espace budgétaire et d'une véritable appropriation par le gouvernement

Bien que la réponse de la protection sociale à la COVID-19 ait été fortement tributaire des financements extérieurs, les gouvernements de plusieurs pays ont renforcé leurs engagements nationaux.²⁸ Avant la crise de la COVID-19, de nombreux pays africains dépendaient dans une large mesure des ressources extérieures pour financer leurs programmes de filets sociaux axés sur la pauvreté. Bien que la majorité des pays aient continué à s'appuyer sur des financements externes pour l'expansion des filets sociaux pour faire face à la COVID-19, plusieurs pays ont renforcé leur recours aux ressources nationales (par exemple, le Nigéria et l'Afrique du Sud ont réaffecté des dépenses intérieures, et la Mauritanie a créé un fonds spécial alimenté par un financement de départ intérieur).²⁹ La réponse à la pandémie a donc mis en évidence la nécessité et le potentiel d'une plus grande appropriation par les gouvernements. Les stratégies de financement durable doivent donc permettre une approche mixte combinant le financement externe et un espace budgétaire national mieux géré. Il s'agit notamment d'utiliser plus systématiquement les instruments de financement d'urgence pour faire face à de brusques augmentations des besoins de financement lorsque les filets sociaux sont utilisés pour répondre aux chocs.

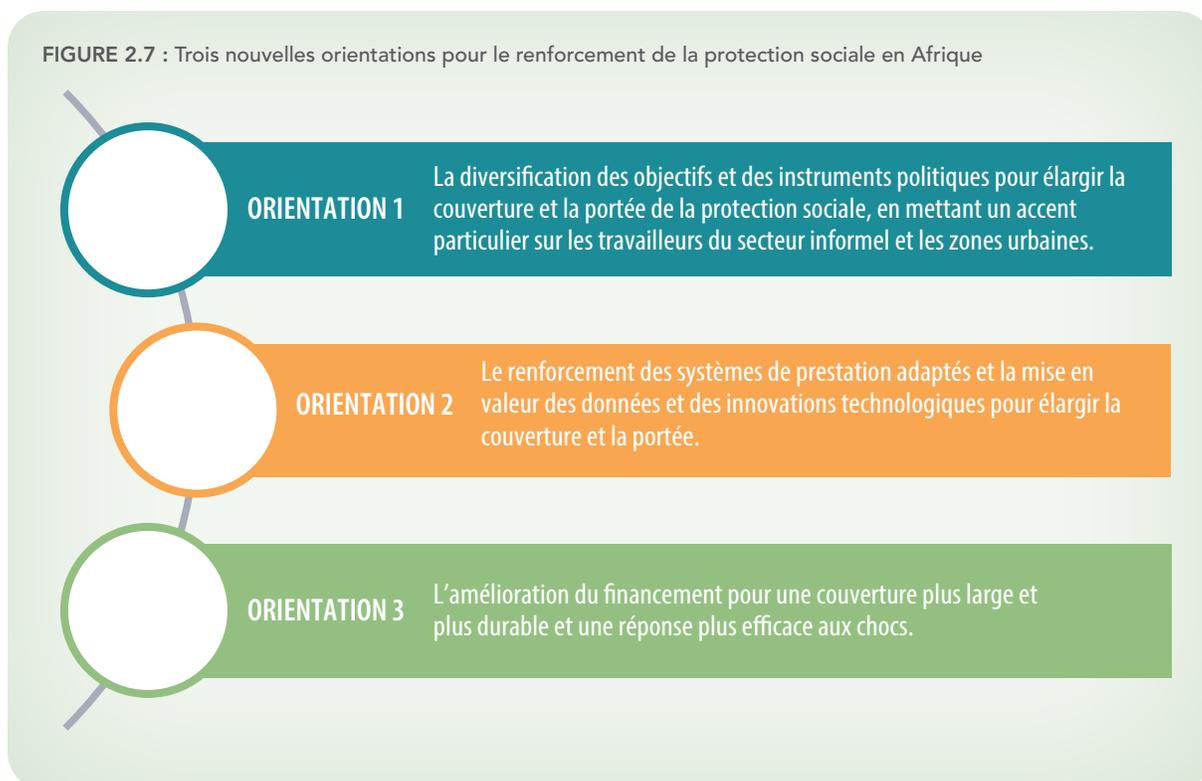
NOUVELLES ORIENTATIONS POUR UN RENFORCEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE EN AFRIQUE

La crise de la COVID-19 est un point d'inflexion dans le développement de la protection sociale en Afrique, qui permet de tirer des leçons et de définir des orientations pour le chemin à suivre. Cette crise a entraîné une expansion de la protection sociale, elle a accru sa visibilité dans le débat politique et elle a permis d'expérimenter plusieurs innovations afin d'étendre rapidement la couverture pendant les confinements liés à la COVID-19. À l'avenir, le défi consiste à tirer parti de cette expérience unique et à consolider les progrès accomplis vers des systèmes de protection sociale plus inclusifs, efficaces, dynamiques, transparents et équitables. L'expérience de la COVID-19 réaffirme l'urgence de s'appuyer sur les plateformes de protection sociale existantes pour renforcer la résilience, créer davantage d'opportunités et assurer plus d'équité. Un projet de programme pourrait s'articuler autour des trois questions (Figure 2.7) suivantes : (1) Comment diversifier les objectifs et les instruments pour élargir la couverture et la portée ? (2) Comment renforcer les systèmes de prestation de protection sociale adaptatifs et exploiter les données et les nouvelles technologies ? et (3) Comment améliorer le financement de la protection sociale pour accroître les engagements nationaux et l'efficacité des dépenses ?

²⁸ Beegle, Coudouel et Monsalve (2018).

²⁹ Almenfi et al. (2020).

FIGURE 2.7 : Trois nouvelles orientations pour le renforcement de la protection sociale en Afrique



Orientation 1 : La diversification des objectifs et des instruments politiques pour étendre la couverture et la portée de l'action.

Les systèmes de protection sociale en Afrique peuvent diversifier leurs objectifs et instruments pour protéger l'ensemble de la population, compte tenu des défis pressants posés par la croissance rapide de l'urbanisation et du secteur informel et par l'aggravation de la vulnérabilité aux chocs. Les pays africains peuvent s'appuyer sur leurs systèmes émergents de filets sociaux non contributifs et axés sur la pauvreté rurale afin de promouvoir la résilience aux chocs climatiques et autres, de renforcer le capital humain, de promouvoir des moyens de subsistance plus productifs et résistants aux chocs, et de renforcer l'autonomisation de la femme. Il s'agit de mettre en place des instruments contributifs pour aider les travailleurs non pauvres, mais vulnérables, du secteur informel urbain à mieux gérer les risques et à mieux résister aux chocs.

Pour une meilleure adaptation et réponse aux chocs

Les systèmes de protection sociale en Afrique subsaharienne doivent devenir plus adaptatifs pour renforcer leur résilience et élargir leur couverture en période de choc et de crise. D'un point de vue conceptuel, leur portée peut être comprise comme étant leur couverture potentielle en cas de choc. Cette couverture peut comprendre des transferts monétaires non contributifs ou des instruments d'épargne contributifs pour les travailleurs informels. Leur portée dépend de la robustesse des systèmes de prestation de la protection sociale (taille et qualité du registre social, identification reconnues par le gouvernement, et systèmes de paiement), des instruments pertinents (transferts en espèces et plans d'épargne) et des financements disponibles. Pour mieux se remettre du choc de la COVID-19, il convient d'abord de renforcer les mesures de résilience par le biais de programmes d'inclusion productive / économique destinés aux personnes extrêmement pauvres, notamment en impliquant les femmes afin qu'elles s'autonomisent et qu'elles jouent un rôle plus important dans la résilience de leurs ménages.

De plus, il faudra étendre la portée de la riposte aux chocs par le biais de transferts monétaires, afin de permettre aux systèmes de protection sociale de s'adapter et d'atteindre les personnes touchées par les chocs où et quand elles auront besoin de protection.

La conception et la mise en œuvre des programmes de transferts monétaires « plus » peuvent mieux refléter la vulnérabilité accrue des pays face au changement climatique et aux pandémies, et mieux s'adapter à des contextes de fragilité et de conflit. La protection sociale adaptative est un instrument clé de l'arsenal de préparation aux pandémies. Face à la fragilité croissante, les programmes de transferts monétaires « plus » peuvent être mis à profit pour assister les populations déplacées de force en les aidant à s'adapter à des contextes d'insécurité grandissante. Le programme de construction de systèmes nationaux adaptatifs redéfinit également le rôle des acteurs humanitaires et leur relation avec les acteurs du développement et les acteurs nationaux, en mettant davantage l'accent sur la fourniture d'une réponse humanitaire d'urgence de manière à soutenir, et non à contourner, la construction de systèmes nationaux de protection sociale adaptatifs. En général, l'approche adaptative de la protection sociale permet un alignement constructif entre, d'une part, l'aide humanitaire et les secours en cas de catastrophe, et d'autre part, la protection sociale nationale.

Pour des programmes de capital humain plus efficaces

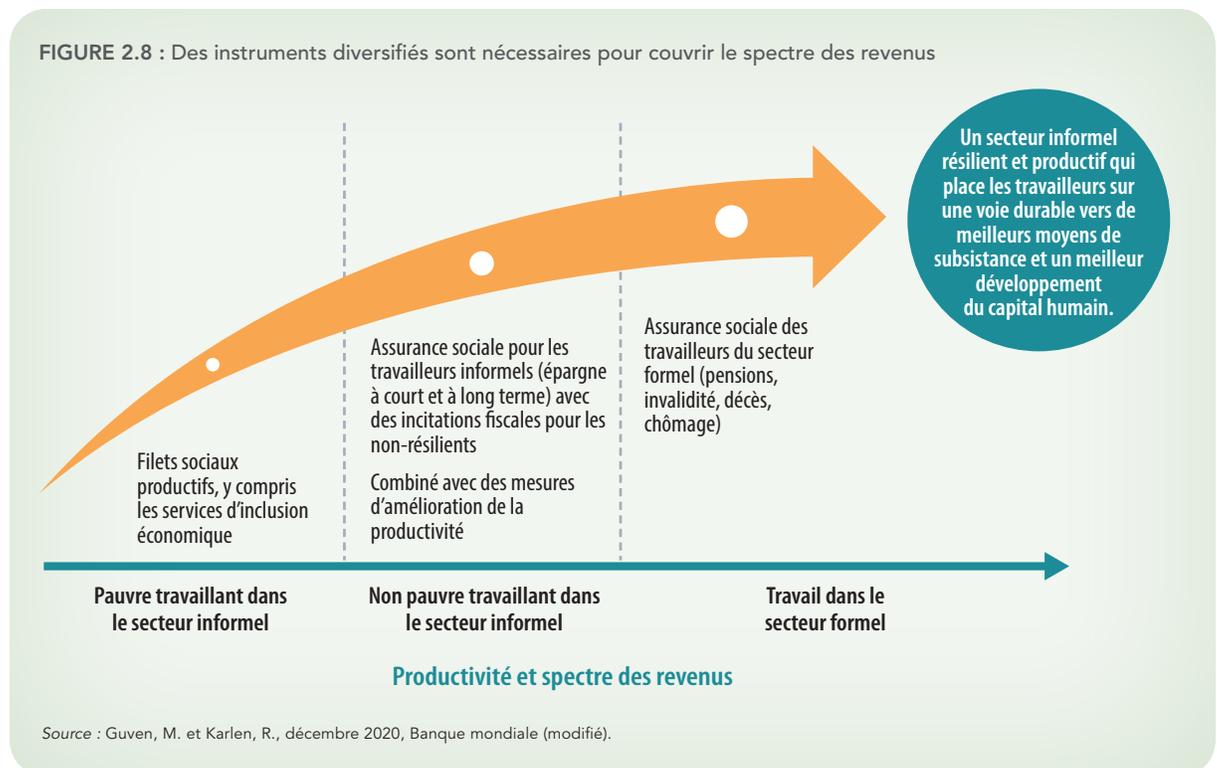
Les systèmes de protection sociale africains peuvent également renforcer l'efficacité des filets sociaux en renforçant la résilience du capital humain. L'augmentation du risque de chocs se traduit par une augmentation du risque pour la formation du capital humain. La pandémie de la COVID-19, les conflits et les chocs climatiques risquent en effet d'avoir un impact sur la nutrition des mères et des enfants et sur les décisions de maintenir ou non les enfants (en particulier les filles) à l'école. Inversement, les investissements dans le capital humain augmentent la capacité des ménages à résister aux chocs et à briser le cycle de la pauvreté intergénérationnelle. La question est donc de savoir comment maximiser l'utilisation des « plateformes » de protection sociale existantes au profit du capital humain, de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles, et d'autres investissements de valeur. Bien que les services axés sur le capital humain qui accompagnent les transferts monétaires peuvent contribuer à de meilleures pratiques parentales, les preuves de leur impact sur des résultats tels que la réduction de la malnutrition ou des retards de croissance, sont moins évidentes. Le renforcement des liens entre les programmes et l'éducation, la santé et les autres services de base reste un point important.

Plusieurs pays africains doivent également réduire la fragmentation qui pourrait provenir de l'élargissement de la conception des programmes de subventions à différents secteurs ou de leur calendrier de déploiement dans différents secteurs. Par exemple, les critères et les bénéficiaires des programmes de bourses scolaires, de couverture d'assurance maladie ou de subventions pour les tarifs de l'énergie ou de l'eau, et/ou les subventions agricoles sont généralement complètement différents de ceux des programmes d'aide sociale. À terme, les nouveaux systèmes de prestation de la protection sociale, y compris les registres sociaux et les identifiants de base en vue d'identifier et d'évaluer l'admissibilité de ménages pauvres et vulnérables à la protection sociale, voire à d'autres avantages, pourront contribuer à réduire cette fragmentation.

Pour une plus grande concentration sur les zones urbaines et un soutien à la mobilité des travailleurs

Le renforcement de la protection de la population implique un objectif politique plus large, qui va de la lutte classique contre la pauvreté chronique dans des environnements essentiellement ruraux à la prise en compte d'une vulnérabilité exacerbée aux chocs et du nivellement des revenus dans les environnements urbains, en particulier pour les travailleurs du secteur informel, et de la nécessité de progrès dans la transformation économique. L'extension de la couverture nécessite une diversification des instruments, notamment par la combinaison de l'assistance sociale classique

avec des programmes d'assurance sociale, par le renforcement des programmes d'inclusion économique et par le développement des régimes d'assurance sociale et d'épargne innovants pour les travailleurs du secteur informel (Figure 2.8). Au-delà de la crise immédiate de la COVID-19, une combinaison de services d'inclusion monétaire et économique tels que l'alphabétisation financière, le développement de micro-entreprises, la formation aux compétences de vie et le coaching (tous soutenus par un solide système de gestion des dossiers) peut aider les ménages et les travailleurs à retrouver des activités de subsistance et des emplois, et ainsi accélérer la reprise économique au sens large. En d'autres termes, les programmes d'inclusion économique constituent un élément central de l'agenda pour l'emploi et la transformation économique en Afrique. Parallèlement, un accès plus large à la protection sociale pour les travailleurs du secteur informel serait possible grâce à des programmes innovants d'assurance sociale et d'épargne pour le secteur informel et à des efforts délibérés pour relier assistance sociale et assurance sociale. Ces programmes pourraient être conçus pour permettre des contributions flexibles et un accès à court terme à une partie de l'épargne en cas de besoin de liquidités. Ils peuvent impliquer des incitations fiscales (par exemple, des contributions de contrepartie) et peuvent être associés à d'autres produits et services (par exemple, une assurance maladie, une assurance vie et un accès prioritaire au crédit) pour promouvoir l'épargne.³⁰ Ces régimes d'assistance devraient être gérés sur une plateforme numérique spécialisée liée au système d'identification et être interopérables avec les registres sociaux et les systèmes de paiement afin de fournir un ensemble de services de protection sociale.



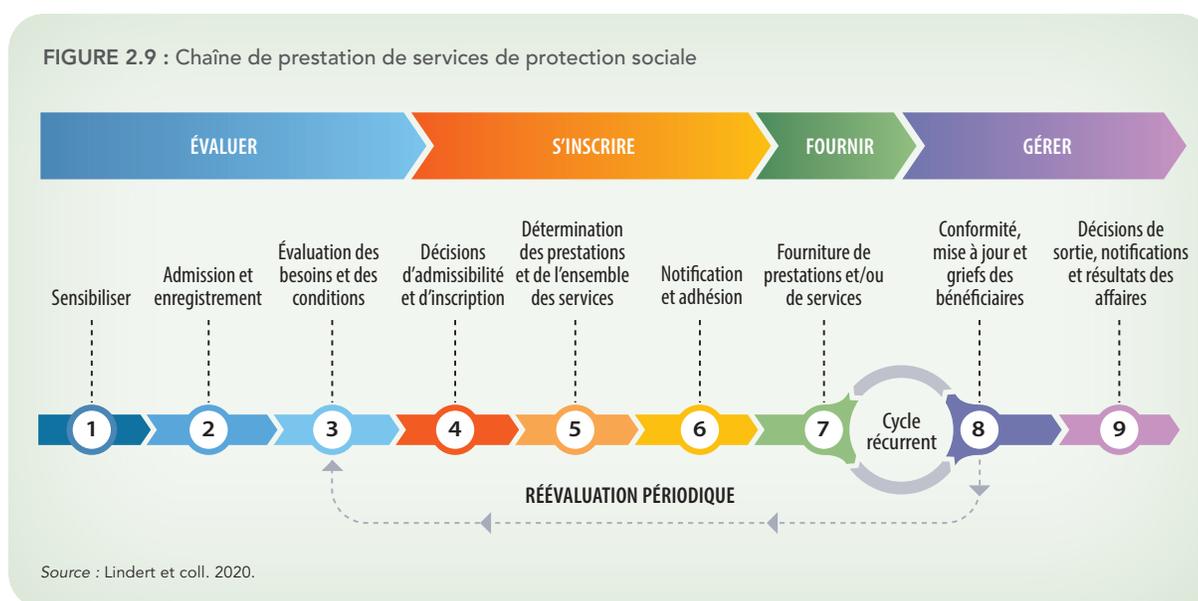
Les programmes d'assurance sociale pourraient être conçus comme des programmes régionaux offrant un appui aux travailleurs migrants au-delà des frontières en Afrique. Ces migrants constituent une population importante dans la région. Les programmes d'assurance sociale pourraient améliorer la mobilité des travailleurs, en assurant la portabilité des prestations même au-delà des frontières,

³⁰ Le People's Pension Trust du Ghana est un exemple concret d'outil qui combine des « coups de pouce » comportementaux avec la fintech (téléphones mobiles / comptes) pour développer un régime d'assurance sociale pour les travailleurs informels. Il couvre actuellement 50 000 personnes au Ghana et se développe rapidement. https://www.cgap.org/sites/default/files/publications/2019_05_Case_Study_Fintech_and_Financial_Inclusion_0.pdf.

s'ils sont construits sur des systèmes d'identification régionaux de base tels que ceux soutenus par le programme d'identification unique pour l'intégration et l'inclusion régionales en Afrique de l'Ouest. De tels identifiants intégrés et reconnus au niveau régional sont particulièrement importants pour inclure les travailleurs migrants et les personnes déplacées de force dans les programmes d'assurance sociale destinés au secteur informel.

Orientation 2 : Renforcement des systèmes de prestation de la protection sociale adaptative et exploitation des données et de la technologie numérique

Les premiers constats réalisés dans le contexte de la COVID-19 soulignent l'importance cruciale du renforcement des systèmes de prestation de la protection sociale. Il faut en effet élargir la couverture et améliorer la riposte aux chocs, en s'appuyant sur l'évolution rapide des connaissances et en tirant parti des innovations technologiques, de façon à maximiser l'impact de la riposte. La riposte à la pandémie a mis en exergue les faiblesses des systèmes de prestation lorsqu'ils sont fragmentés, statiques ou non inclusifs. Parallèlement, cette riposte à travers l'Afrique a servi de laboratoire en conditions réelles pour des innovations de grande envergure susceptibles d'informer la prochaine génération d'investissements dans les systèmes de prestation. Chaque étape de la chaîne de prestation numérique de la protection sociale (Figure 2.9) doit être renforcée en vue d'une amélioration des systèmes de prestation. Des efforts devront être consentis : (1) dans la mise en place des systèmes d'identification de base tels que ceux qui sont actuellement déployés dans la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, (2) dans le développement des registres sociaux plus « adaptatifs » qui peuvent être construits et mis à jour de manière dynamique en utilisant de nouvelles sources de données et de nouvelles technologies et répondre à l'évolution des chocs, (3) dans le déploiement méthodique des systèmes de paiement numérique de gouvernement à personne en tirant parti d'achats à grande échelle pour réduire les coûts, et (4) dans le renforcement des liens avec les systèmes d'alerte précoce sur le climat. Ces systèmes créent également de nouveaux défis et de nouveaux risques, notamment pour la confidentialité des données personnelles, qui devront être abordés et atténués. En tant que tel, le développement de systèmes de protection sociale adaptés à l'avenir implique trois transitions complémentaires.



Des systèmes de prestation fragmentés aux plateformes pangouvernementales et interopérables

Les institutions et les programmes de protection sociale dans de nombreux pays africains sont fragmentés. Cette situation nécessite des systèmes de prestation pangouvernementaux qui consolident les fonctions clés de la chaîne de prestation. Les systèmes de prestation cloisonnés, tels que les registres de programmes uniques ou les systèmes de paiement ad hoc, sont issus de l'émergence de programmes pilotes de transferts monétaires développés au fil du temps. Lorsqu'une diversification des objectifs politiques se traduit par des programmes nouveaux et complémentaires avec de nouvelles plateformes de mise en œuvre, il en résulte une complexité et une fragmentation accrues. Afin de promouvoir la coordination, les plateformes pangouvernementales devront créer des gains d'efficacité en consolidant et en normalisant les fonctions de plusieurs programmes, comme l'identification unique des individus par le biais d'identifiants de base, l'accueil et l'enregistrement des ménages et l'évaluation de leurs besoins et de leurs conditions par le biais de registres sociaux utilisant des questionnaires communs, ou la prestation de transferts monétaires par le biais de plateformes de paiement partagées afin de réduire les coûts. L'interopérabilité dès la conception est nécessaire pour articuler des fonctions de ces plateformes et rationaliser leurs processus tout au long de la chaîne de prestation. Un identifiant unique partagé, des protocoles d'échange de données et des garanties solides en matière de protection des données sont des éléments clés des systèmes de prestation interopérables dans le cadre d'une approche pangouvernementale.

Passer de systèmes de prestation exclusifs à des systèmes inclusifs avec des points d'accès multiples

Les ménages pauvres et vulnérables sont souvent confrontés à des obstacles lorsqu'ils interagissent avec le système de protection sociale, mais ces obstacles peuvent être surmontés grâce à une approche « premier maillon ». L'absence d'un identifiant reconnu par le gouvernement, la vie dans des zones difficiles d'accès, sans connectivité, et le manque d'alphabétisation sont quelques-uns des obstacles auxquels les groupes marginalisés sont souvent confrontés lorsqu'ils sont traités comme des utilisateurs du « dernier maillon » des systèmes de protection sociale. L'adoption de principes de conception centrés sur l'utilisateur³¹ implique le positionnement de l'utilisateur au centre du processus de conception du système, de faire preuve d'empathie à son égard pour comprendre ses besoins, d'identifier les points douloureux tout au long de son parcours lorsqu'il interagit avec son gouvernement, et de s'assurer que ses besoins peuvent être satisfaits. Les systèmes d'identification de base véritablement universels, au lieu de s'appuyer uniquement sur des systèmes d'enregistrement d'état civil fondés sur la nationalité dont sont exclus les apatrides, sont des exemples concrets. En ce qui concerne les registres sociaux, il s'agira de mettre en place plusieurs modalités d'admission pour s'adapter aux ménages avec ou sans connectivité, ainsi qu'une politique « portes ouvertes » plus propice à l'auto-enregistrement à la demande et mettant à jour les informations dès qu'elles sont disponibles. Concernant les systèmes de paiement, il s'agira d'exploiter les systèmes d'identification de base et les données des registres sociaux pour extraire les bénéficiaires éligibles et satisfaire aux exigences en matière de connaissance du client et de diligence raisonnable,³² ou de simplifier le processus de paiement en adoptant une approche à plusieurs niveaux qui facilite l'ouverture rapide de comptes, comme l'a fait la République démocratique du Congo. Ces systèmes de paiement peuvent permettre des choix aux utilisateurs qui leur donnent plus de pouvoir lorsqu'ils sélectionnent des prestataires de services de paiement avec lesquels ils effectueront des transactions ou lorsqu'ils bénéficieront des avantages offerts par les filets sociaux.³³

31 Karippacheril 2018.

32 Jenik et coll. (2020).

33 Baur-Yazbeck, Chen et Roest (2019).

Passer de systèmes de prestation statiques à des systèmes dynamiques mis à jour périodiquement

L'efficacité des registres sociaux est fonction de l'étendue de leur couverture élevée et de la fréquence de leur mise à jour. Or leur mise à jour a tendance à prendre du temps et à être coûteuse sur le plan logistique, parce que ces registres n'ont pas été conçus pour être dynamiques, alors que les conditions socio-économiques des populations qu'ils représentent sont essentiellement dynamiques. La plupart des indicateurs de bien-être montrent que les conditions des ménages constituent une cible mouvante. Par exemple, 29,7 % de la population de l'Afrique subsaharienne est entrée dans la pauvreté transitoire pour en sortir après six ans.³⁴ Cette situation est exacerbée dans les environnements sujets à des chocs, où le bien-être d'un ménage est susceptible de changer brutalement. Pour rendre les registres sociaux plus dynamiques, on peut mettre en place des guichets numériques permettant l'admission et l'enregistrement à distance, pour autant que les conditions locales de connectivité le permettent, à l'instar de l'approche de l'auto-enregistrement par SMS adoptée par le programme STEP-KIN à Kinshasa en République démocratique du Congo (Encadré 2.4). Les modalités d'admission à distance et à la demande basées sur les données de services supplémentaires non structurées (USSD), les SMS, ou le Web sont susceptibles d'être plus rentables que les modalités d'admission en personne ou dirigées par l'administration qui ont toujours été la norme pour la plupart des registres sociaux de la région. Les registres sociaux peuvent également explorer l'exploitation de sources de données générées de manière plus dynamique, telles que les enregistrements détaillés des appels (CDR, voir ci-dessous)³⁵ ou les enregistrements administratifs (données passives), au-delà des questionnaires autodéclarés courants (données actives). Le Togo a adopté l'USSD pour la réception et l'enregistrement et le CDR pour le ciblage du programme de transferts monétaires Novissi (voir encadré 2.5), qui présente de nombreuses similitudes avec STEP-KIN à Kinshasa. En dernière analyse, les registres sociaux dont les structures de données monolithiques résultent de longs questionnaires socio-économiques peuvent envisager d'utiliser des structures de données modulaires qui agissent comme des « blocs Lego de données ». Les registres sociaux peuvent accroître l'efficacité de la gestion des données et ainsi faciliter leur mise à jour par la définition des structures de données de base qui doivent être remplies pour tous les ménages et des structures de données complémentaires, mais harmonisées, qui peuvent être remplies selon les besoins de chaque programme.

Le 8 avril 2020, le gouvernement togolais a lancé le programme Novissi, un transfert monétaire numérique à 100 % pour répondre à la pandémie de la COVID-19. Novissi a d'abord soutenu les travailleurs informels des zones urbaines dont les revenus étaient affectés par les mesures de confinement, puis s'est étendu aux zones rurales vulnérables. À travers plusieurs cycles, le programme a jusqu'à présent enregistré environ 1,6 million de personnes et fourni 22,5 millions de dollars d'aide à près de 820 000 bénéficiaires, dont 63 % de femmes.

Novissi a introduit de multiples innovations le long de la chaîne de prestation de la protection sociale par l'exploitation des sources de données non classiques et l'apprentissage automatique, l'enregistrement dynamique des individus, l'évaluation de leurs besoins et de leurs conditions, et la délivrance des prestations par le biais de l'argent mobile. Comme de nombreux autres pays de la région, le Togo ne disposait pas, avant la pandémie, de systèmes de prestation interopérables, inclusifs et dynamiques. Il n'y avait pas d'identifiant unique disponible universellement, ni de registre social à jour et couvrant l'ensemble du gouvernement pour localiser les groupes de population vulnérables. Toutefois, l'un facteur déterminant était que près de 85 % des Togolais faisaient partie d'un ménage ayant accès à un téléphone portable. Dans ce vide relatif des systèmes de prestation, Novissi a dépassé les modèles de prestation précédents et a atteint une échelle en un temps record pour servir ceux qui en avaient le plus besoin pendant la crise.

ENCADRÉ 2.5 :

Le modèle de prestation de Novissi pour une assistance sociale adaptée aux chocs

³⁴ Dang et Dabalen (2017).

³⁵ Les CDR sont des métadonnées sur l'utilisation du téléphone, notamment la date, l'heure et la durée des appels, le type d'appel (national, international), le coût de l'appel, le volume d'utilisation des données mobiles et les transactions d'argent mobile, entre autres.

ENCADRÉ 2.5

Suite

Pour déployer Novissi en milieu urbain et rural, le gouvernement togolais a utilisé différentes méthodes. L'extension aux zones rurales, soutenue par les principales parties prenantes, est résumée comme suit :

1. *Admission et enregistrement.* Les personnes s'inscrivent elles-mêmes en composant *855# à partir d'un téléphone mobile et en saisissant des informations de base dans un formulaire USSD.
2. *Évaluation.* Une approche en deux étapes est utilisée pour évaluer les besoins et les modalités :
 - i. *Établissement de priorités géospatiales :* L'imagerie satellitaire à haute résolution superposée à d'autres sources de données telles que la connectivité, la densité de la population et les enquêtes sur la consommation sont traitées par des algorithmes d'apprentissage automatique afin de générer des micro-estimations de la richesse relative pour des cellules de grille de 2,4 kilomètres carrés (Indice de richesse relative). Ces estimations sont utilisées pour classer les régions du pays (niveau Admin-3) et sélectionner les 200 « cantons » les plus pauvres.
 - ii. *Établissement de priorités individuelles :* un modèle d'apprentissage automatique supervisé a estimé la consommation quotidienne de 5,8 millions d'abonnés au téléphone mobile en exploitant les enregistrements des détails des appels et les enquêtes téléphoniques de terrain comme données de formation. Une liste de présélection a été créée, comprenant 750 000 abonnés à la téléphonie mobile dont la consommation quotidienne est estimée à 1,25 \$ ou moins.
3. *Définition de l'admissibilité, inscription et notification.* Les adultes qui vivent dans les cantons les plus pauvres et dont la consommation quotidienne est estimée à 1,25 \$ ou moins sont inscrits et informés par un message USSD après s'être inscrits.
4. *Paiement.* Les bénéficiaires reçoivent leur premier paiement (13,8 \$ pour les femmes, 11,8 \$ pour les hommes) immédiatement après la notification par le biais de comptes d'argent mobile existants ou nouvellement créés sur la base des informations reçues lors de l'auto-enregistrement.
5. *Gestion.* Un numéro vert mis en place pour traiter les plaintes, ainsi que des audits externes et un suivi en temps réel ont facilité la gestion du programme et de ses bénéficiaires.

Le modèle de prestation de Novissi apporte des gains d'efficacité significatifs dans la prestation des programmes d'aide sociale, mais ceux-ci doivent être équilibrés par rapport à de nouvelles préoccupations. Cette approche peut potentiellement exacerber les risques d'exclusion pour les ménages n'ayant pas accès à un téléphone portable et à la connectivité, en raison de sa forte dépendance aux technologies numériques. Les investissements antérieurs dans l'infrastructure numérique et l'alphabétisation ne sont pas systématiquement répartis de manière uniforme ou progressive. La confidentialité des données est une autre préoccupation qui pourrait être renforcée, car les abonnés à la téléphonie mobile n'ont pas toujours l'intention de faire de leur utilisation du téléphone un indicateur de leur statut socio-économique. De nouveaux mécanismes d'inclusion et d'exclusion devraient être envisagés au fur et à mesure que ces innovations arrivent à maturité et alimentent d'autres initiatives.

Sources : Aiken et coll. (2021) ; Banque mondiale (à paraître c).

L'importance croissante des données et de la technologie numérique en tant qu'éléments fondamentaux des systèmes de prestation de la protection sociale

Les données sont de plus en plus omniprésentes, mais des compromis devront être envisagés. La riposte à la pandémie de la COVID-19 a stimulé l'exploration des sources de données non classiques et des méthodologies inédites afin d'accroître la couverture des programmes de protection sociale en réponse aux chocs, comme l'illustre la superposition de l'imagerie satellitaire avec les données de connectivité

et les enquêtes en tête-à-tête, comme l'indice de richesse relative récemment mis au point.³⁶ Parallèlement, l'utilisation d'algorithmes d'apprentissage automatique pour estimer la consommation à partir des données CDR peut fournir une évaluation rapide des besoins et des modalités nécessaires au déploiement de transferts monétaires d'urgence, comme Novissi au Togo.³⁷

Toutefois, les décideurs politiques et les praticiens du développement doivent soigneusement évaluer les multiples compromis et contraintes lorsqu'il faut déterminer le type et la manière d'exploiter les données. La collecte de données socio-économiques riches par le biais de questionnaires harmonisés peut potentiellement conduire à des évaluations du bien-être plus précises avec moins d'erreurs d'inclusion et d'exclusion. Cependant, cette collecte est coûteuse et lente et sa mise à jour est difficile, en particulier lorsque les enquêtes sont réalisées de porte-à-porte. Cette collecte n'est donc pas la mieux adaptée pour répondre à un choc au déclenchement rapide tel qu'une inondation ou une pandémie. Le recours à des données générées passivement, telles que les CDR, peut être rentable. Ces données peuvent être mises à jour de manière beaucoup plus dynamique, mais peuvent conduire à des évaluations du bien-être moins précises ou exclure les personnes n'ayant pas accès à un téléphone mobile. Enfin, au-delà de la richesse et du rapport coût-efficacité, la protection des données est un autre facteur essentiel à prendre en compte. Pour échanger, stocker et traiter en toute sécurité de grandes quantités de données contenant des informations personnelles identifiables, il convient donc de les sécuriser de manière efficace et proportionnée afin de prévenir et décourager des utilisations inappropriées comme les divulgations non autorisées, la commercialisation ou la surveillance illégitime. Cette sécurisation sera non seulement essentielle pour protéger la vie privée des individus, mais aussi pour renforcer la confiance des citoyens dans l'expansion des systèmes de protection sociale, et favoriser ainsi le développement du registre social.

Il peut être possible de sauter des étapes en matière de technologie, mais les contraintes locales ou de nouvelles préoccupations doivent être prises en compte dans les choix de politiques. Cette surenchère technologique peut être comprise comme étant la mise en œuvre d'une nouvelle technologie dans un domaine dans lequel la version précédente de cette technologie n'a pas encore été entièrement déployée. L'adoption rapide des communications mobiles et de l'argent mobile sont de bons exemples sur le continent africain de technologies susceptibles d'être exploitées pour accroître la portée des systèmes de prestation de la protection sociale. Toutefois, pour tirer profit de ces deux mégatendances numériques, des investissements antérieurs dans l'infrastructure des réseaux mobiles, la pénétration de la téléphonie mobile, les écosystèmes de paiement et l'alphabétisation seront primordiaux pour la mise en place de programmes de protection sociale prêts pour le numérique. Pourtant, le degré de préparation au numérique n'est pas uniforme entre les pays, voire à l'intérieur de ceux-ci. Il y a des différences marquées entre les milieux urbains densément peuplés et les milieux ruraux clairsemés. Par exemple, 38,1 % des habitants des pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine vivant dans des zones urbaines sont connectés au haut débit mobile, contre seulement 7,1 % dans les zones rurales. (Figure 2.10).³⁸ Il importe donc de bien comprendre les obstacles à l'adoption de l'Internet mobile, tels que les faibles niveaux de consommation des ménages ou les prix élevés des services mobiles, pour intégrer les contraintes locales dans les choix de conception des systèmes de protection sociale adaptatifs. Négliger ces contraintes peut creuser davantage la fracture numérique et créer de nouvelles sources d'exclusion erronée particulièrement régressives et contre-productives par rapport aux objectifs de protection sociale. La fourniture de téléphones mobiles ou de cartes SIM aux groupes pauvres et vulnérables dans le cadre du déploiement de filets sociaux peut améliorer la préparation numérique de ces populations et peut être davantage explorée.

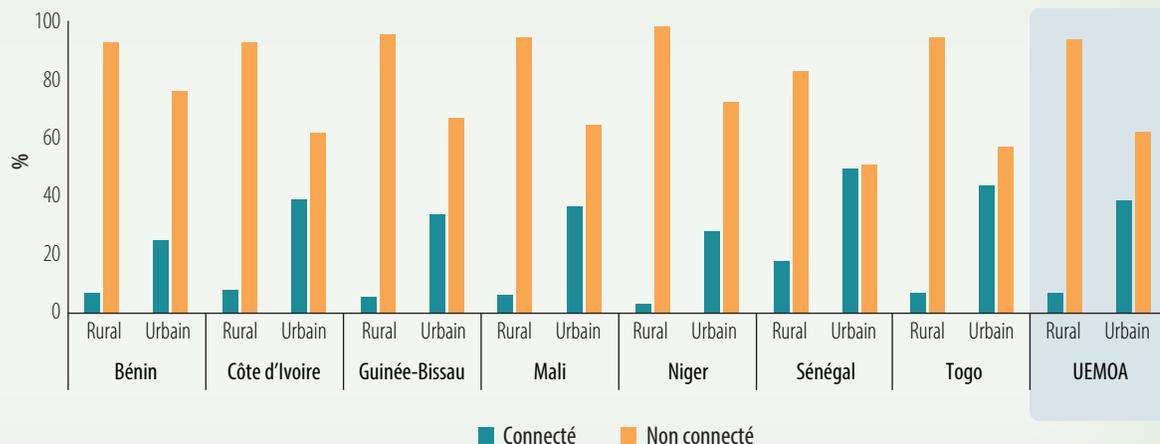
36 <https://data.humdata.org/dataset/relative-wealth-index>.

37 Aiken et coll. (2021).

38 Rodríguez-Castelan et coll. 2021.

Si la préparation au numérique s'améliore, l'accès inégal, notamment entre les zones urbaines et rurales, reste un problème.

FIGURE 2.10 : Part des individus connectés et non connectés, par zone urbaine et rurale



Source : Rodriguez-Castelan et coll. (2021).

Remarque : UEMOA = Union économique et monétaire ouest-africaine.

Une approche hybride peut combiner les forces des méthodes nouvelles et anciennes en vue de construire la prochaine génération de systèmes de protection sociale en Afrique et dans le monde en développement. Cette combinaison de méthodes est plus susceptible d'accroître la portée des programmes de protection sociale adaptative en concevant des systèmes de prestation mieux intégrés, plus inclusifs et plus dynamiques. À titre illustratif, l'articulation du développement et du déploiement de plates-formes d'identification et de registres sociaux est très prometteuse et est actuellement étudiée au Togo. Ce processus impliquerait de mener une campagne d'enregistrement conjointe qui fournirait simultanément un identifiant unique à tous les individus du territoire par le biais de l'identifiant de base, et capturerait une série minimale d'attributs socio-économiques autodéclarés par les ménages afin de doter de données de base un registre social permettant de produire une évaluation de base du bien-être. La mise à jour périodique de cette évaluation de base peut utiliser plusieurs canaux, y compris et sur demande, des modalités d'admission à distance (lorsque cela est possible) ou en personne (lorsque cela ne l'est pas). En outre, des données non classiques et générées passivement, telles que les CDR ou d'autres données transactionnelles disponibles, pourraient potentiellement être utilisées pour compléter les attributs socio-économiques autodéclarés et obtenir des estimations de bien-être plus robustes et dynamiques. Afin de combiner des approches éprouvées avec des approches novatrices, il convient de concevoir des systèmes de prestation avant-gardistes qui tiennent compte de manière responsable des contraintes d'aujourd'hui sans ignorer le potentiel des nouvelles technologies. Les investissements dans les systèmes de prestation de protection sociale sont donc rentables, car ces systèmes constituent une plateforme exploitable par de multiples interventions et dans tous les secteurs.

Orientation 3 : Améliorer le financement pour une couverture plus large et une plus grande réactivité aux chocs

Bien que dans de nombreuses régions d'Afrique subsaharienne les marges de manœuvre budgétaire soient réduites, il reste possible d'accroître les investissements dans des systèmes de protection sociale plus solides. Le gonflement de la dette (l'historique et celle due à la pandémie) a accru les pressions budgétaires dans toute la région (FMI 2021). En pourcentage du produit intérieur brut (PIB), entre 2014 et 2019, la dette a augmenté de 20 points en Afrique subsaharienne, mais, rien qu'en 2020, elle a augmenté de 7,5 points pour atteindre 63,1 %. Si l'on ajoute à cela le fait que de nombreux gouvernements africains empruntent à des taux relativement élevés et à des échéances relativement courtes, il s'agit

d'une considération importante, car les coûts du service de la dette réduisent la marge de manœuvre budgétaire. En même temps, et de ce fait, il est plus que nécessaire de donner la priorité aux dépenses budgétaires dans des domaines qui peuvent avoir un impact multiplicatif sur l'économie.

Non seulement il existe des preuves solides des impacts positifs de la protection sociale et de sa rentabilité pour la réduction de la pauvreté, la création d'emplois, le renforcement de la résilience et l'autonomisation des femmes, mais l'expérience récente de la pandémie a également démontré le rôle essentiel de ces régimes dans la réponse aux chocs co-variables tels que ceux résultant des épidémies, des catastrophes naturelles ou des conflits. Pour accroître le financement national des programmes réguliers de protection sociale afin d'assurer des effets durables, il faudra modifier les politiques fiscales, dans le but d'augmenter les recettes, et élargir l'assiette fiscale grâce à une meilleure technologie d'identification des contribuables et à des améliorations dans l'administration fiscale. Compte tenu de la couverture actuellement limitée des programmes de filets sociaux et de la nécessité accrue de relier ces investissements au développement du capital humain, il existe une marge importante pour augmenter les allocations budgétaires en direction des programmes de protection sociale, à la fois par la définition de priorités et, le cas échéant, par des réaffectations au sein du budget du secteur de la protection sociale (par exemple, les pensions contributives formelles actuellement subventionnées par le fisc), et à partir de l'extérieur (par exemple, des réformes des subventions générales). Enfin, le financement efficace de programmes adaptatifs qui répondent aux chocs nécessitera un financement préalable, afin de mobiliser le soutien aux ménages qui en ont le plus besoin et l'utilisation d'une variété d'instruments de financement des risques de catastrophe, tels que les fonds de riposte aux catastrophes et les assurances souveraines, intégrés par une approche coordonnée de la répartition des risques.

Les arguments en faveur d'une augmentation durable du financement des programmes de protection sociale

Malgré des besoins évidents et des résultats pourtant probants, dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne les dépenses consacrées aux programmes de filets sociaux en faveur des pauvres restent de loin les plus faibles au monde. Les dépenses publiques consacrées à ces filets en Afrique subsaharienne équivalent, en moyenne, à 1,2 pour cent du PIB, contre 1,6 pour cent au niveau mondial. C'est particulièrement peu au regard des besoins - les filets sociaux en Afrique subsaharienne ne couvrent en moyenne que 10 % de la population, alors qu'en moyenne 41 % de la population vit dans la pauvreté (Beegle, Coudouel et Monsalve 2018).

Bien souvent, la faiblesse des dépenses consacrées aux filets sociaux semble ne pas être imputable à de faibles niveaux de revenus ou à une marge de manœuvre budgétaire limitée, mais aux priorités accordées en matière de dépenses.³⁹ À quelques exceptions notables près, les dépenses consacrées aux filets sociaux sont inférieures à 2 % dans l'ensemble des revenus. En revanche, les dépenses liées aux subventions régressives aux carburants et à l'énergie ainsi que pour l'aide humanitaire ont tendance à être plus élevées. Ce constat est particulièrement frappant pour les sous-régions d'Afrique centrale et orientale, où les dépenses consacrées aux subventions énergétiques et à l'aide humanitaire sont respectivement 10 et 3 fois plus élevées que les dépenses consacrées aux programmes nationaux de filets sociaux. À l'inverse, l'Afrique australe dépense nettement plus pour les filets sociaux que pour les subventions énergétiques et l'aide humanitaire (Beegle, Coudouel et Monsalve 2018).

En outre, la plupart des dépenses consacrées aux filets sociaux sont financées par des sources extérieures, ce qui laisse supposer un manque de viabilité financière. En moyenne, en Afrique subsaharienne, 55 % des dépenses publiques de filets sociaux sont financées par des bailleurs de fonds, les 45 % restants

³⁹ Par exemple, le Soudan du Sud, le Lesotho, le Botswana, le Liberia, la République centrafricaine et le Burundi ont des niveaux relativement élevés de dépenses en matière de filets sociaux malgré leurs faibles revenus. Toutefois, seule une fraction de ces dépenses est consacrée à des programmes ciblant la pauvreté.

étant financés par les gouvernements. Cette part de financement externe est plus élevée dans les pays fragiles et à faible revenu, comme la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Malawi, le Niger et la Somalie, où les donateurs prennent en charge près de 100 pour cent des dépenses des filets sociaux publics (Beegle, Coudouel et Monsalve 2018). Les gouvernements peuvent améliorer la viabilité financière en développant les systèmes institutionnels et leurs compétences et en assumant progressivement la responsabilité du financement des programmes de filets sociaux.

Les options pour accroître le financement national de la protection sociale

Dans ce contexte, il conviendrait de réexaminer attentivement les options permettant d'augmenter durablement les contributions nationales à la protection sociale. Les gouvernements disposent de plusieurs options politiques complémentaires : mettre en place des politiques de recettes et de dépenses visant à accroître la marge de manœuvre budgétaire, améliorer l'efficacité des dépenses sociales et renforcer les capacités budgétaires pour gérer une vulnérabilité accrue aux chocs.

La fiscalité est le point de départ naturel pour augmenter l'espace budgétaire disponible. Murshed et coll. (2017) constatent une relation positive entre l'espace budgétaire (dépenses publiques en pourcentage du PIB) et les dépenses de protection sociale dans les pays en développement. Lors de la conception de politiques fiscales visant à financer la protection sociale, il est important de tenir compte de la nature du régime fiscal existant et des caractéristiques du marché du travail. Souvent, dans les pays à faible revenu tels que ceux de l'Afrique subsaharienne, les emplois se trouvent principalement dans le secteur informel. Par conséquent, une augmentation de la fiscalité impliquerait une augmentation des impôts indirects, comme la taxe sur la consommation, et dans une moindre mesure des impôts directs, comme l'impôt sur le revenu. Cela a des implications importantes en termes d'équité, car les impôts indirects ont tendance à être régressifs par nature, à moins qu'ils ne soient ajustés (par exemple, en appliquant des taux de taxe sur la valeur ajoutée plus faibles pour les denrées alimentaires et autres articles de consommation nécessaires).

Néanmoins, il devrait être possible d'élargir l'assiette fiscale sans creuser les inégalités. Par exemple, l'utilisation des technologies numériques pourrait jouer un rôle dans la stimulation de la productivité des entreprises informelles (accès à davantage de clients, réduction des coûts de financement et utilisation des médias sociaux), de sorte qu'au fil du temps, les avantages de la formalisation l'emportent sur les coûts (Nguimkeu et Okou 2020). Un tel processus de formalisation pourrait, à son tour, augmenter l'assiette fiscale directe d'un pays.

Une solution pourrait consister à élargir les transferts d'espèces financés par ces taxes accrues, de manière à ce que l'augmentation nette des taxes reste positive et que les impacts négatifs sur les personnes extrêmement pauvres soient neutralisés. Par exemple, Warwick et coll. (2022) simulent un élargissement de la taxe sur la valeur ajoutée existante dans six pays à revenu faible ou intermédiaire, dont l'Éthiopie, le Ghana, le Sénégal et la Zambie, et constatent que, combinée à des transferts d'espèces, elle peut entraîner une augmentation des recettes fiscales et une réduction de la pauvreté et des inégalités. Dans le contexte où la pandémie ralentit l'économie, une autre considération importante est qu'il apparaît essentiel d'entreprendre des réformes fiscales sans aggraver les retombées économiques globales et distributives. Là encore, l'expansion des transferts d'espèces pourrait potentiellement renforcer le soutien à de telles réformes.

Les réaffectations budgétaires constituent une autre source possible de financement de la protection sociale (FMI 2020, 2021). Les dépenses consacrées aux subventions régressives et coûteuses aux carburants et à l'énergie ont tendance à être plus élevées que celles consacrées aux programmes de protection sociale en faveur des pauvres, en particulier dans les économies productrices de pétrole. La réorientation des subventions énergétiques vers des programmes de protection sociale pourrait

contribuer à faciliter les réformes des subventions. Par exemple, au Maroc, le programme Tayssir, un transfert d'espèces pour les familles pauvres avec des enfants âgés de 6 à 15 ans, à condition qu'ils fréquentent l'école au moins 80 % de l'année scolaire, est passé de 80 000 familles bénéficiaires en 2009 à 466 000 familles en 2014, parallèlement à une réduction de la facture des subventions énergétiques de 6,5 % du PIB en 2012 à 1,5 % du PIB en 2015. De même, le programme pakistanais de soutien au revenu Benazir a été lancé et étendu en remplaçant les dépenses liées aux subventions énergétiques universelles par un soutien ciblé aux familles pauvres et vulnérables. Les subventions agricoles pourraient également être utilisées pour intensifier les programmes de protection sociale. Historiquement, elles étaient destinées à réduire la pauvreté, mais on a récemment constaté qu'elles étaient fortement régressives. Par exemple, en Zambie, de la Fuente et coll. (2017) constatent que le programme de subvention des intrants agricoles profite largement aux agriculteurs à revenu moyen plutôt qu'aux pauvres.

Les gains d'efficacité des dépenses publiques, y compris en matière de protection sociale, pourraient également être réaffectés à des programmes en faveur des pauvres. Les dépenses consacrées aux pensions, rapportées à leur couverture, sont extrêmement élevées en Afrique subsaharienne et tendent à couvrir des individus non pauvres employés dans le secteur formel, y compris les fonctionnaires. Une partie de ces dépenses élevées est due à des paramètres de prestations de retraite non optimaux, tels qu'une commutation élevée (prestations de retraite forfaitaires pouvant être utilisées au moment de la retraite), ce qui augmente la charge fiscale et réduit la performance financière du système de retraite. Les réformes des pensions pourraient remédier à ces inefficacités dans ce secteur et libérer des ressources pour des programmes de sécurité sociale indispensables. En Zambie, un récent examen des dépenses publiques a révélé que l'adoption par l'un de ses principaux fonds de pension publics, le Public Service Pension Fund, d'un facteur de commutation actuariellement équitable, réduirait le coût budgétaire de 0,3 % du PIB, ce qui équivaut à l'allocation budgétaire moyenne pour les filets sociaux entre 2014 et 2021 (Banque mondiale 2021b). L'argument en faveur d'une amélioration des dépenses publiques pour financer les programmes en faveur des pauvres est donc encore plus pertinent. Il est essentiel de renforcer les systèmes de gestion des investissements publics et d'améliorer la transparence des comptes budgétaires. La technologie pourrait être mise à profit, là où les capacités existent, pour y parvenir.

Ces gains d'efficacité doivent être placés dans la perspective d'une approche pangouvernementale de la lutte contre la pauvreté et de la promotion du développement économique. Les programmes de protection sociale et de création d'emplois jouent un rôle essentiel pour permettre l'accession à l'emploi aux ménages les plus difficiles à atteindre. Les programmes de protection sociale peuvent effectivement lisser la consommation, améliorer la résilience et générer une valeur productive au-delà de la consommation de base, y compris dans l'économie locale. (Beegle, Coudouel et Monsalve (2018) montrent que chaque dollar US de transfert a généré 8 à 84 % de revenus supplémentaires dans l'économie locale). Cependant, compte tenu de la multitude de contraintes auxquelles sont confrontées les personnes extrêmement pauvres et vulnérables, pour le faire durablement il faudra établir des liens avec des initiatives gouvernementales plus larges dans les domaines de l'agriculture, des banques, du secteur financier et autres. S'appuyer sur les systèmes de prestation existants établis par les programmes de protection sociale peut réduire considérablement les coûts et permettre un changement d'échelle (Andrews et al. 2021). Les investissements dans les systèmes de prestation et les programmes de filets sociaux constituent donc une première étape essentielle pour réduire la pauvreté de manière durable, les programmes d'emploi et d'inclusion économique fournissant le « coup de pouce » nécessaire par le biais d'une approche multidimensionnelle.

D'autres gains d'efficacité peuvent souvent être obtenus en optimisant les systèmes de prestation de protection sociale grâce à l'utilisation de la technologie et en exploitant les économies d'échelle. Ainsi, les systèmes d'information de gestion des programmes peuvent souvent être repensés pour intégrer

davantage de fonctions dans un seul système, par exemple en unifiant l'identification et l'inscription des bénéficiaires, la gestion des informations, les paiements et le traitement des plaintes (voir section précédente). Au Mexique, par exemple, l'intégration des paiements électroniques a conduit à ce que 97 % des 2,6 millions de retraités soient payés par un système électronique centralisé qui a permis d'économiser l'équivalent d'environ 900 millions de dollars US par an en coûts administratifs (Beegle, Coudouel et Monsalve 2018). Les gains d'efficacité dans les systèmes de prestation ne se traduisent pas toujours en termes de coûts, mais peuvent aussi prendre la forme de gain de temps ou d'une amélioration de la responsabilité et de la transparence.

Bien que le financement par des donateurs externes puisse être problématique, en raison des questions de durabilité à long terme et des conflits potentiels entre les priorités institutionnelles, il peut être utilisé comme une source de financement palliatif à court terme. Les donateurs sont en moyenne la source d'un peu plus de la moitié du financement des filets sociaux en Afrique subsaharienne. Les défis à relever sont, par exemple, la durabilité à long terme de ce soutien, les priorités institutionnelles conflictuelles, la fragmentation des donateurs et l'utilisation de différents systèmes fiduciaires. Néanmoins, les gouvernements pourraient toujours utiliser ces ressources pour financer la protection sociale, surtout dans les premières années d'un programme, lorsqu'une puissante coalition de soutien n'est pas encore établie. Le leadership et les priorités du gouvernement peuvent être gérés par le biais d'un processus d'élaboration des politiques, mais aussi par la mise en place de mécanismes innovants de gestion des ressources, tels que la mise en commun de ces ressources entre les donateurs dans un fonds de protection sociale pour les interventions d'urgence et de crises. Par exemple, en Éthiopie, le Programme de filet social productif coordonne le financement et l'assistance technique des donateurs par le biais d'une équipe de coordination des donateurs. Le Sénégal illustre lui aussi comment le budget national a pris le relais des sources extérieures pour financer le filet social (Encadré 2.6).

ENCADRÉ 2.6 : Le programme national de transfert d'espèces du Sénégal (Programme National de Bourses de Sécurité Familiale, PNBSF) a été initié en 2013 et couvre actuellement 300 000 ménages bénéficiaires dans tout le pays. Il fournit des transferts d'espèces trimestriels de 25 000 FCFA (équivalent de 41 dollars américains) aux ménages pauvres pendant cinq ans, parallèlement à des formations sur la santé, l'éducation et l'état civil. Les transferts sont effectués en espèces par La Poste à travers son vaste réseau de bureaux de poste.

Engagements croissants des filets sociaux nationaux :
Le cas du Sénégal

Le PNBSF est une initiative phare du Président du Sénégal. Depuis 2012, il a été adopté comme un pilier essentiel de la lutte contre la pauvreté dans les stratégies nationales de développement. Les dépenses du gouvernement pour le programme ont considérablement augmenté depuis sa création, passant de 17 millions de dollars US en 2014 à plus de 50 millions de dollars US en 2019 et 2020. Alors qu'il était soutenu par des crédits de l'Association internationale de développement au cours des premières années, le programme est aujourd'hui entièrement financé par le gouvernement. En 2019, ce dernier a établi une ligne budgétaire dédiée d'environ 45 millions de dollars US par an pour couvrir le coût des transferts d'espèces (données de la Délégation générale à la protection sociale et à la solidarité nationale, DGPSN).

L'appropriation croissante par le gouvernement est également visible dans la mise en œuvre des programmes. Par exemple, la facilitation sur le terrain des transferts d'espèces et les mesures d'accompagnement ont traditionnellement été assurées par des organisations non gouvernementales

(ONG) locales, mais le ministère en charge de la protection sociale pilote une nouvelle approche dans laquelle les ONG sont remplacées par les services décentralisés du ministère. En outre, le gouvernement s'est engagé à élargir la couverture du registre social national. Celui-ci couvrait quelque 550 000 ménages en 2020 (Figure B2.5.1), et il vise à porter ce nombre à 1 million de ménages, soit environ la moitié de la population sénégalaise, en 2022 (DGPSN).

FIGURE B2.6.1: Contributions du gouvernement au PNBSF (USD)



L'appropriation croissante des programmes de filets sociaux par les gouvernements.

Source : Équipes de la Banque mondiale

Note : PNBSF = Programme National de Bourses de Sécurité Familiale, Le programme national de transfert d'espèces du Sénégal.

UTILISER LE FINANCEMENT DES RISQUES DE CATASTROPHES POUR FINANCER DES FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS

Le financement de filets sociaux qui soient adaptatifs et sensibles aux chocs nécessite une approche différente de celle des programmes de protection sociale ordinaires. Ces derniers, tels que les programmes de transfert monétaire continu, les systèmes d'assurance sociale ou les mesures relatives à l'emploi, sont des programmes à long terme dans lesquels les bénéficiaires reçoivent des prestations indépendamment des risques systémiques externes. Les dépenses nécessaires sont prévisibles au début de chaque exercice financier et peuvent donc être financées par des crédits budgétaires réguliers. Les coûts des interventions de protection sociale adaptative qui visent à protéger les ménages contre des chocs co-variables importants sont moins prévisibles. Comme les besoins de financement spécifiques dépendent de la survenue d'un choc, ils ne peuvent être prévus au début de chaque exercice financier (Tableau 2.1).

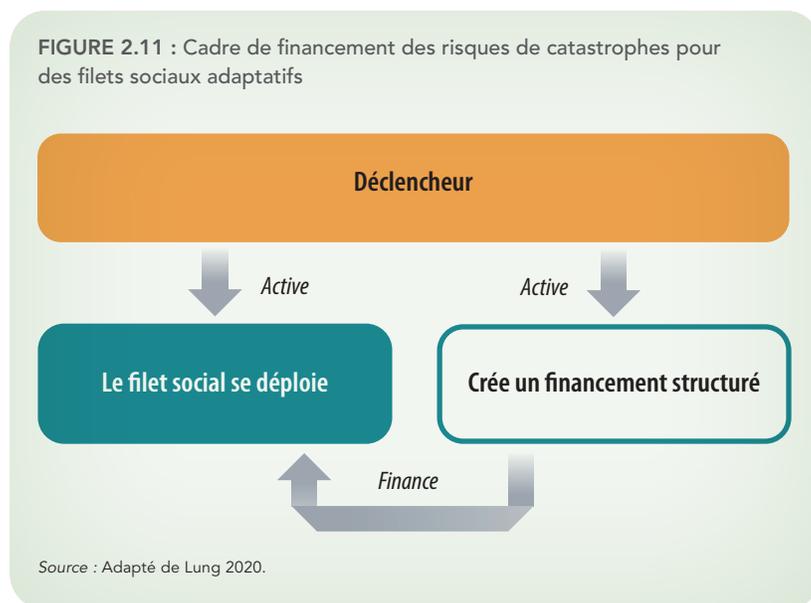
TABLEAU 2.1 : Besoins respectifs de financement des programmes de protection sociale courants et des programmes adaptatifs

	Programmes réguliers de protection sociale (par exemple, programmes de filets sociaux)	Protection sociale adaptative
Quand sait-on que des ressources sont nécessaires ?	Généralement, prévisible en début d'année fiscale.	Uniquement lors de l'apparition d'un choc (ou immédiatement avant). Les données historiques peuvent donner une idée de la probabilité et de la fréquence d'un choc, mais ne peuvent en prévoir le moment exact.
Quand sait-on quel montant de ressources est nécessaire ?	Généralement, prévisible en début d'année car les dossiers sont planifiés à l'avance / dépendent de variables telles que la pauvreté chronique.	Seulement lors de l'occurrence d'un choc - les ressources nécessaires dépendent de l'intensité des chocs. Cependant, l'analyse historique des chocs, de la vulnérabilité des ménages et de l'exposition peut fournir des estimations préalables.
Quel calendrier de planification ?	Moyen à long terme.	Court terme, généralement en l'espace de quelques mois.

Source : Banque mondiale.

La plupart des pays d'Afrique subsaharienne mobilisent des fonds de manière ad hoc pour répondre aux chocs, ne comptant sur les réaffectations budgétaires ou le soutien des bailleurs de fonds qu'une fois le choc survenu. Une analyse mondiale récente du Centre pour la protection contre les catastrophes montre que seulement 2 à 2,3 % du financement de la réponse aux chocs tend à être préétabli (Crossley et coll. 2021 ; Yang et coll. 2020). Cette approche présente des inconvénients majeurs. Par exemple, dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, les fonds de réponse à la sécheresse ont tendance à arriver plus de six mois après l'apparition d'un choc de sécheresse (Clarke et Hill 2013). En outre, rien ne garantit que le montant qui sera finalement fourni suffira à couvrir les besoins de réponse - plus de 50 % des demandes humanitaires en Afrique subsaharienne n'ont pas été financées en 2021 (Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies, Service de suivi financier). Enfin, le financement ad hoc a tendance à être relativement coûteux. En effet, les ressources réaffectées peuvent ensuite manquer à l'endroit d'où elles ont été redirigées, et ces retards dans les fonds de réponse peuvent provoquer l'intensification de ces crises, telles des sécheresses par exemple, qui vont alors devenir des urgences à part entière.

Pour les mesures de riposte aux chocs, telles que les filets sociaux adaptatifs, il est préférable de ne pas s'appuyer sur des mesures ad hoc, mais d'organiser les mesures de réponse autant que possible à l'avance, y compris pour le financement. Dans le cadre de Clarke et Dercon (2016), cela implique de décider à l'avance ce qui suit : (1) quand la réponse de protection sociale adaptative (PSA) sera lancée (le « déclencheur ») - par exemple, lorsqu'un seuil objectif est atteint (un pourcentage minimum de



la population en situation d'insécurité alimentaire ou un seuil de données satellitaires indiquant la survenue d'une inondation) ou lorsqu'un comité d'experts le décide sur la base de critères prédéfinis ; (2) quelles seront les modalités de réponse de la PSA - par exemple, la fourniture de transferts monétaires d'urgence d'un certain montant à un nombre prédéfini de bénéficiaires dans une zone cible particulière ; et (3) quel est le montant du financement nécessaire et comment

faire en sorte qu'il soit disponible en réserve. Une autre façon de voir les choses est qu'un déclencheur puisse activer à la fois le financement de réserve et l'intervention - lorsque le seuil de déclenchement est atteint, le financement devient disponible et l'intervention est lancée (Figure 2.11).

Le Malawi a récemment adopté cette approche. En 2020, le gouvernement a commencé à élaborer un mécanisme visant à intensifier son programme de transferts sociaux en espèces en réponse aux sécheresses. Le financement de ce mécanisme reposera sur un produit d'assurance souverain que le gouvernement du Malawi est en train de se procurer (à l'aide de fonds provenant du Mécanisme mondial de financement des risques), parallèlement à un financement de projet conditionnel. Le

mécanisme stipule que lorsque les niveaux de précipitations enregistrés par satellite tombent en dessous d'un certain seuil (le déclencheur) pendant la saison agricole, des fonds sont libérés en provenance du mécanisme de financement. Ces fonds sont ensuite utilisés pour fournir une aide en espèces rapide aux ménages touchés par la sécheresse (Banque mondiale 2019b).

Il existe divers instruments de financement des risques de catastrophe qui puissent être utilisés pour réserver des fonds et, en cas de besoin, les rendre disponibles pour une réponse aux chocs. Il s'agit, par exemple, des fonds nationaux pour les catastrophes, des contrats de crédit conditionnel et des assurances souveraines, y compris le groupe régional African Risk Capacity. Ces instruments diffèrent à bien des égards, notamment en ce qui concerne leurs besoins en données, leur coût relatif et leur sophistication. Cependant, ces instruments facilitent tous le lissage des dépenses dans le temps et garantissent la disponibilité de fonds d'intervention suffisants en cas de besoin. Par exemple, un gouvernement peut décider de mettre de côté chaque année un montant fixe dans son fonds national pour les catastrophes, ou de payer une prime d'assurance annuelle fixe - bien que les contributions annuelles puissent être relativement faibles, les deux instruments fourniront un montant potentiellement beaucoup plus important de financement de réponse nécessaire lors de l'occurrence d'un choc.

Alors qu'en Afrique de nombreuses économies à faible revenu pourraient utiliser des instruments de financement des risques de catastrophes, le financement par des bailleurs de fonds extérieurs reste un élément important de la stratégie globale de financement des filets sociaux adaptatifs. En cas de lourdes contraintes budgétaires, les gouvernements peuvent être incapables d'assumer le coût total à court ou moyen terme, même s'ils sont aidés par des instruments de financement des risques de catastrophe. Le financement des bailleurs de fonds peut alors servir de palliatif. Par exemple, divers bailleurs de fonds soutiennent l'African Risk Capacity, un mécanisme d'assurance souverain contre la sécheresse qui a été spécifiquement mis en place pour financer les efforts de réponse des gouvernements africains, notamment par le biais de filets sociaux (Clarke et Hill 2013). Un autre exemple concerne le financement d'urgence assuré par des bailleurs de fonds pour aider les gouvernements à renforcer leurs filets sociaux en cas de choc (pour le cas de l'Ouganda, voir par exemple la Banque mondiale 2015). Les institutions financières internationales disposent également de guichets de financement spéciaux, comme le Crisis Response Window de la Banque mondiale ou le Catastrophe Containment and Relief Trust du Fonds monétaire international, pour soutenir les pays disposant d'une marge de manœuvre budgétaire limitée en cas de choc. En outre, les systèmes de financement du PSA peuvent être mis en place en ayant la capacité d'absorber le soutien ad hoc des bailleurs de fonds externes. De cette manière, ils peuvent également contribuer à améliorer la rapidité et l'efficacité des dépenses d'aide humanitaire. Par exemple, le gouvernement du Niger a renforcé son filet social de sécurité en réponse à la sécheresse en 2021/22. Le Fonds des Nations unies pour l'enfance a décidé de financer une réponse supplémentaire, en utilisant également l'infrastructure de livraison du filet de sécurité, et en générant ainsi des avantages en termes de rapidité et d'efficacité et, à son tour, en renforçant le système national de protection sociale adaptatif.

Au cours de la dernière décennie, les gouvernements d'Afrique ont commencé à adopter des instruments de financement des risques de catastrophe pour absorber les coûts liés aux catastrophes. Les pays qui les explorent spécifiquement pour financer une protection sociale adaptative comprennent, par exemple, le Kenya (Banque mondiale 2019a), le Malawi (Banque mondiale 2019b), la Mauritanie (Banque mondiale 2020), le Niger (Banque mondiale 2018b), la Sierra Leone (Rajput et Xu 2020) et l'Ouganda (Maher et Poulter 2018). Pour tirer un maximum d'avantages financiers, les pays n'envisagent souvent pas un seul instrument, mais plutôt une combinaison de différents instruments. Par exemple, l'assurance a tendance à être rentable uniquement pour les événements extrêmes, tandis que les fonds

d'urgence sont plus rentables pour les chocs plus fréquents, de moindre intensité et donc de moindre coût. La combinaison de différents instruments et leur utilisation pour différents types de chocs - connue sous le nom de « stratification des risques » - peut ainsi permettre de réaliser de substantielles économies. Les instruments les plus appropriés, pour un filet social adaptatif et un pays donné, varient d'un cas à l'autre, en fonction des différents profils de risque, des coûts associés et des accords existants de financement de la réponse. La combinaison d'instruments la plus appropriée peut être adoptée sous la forme d'une stratégie de financement des risques de catastrophes (Encadré 2.7).

ENCADRÉ 2.7 : Le Hunger Safety Net Program (HSNP) fournit des transferts d'espèces réguliers d'environ 27 USD par mois à plus de 100 000 ménages extrêmement pauvres du nord du Kenya. Le HSNP comprend également un mécanisme d'extensibilité qui fournit des transferts d'espèces d'urgence temporaires aux ménages touchés par des catastrophes climatiques.^a Depuis 2014, il a été déclenché plus de 20 fois et a déboursé plus de 26 millions de dollars US à plus de 275 000 ménages.

Superposition
d'instruments
de financement
des risques
pour une
protection
sociale
adaptative :
Le cas du
Kenya

Les mises à l'échelle du HSNP sont déclenchées à l'aide d'un indicateur d'alerte précoce, l'indice d'état de la végétation, qui reflète les conditions de sécheresse sur le terrain. Lorsque le seuil de déclenchement convenu au préalable est atteint, les ménages pauvres des zones touchées par la sécheresse reçoivent des transferts temporaires, jusqu'à un maximum de 75 % de la population des zones touchées.^b

Les mises à l'échelle du HSNP sont actuellement financées par le budget du gouvernement et également soutenues par la Banque mondiale et le Royaume-Uni par le biais de diverses opérations. En 2020, le gouvernement a adopté le plan de financement du HSNP, qui est intégré à la Stratégie nationale de financement des risques de catastrophe du pays, approuvée par le gouvernement en mai 2018.^c Celle-ci définit une approche de financement visant à couvrir le coût des transferts dans 98 % des années de sécheresse, via une approche de répartition des risques : pour les sécheresses plus fréquentes et moins importantes (et donc moins coûteuses), le financement de la montée en puissance proviendrait d'un fonds de transfert d'urgence, alimenté par des allocations budgétaires annuelles. Pour les sécheresses graves, plus exceptionnelles et plus coûteuses, le gouvernement kenyan envisage la possibilité d'un financement provenant d'une police d'assurance souveraine. Cette approche combinée vise à protéger le budget du gouvernement contre les paiements élevés du HSNP et à réduire la volatilité des contributions du gouvernement. La police d'assurance souveraine n'a pas encore été souscrite, et le gouvernement a jusqu'à présent couvert les besoins de financement par des allocations budgétaires.^d

a. Banque mondiale (2018a).

b. Calcutt, Maher et Fitzgibbon (2021).

c. Banque mondiale (à venir a).

d. Banque mondiale (à venir b).

SAISIR L'OCCASION DE LA PANDÉMIE POUR FAIRE PROGRESSER LA PROTECTION SOCIALE EN AFRIQUE

La pandémie de COVID-19 a dynamisé les systèmes de protection sociale émergents en Afrique, soulignant leur importance critique pour l'équité, la résilience, les opportunités et l'emploi. Tout d'abord, les investissements antérieurs, qui jetèrent les bases de programmes de transfert d'espèces ciblés et de leurs systèmes de prestation, ont porté leurs fruits pour de nombreux pays qui ont su tirer parti de ces programmes pour protéger les populations des impacts du choc de la pandémie sur l'économie. L'ampleur et la solidité des programmes de transfert d'espèces et des systèmes de prestation ont souvent déterminé le rythme et l'ampleur de la réponse à la pandémie. De même, les programmes complémentaires (« plus ») axés sur l'inclusion productive jouent un rôle important au fur et à mesure que l'objectif de la réponse à la pandémie évolue d'une réponse immédiate au choc vers un soutien au rétablissement et à une relance des moyens de subsistance et des emplois parmi les pauvres. Ensuite, les leçons tirées de la réponse à la pandémie laissent entrevoir la dynamique d'un programme de développement pour les systèmes de protection sociale en Afrique. Il s'agit principalement de la nécessité de diversifier les objectifs et les instruments pour élargir la couverture et la portée, de renforcer les systèmes de protection sociale adaptatifs et de tirer parti des nouvelles technologies, et enfin d'améliorer le financement de la protection sociale dans le but d'accroître les engagements nationaux et l'efficacité des dépenses.

Les progrès technologiques permettent de mettre en place des systèmes plus robustes, capables d'avoir un impact à grande échelle. La pandémie de COVID-19 pourrait bien marquer un tournant dans la manière dont la protection sociale est assurée, avec une transition rapide vers le déploiement d'outils numériques et de nouvelles données, dans le but d'offrir une protection sociale à tous. Plusieurs pays d'Afrique ont fait un bond en avant dans la conception et la mise en œuvre de leurs programmes de transferts d'espèces d'urgence COVID-19, en adoptant des outils numériques pour la réception, l'enregistrement et le paiement, et des données non traditionnelles pour sélectionner les bénéficiaires. Ces outils seront déterminants pour la capacité des systèmes de protection sociale à se développer en réponse à des chocs plus fréquents et plus conséquents, notamment ceux causés par le changement climatique. Les paiements numériques sont essentiels pour faire parvenir l'argent aux bénéficiaires en temps voulu, tandis que les registres dynamiques contenant des données actualisées sur les ménages pauvres et vulnérables ainsi que l'identification unique des individus amélioreront le ciblage et l'impact des programmes. Dans le même temps, une plus grande adhésion à l'innovation numérique dans la conception et la mise en œuvre de la protection sociale doit aller de pair avec le renforcement de la protection et de la gouvernance des données, et de la cybersécurité.

Le moment est venu pour les gouvernements africains d'adopter les innovations récentes et de moderniser leurs systèmes de protection sociale. Les progrès en matière de réforme seront facilités et accélérés par le renforcement du soutien politique à la protection sociale - ce qui, en fin de compte, peut conduire à la mise à disposition d'un financement plus important pour le secteur - et par des efforts pour clarifier et renforcer les institutions. L'aide technique et financière extérieure restera importante, mais la mise en place de systèmes plus solides nécessite une plus grande appropriation et des engagements financiers nationaux en faveur de la protection sociale. Il est donc clair qu'investir dans l'humain rapporte.

Appendice : Classification des pays

TABLEAU A.1 : Classification des pays selon l'abondance des ressources en Afrique subsaharienne

Pays riches en ressources		Pays non riches en ressources		
Pétrole	Métaux et minerais			
Angola	Botswana	Bénin	Gambie	Rwanda
République du Congo	République Démocratique du Congo	Burkina Faso	Ghana	São Tomé et Príncipe
Guinée Équatoriale	Guinée	Burundi	Guinée-Bissau	Sénégal
Gabon	Libéria	Cabo Verde	Kenya	Seychelles
Nigéria	Mauritanie	Cameroun	Lesotho	Somalie
Soudan du Sud	Namibie	République centrafricaine	Madagascar	Soudan
Tchad	Niger	Comores	Malawi	Tanzanie
	Afrique du Sud	Côte d'Ivoire	Mali	Togo
	Sierra Leone	Érythrée	Maurice	Zimbabwe
	Zambie	Eswatini	Mozambique	
		Éthiopie	Ouganda	

Remarque : Les pays riches en ressources sont ceux qui ont des rentes issues de l'exploitation de ressources naturelles (à l'exclusion des forêts) dépassant 10 % du PIB.

TABLEAU A.2 : Pays d'Afrique de l'Ouest et centrale

Pays riches en ressources		Pays non riches en ressources		
Pétrole	Métaux et minerais			
Guinée Équatoriale	Guinée	Bénin	Gambie	
Gabon	Libéria	Burkina Faso	Ghana	
Nigéria	Mauritanie	Cabo Verde	Guinée-Bissau	
République du Congo	Niger	Cameroun	Mali	
Tchad	Sierra Leone	République centrafricaine	Sénégal	
		Côte d'Ivoire	Togo	

Remarque : Depuis juillet 2020, à des fins opérationnelles, la région Afrique de la Banque mondiale a été divisée en deux sous-régions : l'Afrique de l'Ouest et centrale et l'Afrique de l'Est et australe. L'analyse présentée dans ce rapport reflète cette situation.

TABLEAU A.3 : Afrique de l'Est et australe

Pays riches en ressources		Pays non riches en ressources		
Pétrole	Métaux et minerais			
Angola	Botswana	Burundi	Mozambique	
Soudan du Sud	Démocratique République du Congo	Comores	Rwanda	
	Namibie	Érythrée	São Tomé et Príncipe	
	Afrique du Sud	Eswatini	Seychelles	
	Zambie	Éthiopie	Somalie	
		Kenya	Soudan	
		Lesotho	Tanzanie	
		Madagascar	Ouganda	
		Malawi	Zimbabwe	
		Maurice		

Remarque : Depuis juillet 2020, à des fins opérationnelles, la région Afrique de la Banque mondiale a été divisée en deux sous-régions : l'Afrique de l'Ouest et centrale et l'Afrique de l'Est et australe. L'analyse dans ce rapport reflète cette configuration.

Références

- Abreha, K., P. Jones, E. Lartey, T. Mengistae et A. Zeufack. 2019. "Manufacturing Job Growth in Africa: What Is Driving It? The Cases of Côte d'Ivoire and Ethiopia." Banque mondiale, Washington, DC.
- Abreha, K., W. Kassa, E. Lartey, T. Mengistae, S. Owusu et A. Zeufack. 2021. *Industrialization in Sub-Saharan Africa: Seizing Opportunities in Global Value Chains*. Africa Development Forum. Washington, DC: Banque mondiale.
- Acemoglu, D., U. Ackicit, H. Alp, N. Bloom et W. Kerr. 2018. "Innovation, Reallocation and Growth." *American Economic Review* 188 (11): 3450–91.
- AIE (Agence internationale de l'énergie). 2021. "The Role of Critical World Energy Outlook Special Report Minerals in Clean Energy Transitions." Rapport de mai. AIE, Paris. <https://www.iea.org/reports/the-role-of-critical-minerals-in-clean-energy-transitions>.
- Aiken, E., S. Bellue, D. Karlan, C. R. Udry et J. Blumenstock. 2021. "Machine Learning and Mobile Phone Data Can Improve Targeting of Humanitarian Assistance." Document de travail du NBER N° 29070, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Alberola, et C. Urrutia. 2020. "Does Informality Facilitate Inflation stability?" *Journal of Development Economics* 146: 102505.
- Almenfi, M., M. Breton, P. Dale, U. Gentilini, A. Pick et D. Richardson. 2020. "Where Is the Money Coming From? Ten Stylized Facts on Financing Social Protection Responses to COVID-19." Organisation de coopération et de développement économiques, Fonds des Nations Unies pour l'enfance et Banque mondiale, Washington, DC.
- Andrews, C., A. de Montesquiou, I. Arevalo Sanchez, P. V. Dutta, B. V. Paul, S. Samaranayake, J. Heisey, T. Clay et S. Chaudhary. 2021. *The State of Economic Inclusion Report 2021: The Potential to Scale*. Washington, DC: Banque mondiale.
- Anjorin AbdulAzeez A., I. A. Odetokun, A. I. Abioye, H. Elnadi, M. V. Umoren, B. F. Damaris, et al. 2021. "Will Africans Take COVID-19 Vaccination?" *PLoS One* 16 (12): e0260575. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0260575>.
- Baffes, J. et A. Kabundi. 2021. "Commodity Price Shocks: Order within Chaos?" Document de travail de recherche sur les politiques 9792, Banque mondiale, Washington, DC.
- Bailor Barrie, M., S. Lakoh, J.D. Kelly, J.S. Kanu, J.S. Squire et autres. 2021. "SARS-CoV-2 antibody prevalence in Sierra Leone, March 2021: a cross-sectional, nationally representative, age-stratified serosurvey." *The BMJ Global Health*, Volume 6, Numéro 11, doi: 10.1136/bmjgh-2021-007271
- Baldwin, R. 2016. *The Great Convergence: Information Technology and the New Globalization*. Cambridge, MA: Harvard University Press
- Bance, P. L. Bermeo et F. Kabemba. 2021. "Cash and the City: Digital COVID-19 Social Response in Kinshasa." *Future Development Blog*, Brookings Institution.
- Banque mondiale, 2021b. *Republic of Zambia. Social Protection and Jobs Public Expenditure Review 2021*. Washington, DC: Banque mondiale.
- . 2015. "Third Northern Uganda Social Action Fund (NUSAF 3)." Project Appraisal Document, Banque mondiale, Washington, DC.
- . 2016. *Poverty and Shared Prosperity 2016: Taking on Inequality*. Washington, DC: Banque mondiale.
- . 2017. "Sierra Leone: Rapid Damage and Loss Assessment of August 14, 2017 Landslide and Floods in the Western Area." Banque mondiale, Washington, DC.

- . 2018a. "Kenya Social and Economic Inclusion Project." Project Appraisal Document, Banque mondiale, Washington, DC. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/442271543719657009/pdf/KENYA-SOCIAL-PAD-11062018-636792984505888118.pdf>.
- . 2018b. "Niger Adaptive Safety Net Project 2." Document d'évaluation de projet, Banque mondiale, Washington, DC.
- . 2018c. *The State of Social Safety Nets 2018*. Washington, DC: Banque mondiale.
- . 2019a. "Malawi Social Support for Resilient Livelihoods Project." Project Appraisal Document, Banque mondiale, Washington, DC.
- . 2019b. "Hunger Safety Net (HSNP): Risk Financing for Disaster Response." PowerPoint presentation, Banque mondiale, Washington, DC.
- . 2020a. *Global Economic Prospects*, June. Washington, DC: Banque mondiale.
- . 2020b. *The Human Capital Index 2020 Update: Human Capital in the Time of COVID-19*. Washington, DC: Banque mondiale. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/34432>.
- . 2020c. *Poverty and Shared Prosperity 2020: Reversals of Fortune*. Washington, DC: Banque mondiale.
- . 2021a. *The Changing Wealth of Nations 2021: Managing Assets for the Future*. Washington, DC: Banque mondiale.
- , 2021b. *Republic of Zambia. Social Protection and Jobs Public Expenditure Review 2021*. Washington, DC: Banque mondiale.
- . 2022. *Global Economic Prospects*, January. Washington, DC: Banque mondiale.
- . A paraître a. "Kenya Social Protection and Jobs Public Expenditure Review." Banque mondiale, Washington, DC.
- . 2022b. *World Bank Jobs Watch COVID-19: Taking Stock of COVID-19 Labor Policy Responses in Developing Countries*. Washington, DC: Banque mondiale.
- . A paraître b. "Technical Note: Review of Post-Disaster Expenditures in Kenya to Inform Implementation of the DRF Strategy". Washington, DC: GBM.
- . A paraître c. "Utilizing Non-Traditional Big Data to Strengthen Delivery of Shock-Responsive Social Assistance Programs, Novissi Togo: A Paradigm Shift for Social Protection Delivery Systems." Document de réflexion sur la protection sociale et l'emploi, Banque mondiale, Washington, DC.
- Baur-Yazbeck, S., G. Chen et J. Roest. 2019. "The Future of G2P Payments: Expanding Customer Choice." Focus Note, Consultative Group to Assist the Poor, Washington, DC.
- Beegle, K., A. Coudouel et E. Monsalve. 2018. *Realizing the Full Potential of Social Safety Nets in Africa*. Washington, DC: Banque mondiale.
- Bogmans, C., J. Kearns, A. Pescatori, and E. Prifti. 2022. "War-Fueled Surge in Food Prices to Hit Poorer Nations Hardest." *IMF Blog*, 16 mars 2022. <https://blogs.imf.org/2022/03/16/war-fueled-surge-in-food-prices-to-hit-poorer-nations-hardest/>.
- Bossuroy, T., M. Goldstein, D. Karlan, H. Kazianga, W. Pariente, P. Premand, C. Thomas, C. Udry, J. Vaillant and K. Wright. 2021. "Pathways Out of Extreme Poverty: Tackling Psychosocial and Capital Constraints with a Multi-Faceted Social Protection Program in Niger." Document de travail de recherche sur les politiques 9562, Banque mondiale, Washington, DC.
- Brits, E. 2022. "COVID-19 Vaccine Uptake in Africa." *Nature*, January. doi: <https://doi.org/10.1038/d44148-022-00003-0>.

- Calcutt, E., B. Maher et C. Fitzgibbon. 2021. "Disaster Risk Financing: Emerging Lessons in Financing Adaptive Social Protection." Banque mondiale, Washington, DC. <https://www.financialprotectionforum.org/publication/emerging-lessons-in-financing-adaptive-social-protection>.
- Calderon, C. 2022. *Boosting Productivity in Sub-Saharan Africa: Policies and Institutions to Promote Efficiency*. Washington, DC: Banque mondiale.
- Calderon, C. et A. Zeufack. 2020. "Borrow with Sorrow? The Changing Risk Profile of Sub-Saharan Africa's Debt." Document de travail de recherche sur les politiques 9137, Bureau de l'Économiste en chef, Région Afrique, Banque mondiale, Washington, DC.
- CEPI (Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies). 2022. "CEPI and Institut Pasteur de Dakar Partner to Advance COVID-19 Vaccine Manufacturing in Africa." Press release, January 18. https://cepi.net/news_cepi/cepi-and-institut-pasteur-de-dakar-partner-to-advance-covid-19-vaccine-manufacturing-in-africa/.
- Christiaensen, L. et W. Martin. 2018. "Agriculture, Structural Transformation and Poverty Reduction: Eight New Insights." *World Development* 109: 413–16.
- Cirera, X., R. Fattal-Jaef et H. Maemir. 2020. "Taxing the Good? Distortions, Misallocation, and Productivity in Sub-Saharan Africa." *World Bank Economic Review* 34 (1): 75–100.
- Clarke, D. et R. Hill, 2013. "Cost-Benefit Analysis of the African Risk Capacity." Document de discussion IFPRI 01292, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, DC.
- Clarke, D. et S. Dercon. 2016. *Dull Disasters?* New York: Oxford University Press.
- Corden, W. M. et J. P. Neary. 1982. "Booming Sector and De-Industrialisation in a Small Open Economy." *Economic Journal* 92 (368): 825–48.
- CRED (CRED (Centre de Recherche sur l'Épidémiologie des Catastrophes). 2022. Emergency Events Database (EM-DAT). Faculté de santé publique, Université Catholique de Louvain, Belgique.
- Crossley, E., D. Hillier, M. Plichta, N. Rieger, S. Waygood. 2021. "Funding Disasters: Tracking Global Humanitarian and Development Funding for Response to Natural Hazards." Centre for Disaster Protection, London.
- Cust, J. et A. Zeufack. 2022. "The Dog That Didn't Bark: The Missed Opportunity of Africa's Resource Boom." Document de travail de recherche sur les politiques, Banque mondiale, Washington, DC.
- Cust, J., D. Manley et G. Cecchinato. 2017. "Unburnable Wealth of Nations." *Finance and Development* 54 (1).
- D'Souza, R., R. Gatti et A. Kraay. 2019. "A Socioeconomic Disaggregation of the World Bank Human Capital Index." Document de travail de recherche sur les politiques 9020, Banque mondiale, Washington, DC.
- Dang, H.-A. H. et A. L. Dabalen. 2017. "Is Poverty in Africa Mostly Chronic or Transient? Evidence from Synthetic Panel Data." Document de travail de recherche sur les politiques 8033, Banque mondiale, Washington, DC.
- de la Fuente, J., M. Fernández-Cabezas, M. Cambil, M. M. Vera, M. C. González-Torres et R. Artuch-Garde. 2017. "Linear Relationship between Resilience, Learning Approaches, and Coping Strategies to Predict Achievement in Undergraduate Students." *Frontiers in Psychology* 8: 1039. doi:10.3389/fpsyg.2017.01039.
- Devarajan, Shantayanan, Hélène Ehrhart, Tuan Minh Le, et Gael Raballand. 2011. "Direct Distribution, Taxation and Accountability in Oil-Rich Economies: A Proposal," Document de travail du Centre pour le développement mondial N° 281, Washington, DC.
- Di Pace, F., L. Juvenal et I. Petrella. 2020. "Terms of Trade Shocks are Not All Alike." Document de travail du FMI 2020/280, Fonds monétaire international, Washington, DC.

- Eberhardt, M. et A. Presbitero. 2021. "Commodity Prices and Banking Crisis." Document de réflexion du CEPR 15959, Center for Economic Policy Research, London.
- Estevão, M. 2022. "Are We Ready for the Coming Spate of Debt Crises?" *World Bank Blogs: Voices—Perspectives on Development*, March 28, 2022. <https://blogs.worldbank.org/voices/are-we-ready-coming-spate-debt-crises>.
- fDI Intelligence. 2020. *The fDI Report 2020*. London: Financial Times.
- FMI (Fonds monétaire international). 2012. "Macroeconomic Policy Frameworks for Resource Rich Developing Countries." FMI, Washington, DC. <https://www.imf.org/en/Publications/Policy-Papers/Issues/2016/12/31/Macroeconomic-Policy-Frameworks-for-Resource-Rich-Developing-Countries-PP4698>.
- . 2015. *Sub-Saharan Africa: Dealing with the Gathering Clouds*. Regional Economic Outlook, October. World Economic and Financial Surveys. Washington, DC: FMI.
- . 2020. *Sub-Saharan Africa: A Difficult Road to Recovery*. Regional Economic Outlook, October. World Economic and Financial Surveys. Washington, DC: FMI.
- . 2021. *Sub-Saharan Africa: One Planet, Two Worlds, Three Stories*. Regional Economic Outlook, October. World Economic and Financial Surveys. Washington, DC: FMI.
- Foster-McGregor, N., F. Kaulich et R. Stehrer. 2015. "Global Value Chains in Africa." UNU-MERIT Documents de travail N° 024, United Nations University - Maastricht Economic and Social Research Institute on Innovation and Technology, Pays-Bas.
- Galeazzi, C., J. Steinbuks et J. Cust. 2020. "Africa's Resource Export Opportunities and the Global Energy Transition." *Live Wire* 2020/111, Banque mondiale, Washington, DC.
- Gentilini, U., M. Almenfi, I. Orton et P. Dale. 2022. "Social Protection and Jobs Responses to COVID-19: A Real-Time Review of Country Measures." Living paper version 16, February 2, 2022, Banque mondiale, Washington, DC.
- Gonzalez, A. S. et V. M. Gutierrez. 2017. "Sierra Leone: Jobs Diagnostic." Job Series N° 11, Banque mondiale, Washington, DC.
- Guyen, M. 2019. "Extending Pension Coverage to the Informal Sector in Africa." Document de réflexion sur la protection sociale et l'emploi N° 1933, Banque mondiale, Washington, DC.
- Guyen, M. et R. Karlen. 2020. "Supporting Africa's Urban Informal Sector: Coordinated Policies with Social Protection at the Core." *World Bank Blogs: Africa Can End Poverty*, 3 décembre, 2020. <https://blogs.worldbank.org/africacan/supporting-africas-urban-informal-sector-coordinated-policies-social-protection-core>.
- Guyen, M., H. Jain et C. Joubert. 2021. "Social Protection for the Informal Economy : Operational Lessons for Developing Countries in Africa and Beyond." Banque mondiale, Washington.
- Harding, T. et A. J. Venables. 2016. "The Implications of Natural Resource Exports for Non-Resource Trade." *IMF Economic Review* 64 (2): 268–302.
- Hsieh, C.-T. et P. J. Klenow. 2014. "The Life Cycle of Plants in India and Mexico." *Quarterly Journal of Economics* 129 (3): 1035–84.
- Jenik, I., M. Kerse et L. de Koker. 2020. "Rapid Account Opening in a Pandemic." Research & Analysis COVID-19 Briefing, Consultative Group to Assist the Poor, Washington, DC.
- Kabundi, A. et M. Mlachila. 2019. "The Role of Monetary Policy Credibility in Explaining the Decline in Exchange Rate Pass-through in South Africa." *Economic Modelling* 79 (C): 173–85.
- Kabundi, A. et H. Zahid. 2022. "Commodity Price Cycles: Commonalities, Heterogeneities, and Drivers." Document de travail de recherche sur les politiques, Banque mondiale, Washington, DC.

- Karippacheril, T. G. 2018. "The 'First Mile' in Delivering Social Protection and Jobs (SPJ): Human-Centered Design." Présentation à la session plénière du cours de base sur les filets sociaux et les systèmes de prestation de la Banque mondiale, Banque mondiale, Washington, DC.
- Kose, M. A. 2002. "Explaining Business Cycles in Small Open Economies: 'How Much Do World Prices Matter?'" *Journal of International Economics* 56 (2): 299–327.
- Kubota, M. et A. Zeufack. 2020. "Assessing the Returns on Investment in Data Openness and Transparency." Document de travail de recherche sur les politiques 9139, Office of the Chief Economist, Africa Region, Banque mondiale, Washington, DC.
- Lancet*. 2022. "Time for Africa to Future-Proof, Starting with COVID-19." *The Lancet Infectious Diseases* 22 (2): 151. doi:[https://doi.org/10.1016/S1473-3099\(22\)00011-1](https://doi.org/10.1016/S1473-3099(22)00011-1).
- Lindert, K., T. G. Karippacheril, I. Rodriguez Caillava et C. Nishikawa. 2020. *Sourcebook on the Foundations of Social Protection Delivery Systems*. Washington, DC: Banque mondiale.
- Lung, F. 2020. *Being Timely: Creating Good Triggers and Plans in Disaster Risk Financing*. Guidance Note. London: Centre for Disaster Protection.
- Maher, B. et R. Poulter. 2018. *Better Data, Better Resilience: Lessons in Disaster Risk Finance from Uganda*. Banque mondiale: Washington, DC.
- McNabb, K. et H. Granger. 2022. "Employment Income Tax in Africa: Findings from a New Dataset." Document de travail 619, Overseas Development Institute, London.
- Mendoza, E. 1995. "The Terms of Trade, the Real Exchange Rate, and Economic Fluctuations." *International Economic Review* 36: 101–37.
- Milesi-Ferretti, G. M. 2022. "Russia's External Position: Does Financial Autarky Protect against Sanctions?" *Brookings Institution Up Front Blog*, March 3, 2022. <https://www.brookings.edu/blog/up-front/2022/03/03/russias-external-position-does-financial-autarky-protect-against-sanctions/>.
- Monchuk, V. 2014. *Reducing Poverty and Investing in People: The New Role of Safety Nets in Africa*. Washington, DC: Banque mondiale.
- Murshed, S., M., Badiuzzaman, M. et M.H. Pulok. 2017. "Fiscal capacity and social protection expenditure in developing nations." WIDER Document de travail 2017/60. Helsinki: UNU-WIDER.
- Mutombo, P. N., M. P. Fallah, D. Munodawafa, A. Kabel, D. Houeto, T. Gorongo, et al. 2021. "COVID-19 vaccine hesitancy in Africa: A Call to Action." *The Lancet* 10 (3): E320–E321. [https://doi.org/10.1016/S2214-109X\(21\)00563-5](https://doi.org/10.1016/S2214-109X(21)00563-5).
- Mwananyanda, L., C.J. Gill, W. MacLeod, G. Kwenda, R. Pieciak, Z. Mupila, R. Lapidot, F. Mupeta, L. Forman, L. Ziko, L. Etter et D. Thea. 2021. "Covid-19 Deaths in Africa: Prospective Systematic Postmortem Surveillance Study." *The BMJ*, 372:n334, doi: <https://doi.org/10.1136/bmj.n334>.
- Ngumkeu, P. et C. Okou. 2020. "Increasing Informal Sector Productivity." In *The Future of Work: Harnessing the Potential of Digital Technology for All*, edited by J. Choi, M. A. Dutz et Z. Usman, 121–62. Washington, DC: Banque mondiale.
- NICD (National Institute for Communicable Diseases). 2022. "COVID-19 Surveillance Reports." Weekly Reports. NICD, Johannesburg, South Africa.
- Nweneka, C. V. et T. Disu. 2022. "The Future of Vaccine Manufacturing in Africa." In *Foresight Africa: Top Priorities for the Continent in 2022*, edited by A. Uche Ordu, 39–40 Africa Growth Initiative. Washington, DC: Brookings Institution.
- Organisation Internationale du Travail (OIT). 2021. *Rapport mondial sur la protection sociale 2020-2022 : La protection sociale à la croisée des chemins — Bâtir un avenir meilleur*. Genève : OIT.

- Organisation mondiale de la santé (OMS). 2021. Six cas sur sept de COVID-19 ne sont pas détectés en Afrique. Brazzaville, République du Congo : Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique <https://www.afro.who.int/news/six-seven-covid-19-infections-go-undetected-africa>
- Oxford Economics. 2022. "The Cost to World Trade from Russia's War in Ukraine," Research Briefing, Global, March 14, Oxford Economics.
- Pahl, S., M. P. Timmer, R. Gouma et P. J. Woltjer. 2019. "Jobs in Global Value Chains: New Evidence for Four African Countries in International Perspective." Document de travail de recherche sur les politiques 8953, Banque mondiale, Washington, DC.
- PERC (Partnership for Evidence-Based COVID-19 Response). 2021. *Responding to COVID-19 in Africa: Finding the Balance. Part II: Calls to Action*. United Kingdom.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 2017. *Income Inequality Trends in Sub-Saharan Africa: Divergence, Determinants and Consequences*. New York, Bureau régional du PNUD pour l'Afrique.
- Premand, P. et Q. Stoeffler. 2020. "Do Cash Transfers Foster Resilience? Evidence from Rural Niger." Document de travail de recherche sur les politiques 9473, Banque mondiale, Washington, DC.
- Rajput, S. et R. Xu, 2020. *InsuResilience Blog Post: Climate, Disaster, and Crisis-Risk Financing for Shock-Responsive Safety Nets*, August 10, 2020. <https://www.preventionweb.net/news/sierra-leone-climate-disaster-and-crisis-financing-shock-responsive-safety-nets>.
- Reijnders, L. S. M., M. P. Timmer et X. Ye. 2016. "Offshoring, Biased Technical Change and Labour Demand: New Evidence from Global Value Chains." GGDC Research Memorandum 164, Groningen Growth and Development Centre, University of Groningen, Pays-Bas.
- Reijnders, L. S. M. et G. J. de Vries. 2018. "Technology, Offshoring and the Rise of Non-Routine Jobs." *Journal of Development Economics* 135: 412–32.
- Reinhart, C. M., V. Reinhart et C. Trebesch. 2016. "Global Cycles: Capital Flows, Commodities, and Sovereign Defaults." *American Economic Review* 106 (5): 574–80.
- Rodriguez-Castelan, C., R. Granguillhome Ochoa, S. Lach et T. Masaki. 2021. "Mobile Internet Adoption in West Africa." Document de travail de recherche sur les politiques 9560, Banque mondiale, Washington, DC.
- Rodrik, D. 2018. "New Technologies, Global Value Chains, and Developing Economies." Document de travail du NBER 25164, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Ross, M. L. 2017. "What Do We Know About Economic Diversification in Oil Producing Countries?" Social Science Research Network. https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=3048585.
- . 2019. "What do We Know about Export Diversification in Oil-Producing Countries?" *The Extractive Industries and Society* 6 (3): 792–806.
- Sandford, J., S. Rajput, S. Coll-Black et A. Kargbo. 2020. "Safety Nets, Health Crises and Natural Disasters: Lessons from Sierra Leone." Document de réflexion sur la protection sociale et l'emploi N° 2010, Banque mondiale, Washington, DC.
- Sidibé, M. 2022. "Vaccine Inequity: Ensuring Africa Is Not Left Out." In *Foresight Africa: Top Priorities for the Continent in 2022*, edited by A. Uche Ordu, 31–32. Africa Growth Initiative. Washington, DC: Brookings Institution.
- Walker, P. G.T., C. Whittaker, O. J. Watson, M. Baguelin, P. Winskill, A. Hamlet, et al. 2020. "Report 12: The Global Impact of COVID-19 and Strategies for Mitigation and Suppression." *Science* 369: 413–22.
- Warwick, R., T. Harris, D. Phillips, M. Goldman, J. Jellema, G. Inchauste et K. Goraus-Tańskad. 2022. "The Redistributive Power of Cash Transfers vs VAT exemptions: A multi-country study." *World Development* 151, 105742.
- Yang, Y., D. Patel, R. Hill et M. Plichta. 2020. *Funding Covid-19 response: Tracking Global Humanitarian and Development Funding to Meet Crisis Needs*. London: Centre for Disaster Protection.

RAPPORT DU BUREAU DE L'ÉCONOMISTE
EN CHEF DE LA RÉGION AFRIQUE

<http://www.banquemondiale.org/africaspulse>

